

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

FOUILLES DE L'INSTITUT FRANÇAIS DU CAIRE, SOUS LA DIRECTION DE M. P. JOUGUET

TOME XI

LE TEMPLE DU SCRIBE ROYAL
AMENHOTEP
FILS DE HAPOU

PAR

G. ROBICHON ET A. VARILLE

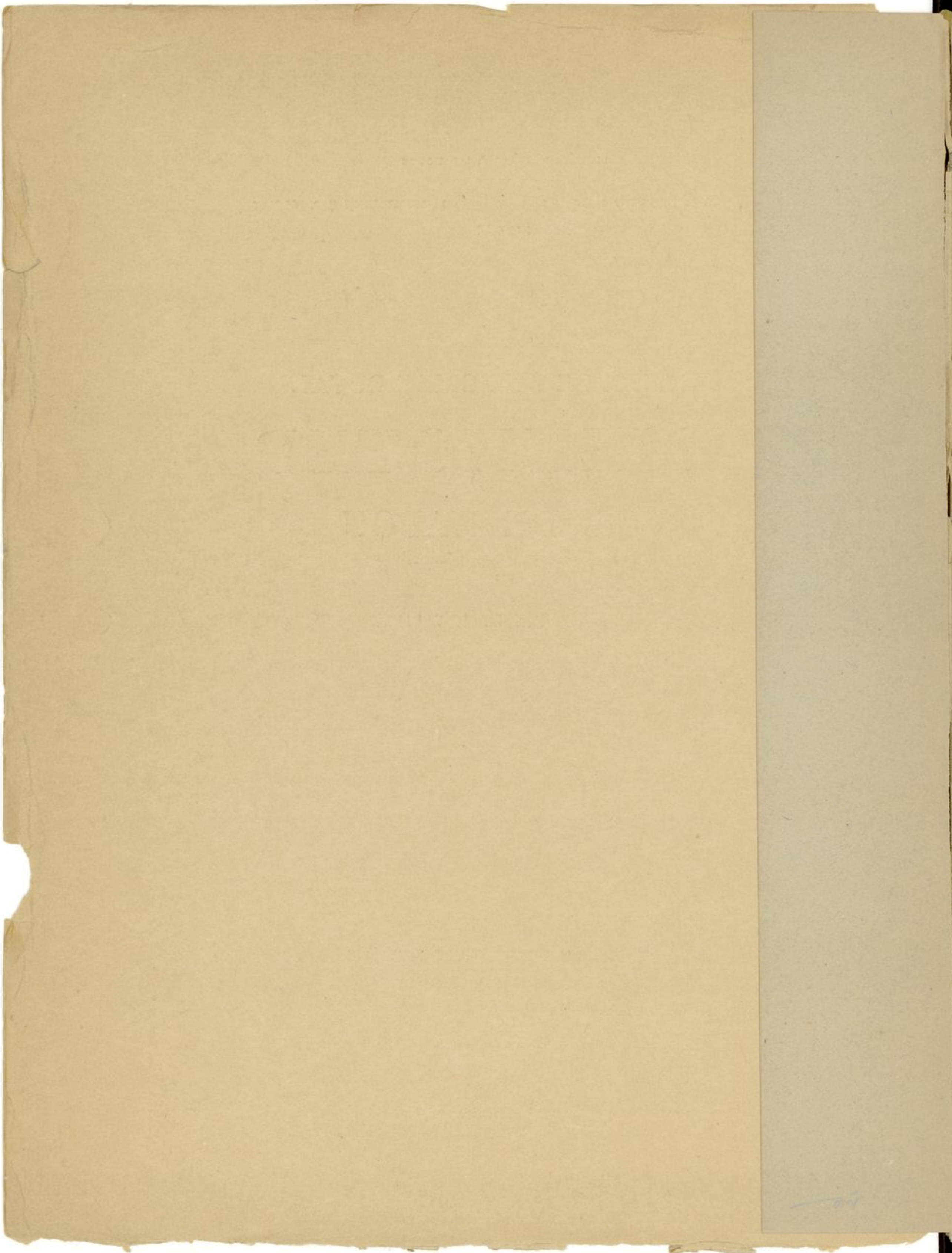


I

LE CAIRE
IMPRIMERIE DE L'INSTITUT FRANÇAIS
D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

1936

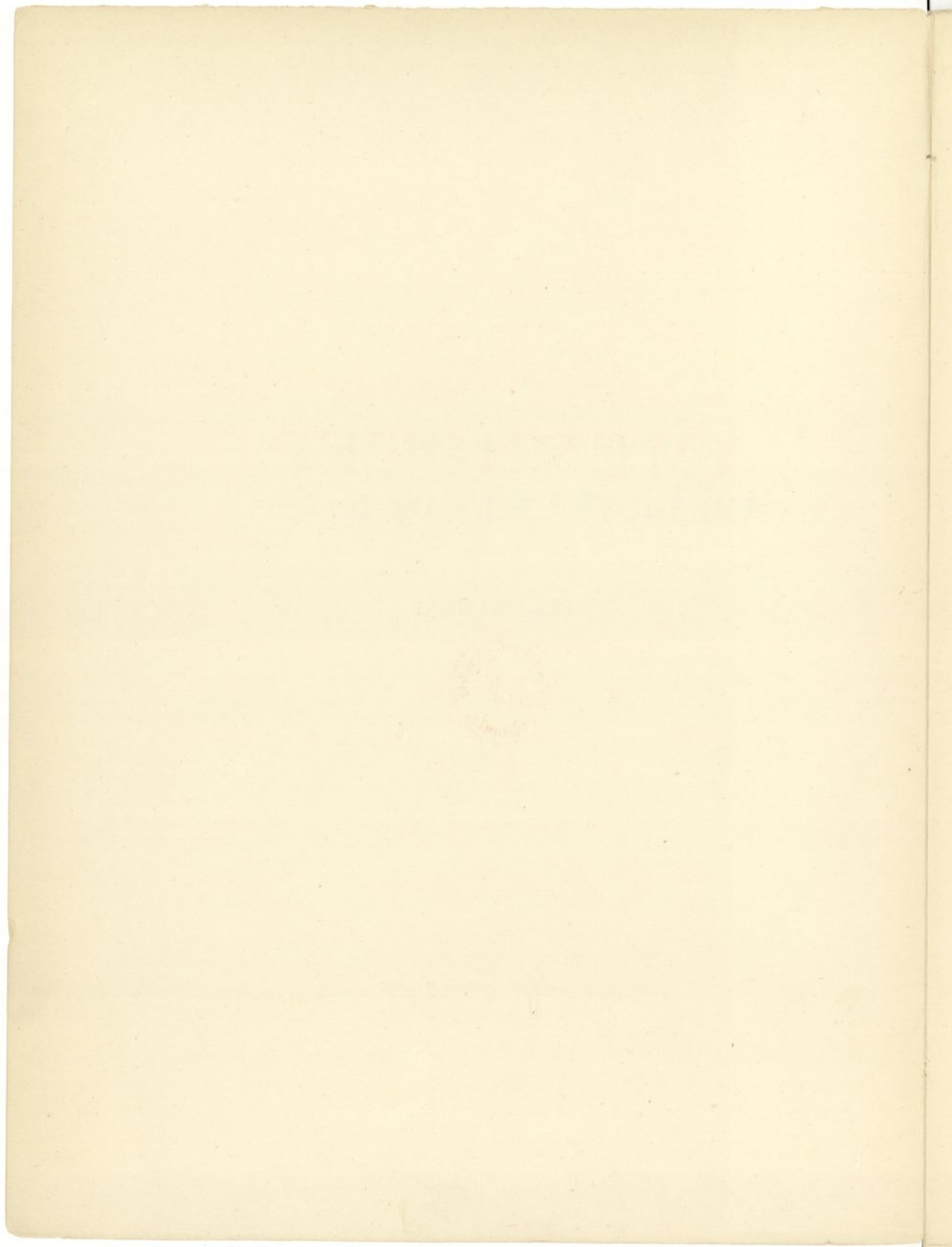
Tous droits de reproduction réservés



LE TEMPLE DU SCRIBE ROYAL
AMENHOTEP FILS DE HAPOU

TOME PREMIER

Fol. 0³ a .
1863 (11)



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

FOUILLES DE L'INSTITUT FRANÇAIS DU CAIRE, SOUS LA DIRECTION DE M. P. JOUGUET

TOME XI

LE TEMPLE DU SCRIBE ROYAL
AMENHOTEP
FILS DE HAPOU

PAR

G. ROBICHON ET A. VARILLE



LE CAIRE

IMPRIMERIE DE L'INSTITUT FRANÇAIS
D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

1936

Tous droits de reproduction réservés

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

PHYSICS DEPARTMENT

1950

ANNUAL REPORT OF SCIENCE HOLES

AT MOUNT WASHINGTON

THIS YEAR

BY

1950

PHYSICS DEPARTMENT

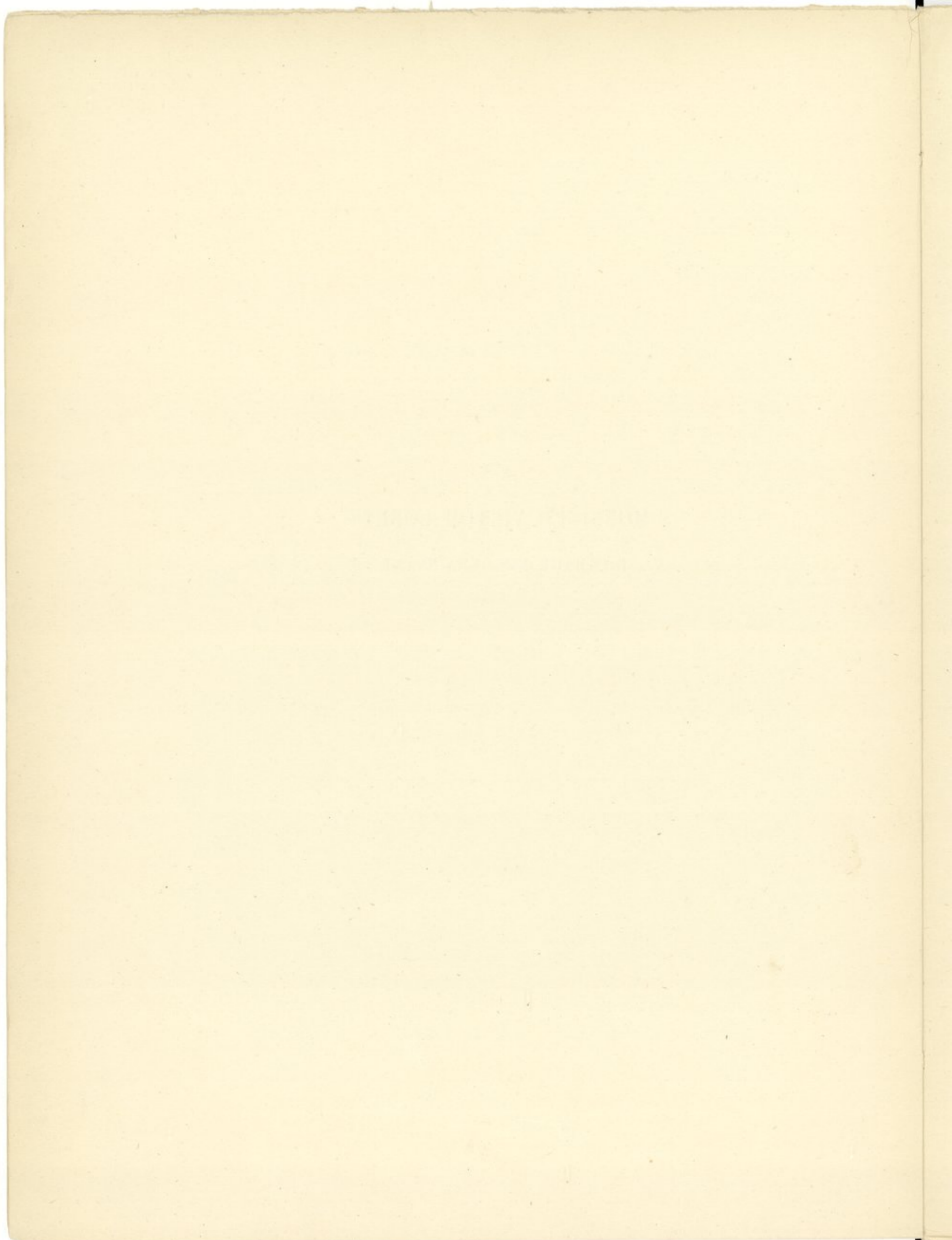
UNIVERSITY OF CHICAGO

C.

À

MONSIEUR VICTOR LORET

HOMMAGE RECONNAISSANT



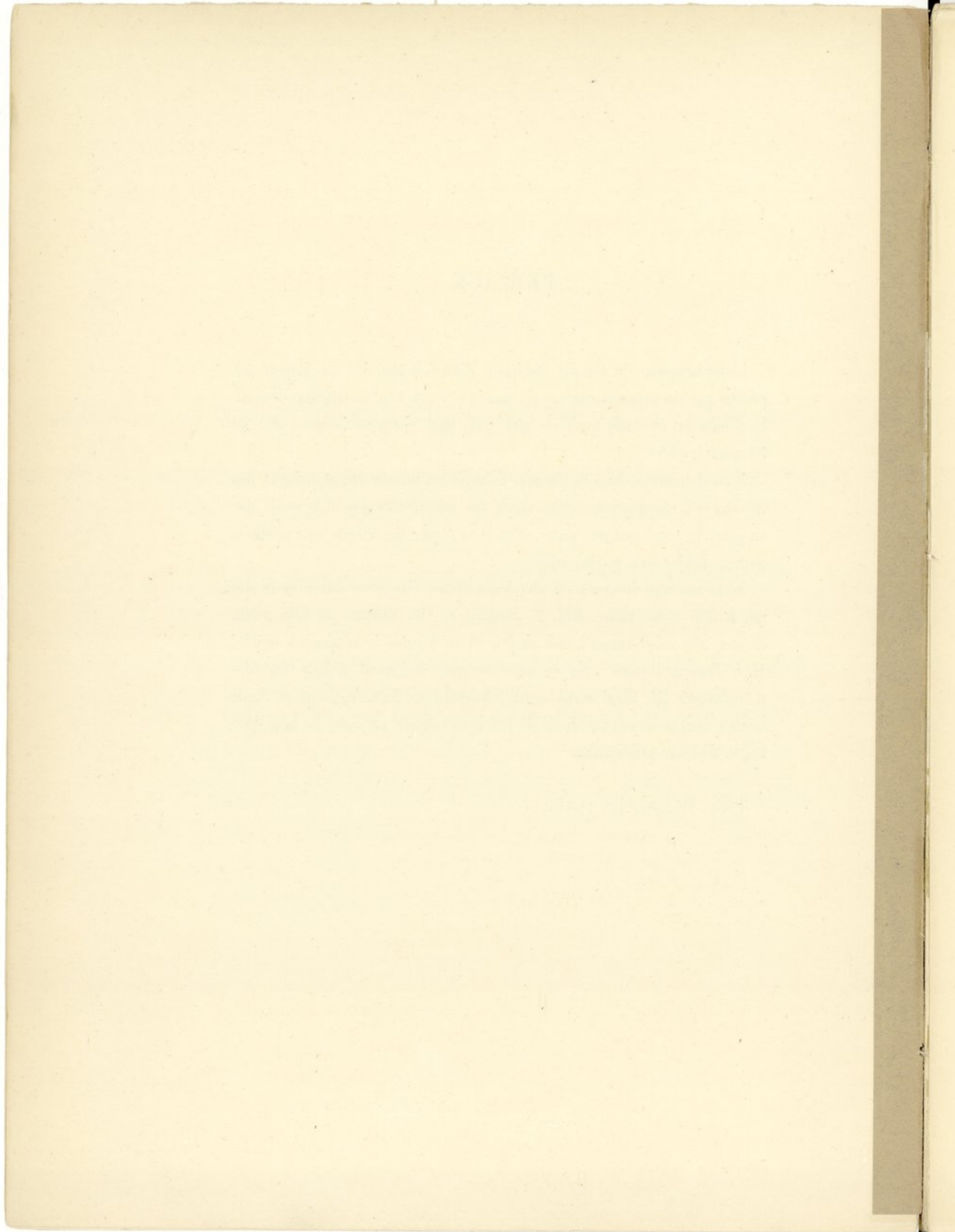
PRÉFACE.

L'emplacement du temple funéraire d'Amenhotep, fils de Hapou, fut précisé par un sondage effectué en mars 1934 au Nord de Médinet Habou. La fouille fut exécutée quelques mois plus tard, du 9 décembre 1934 au 31 mars 1935.

Nous donnerons dans ce premier volume les raisons qui motivèrent nos travaux et la description architecturale des monuments que nous avons mis au jour. Le catalogue des textes, scènes et objets découverts fera prochainement l'objet d'un second volume.

Nous sommes heureux de témoigner notre vive gratitude à ceux qui ont facilité notre tâche. MM. P. Jouguet et Ch. Kuentz ont bien voulu donner leur assentiment à nos projets et en assurer la réalisation rapide. M. L. Borchardt nous a communiqué ses plans inédits du temple funéraire d'Aménophis III, situé devant celui d'Amenhotep. MM. V. Loret et N. de Garis Davies nous ont prodigué de précieux conseils au cours de la préparation de notre publication.

Paris, 1^{er} novembre 1935.



LE TEMPLE DU SCRIBE ROYAL AMENHOTEP FILS DE HAPOU.

PREMIÈRE PARTIE.

DOCUMENTATION AVANT LA FOUILLE.

CHAPITRE PREMIER.

DÉCRET RELATIF AU PERSONNEL DE LA FONDATION

FUNÉRAIRE D'AMENHOTEP, DIT HOUI, FILS DE HAPOU.

Ce décret, gravé sur la stèle 138 du British Museum (pl. I), est un des premiers documents qui révélèrent aux égyptologues la personnalité d'Amenhotep, fils de Hapou. C'est une dalle rectangulaire de calcaire ayant 0 m. 81 de hauteur et 0 m. 62 de largeur. L'angle supérieur gauche est cassé; l'angle inférieur droit manque aussi. La surface inscrite est recouverte d'une couche de plâtre qui s'est écaillée par endroits. Le texte comporte 19 lignes de signes hiéroglyphes gravés en creux, remplis d'une couleur qui est aujourd'hui bleu verdâtre. Vers la fin des lignes 14 et 15, un silex est incrusté naturellement dans le calcaire; le graveur a esquivé la difficulté en interrompant son texte à l'approche du silex et en le reprenant de l'autre côté de l'obstacle.

L'origine du monument est inconnue, ainsi que la date de son entrée au British Museum; LEEMANS signale cependant qu'il s'y trouvait déjà en 1838.

BIBLIOGRAPHIE.

LEEMANS, *Lettre à M. François Salvolini sur les monumens égyptiens portant des légendes royales*, Leide, 1838, p. 76 et pl. XIII, n° 142. Fac-similé et transcription de la date de l'inscription.

HEATH, in *Monthly Review of Literature, Science and Art*, vol. I, London, 1856, p. 383-386. Traduction.

SHARPE, *Egyptian Antiquities in the British Museum*, 1862, p. 48. Description sommaire.

Fouilles de l'Institut, t. XI.

BIRCH, *Sur une stèle hiératique*, in CHABAS, *Mélanges égyptologiques*, 2^e série, 1864, p. 324-343. Commentaire.

BIRCH, *Inscriptions in the hieratic and demotic Character, from the Collections of the British Museum*, 1868, pl. XXIX. Fac-similé.

BRUGSCH, *Der Tempel von Dér-el-Medineh*, in *Zeitschrift*, vol. XIII, 1875, p. 123-128. Traduction et commentaire.

BRUGSCH, *Geschichte Ägypten's*, 1877, p. 411-413 = *A History of Egypt* (trad. DANBY-SEYMOUR), vol. I, 1879, p. 433-435 = *Egypt under the Pharaohs* (trad. BRODRICK), 1891, p. 209-211. Traduction et commentaire.

WIEDEMANN, *Ägyptische Geschichte*, 1884, p. 384. Commentaire.

ERMAN, *Ägypten*, 1886, p. 213-215 = *Life in Ancient Egypt* (trad. TIRARD), 1894, p. 148-149. Traduction et commentaire.

LORET, *Manuel de la langue égyptienne*, 1889, p. 147-149. Transcription faite à Londres en 1880 d'après l'original.

SETHE, *Amenhotep, der Sohn des Hapu*, in *Egyptiaca, Festschrift für Georg Ebers*, Leipzig, 1897, p. 110-112. Commentaire. — Compte rendu critique de ce mémoire par PIEHL, in *Sphinx*, vol. II, 1898, p. 47-49.

BREASTED, *Ancient Records of Egypt*, vol. II, 1906, p. 377-379, § 921-927. Traduction et commentaire.

A Guide to the Egyptian Galleries of the British Museum (Sculpture), 1909, pl. XV. Photographie.

MÖLLER, *Hieratische Lesestücke*, vol. III, 1910, p. 33-34. Fac-similé.

MÖLLER, *Das Dekret des Amenophis, des Sohnes des Hapu*, in *Sitzungsberichte des Königl. Preuss. Akad. der Wissenschaften*, vol. XLVII, 1910, p. 932-948 et pl. VI. Transcription, traduction et commentaire. — Compte rendu par MASPERO, in *Revue critique*, 1911, I, p. 403-404.

SOTTAS, *La préservation de la propriété funéraire*, 1913, p. 109-116. Traduction et commentaire.

ERMAN UND RANKE, *Ägypten*, 1923, p. 169-171. Traduction et commentaire.

A General Introductory Guide to the Egyptian Collections in the British Museum, 1930, p. 35 et fig. 17. Photographie.

TRANSCRIPTION.




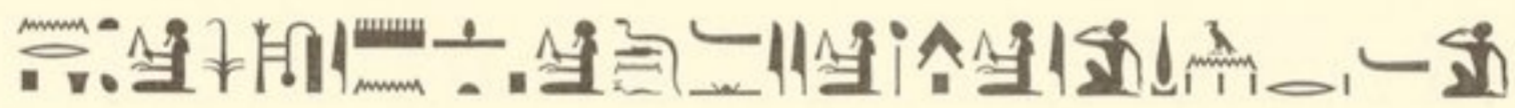





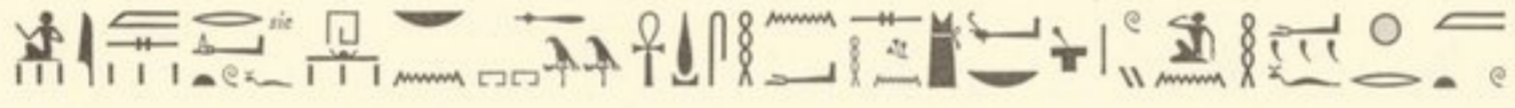

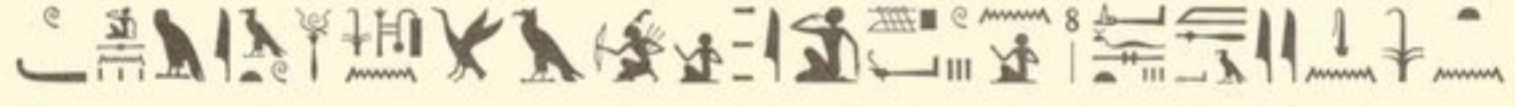
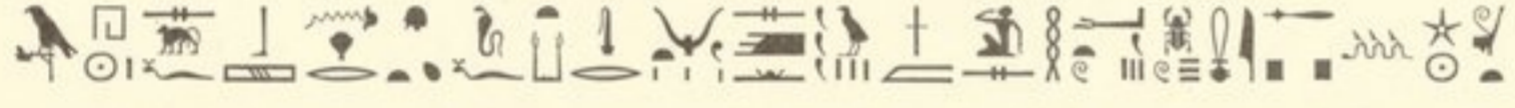
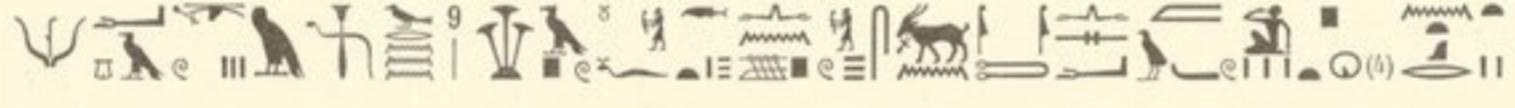
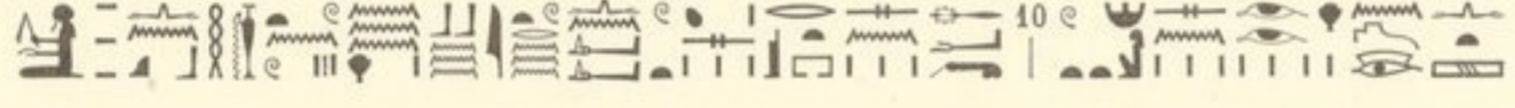

REMARQUES. — Nous avons suivi les principes établis par GARDINER, *The Transcription of New Kingdom Hieratic*, in *Journal of Eg. Arch.*, vol. XV, 1929, p. 48-55. La direction du texte a été changée, mais la disposition originale des signes a été maintenue autant que le permettait la composition typographique⁽¹⁾.


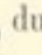
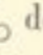
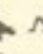
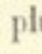
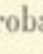


⁽¹⁾ MM. Černý, Clère et Posener ont bien voulu vérifier notre transcription, ce dont nous les remercions vivement.

⁽²⁾ Le groupe hiératique $\overline{\text{U}}$ serait rendu par $\overline{\text{U}}$ dans un texte hiéroglyphique.

⁽³⁾ Möller a seulement restitué e dans la lacune. En réalité on voit, en bordure de la cassure, l'extrémité d'un signe long, qui doit être un — .

² |  |
 |  |
³ |  |
 |  |
⁴ |  |
 |  |
⁵ |  |
 |  |
⁶ |  |
 |  |
⁷ |  |
 |  |
 |  |
 |  |
 |  |
 |  |

(¹) Möller a omis le rouleau de papyrus —, pourtant certain.
 (²) Non pas —, comme l'a transcrit Möller.
 (³) Les trois traits III vus par Möller au-dessus de  sont probablement des cassures.
 (⁴) Une orthographe  du mot p3-t est plus vraisemblable que le groupe  de Möller.
 (⁵)  est plus probable que  transcrit par Möller. Le verbe  a parfois un sens factitif «faire entrer, introduire» qui conviendrait bien ici.
 (⁶) Möller a omis le signe «.

Hieroglyphes en 19 lignes. Les lignes 12, 13, 15, 16, 17, 18 et 19 contiennent des numéros de ligne. Les symboles sont des hiéroglyphes égyptiens, certains sont entourés de cercles ou de carrés. Une croix rouge est visible au bas de la page, sur la ligne 19.

(1) — parait sûr; + + + serait plus explicable.

(2) Pour ḥ — — — ; cf. ligne 19. Transcription de Möller : ḥ — — — .

TRADUCTION.

RÉUNION D'UN CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA FONDATION FUNÉRAIRE D'AMENHOTEP FILS DE HAPOU.

‡ An XXXI, quatrième mois de l'Inondation, jour six, au temps de la Majesté du Roi de Haute et de Basse-Égypte, maître des Deux Terres, Nebma'tré^c (vie, santé, force), fils de Ré^c, de son ventre, seigneur des Couronnes, Amenhotep [III] (vie, santé, force).

En ce jour-là, On (= le Roi) était dans la fondation funéraire ‡ du noble scribe royal Amenhotep. Furent introduits : le vizir Amenhotep, le préposé au trésor Mériptah et les scribes royaux de l'armée.

LECTURE D'UN DÉCRET ASSURANT

LA PROTECTION DU PERSONNEL DE LA FONDATION.

Il leur fut dit en présence de † Sa Majesté (vie, santé, force) : « Écoutez le décret réglementant la fondation funéraire du noble scribe royal Amenhotep, surnommé Houi, fils de Hapou, fait en raison de † ses perfections, afin de perpétuer à jamais sa fondation funéraire en ce qui concerne les esclaves des deux sexes, de fils en fils et d'héritier en héritier, et d'interdire qu'on les détourne à jamais. Elle est placée sous la protection d'Amon-Ré^c, Roi des Dieux, aussi longtemps qu'elle durera sur terre, † car c'est Lui le Roi de l'éternité et le protecteur des intérêts des défunts.

AVIS AUX RESPONSABLES DE LA FONDATION.

I. — MALÉDICTIONS D'AMENHOTEP CONTRE L'AUTORITÉ MILITAIRE FAUTIVE.

Quant au chef des troupes, scribe des troupes, qui viendra après moi et qui trouvera la fondation funéraire tombée en décadence avec † les esclaves des deux sexes qui cultivent les terres pour mes revenus, (quant à cet homme) qui prendrait du personnel parmi mes gens pour le placer (dans) quelque service de Pharaon (vie, santé, force), ou pour le charger de travaux l'intéressant personnellement, † (quant à) tout autre qui les détournerait, sans engager sa responsabilité à leur sujet, qu'il soit exposé au courroux d'Amon, maître du Trône des Deux Terres, qui réside dans son Harem. Il ne les laissera pas jouir de la fonction de scribe royal des troupes qu'ils ont reçue en faveur de moi. † Il les livrera au feu du Roi en son jour de colère. Son uræus frontale vomira la flamme sur le haut de leurs têtes, détruira leurs chairs et dévorera leurs corps. Ils deviendront comme Apopis au matin du Jour de l'an. Ils chavireront dans la mer † qui engloutira leurs cadavres. Ils ne recevront pas les honneurs dus aux gens vertueux. Ils ne pourront pas avaler les offrandes des morts. On ne leur versera pas en libation l'eau du cours du fleuve. Leurs fils n'occuperont pas leurs places. † Leurs

femmes seront violées sous leurs yeux. Les grands ne s'égareront pas dans leurs maisons, tant qu'ils seront sur terre. Les huissiers du Palais ne les introduiront pas. Ils n'entendront pas les paroles du Roi à l'heure où il est en joie. ¹¹ Ils seront voués au couteau le jour du massacre. On les traitera de Nekaou (comme Apopis). Leurs corps dépériront, car ils auront faim et n'auront pas d'aliments; et leurs corps mourront.

II. — MALÉDICTIONS DU ROI CONTRE LES AUTORITÉS CIVILES ET RELIGIEUSES FAUTIVES.

En ce qui concerne le vizir, le préposé au trésor, le grand intendant du domaine (royal), le ministre des greniers, ¹² les premiers prophètes, les divins pères et les prêtres d'Amon, auxquels on aura lu Mon⁽¹⁾ acte fait pour la fondation funéraire du noble scribe royal Amenhotep, fils de Hapou, et qui ne veilleront pas ¹³ sur sa fondation funéraire, que les atteignent les imprécations ci-dessus.

III. — FAVEURS SOUHAITÉES PAR AMENHOTEP AUX BONS ADMINISTRATEURS.

Mais si au contraire ils veillent sur la fondation funéraire en ce qui concerne les esclaves des deux sexes qui cultivent les terres pour mes ¹⁴ revenus, qu'il leur soit fait tout le bien possible. Amon, roi des dieux, vous⁽²⁾ gratifiera d'une solide durée de vie. Le roi qui régnera à votre époque vous récompensera, ¹⁵ comme il sait récompenser. Pour vous seront multipliées fonctions sur fonctions, que vous recevrez de fils en fils et d'héritier en héritier. Ils seront envoyés en mission et le Roi de leur temps les pourvoira de toutes choses. Ils seront ensevelis ¹⁶ dans la Nécropole après avoir atteint l'âge de cent dix ans et on multipliera pour eux les offrandes.

IV. — AVERTISSEMENTS D'AMENHOTEP AUX AUTORITÉS POLICIÈRES.

De même, en ce qui concerne les chefs de gendarmerie, le préposé au district, le gouverneur de l'Ouest de Thèbes, ¹⁷ qui ne scelleront pas mes revenus, chaque jour et à toutes mes fêtes du premier du mois, que les atteignent les malédictions ci-dessus et que soient écrasés ¹⁸ leurs corps.

Mais si au contraire ils obéissent à toutes les prescriptions notées dans le décret, s'ils se

⁽¹⁾ Nous avons divisé les avis aux garants de la fondation en plusieurs paragraphes, qui correspondent à des sections assez maladroitement marquées en égyptien par des particules ou des changements de pronoms. Dans le premier paragraphe, Amenhotep menace ceux de ses successeurs qui seraient de mauvais administrateurs de son personnel. Dans le second paragraphe, ce n'est plus Amenhotep mais le Pharaon qui s'adresse aux hauts fonctionnaires du royaume responsables de la fondation. A partir du troisième paragraphe, Amenhotep reprend la parole jusqu'à la fin du texte.

⁽²⁾ Dans les quatre phrases suivantes, Amenhotep s'adresse aux garants de la fondation à la seconde personne du pluriel, après quoi il leur parle à la troisième personne du pluriel, comme au début des malédictions.

montrent dévoués et ne négligent rien, il leur arrivera du bien comme aux justes ⁹ et ils reposeront dans la Nécropole après la vieillesse.

V. — CODICILLE.

Exception est faite en faveur du gouverneur de l'Ouest, qui utilisera mes serviteurs pour un seul jour.

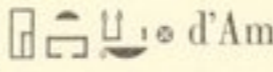
COMMENTAIRES.

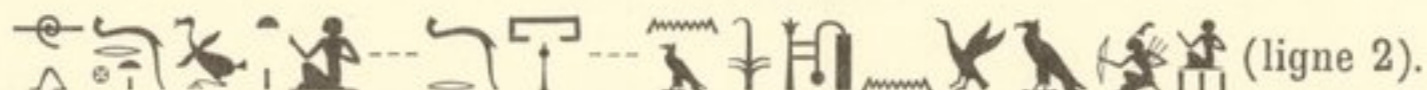
 (lignes 1, 2, 4, 5, 12, 13).

Sous l'Ancien Empire le mot *ht-k* désigne le plus souvent un ensemble d'habitations, de greniers, d'étables et de terrains de culture dont les revenus assurent l'alimentation des morts. Ces domaines sont fréquemment symbolisés dans les représentations des tombeaux par des femmes chargées d'offrandes qui apportent aux défunts le repas funéraire. Voir LEPSIUS, *Denkmäler*, Abth. II, pl. 46, 50, 76, 80 b, 96; — MARIETTE, *Mastabas*, p. 196, 279, 309, 317, 398, 406; — STEINDORFF, *Ti*, pl. 118; — PAGET and PIRIE, *Ptah-hetep*, pl. XXI; DAVIES, *Ptahhetep and Akhetetep*, I, pl. XXVII; II, pl. IV, X, XI, XIII, XIV, XV, XVI; CAPART, *Rue de tombeaux*, pl. CV; — BISSING, *Gem-ni-kai*, II, p. 17 (93). Commentaires : STEINDORFF, *Der Ka und die Grabstatuen*, in *Zeitschrift*, 48, 1910, p. 154-155; MONTET, *Scènes de la vie privée*, p. 127-128, 273, 381-382.

Par extension, le lieu de culte où sont apportées les offrandes peut aussi faire partie du *ht-k*. On désignera ainsi la chapelle funéraire d'un tombeau, le temple funéraire indépendant, où même la chapelle funéraire construite près du temple d'une divinité locale, à condition que ces monuments soient accompagnés de domaines inaliénables qui leur servent des revenus. Voir LEPSIUS, *Denkmäler*, Abth. II, pl. 6; BRUGSCH, *Dictionnaire géographique*, p. 813; *Ægypt. Inschrif. Berlin*, I, p. 74; SETHE, *Urkunden*, I, p. 4; — CAIRE 1433; *Urkunden*, I, p. 86; — WEILL, *Décrets royaux*, pl. IV et IX; *Urkunden*, I, p. 305; — WEILL, *Décrets*, pl. VII; *Urkunden*, I, p. 214; — *Zeitschrift*, 34, 1896, p. 33, pl. II; *Ægypt. Inschrif. Berlin*, I, p. 155, N° 13272; — *Annals of Arch. and Anthrop.*, vol. IV, 1912, p. 106; — NEWBERRY, *Beni Hasan*, I, pl. XXV, col. 82-83; pl. XXVI, col. 173-174; *Urkunden*, VII, p. 29 et 33; — Chapelle inédite de *Hk-ib* à Éléphantine; — DE MORGAN, *Catalogue des monuments*, I, p. 177; *Zeitschrift*, 48, 1910, p. 155; — DAVIES, *Puyemré*, I, pl. XL, p. 96; II, p. 86 (*ht-k* de la reine Ahmès Nofretari dans une liste de temples funéraires thébains); — BÉNÉDITE, *Tombeau de Neferhotpou*, in *Mém. Miss. Arch. franç.*, V, pl. I; — PIEHL, *Inscriptions hiéroglyphiques*, 1^{re} série, pl. CXVIII, K 9; — SCHEIL, *Tombeau d'Aba*, in *Mém. Miss. Arch. franç.*, V, pl. VI; — etc... Sur le personnel de ces fondations

funéraires : CHAMPOLLION, *Notices*, II, p. 454; LEPSIUS, *Denkmäler*, Abth., II, pl. 110, *i, n, f, g; 111 k*; — *Journ. of Egypt. Arch.*, t. IV, p. 34 et pl. VIII; — PEET, *The Mayer Papyri*, A, p. 5, l. 1; — *Bulletin Inst. franç.*, t. XXX, p. 803; t. XXXIV, p. 136.

On n'appelle donc pas seulement  d'Amenhotep son lieu de culte, mais toute la fondation domaniale dont les revenus assuraient l'entretien de son monument funéraire et de ses desservants. Il importe de souligner cette nuance si l'on veut bien comprendre le but de la stèle du British Museum; ce texte vise essentiellement à la protection des esclaves de la fondation domaniale d'Amenhotep.

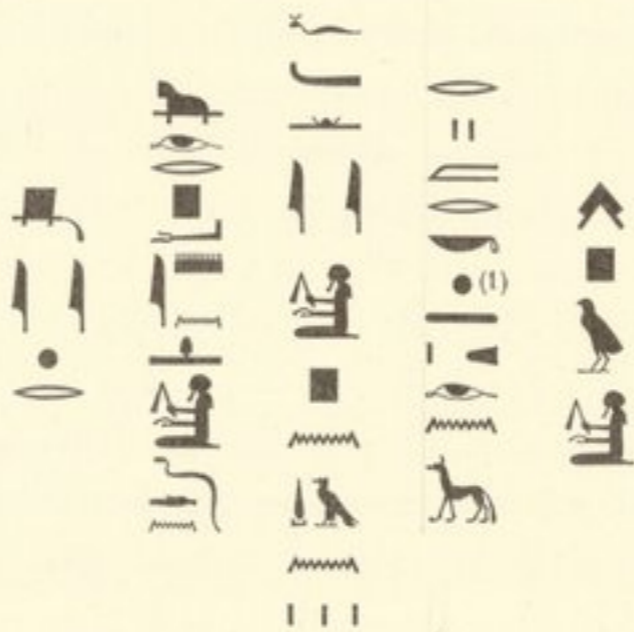


Le verbe *st*, dont le sens premier est « traîner », est parfois un terme d'étiquette, ainsi que M. LORET nous l'a souvent fait observer dans ses cours : une convention prescrivait aux courtisans une terreur respectueuse lorsqu'ils arrivaient en présence du pharaon; au moins à l'origine, un fonctionnaire devait se faire « traîner » aux pieds de son souverain. Il est intéressant de trouver cette forme de cérémonial égyptien, à l'occasion de l'introduction de quelques-uns des plus hauts dignitaires thébains devant Aménophis III. Pour d'autres exemples de cet emploi de *st*, voir KUENTZ, *Remarques sur les statues de Harwa*, in *Bulletin Inst. franç.*, t. XXXIV, p. 150.



MÖLLER notait à ce sujet : « Eine hier passende Bedeutung für *st* ist nicht nachweisbar ». On peut cependant rapprocher ce passage d'autres légendes relatives au scribe royal Amenhotep fils de Hapou, sur lesquelles M. DAVIES a eu l'amabilité d'attirer notre attention.

Une première légende se trouve sur deux cônes funéraires très usés de la collection Davies (Nos 28 A et B), dont nous avons établi le texte par compléments mutuels :



(1) Sur les deux cônes, ce signe est bien un disque ●, et non pas une tête ●.

« L'amakh auprès d'Osiris, le noble Amenhotep, surnommé Houi, celui de xxx..., engendré par maître Hapou ».

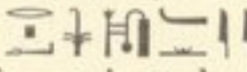
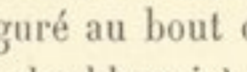

Une seconde légende est inscrite à l'encre sur un éclat de calcaire (fig. 1), aujourd'hui au musée de Berlin [N° 21447]; elle se rapporte à un  « noble scribe royal Houi », qui est dessiné au-dessous. SPIEGELBERG, publiant

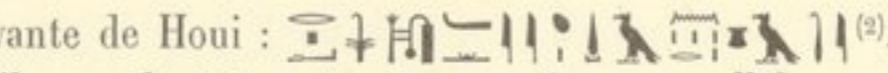
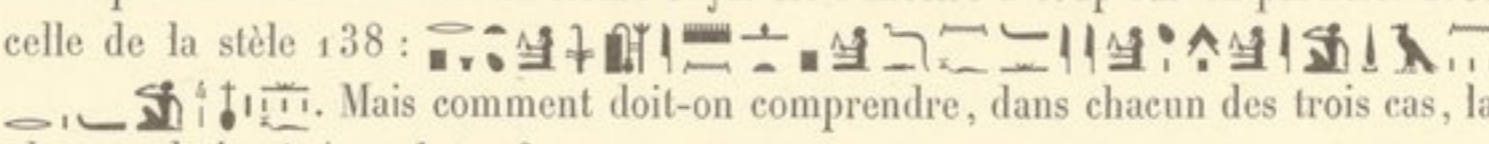


Fig. 1. — Houi sur l'ostracon 21447 de Berlin.

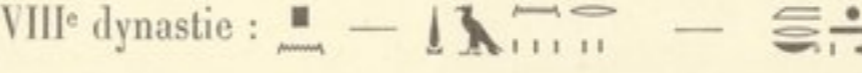
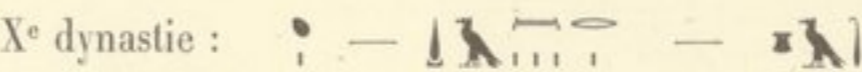
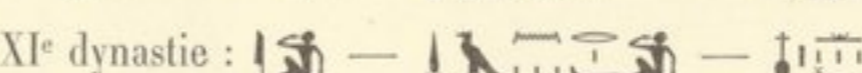
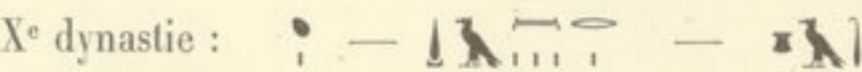
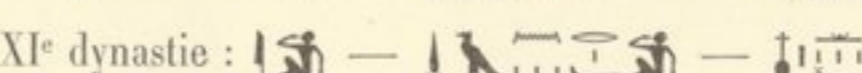
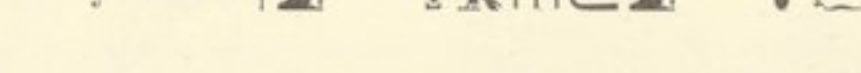
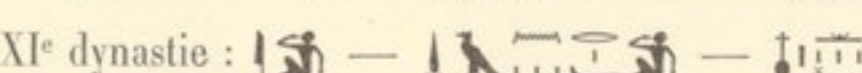
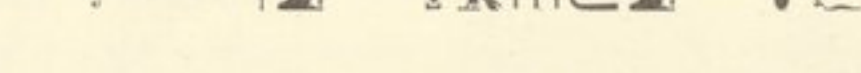
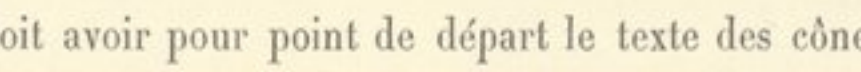


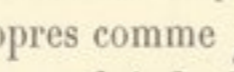
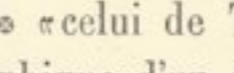
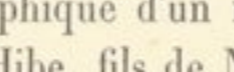
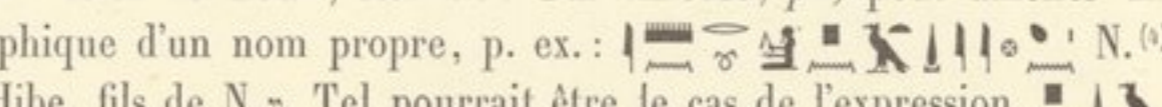
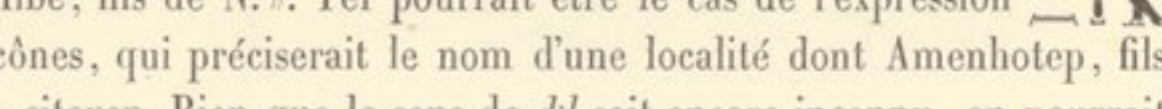
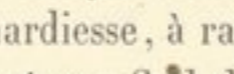
Fig. 2. — Houi dans la tombe thébaine 359.

cet ostracon dans la *Zeitschrift*, 54, 1918, *Der Maler Heje*, p. 78, Abb. 1, l'a rapproché d'une autre représentation d'un  (fig. 2), figuré au bout de la liste de rois et de reines divinisés de la tombe ramesside 359 d'Anherkhaoui à Deir el-Médineh (scène aujourd'hui détruite, copiée par LEPSIUS, *Denkmäler*, Abth. III, pl. II d, reproduite par BRUYÈRE, *Deir el-Médineh*, 1930, pl. IX). Il est certain que l'ostracon de Berlin et la fresque du tombeau 359 donnent les traits d'un même personnage, mais le Houi en question n'est pas un peintre décorateur, comme l'ont cru ERMAN et SETHE (*Ein Maler des neuen Reiches*, in *Zeitschrift*, 42, 1905, p. 128-131), SPIEGELBERG (*op. cit.*), ERMAN et RANKE (*Ägypten*, 1923, p. 505, Abb. 200), KLEBS (*Die Relief und Malereien des neuen Reichs*, I, p. 93). Le titre de « noble scribe royal » s'applique au célèbre Amenhotep, fils de Hapou, car jamais on n'eut placé un modeste dessinateur parmi des pharaons divinisés; seul l'illustre architecte d'Aménophis III a pu être mis au rang des saints les plus vénérés de la nécropole. L'ostracon de Berlin donne, outre la mention du vizir  « Ta » qui le date du règne de

Ramsès III⁽¹⁾, la qualification suivante de Houi : ⁽²⁾. Cette présentation du nom du scribe royal est à mettre à coup sûr en parallèle avec celle de la stèle 138 : . Mais comment doit-on comprendre, dans chacun des trois cas, la phrase relative à Amenhotep?

Une mise en partition permettra d'apprécier la correspondance entre les éléments de chaque époque :

XVIII^e dynastie :  —  — 
 XX^e dynastie :  —  — 
 XXI^e dynastie :  —  — 

La discussion doit avoir pour point de départ le texte des cônes funéraires, car c'est un document contemporain d'Amenhotep. Le groupe *d:l* est introduit dans cette inscription par le démonstratif *pn* « celui de », fréquemment attesté au Nouvel Empire dans des noms propres comme  « celui de la ville » (Thèbes),  « celui de Karnak »,  « celui de Téd », etc.⁽³⁾... Par ailleurs, *pn*, peut amener un qualificatif géographique d'un nom propre, p. ex. :  N.⁽⁴⁾ « Amenrout, d'el-Hibe, fils de N. ». Tel pourrait être le cas de l'expression  des cônes, qui préciserait le nom d'une localité dont Amenhotep, fils de Hapou, était le citoyen. Bien que le sens de *d:l* soit encore inconnu, on pourrait songer, non sans hardiesse, à rapprocher  du mot *Malqata*, qui désigne aujourd'hui la région située au Sud de Médinet Habou, où se trouvait une des résidences d'Aménophis III⁽⁵⁾. Amenhotep, fils de Hapou, aurait-il eu une maison près du palais de son souverain? Aurait-il en tant qu'architecte, dressé les plans de la cité royale? La documentation actuelle ne permet pas encore de répondre à ces questions⁽⁶⁾.

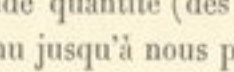
⁽¹⁾ WEIL, *Die Veziere des Pharaonenreiches*, p. 112, § 37.

⁽²⁾ La légende se prolongeait peut-être dans les deux colonnes d'hiéroglyphes effacés qui se trouvent devant et derrière la représentation du scribe royal (fig. 2).

⁽³⁾ SPIEGELBERG, *Der ägyptische Possessivartikel*, in *Zeitschrift*, t. 54, 1918, p. 105; RANKE, *Die ägyptischen Personennamen*, p. 105 et suiv.; ERMAN, *Neuaegyptische Grammatik*, 2^e éd., § 127.

⁽⁴⁾ CHASSINAT, *Petits monuments*, in *Bulletin Inst. franç.*, t. X, 1912, p. 161. Voir aussi SPIEGELBERG, in *Zeitschrift*, t. 53, 1917, p. 2; GAUTHIER, *Dictionnaire géographique*, t. VI, p. 7.

⁽⁵⁾ Les importantes fouilles de Malqata, au bord du Birket Habou, n'ont pas encore donné lieu à une publication d'ensemble. On trouvera les principaux renseignements bibliographiques sur ces travaux dans PORTER and MOSS, *The Theban Necropolis*, p. 200.

⁽⁶⁾ On doit signaler cependant que le nom de lieu *Malqata* *مَلْقَطَة* peut être un dérivé de la racine arabe *laqata* *لَقَطَ* « ramasser »; la forme *maf'ala* indiquant généralement la fréquence, *Malqata* signifierait « l'endroit où l'on trouve en grande quantité (des antiquités) ». Cette constatation n'empêcherait d'ailleurs pas qu'un mot  soit parvenu jusqu'à nous par l'intermédiaire d'une étymologie populaire arabe.

On pourrait aussi essayer d'expliquer la difficulté de l'ostracon 21447 de Berlin par un qualificatif géographique d'Amenhotep. En effet le mot 𓂏 « fils » désigne parfois le citoyen d'une localité ou l'habitant d'une région, p. ex. : $\text{𓂏} \text{𓂏} \text{𓂏}$ « le fils d'Abou-simbel⁽¹⁾ », $\text{𓂏} \text{𓂏} \text{𓂏}$ « le fils de Bouto⁽²⁾ », $\text{𓂏} \text{𓂏} \text{𓂏}$ « le fils du pays de Pount⁽³⁾ ». L'expression $\text{𓂏} \text{𓂏} \text{𓂏} \text{𓂏}$, si toutefois elle est complète, est-elle à rapprocher de $\text{𓂏} \text{𓂏} \text{𓂏} \text{𓂏}$? Si 𓂏 correspond à 𓂏 , a-t-on méconnu $\text{𓂏} \text{𓂏}$ dans $\text{𓂏} \text{𓂏}$? On ne pourra conclure qu'avec d'autres variantes.

La question est plus complexe encore dans la stèle du British Museum, où l'expression qui semblerait être à première vue un nom géographique est introduite par 𓂏 . M. LORET, que nous avons consulté à ce sujet, a eu la bienveillance de nous envoyer la note suivante, dont nous le remercions vivement. « J'estime, nous écrit-il, qu'il faut considérer le groupement $\text{𓂏} \text{𓂏} \text{𓂏} \text{𓂏}$ comme une orthographe un peu fantaisiste, dans le goût des derniers scribes ramessides, de la locution prépositive bien connue $\text{𓂏} \text{𓂏}$ (XVIII^e dyn.), $\text{𓂏} \text{𓂏}$ (ép. postér.), signifiant « en proportion de, au prorata de, dans la mesure de, en raison de » et pouvant être suivie, ou non, de la marque 𓂏 du génitif. La préposition 𓂏 est ici remplacée par 𓂏 , ce qui se présente, à cette époque, aussi fréquemment que l'emploi de 𓂏 pour 𓂏 . Il existe d'ailleurs un second exemple, daté de Ramsès III (*Gr. Pap. Harris*, 23/3), d'une orthographe également fantaisiste de la même locution prépositive : « Fais que la durée de sa vie », — dit Ramsès en parlant de son fils et en s'adressant à Amon, — « soit plus longue que celle de tout autre roi », $\text{𓂏} \text{𓂏} \text{𓂏} \text{𓂏} \text{𓂏} \text{𓂏} \text{𓂏}$, « en raison des choses magnifiques que j'ai faites pour toi ». Il est difficile, je crois, de ne pas reconnaître l'identité des deux expressions $\text{𓂏} \text{𓂏} \text{𓂏} \text{𓂏}$ et $\text{𓂏} \text{𓂏} \text{𓂏} \text{𓂏}$. Sur la stèle du British Museum il est donc dit que, si Aménophis III a daigné promulguer un décret en faveur d'Amenhotep, c'est « en raison des perfections » de ce haut dignitaire. Un personnage un peu postérieur (XXII^e dyn.) exprime une idée analogue sur une statue trouvée dans le temple de Louqsor (DARESSY, dans *Rec. de trav.*, XVI, 1894, p. 57, l. 8) : « Le roi », dit-il, $\text{𓂏} \text{𓂏} \text{𓂏} \text{𓂏}$ « m'a fait monter en grade en raison de ma perfection ». On voit qu'il emploie la même locution prépositive que ses prédécesseurs. »


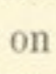
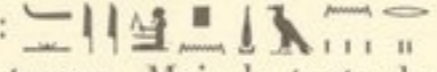
L'explication de M. LORET est très séduisante, mais elle ne peut pas s'appliquer aux cônes funéraires et à l'ostracon, qui sont antérieurs à la stèle du British Museum. Peut-être le rédacteur de la XXI^e dynastie, copiant un texte contemporain d'Aménophis III, rencontra-t-il un terme dont le sens lui échappa et le remplaça-t-il par une expression où entrait l'élément 𓂏 dans le sens proposé par M. LORET.

⁽¹⁾ ROEDER, *Debd*, t. I, p. 181, § 450.


⁽²⁾ *Recueil de travaux*, t. IX, 1887, p. 34.

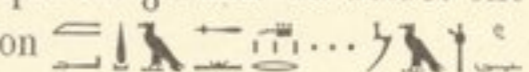
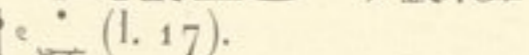
⁽³⁾ *Op. cit.*, p. 35.

⁽⁴⁾ « Pour le déterminatif 𓂏 , comparer l'orthographe $\text{𓂏} \text{𓂏} \text{𓂏} \text{𓂏}$ du même mot (*Wörterbuch*, V, p. 525). »

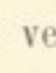
Une autre interprétation consisterait à donner à *d;l* un sens verbal, comme le faisait BRUGSCH (*Geschichte Ägypten's*, 1877, p. 412) en traduisant  par «dessen Tugenden wohl bekannt sind»; le verbe *d;l* serait alors employé au temps avec  prosthétique. En adoptant ce point de vue, on aurait dans les cônes funéraires une épithète louangeuse en faveur d'Amenhotep :  «Ce (fameux) Houi, célèbre pour la durée de la terre». Mais le texte de l'ostracon 21447 de Berlin resterait inexplicable.

Ainsi le sens de ce passage de la stèle du British Museum demeure incertain. Nous avons tenu à présenter différentes hypothèses, dont aucune n'est pleinement satisfaisante. Souhaitons que ces notes guident le lecteur vers la solution du problème!

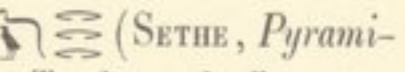
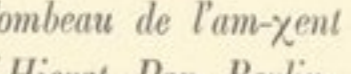
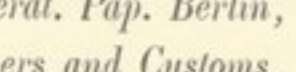
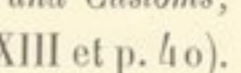
 (lignes 6, 14, 17).

Le mot *m;wd* joue un rôle important dans la stèle 138, car il désigne à la fois ce pourquoi les esclaves de la fondation travaillent et ce que les garants du décret ont à protéger. On rencontre *m;wd* deux fois dans l'expression  (l. 6 et 13), et une fois dans l'expression  (l. 17).

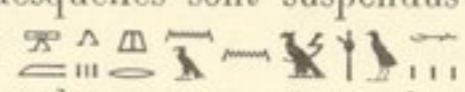
Dans le premier cas *m;wd* est employé avec *md*^s auquel on attribue généralement le sens : «cultivate (the field)» BREASTED, «das Fied bestellen» MÖLLER, «cultiver les champs» SOTTAS, «Ackerbau als Dienstpflicht» *Wörterbuch*, II, 189.

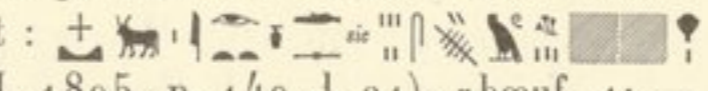
Dans le second cas *m;wd* est employé avec  qui veut dire «sceller», dans le sens de «vérifier, contrôler».

Ce mot *m;wd* a été rendu de façons très diverses : «endowment» BREASTED, «Joch (?)» MÖLLER, «ressort» SOTTAS, «Frohnde» *Wörterbuch*, II, 28. MÖLLER écrivait à ce sujet : «Das Wörterbuch bietet für das seltene Wort folgende Stellen : Harris 500 Rs. 2, 7, Leiden J. 350 Rs. 4, 21, Hierat. Inscr. 28, 5639 a 14, wo es etwa «Tragstange» zu bedeuten scheint. BRUGSCH vergleicht *Ä Z.* 13, S. 127 hebr. *טוט*. Hier würde, wie er bemerkt, die Bedeutung «Joch» passen. Zu dem Ausdruck *r m;wd* zieht BIRCH, *Mélanges*, I, S. 332 das bekannte *r ht* «unter dem Befehl» heran, das gewiss auf ein ähnliches Bild zurückgeht».

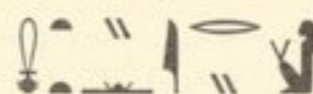
Voici quelques variantes orthographiques de *m;wd* :  (SETHE, *Pyramidentexte*, I, 231 : Spruch 445, W. 557);  (LORET, *Tombeau de l'am-χent Amen-hotep*, in *Mém. Miss. franç.*, I, p. 27, l. 35);  (*Hierat. Pap. Berlin*, III, pl. XXXIV, Ostracon P. 12343);  (WILKINSON, *Manners and Customs*, éd. BIRCH, vol. III, 1878, pl. LXVII; DAVIES, *Tomb of Nefer-hotep*, I, pl. XXIII et p. 40).


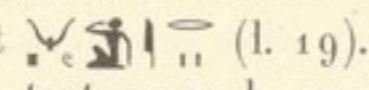
Le sens premier de *m;wd*, que ne précise pas le *Wörterbuch*, II, 28 (Art Stock), peut être nettement établi par deux des précédents exemples. Le premier est celui des Pyramides, où le mot est déterminé par trois bâtons courbés d'une forme très

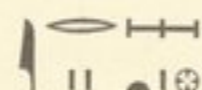
spéciale. Le second figure dans la légende d'une scène de la tombe thébaine 49, publiée par WILKINSON et DAVIES. Des serviteurs précèdent en canot une grande barque funèbre, portant sur l'épaule des palanches aux bouts desquelles sont suspendus des coffres. Un surveillant s'adresse à eux en ces termes : ... « Avancez, les porteurs de palanches!... ». Cette légende avec représentation définit clairement l'usage du bâton *m;wd* : c'est une pièce de bois cintré qu'on met sur l'épaule pour porter deux fardeaux suspendus aux extrémités.

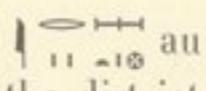

Tel est le sens radical du mot. Mais un passage d'un papyrus ramesside, que nous a très aimablement communiqué M. LORET, vient nous faire connaître une première dérivation de ce sens radical. Dans une liste de produits dont chacun est suivi d'une indication de nombre ou de quantité, on lit :  (SPIEGELBERG, in *Rec. de trav.*, XVII, 1895, p. 149, l. 21), « bœuf, 1; — lait, 5 cruches; — herbages de...⁽¹⁾, 2 palanches ». Ici le mot palanche n'est pas le nom d'un instrument de transport, mais la désignation de la quantité de choses que peut, approximativement, porter une palanche.

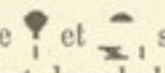
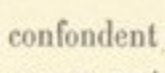
Une nouvelle extension du sens de *m;wd* se présente dans la stèle du British Museum. Il ne s'agit plus d'une palanche, ni du poids de ce que peut porter une palanche, mais de l'ensemble des produits que viennent apporter dans les greniers et les magasins les serviteurs utilisant des palanches. « Travailler pour la palanche de quelqu'un » peut évoquer l'idée de « travailler pour ses revenus », sens qui conviendrait aussi lorsqu'on « scelle les revenus » en procédant à leur inventaire.

 (ligne 16).

BREASTED, MÖLLER et SOTTAS reliaient cette expression à la dernière phrase en faveur des préservateurs de la fondation : « doubled to you shall be the mortuary oblations likewise »; « euch werden die Opfergaben verdoppelt werden, und was dergleichen mehr ist (?) »; « on multipliera pour vous les offrandes et cætera ». Mais il y a un parallélisme étroit entre  (l. 16) et  (l. 19). La première expression dépend de l'avis aux autorités policières, tout comme la seconde appartient au codicille en faveur du gouverneur de l'ouest. Le *Wörterbuch*, II, 40, ne donne pour *mj.t-t irj* que le seul sens « ebenso ».

 (ligne 16).

BREASTED et SOTTAS rattachaient  au titre  : « the officers of the gendarmes (belonging to) the district of the mayor of the west side »; « les chefs de gendarmerie qui appartiennent au district du chef de l'occident ». MÖLLER

⁽¹⁾ En hiératique  et , se confondent aisément; c'est très probablement le second groupe qu'il faut lire ici, en restituant dans la lacune un mot désignant quelque espèce de terrain.

au contraire isola $\text{𓄠} \text{𓄡} \text{𓄢}$ comme titre indépendant : «Die Gendarmeriechefs den Bezirksbeamten, den Kommandanten des Westgeländes». Cette dernière traduction doit être la meilleure, car $\text{𓄠} \text{𓄡} \text{𓄢}$ paraît désigner un fonctionnaire spécial. On trouve en effet un $\text{𓄠} \text{𓄡} \text{𓄢} \text{𓄣} \text{𓄤} \text{𓄥} \text{𓄦} \text{𓄧}$ dans la tombe thébaine 181 : SCHEIL, *Tombeau des graveurs*, in *Mém. Miss. franç.*, V, pl. VIII; DAVIES, *Tomb of two sculptors*, pl. XIX.

 (ligne 19).

La dernière ligne de l'inscription est compliquée. BREASTED évita la difficulté en ne traduisant pas le verbe 𓄣 : «Codicil. The mayor of the west side is he who . . . my servants during a single day». MÖLLER admit que la phrase était incomplète et que le scribe s'était arrêté, faute de place; «Zusatz(?). Der Kommandant des Westgeländes ist es, der eintreten wird zu(?) meinen Dienern an einem einzigen Tage . . . ». Mais rien ne prouve, comme le nota justement SOTTAS, que l'angle droit de la dalle ait été brisé avant la gravure. «Ce fait fût-il exact, écrivit-il, le lapicide qui disposait encore de la hauteur de deux lignes presque entière ne se serait pas embarrassé pour si peu et eût simplement négligé l'endroit éclaté, ainsi qu'il l'avait fait pour le défaut qui coupe les lignes 14 et 15.» Sottas traduisit : «Exception est faite par le commandant de l'Ouest qui entre parmi mes serviteurs pour un jour», et il ajouta en note une autre possibilité : «Celui qui est chargé de cela est le chef, etc.».

L'interprétation de ce passage dépend entièrement du sens de 𓄣 . Malheureusement les exemples de ce verbe avec la particule r sont assez peu fréquents et se trouvent surtout dans les papyrus médicaux (*Wörterbuch, Belegstellen*, I, p. 41) dans des emplois différents de celui de la stèle 138. Il est très probable que l'expression $\text{𓄣} \dots r$ a dans notre texte une acception juridique. Le fait qu'un haut fonctionnaire jouisse de la faveur de «pénétrer chez» les serviteurs d'une fondation semble évoquer son pouvoir de «disposer» de cette main-d'œuvre à son profit.

Si tel est bien ici le sens de $\text{𓄣} \dots r$, le codicille du décret devient clair. Seul le gouverneur de l'Ouest de Thèbes pouvait disposer des serviteurs de la fondation pour une seule journée de temps en temps, ou pour un seul jour par an. Ce n'était pas là une prescription sans importance, car on sait, de nombreuses sources, à quelles corvées abusives le personnel des anciennes fondations funéraires était fréquemment soumis.

*
* *

Les recherches de MÖLLER sur la paléographie, la langue et les formules d'exécution de la stèle 138 du British Museum permirent de dater nettement cette inscription de la XXI^e dynastie. Du même coup se posa le problème de l'authenticité du décret.

S'agissait-il d'un document apocryphe destiné à régler une fondation en décadence? Était-ce, au contraire, la copie d'un original de l'époque d'Aménophis III, simplement transcrit par un écrivain de la XXI^e dynastie pour en faciliter la fréquente consultation?

MÖLLER soutint le premier point de vue, en rapprochant la stèle 138 des stèles de Bakhtan et de la Famine. D'après lui, le texte avait été forgé de toutes pièces par les gens intéressés à ne pas perdre l'usufruit du *wakf* qu'ils administraient.

SOTTAS, par contre, souligna les difficultés que présentait la thèse de MÖLLER. L'hypothèse d'une fraude lui semblait rendue impossible par le choix même de la mauvaise dalle de calcaire sur laquelle fut gravée l'inscription. Il signalait l'analogie de rédaction entre ce texte et celui d'une statue datée de l'an XX d'Aménophis III, relatant la nomination d'un fonctionnaire à un poste important⁽¹⁾. Il concluait enfin que le scribe de la XXI^e dynastie avait rajeuni un ancien texte, en l'adaptant à la langue de son temps, et en ajoutant quelques variations au thème primitif des malédictions.

Nous n'entreprendrons pas la critique détaillée de chacun de ces points de vue, qui tous deux sont trop exclusifs. D'ailleurs pour prendre une position nette, il faudrait réunir des éléments de comparaison, et cette étude dépasserait le but que nous nous sommes proposés d'atteindre ici.

Nous signalerons seulement que le rédacteur de la XXI^e dynastie a utilisé des documents contemporains d'Aménophis III, et que plusieurs arguments viennent confirmer l'authenticité des sources historiques du décret.

D'abord la date précise «an XXXI, quatrième mois de l'Inondation, jour six» est très vraisemblable. Amenhotep, fils de Hapou, joua un rôle important dans la fête *Sed* de l'an XXX⁽²⁾; par contre aucune de ses nombreuses inscriptions ne mentionne la seconde fête *Sed* de l'an XXXIV⁽³⁾. Le scribe royal dut donc mourir entre temps. Par conséquent le jour de la réunion du conseil d'administration de la fondation d'Amenhotep peut être le jour de son décès, ou celui de l'organisation de son culte funéraire.

D'autre part, le principal fonctionnaire, en présence de qui on lit le décret, le vizir Amenhotep, est connu par plusieurs monuments⁽⁴⁾. On sait par une inscription

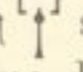

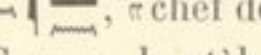
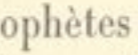
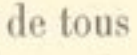
⁽¹⁾ CAPART et SPIEGELBERG, *Une statuette du temple de Wazmose*, in *Annales Soc. Arch. de Bruxelles*, t. XVI, 1902, p. 160-169; BREASTED, *Ancient Records*, II, p. 380-381, § 928-931; SPELEERS, *Inscriptions égypt. des Musées du Cinquantenaire à Bruxelles*, p. 60, 151, et 208.

⁽²⁾ Missionnaire royal : LEGRAIN, *Au pylône d'Harmhabi (X^e pylône)*, in *Annales*, t. XIV, 1914, p. 19-20; — Inaugurateur d'un monument à Soleb : LEPSIUS, *Denkmäler*, Abth. III, pl. 83; — Fonctionnaire comblé d'honneurs à l'issue du jubilé trentenaire : pl. XXXIV et XXXV de ce volume. Pour la date de la première fête *Sed* d'Aménophis III, voir BORCHARDT, *Jahre und Tage der Krönungs-Jubiläen*, in *Zeitschrift*, t. 72, 1936, p. 58 et 59.

⁽³⁾ L'année de la seconde fête *Sed* est attestée sur un ostrakon trouvé à Malgata : LANSING, *Excavations to the Palace of Amenhotep III at Thebes*, in *Suppl. to the Bull. of the Metropolitan Museum of Art*, March 1918, p. 8, fig. 3.

⁽⁴⁾ WEIL, *Die Veziere*, p. 85-86, § 12.

de Gébel Silsileh⁽¹⁾ qu'il exerçait encore sa charge en l'an XXXV d'Aménophis III, survivant ainsi de plusieurs années à son homonyme Amenhotep, fils de Hapou, avec lequel on l'a souvent confondu.

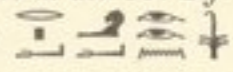
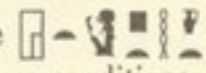
Quant à Mériptah, représentant l'administration financière, on ne l'a pas encore retrouvé avec son titre de trésorier  sur d'autres monuments que la stèle 138. Plusieurs hauts fonctionnaires du règne d'Aménophis III ont bien porté ce nom, mais il est difficile de reconnaître parmi eux l'auditeur du décret. Un Mériptah fut « noble prince, grand dignitaire au palais royal » , « porteur du sceau royal » , « premier prophète d'Amon » , « chef des prophètes de tous les dieux » , sous Aménophis III⁽²⁾. Comme la stèle 138 mentionne le premier prophète d'Amon parmi les autorités religieuses responsables du personnel de la fondation d'Amenhotep, on peut cependant supposer que ce grand pontife thébain Mériptah fut le trésorier en question⁽³⁾.

Il faut essayer d'éclaircir maintenant la raison pour laquelle la stèle du British Museum fut gravée sous la XXI^e dynastie. C'est un problème délicat dont la solution demanderait un examen détaillé de l'histoire thébaine de cette époque. Aussi indiquons-nous simplement que la stèle 138 semble s'adresser aux autorités responsables d'une fondation dont les revenus ne rentraient plus de façon régulière. Le texte tendrait ainsi à modifier cet état de choses, en rappelant certaines clauses d'un décret relatif aux serfs dont le travail assurait les revenus cultuels d'Amenhotep. Ce ne serait pas « un faux » créé de toutes pièces, mais une adaptation de certains passages d'une ancienne charte à des besoins nouveaux. A ce propos, il y a lieu de noter que le codicille, pour être bref, n'en est peut-être pas moins la marque d'un personnage qui n'était pas entièrement désintéressé à le voir gravé sur pierre.

En mentionnant parmi les responsables du *wakf* le gouverneur de l'Ouest de Thèbes et en donnant un codicille en sa faveur, la stèle 138 indiquait que la fondation funéraire d'Amenhotep se trouvait sur la rive gauche thébaine. Mais rien ne permettait de localiser avec plus de précision cette chapelle et les terrains fournissant ses revenus. Assurément on pouvait déduire l'importance du personnel, mentionné dans le décret, du nombre des hauts fonctionnaires chargés d'en assurer la garantie.

⁽¹⁾ LEGRAIN, *Notes d'inspection*, IV, in *Annales*, t. IV, 1903, p. 198.

⁽²⁾ LEFEBVRE, *Histoire des grands prêtres d'Amon de Karnak*, Nomenclature § 12, p. 240-241.

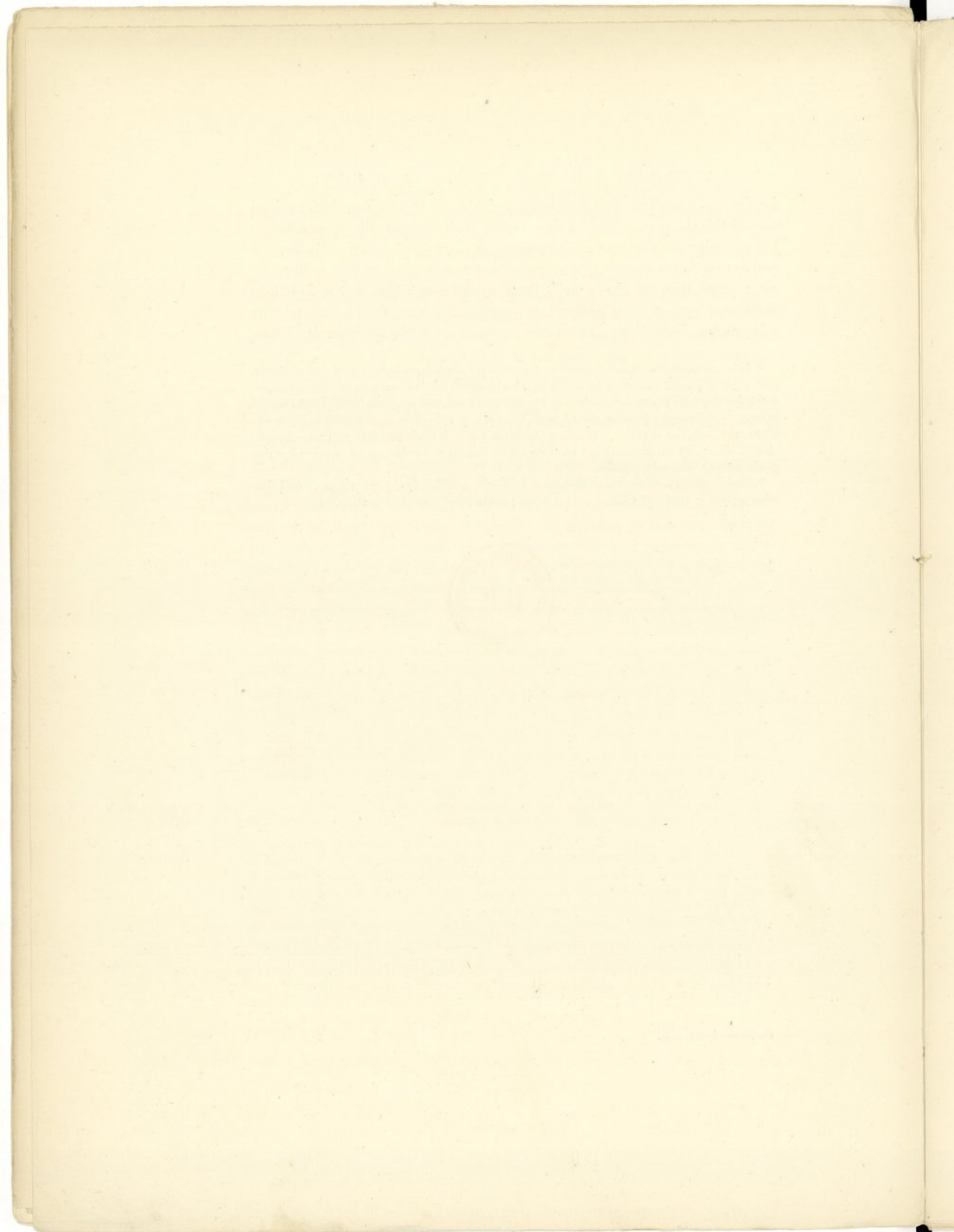
⁽³⁾ Un autre Mériptah, fils du vizir Thoutmès, est représenté en compagnie de deux grands prêtres de Memphis, tous deux nommés Ptahmès, sur la stèle V 14 de Leide (BOESER, *Beschreibung der Ägyptischen Sammlung*, VI, *Stelen*, 1913, p. 8, 27; pl. XV; ANTHES, *Die hohen Beamten namens Ptahmose in der 18. Dynastie*, in *Zeitschrift*, t. 72, 1936, p. 65, fig. 1). Ce Mériptah avait la titulature suivante :  ; il était probablement « prophète et intendant du temple de Nebma'tré » qui se trouvait à Memphis, sanctuaire mentionné sous le nom de  (PETRIE, WAINWRIGHT and GARDINER, *Tarkhan I and Memphis V*, pl. LXXIX et p. 33). Dans ces conditions, ce personnage n'a pas dû avoir d'activité thébaine.

Les revenus d'une telle fondation devaient visiblement alimenter un édifice culturel considérable. Ce pouvait être soit une chapelle située au-dessus du caveau d'Amenhotep⁽¹⁾, soit un temple funéraire proprement dit, analogue à ceux des rois. BRUGSCH crut que cet édifice avait précédé le temple ptolémaïque actuel de Deir el-Médineh, où le scribe royal est représenté⁽²⁾. SETHE montra que c'était là une hypothèse absolument gratuite, sans toutefois en proposer une nouvelle. Le lieu de culte d'Amenhotep, fils de Hapou, restait donc à trouver sur la rive funéraire de Thèbes.

⁽¹⁾ De ce caveau, dont on ignore l'emplacement, proviennent de nombreux fragments des deux admirables sarcophages de granit d'Amenhotep, fils de Hapou; ils sont dispersés dans les musées de Bruxelles (SPELEERS, *Inscriptions égypt. des musées du Cinquantenaire*, p. 35, n° 118 = E. 3059), — du Caire (Inédit, *Journal* 44309), — de Grenoble (MORET, in *Revue égyptol.*, t. I, 1919, p. 174 = TRESSON, *Catalogue*, p. 53, 92-93, N° 30, 105, 106, 107 et 108), — du Louvre (Inédit, D. 4), — de l'University College (PETRIE, *Qurneh*, pl. XXX, fig. 5). On sait seulement que les fragments du Caire et de Londres ont été trouvés sur la rive gauche thébaine, sans autre précision.

⁽²⁾ BRUGSCH, *Der Tempel von Dêr-el-Medîneh*, in *Zeitschrift*, t. XIII, 1875, p. 125; PIEHL, *Inscriptions hiéroglyphiques*, 1^{re} série, pl. CLXI, C 8-ζ, et p. 123; LEPSIUS, *Denkmäler, Text*, t. III, p. 119.



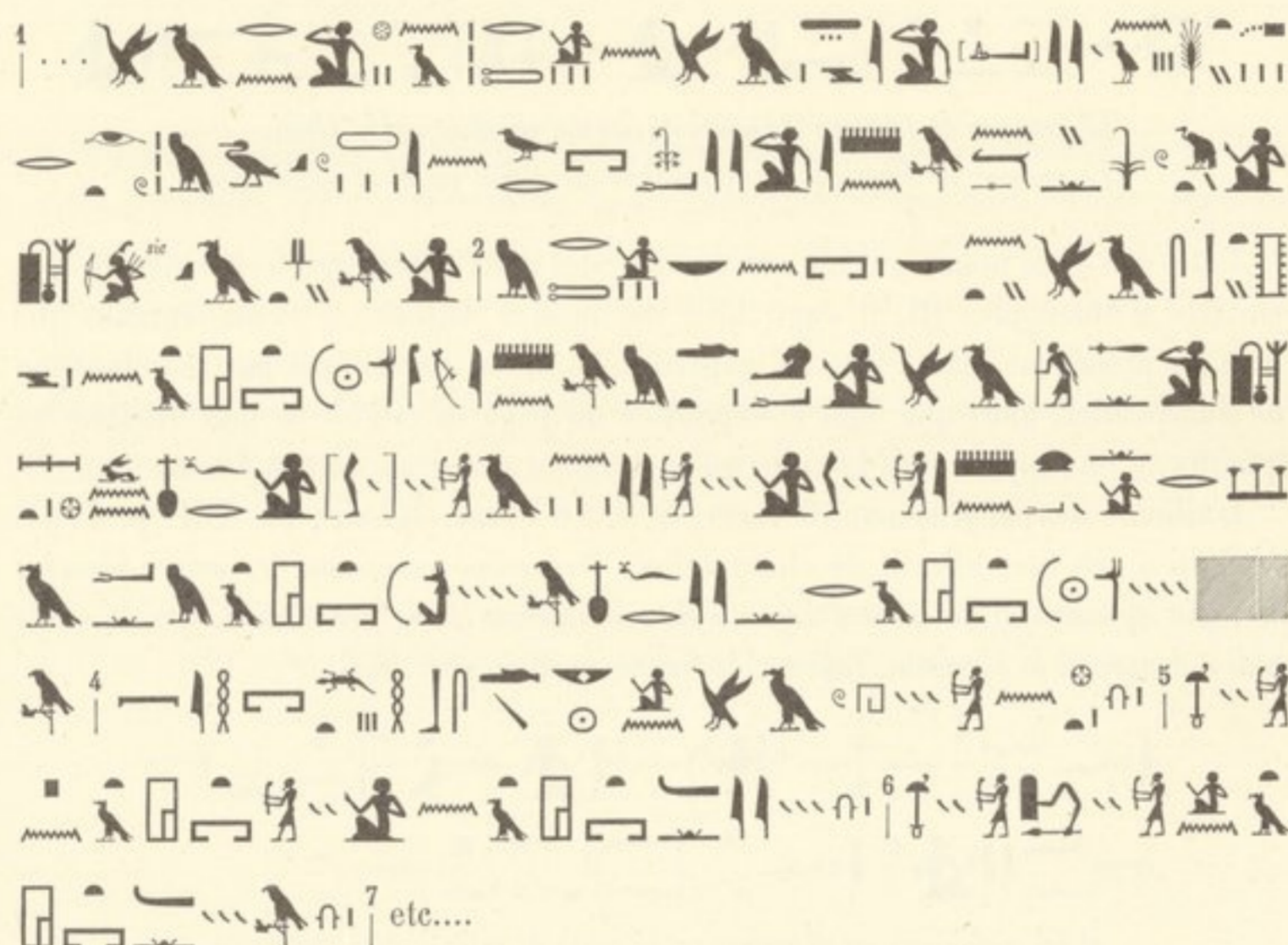


CHAPITRE II.

QUELQUES FONCTIONNAIRES DU TEMPLE DE HOUÏ.

Plusieurs personnages attachés au service d'un temple de Houï sont mentionnés dans des papyrus ramessides du British Museum, récemment publiés par PEET, *The great Tomb-robberies of the Twentieth Egyptian Dynasty*, 1930.

Au papyrus 10054 verso 2, l. 1-6 (*op. cit.*, pl. VII, p. 64), on énumère les bénéficiaires de rations d'épeautre distribuées à des fonctionnaires de la rive gauche thébaine :



Liste des gens de la terre à qui l'on a donné de l'épeautre pour en faire des pains, par l'intendant du chanteur d'Amon Nesmout et le scribe de l'armée Kachouti, à savoir tous les gens de tout domaine de l'enceinte du temple de Ramsès III; par l'intermédiaire du prince Perouraa, du scribe du quartier Ounennefer, de l'officier de district Aninakht, de l'officier de district Amenkhaou, depuis le temple de Séthosis jusqu'au temple de Ramsès III : le chef de l'étable Achathebsed de . . . de la ville, 1 khar; le charpentier Pentahetnakht du temple de Houï, 1 khar; le charpentier Ahaouti du temple de Houï, 1 khar; etc. . . .

PEET (*op. cit.*, p. 71) écrivait à ce sujet : «Hui, as SETHE, has shown in *A. Z.*, XLIV, p. 89-90, is a nickname for Amenhotpe. This temple must therefore be that

of one of the kings Amenhotpe of the Eighteenth Dynasty. Amenhotpe I, from the important part which he played in the Necropolis, is the most likely to have been referred to by his nickname». Cette désignation d'un roi Amenhotep par le surnom Houi semblait à première vue bizarre. Et la note de PEET est d'autant plus surprenante qu'il publiait dans son travail des renseignements prouvant l'identité de ce Houi avec le noble scribe royal Amenhotep, fils de Hapou.

Au papyrus 10053 recto 6, l. 1 et 5 (PEET, *op. cit.*, pl. XIX, p. 108), on retrouve en effet Ahaouti et Pentahetnakht compromis dans un vol par une déposition :



Le verseur de libation Ahaouti du scribe royal et noble Houi.

Le verseur de libation Pentahetnakht du scribe royal et noble Houi.

Cette fois-ci le nom Houi est accompagné des deux titres caractéristiques de l'architecte d'Aménophis III. Il s'agit bien des mêmes Ahaouti et Pentahetnakht que dans le précédent texte. Mais au papyrus 10054 on les désigne par leur fonction de charpentier, alors que dans la déposition du papyrus 10053 on leur attribue un qualificatif en rapport avec le culte qu'ils devaient servir au défunt Amenhotep.

D'ailleurs au papyrus 10053 verso, 4, l. 16 (PEET, *op. cit.*, pl. XXI, p. 119), Ahaouti a son titre effectif de charpentier : *Accusation concernant les quatre planches de sapin appartenant au «Sol d'Argent» du roi Ramsès II, le grand dieu, que le scribe Sedi a données à la citoyenne Taherer, la femme du divin père Hori;*



il les a données au charpentier Ahaouti de la fondation funéraire de Houi; il en a fait un sarcophage intérieur pour elle.

Au papyrus 10054 verso 4, l. 8 (PEET, *op. cit.*, pl. VIII, p. 65), dans une spécification des bénéficiaires de pains donnés par l'entremise de Perouraa, Ounennefer et Aninakht, on relève le nom d'un prêtre d'Amenhotep :



Le prêtre ouab Seni [du tem]ple de Houi.

*
**

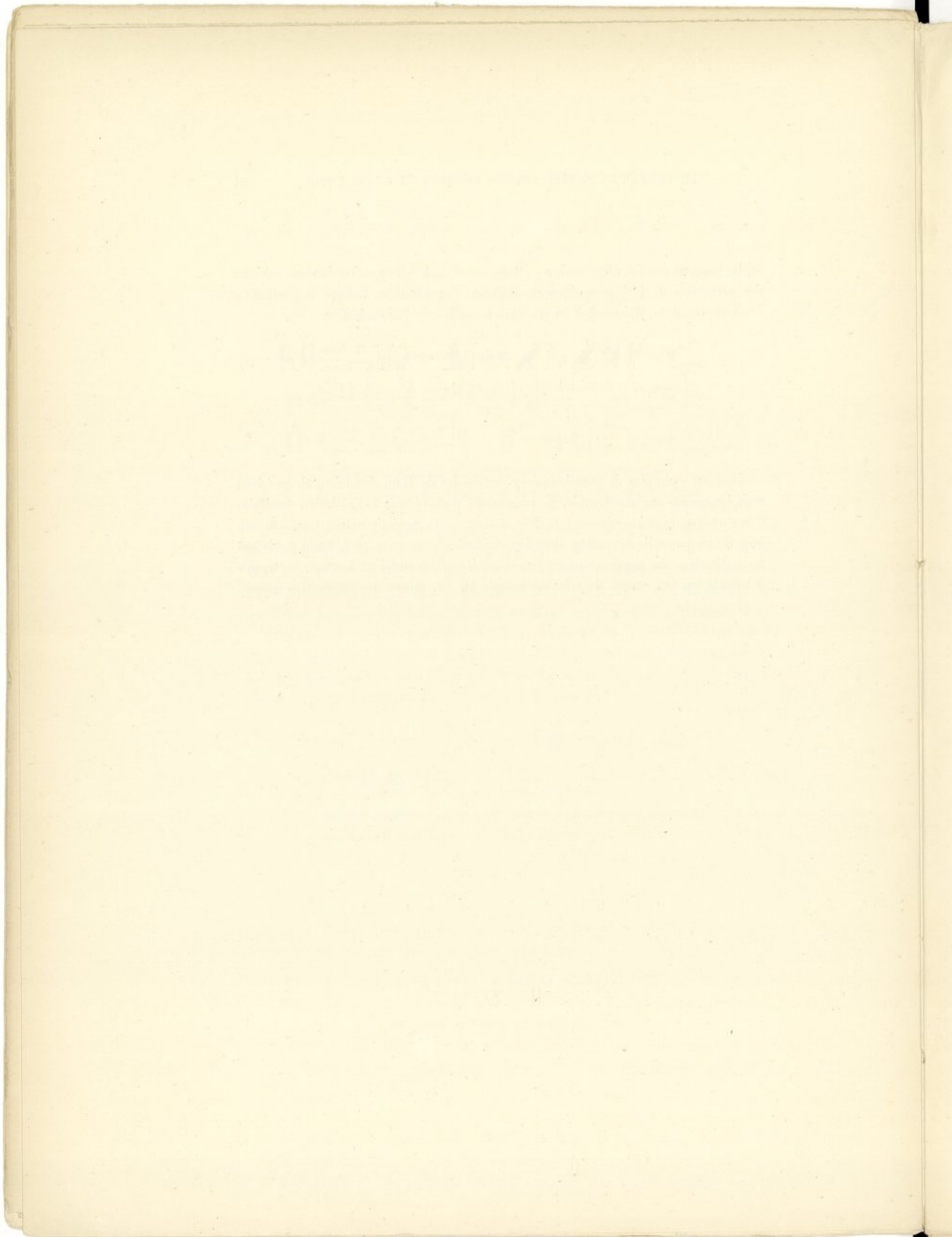
Au papyrus 10068 verso 5, l. 21 (PEET, *op. cit.*, pl. XV, p. 96), dans un registre des propriétés de la rive occidentale thébaine s'étendant du temple de Sethôsis à l'établissement de Maiounehes on cite vers le milieu de l'énumération :



La propriété de l'ouvrier du cuivre Paikharou du temple de Houi.

*
**

Tous ces exemples de fonctionnaires ramessides de Houi donnaient de précieux renseignements sur son temple. Ils prouvaient d'abord que la fondation funéraire d'Amenhotep fonctionnait sous la XX^e dynastie. On pouvait même juger de son importance par celle des rations de pains attribuées à son personnel. Enfin et surtout les indications du papyrus 10054 (verso 2, l. 1-6) semblaient localiser le temple d'Amenhotep aux abords de celui de Ramsès III, au milieu des sanctuaires royaux.



CHAPITRE III.

LE SANCTUAIRE D'AMENHOTEP FILS DE HAPOU

SOUS PTOLÉMÉE III.

Le papyrus démotique 10240 du British Museum, daté de l'an XX de Ptolémée III Évergète I^{er} (228-227 av. J.-C.) est un acte relatif à l'entretien d'une tombe dans la nécropole de Djème. RÉVILLOUT le fit connaître par un fac-similé et une traduction dans *Taricheutes et choachytes*, in *Zeitschrift*, 18, 1880, p. 111-112, pl. II, 3. Plus récemment REICH le reproduisit en photographie, le transcrivit, le traduisit et le commenta dans *Papyri juristischen Inhalts . . . aus dem British Museum*, 1917, p. 56-59, pl. XVII-XVIII.

Voici comment REICH interpréta le début de ce texte : « *Im Jahre XX [im Thot des Königs] Ptolemaios, des Sohnes des Ptolemaios und der Arsinoe, der Götter-Geschwister, (während) Aktitos Priester des Alexander war und der Götter-Geschwister, [der Götter-Wohltäter und während x], Tochter des Arkesilaos, Kanephore war vor Arsinoe, der Bruder-Liebenden.*

Es erklärt der Gottesvater (und) Diener des Amon Pemaus, Sohn des Petubast und seiner Mutter Talu, dem Pastophoren des Amenophis im Westen von [Theben Panofre], Sohn des Esnachomneu und seiner Mutter Tanofre :

Dir gehört meine Choachytenschaft des (Begräbnis-)platzes, welcher [liegt auf. in] der unteren Nekropole von Zeme, von dem Adyton des (Göttes, nämlich des) königlichen Schreibers Amenhotep, Sohnes des Hapi, herunter zu (liegend).

Seine Nachbarn (sind) : Im Süden : der (Begräbnis-)platz des Harsiese, [des Sohnes des] Amenhotep, des Choachyten. Im Norden : das [Gebirge]. Im Osten : der (Begräbnis-)platz der γεωργοί (?). Im Westen : das Gebirge. (Dies sind) in Summa die Nachbarn des obigen (Begräbnis-)platzes in [seiner] Gänze, über [welchen du] mir im Jahre XX, im Thot, des ewiglebenden Königs [die Geldschrift] ausgestellt hast.»

Ce document nettement daté signale dans la région de Médinet Habou (Djème) un sanctuaire šš^c(¹) du scribe royal, suffisamment célèbre, s'il était alors en ruines, pour avoir servi de point de repère. Or le monument ne peut pas être le Kasr el-Agouz, consacré au dieu Thot et d'ailleurs postérieur au papyrus 10240 du British

(¹) Pour šš, šš, «sanctuaire», qu'il ne faut pas confondre avec ššt < ššd, voir SPIEGELBERG, *Die demotischen Papyrus der Strassburger Bibliothek*, 1902, p. 33, note 4; REICH, in *Recueil de travaux*, XXXIII, 1911, p. 136. Communication de M. Ch. Kuentz.

Museum (cf. MALLET, *Le Kasr el-Agouz*, 1909, p. 5). Si l'on trouve une représentation d'Amenhotep, fils de Hapou, dans ce temple de la fin de l'époque ptolémaïque, c'est en qualité de divinité secondaire et en compagnie d'Imhotep (cf. LERSIUS, *Denkmäler*, Abth. IV, pl. 32, c). En tous cas, le Kasr el-Agouz n'a jamais porté le nom de «sanctuaire du scribe royal Amenhotep, fils de Hapou» (cf. BOYLAN, *Thot, the Hermes of Egypt*, 1922, p. 166 et suiv.).

Le papyrus 10240 du British Museum confirmait donc l'orientation de la recherche du temple d'Amenhotep dans les environs de Médinet Habou.

CHAPITRE IV.

UNE PORTE AU NOM D'AMENHOTEP

PRÈS DE MÉDINET HABOU.

En mars 1934, on pouvait voir le bas de deux montants de porte en grès, au nom d'un Amenhotep, à environ 300 mètres au Nord-Est de l'enceinte de Médinet Habou, au milieu d'une butte de décombres. Ces ruines s'offraient depuis des années à l'attention des archéologues;

on les distingue sur une photographie aérienne prise en 1914 par KOFLER (pl. II, angle inférieur gauche); LEPSIUS les avait déjà relevées sur une des cartes des *Denkmäler*, Abth. I, pl. 73, S. XXI, mais ses notes sur ce sujet ne furent publiées qu'en 1900 dans son *Text*, III, p. 147 : «Etwas südlich von der Linie der Salamat im Anfange der Wüste, wenig südlich von dem Fleck mit den vielen Granitbrocken erscheint eine ziemlich starke, aus guten Blöcken gefügte Mauer, auf deren schmaler Seite (wie ein Pfosten) der *Amenhotep* (fig. 3) genannt wird.»



Fig. 3.
Copie de Lepsius.

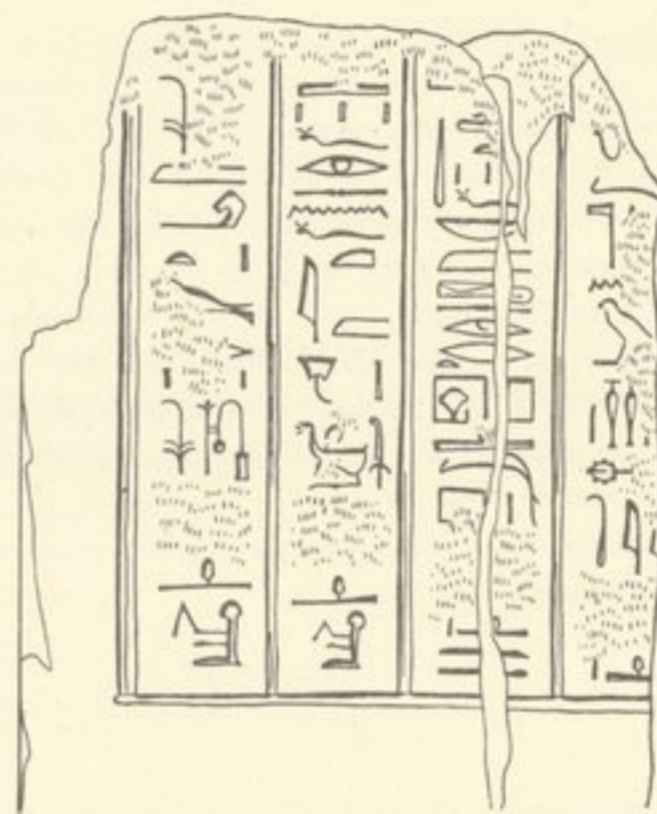


Fig. 4.
Texte dans son état actuel.

LEPSIUS ne copia qu'une seule des quatre colonnes du montant intérieur gauche de la porte; le hasard voulut que ce fut la moins caractéristique pour l'identification de l'Amenhotep mentionné. Une publication complète des textes de cette face du montant (fig. 4) eût permis depuis longtemps d'attribuer cette porte au scribe royal Amenhotep, fils de Hapou. Ces inscriptions présentent en effet quelques détails caractéristiques. Le style épigraphique est de l'époque d'Aménophis III. Le nom d'Amon a été martelé sous Akhenaten et restauré par un de ses successeurs⁽¹⁾. Enfin l'Amenhotep, pour qui on érigea cette porte, fut «scribe royal» 𓅓 𓅓 et «chef des

⁽¹⁾ Le nom d'Amon, couvert de hachures dans la copie de Lepsius (fig. 3), subsistait sans doute sur une restauration au plâtre, aujourd'hui disparue, d'un martelage d'Akhenaten.

prophètes de Horus Khentkheti » $\overline{\text{𓂏}} \overline{\text{𓂏}} \overline{\text{𓂏}} \overline{\text{𓂏}} \overline{\text{𓂏}}$, fonctions dont la présence simultanée se retrouve sur plusieurs monuments d'Amenhotep, fils de Hapou⁽¹⁾. Dans ces conditions, le titre sacerdotal, rare pour un fonctionnaire thébain, ne pouvait s'appliquer qu'à l'architecte d'Aménophis III, car sa famille était originaire du nome d'Athribis, patrie du dieu Khentkheti.

*
* *

Une fouille s'imposait donc autour de cette porte qui devait appartenir au temple funéraire d'Amenhotep, fils de Hapou. Il nous a été donné de vérifier cette hypothèse. Comme on le verra plus loin (p. 39), la porte signalée par LEPSIUS était celle d'un des sanctuaires du monument que nous cherchions⁽²⁾.

⁽¹⁾ Le scribe royal Amenhotep, fils de Hapou, porte le titre de « chef des prophètes d'Horus Khentkheti » sur les monuments suivants : Statue 103 du British Museum, col. 14 (GLANVILLE, in *J. E. A.*, XV, 1929, p. 3); — Statue J. 36498 du Musée du Caire (NEWBERRY, in *Annales*, XXVIII, 1928, p. 142); — Statue 42127 du Musée du Caire, col. 10 (LEGRAIN, *Statues et Statuettes*, I, p. 79); — Fragment de son sarcophage intérieur, N° 107 du Musée de Grenoble (MORET, in *Revue égyptologique*, nouv. série, I, 1919, p. 178 = TRESSON, *Catalogue*, 1933, p. 93). Amenhotep appelle Khentkheti « mon dieu » dans l'inscription dorsale, col. 5, de la statue 583 du Musée du Caire (BORCHARDT, *Statuen und Statuetten*, II, p. 138).

⁽²⁾ La figure 4, p. 25, reproduit les textes du montant de porte visible sur la planche XXIX, 12, au centre de la photographie. On réalisera la position de ce montant en consultant la planche XLVIII, au chiffre 12 qui marque le point de prise de la photographie précitée. Les inscriptions en colonnes de la figure 4 seront publiées dans notre prochain volume; cependant signalons, d'ores et déjà, que la troisième colonne est palimpseste.

DEUXIÈME PARTIE.

RÉSULTATS GÉNÉRAUX DE LA FOUILLE.

Vues aériennes du site : (avant la fouille) pl. II; (après la fouille) pl. III. — Emplacement de la fouille : pl. IV. — Étude chronologique : pl. V. — Restauration du temple d'Amenhotep : pl. XI. — Perspectives : pl. XIX, XX, XXI et XXII.

La stèle 138 du British Museum mettait en évidence le soin avec lequel Aménophis III avait organisé le culte d'Amenhotep, fils de Hapou, mais rien ne laissait supposer la splendeur du temple de l'illustre architecte.

L'exemple du pharaon était certes notoire. Au pied de la colline de Qournet Mour'aï, en avant des sanctuaires thoutmôsides, Aménophis III avait fait construire pour son image divinisée le plus gigantesque des temples funéraires thébains. Les colosses de Memnon gardaient l'entrée de cet édifice, dont les dimensions atteignaient celles du grand temple de Karnak, du premier pylône à la porte de Nectanébo.

Depuis plus de cinquante ans, les historiens nous ont appris qu'Aménophis III s'était entouré, pour diriger ses grands travaux, d'une pléiade d'artistes dont le plus éminent fut le scribe royal Amenhotep, fils de Hapou. Les inscriptions des statues de ce courtisan comptent en effet parmi les plus intéressantes du règne. A travers des textes un peu laconiques transparait une intelligence brillante; des allusions à une œuvre considérable y sont multipliées⁽¹⁾.

*
* *

La découverte du grand temple funéraire d'Amenhotep vient encore amplifier sa personnalité. Ce monument construit derrière celui d'Aménophis III, au côté nord du temple de Thoutmès II, montre à quel point l'architecte fut entouré des faveurs royales et combien ses travaux avaient provoqué l'admiration de ses contemporains. L'importance du monument d'Amenhotep contribua certainement à faire naître sa légende, encore survivante à l'époque romaine. Son temple funéraire fut une des sources d'information les plus riches pour les générations qui vinrent y chercher les détails particuliers de cette vie si attrayante.

⁽¹⁾ Les études les plus importantes sur Amenhotep, fils de Hapou, sont les suivantes : SETHE, *Amenhotep, der Sohn des Hapu*, in *Aegyptiaca, Festschrift für Georg Ebers*, 1897, p. 107-116; — WIEDEMANN, *Menschenvergötterung im alten Agypten*, in *der Urquell*, VII, 1897, p. 289-299; — MASPERO, *Comment un ministre devint dieu en Égypte*, 1902, in *Causeries d'Égypte*, p. 221-228; — SETHE, article *Heroes and Hero-gods*, in *Encyclopædia of Religion and Ethics*, VI, 1913, p. 651; — DAWSON, *Amenophis, the son of Hapu*, in *Egyptus*, VII, 1926, p. 113-138; avec quelques modifications sous le titre « *A man who became a god* », in *The Bridle of Pegasus*, 1930, p. 49-79.

Le temple d'Amenhotep fut vraisemblablement commencé au cours des années qui précédèrent le jubilé trentenaire d'Aménophis III. La construction du temple des colosses devait être alors très avancée, car on rasa une partie des ateliers royaux qui en dépendaient pour installer le monument d'Amenhotep. L'édifice dut être inauguré en l'an XXXI d'Aménophis III, date probable de la mort du scribe royal et de l'organisation de son culte funéraire.

Au point de vue architectural le monument d'Amenhotep est un des rares temples funéraires de la XVIII^e dynastie dont on ait pu reconstituer le plan (pl. XI). Il se compose de trois parties principales : un jardin, une cour bordée de chapelles, et enfin un ensemble de salles moins accessibles.

La porte du premier pylône s'ouvrait sur une cour avec un bassin central, autour duquel des arbres étaient cultivés dans vingt puits taillés dans le rocher et remplis de terre végétale. De ce jardin on montait à la terrasse du second pylône qui gardait le temple proprement dit.

La seconde cour, dallée de pierres, était latéralement bordée de colonnades. Cette partie du temple était certainement la plus fréquentée, car une abondante moisson d'inscriptions lapidaires a été faite en ce point. On a visiblement concentré sur les murs de cette cour les inscriptions dédicatoires, biographiques et religieuses (pl. XXXIII), pour en faciliter la lecture aux visiteurs du temple. Sous chaque portique s'ouvraient quatre chapelles voûtées, décorées de peintures sur enduit (pl. XXXIV et XXXV). On passait de la dernière de ces chapelles dans de longues pièces voûtées, disposées en enfilade autour de la partie la plus intime de l'édifice.

Le cœur du temple comportait d'abord une large pièce, décorée de peintures sur enduit, où la lumière ne pénétrait que par les jours d'une immense voûte; de là, trois portes de grès, encastrées dans les murs de briques, donnaient accès aux trois sanctuaires.

Le monument d'Amenhotep ne reçut aucune modification architecturale jusqu'à la révolution religieuse d'Aten. Le temple subit alors les dégradations d'Akhenaten : le nom d'Amon fut martelé dans toutes les inscriptions lapidaires et lavé sur les peintures des murs de briques.

Après le schisme, les dégâts furent réparés. Les textes effacés furent soigneusement regravés et repeints. On poussa parfois le zèle jusqu'à faire disparaître les traces de certains martelages sous de petites pièces de grès encastrées dans la pierre, moins visibles que les restaurations au plâtre.

*
* *

Le temple funéraire de Thoutmès II, voisin de gauche de celui d'Amenhotep, avait été modifié par Thoutmès III (pl. VII). Comme dans celui du scribe royal, le nom d'Amon fut martelé sous Akhenaten et restauré par la suite.

*
* *

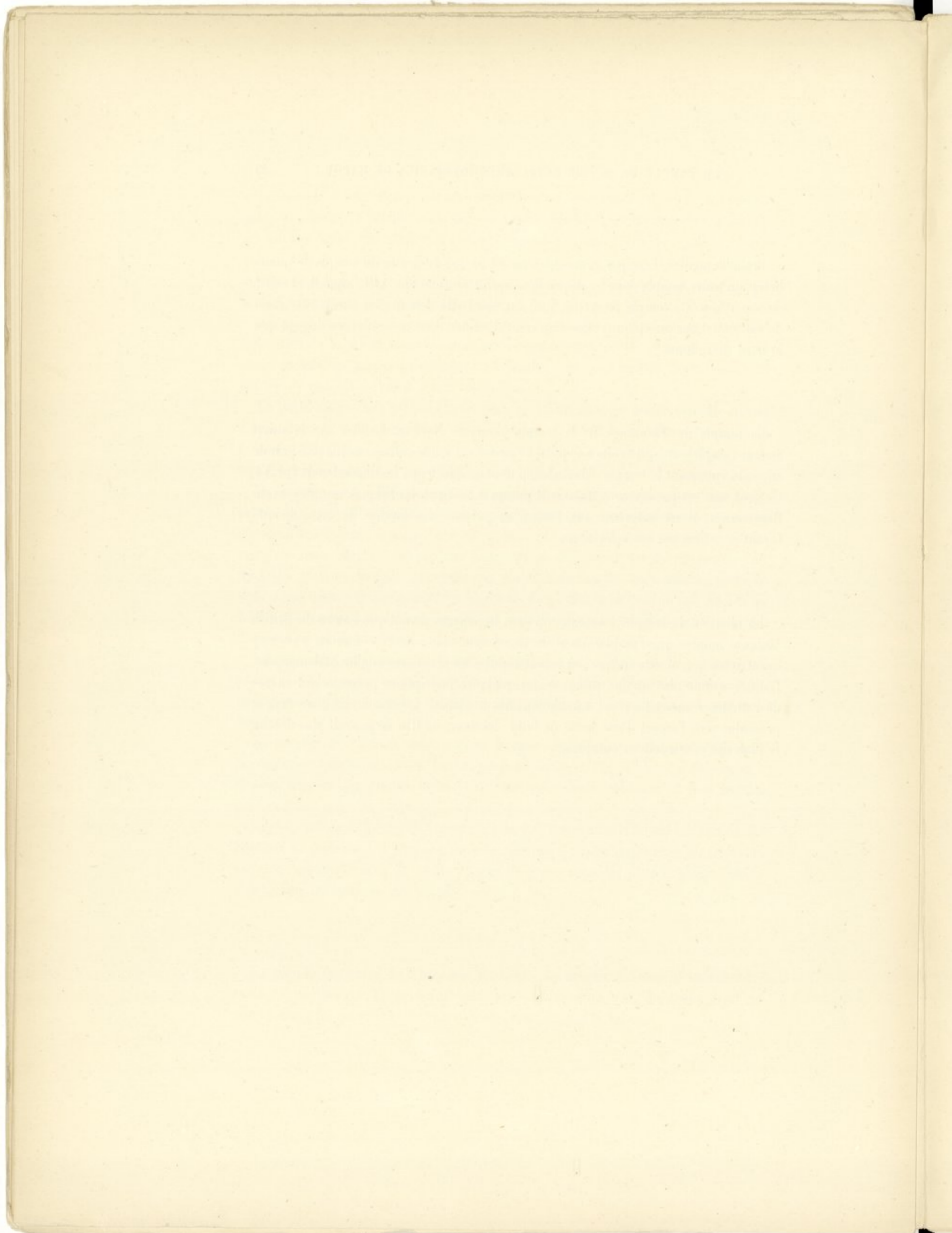
Probablement à l'époque ramesside, on édifia sur la droite du temple d'Amenhotep un autre temple dont les dispositions architecturales (pl. XIII) rappellent celles de son voisin. Ce temple anonyme Nord fut assez vite détruit, car sur le côté droit de ses fondations on établit celles d'un nouvel édifice dont nous n'avons dégagé que le bord méridional.

*
* *

Le temple de Thoutmès II, le temple anonyme Nord et l'édifice qui le suivit étaient complètement détruits lorsqu'on fit passer sur leurs soubassements une grande enceinte entourant le temple d'Amenhotep dont on développa les dépendances (pl. V). Ce gros mur est postérieur à Ramsès II puisqu'il contient des briques remployées du Ramesseum; il est antérieur aux Ptolémées puisque des tombes de cette époque furent installées sur ses fondations.

*
* *

La mention du temple d'Amenhotep dans le papyrus démotique 10240 du British Museum montre que l'emplacement du monument était encore connu en 228-227 avant notre ère. A cette époque, où furent établies les premières tombes ptolémaïques, l'édifice n'était plus qu'une ruine; seules quelques inscriptions permettaient encore de l'attribuer au scribe royal Amenhotep, fils de Hapou. Le site devait alors déjà se présenter sous l'aspect d'une butte de faible hauteur, où l'on ne pouvait plus déceler le plan des constructions antiques.



TROISIÈME PARTIE.

DESCRIPTION TECHNIQUE DE LA FOUILLE.

CHAPITRE PREMIER.

LES CONSTRUCTIONS ANTÉRIEURES

AU TEMPLE D'AMENHOTEP, FILS DE HAPOU.

A. — LE TEMPLE FUNÉRAIRE DE THOUTMÈS II.

Emplacement : pl. IV. — Étude chronologique : pl. V. — État actuel : pl. VI; pl. XV. — Restauration : pl. VII. — Vues de chantier : pl. XXIII, 1; pl. XXIV, 2 et 3. — Plan des points de prise des photographies : pl. XLVIII.

Le temple funéraire de Thoutmès II fut partiellement fouillé en 1926 par l'Institut français⁽¹⁾. A cette époque M. Bruyère dégagait le soubassement du monument, sur lequel passait un gros mur de briques. En 1935 notre fouille montra que ce mur était un tronçon d'une enceinte ajoutée au temple d'Amenhotep, fils de Hapou (pl. V). Pour dater cette enceinte, nous avons dû étudier le temple de Thoutmès II, au point de vue architectural.

Les fondations du temple de Thoutmès II comprennent deux parties bien distinctes, correspondant à deux états successifs du monument (pl. VI).

A. — Un premier massif rectangulaire est formé de gros blocs de grès bien taillés, posés sur du sable dans une sorte de cuve creusée dans le rocher. Une tranchée pour l'apport des blocs se trouve à l'angle N. du socle. En ce point, et à l'angle O., certainement inviolé, il n'y avait pas de dépôt d'objets. Au milieu de la plate-forme un trou traverse le sable de fondation, la couche rocheuse et atteint un lit de sable sous-jacent. Il ne reste presque rien de la superstructure du temple, sinon la partie inférieure de quelques murs en deux sortes de calcaires, l'un consistant et l'autre friable. Une colonne, dont la base fait corps avec un bloc de fondation, est englobée

⁽¹⁾ BRUYÈRE, *Rapport sur les fouilles de Deir el Médineh*, t. IV, p. 9.

dans un des murs postérieurs en mauvais calcaire. Des tracés gravés sur le dallage viennent s'ajouter à ces maigres restes pour donner les éléments d'une reconstitution du plan de l'édifice.

B. — Les fondations d'un mur entourent le socle primitif; elles sont composées, en majeure partie, de blocs de calcaire friable, mal équarris et noyés dans du sable. Il n'y avait pas de dépôt d'objets à l'angle S. du mur. On construisit, en même temps

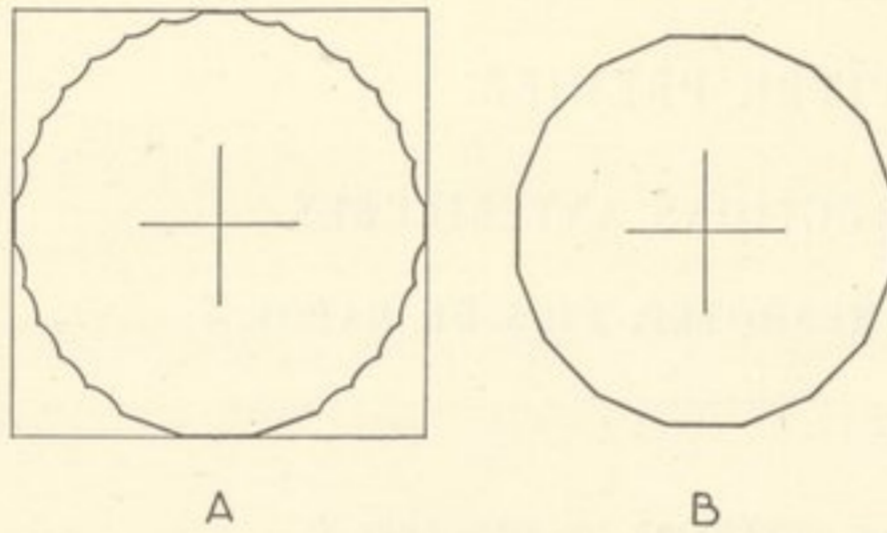


Fig. 5.

Colonne de Thoutmès II. Diamètre 0 m. 81. Hauteur de l'abaque 0 m. 25. Un seul pan avec inscription.

Colonne de Thoutmès III. Diamètre 0 m. 76. Seize pans réguliers, dont un seul avec inscription.

que ce mur, les massifs de fondations, en blocs de calcaire noyés dans du sable, de douze colonnes (fig. 5 B) avec bases de grès. Ces colonnes bordaient une cour, également dallée de grès, à laquelle on accédait par une porte située au milieu du côté S.-E. du mur (pl. XXIV, 2 et 3). Le seuil de cette porte était composé de trois abaqes et de deux fûts de colonnes cannelés (fig. 5 A) ayant un dia-

mètre égal à celui de la colonne de la plate-forme primitive.

On possède ainsi les preuves d'une modification importante du monument initial, complétées par le témoignage des textes. Les blocs inscrits, qui ont été trouvés sur le site et dont la publication est réservée à M. Bruyère, sont de deux types très différents. Certains, en bon calcaire, portent le cartouche de Thoutmès II. D'autres, au nom de Thoutmès III, sont en mauvais calcaire analogue à celui des remaniements constatés dans la superstructure du socle primitif.

Ces remarques et l'étude des tracés gravés sur le dallage permettent de reconstituer les deux états successifs du monument (pl. VII).

I. Le temple funéraire de Thoutmès II fut d'abord construit sur un plan assez dissymétrique. La partie postérieure du monument était probablement surélevée par rapport au niveau des pièces antérieures : une seconde assise de fondation devait exister dans les salles les plus réservées du temple, car on n'y relève aucune trace de crapaudines pour les portes.

II. Ce premier édifice, peut-être après avoir été rasé, fut modifié par Thoutmès III, qui agrandit considérablement le temple funéraire de son père Thoutmès II, en le faisant précéder d'une vaste cour à colonnade. Thoutmès III voulut, semble-t-il, rendre le plan de l'édifice plus symétrique.

Nous avons étudié la plate-forme primitive du temple, son agrandissement et les superstructions, en négligeant les dépendances du monument sous Thoutmès II et Thoutmès III. Signalons cependant que le mur de briques coupé par les modifications de Thoutmès III, au bord de la cour, semble être un tronçon de l'enceinte du premier édifice. D'autre part, dans la même cour, deux murs de briques orientés N.-O. S.-E. devaient appartenir à des constructions antérieures à Thoutmès II.

Le temple funéraire de Thoutmès II, modifié par son fils Thoutmès III, subsista certainement plus d'un siècle, car le nom d'Amon martelé dans les textes sous Akhenaten fut restauré après le schisme.

B. — LES CONSTRUCTIONS DE L'ÉPOQUE D'AMÉNOPHIS III.

Étude chronologique : pl. V. — État actuel : (ensemble) pl. IX ; — (détails) pls. VIII, X, XII et XIV.
— Vues de chantier : pl. XXV, 4 et 5 ; pl. XXVI, 6 et 7 ; pl. XXXVIII, 24.

Sous Aménophis III d'importantes installations furent établies autour du temple de Thoutmès II.

A la limite E. de nos travaux se trouve un gros massif de briques (pl. V). Des murs et des tranchées perpendiculaires à ce massif paraissent délimiter des couloirs aboutissant pour la plupart dans une large salle blanchie dont une paroi est taillée dans le rocher (pl. XXXVIII, 24). On remarque sur le sol d'un des couloirs un fragment de voûte tombée. Une porte S.-O. dans la salle large a été murée pour permettre l'établissement d'un petit escalier; ces installations ont donc subi des remaniements. Au bas de l'escalier quelques petits morceaux de peintures sur enduit ont été trouvés dans les déblais. Plus à l'Est, aux abords du massif de briques, de nombreux polissoirs de grès ont été mis au jour, ainsi que de gros blocs de granit destinés à la taille.

Le plan et l'utilisation de ces installations ne seront compris qu'après la démolition des édifices postérieurs qui les recouvrent. On pourra entreprendre ce travail lorsque ces couches supérieures de constructions auront été placées dans des ensembles par une extension de la fouille.

Au N.-O. du temple de Thoutmès II (pl. VIII et IX), des murs de briques au cartouche d'Aménophis III délimitent des espaces rectangulaires ayant dû servir d'ateliers et de magasins. Nous avons trouvé à l'intérieur de ces enceintes de la poudre de granit et de grès, des jarres peintes et des bouchons de terre crue estampillés. Non loin de là, les ouvriers des ateliers logeaient dans un quartier de masures qui semble limité par des murs ondulés⁽¹⁾.

⁽¹⁾ Les exemples de murs ondulés sont assez fréquents dans l'architecture égyptienne : DE MORGAN, *Fouilles à Dahchour en 1894-1895*, 1903, fig. 2 et p. 3; — GAUTIER et JÉQUIER, *Fouilles à Licht*, 1902, p. 74 et pl. III; — LYTHGÖE, *Excavations at the south Pyramid of Lisht in 1914*, in *Ancient Egypt*, vol. II, 1915, p. 146 et fig. 1; — PETRIE, *The Labyrinth, Gerzeh and Mazghunch*, 1912, p. 47, pl. XXXIX et XLIV; — *Fouilles de l'Institut*, t. XI.

Au N. du temple de Thoutmès II, en dehors des limites de la fouille, un mur de briques au cartouche d'Aménophis III affleure la surface du sol (pl. IX et XVIII). Son orientation montre qu'il est en rapport avec les précédents ateliers.

Par ailleurs les fouilles de l'Université de Chicago ont mis au jour, sous les temples de Eye et de Horemheb, des constructions d'Aménophis III analogues à celles que nous avons découvertes et contenant aussi de la poudre de granit⁽¹⁾. La jonction des plans de notre fouille avec ceux de la fouille américaine montre que l'orientation de tous ces ateliers est la même (pl. IX). Leurs murs sont parallèles ou perpendiculaires à la grande enceinte du temple des Colosses, que nous avons restituée d'après des indications très aimablement communiquées par le Dr L. Borchardt. Ces ateliers d'Aménophis III, situés derrière son temple funéraire, étaient donc disposés suivant un plan d'ensemble que décèlera le dégagement complet du site.

Derrière les constructions royales, les habitations ouvrières s'étendaient au pied de la montagne; tout comme les maisons modernes des indigènes, elles étaient hâtivement construites et disposées sans plan précis.

JÉQUIER, *Rapport préliminaire sur les fouilles exécutées en 1929-1930*, in *Annales*, t. XXX, 1930, p. 108 et pl. III; JÉQUIER, *Deux pyramides du Moyen Empire*, 1933, p. 7, 39, 55, pl. II, IV a, IX b, XIII et XV; — AVRTON, CURRELLY and WEIGALL, *Abydos*, Part III, 1904, p. 12, pl. XXXVI et XLII; — MACIVER and WOOLLEY, *Buhen*, 1911, *Text*, p. 123, *Plates*, Plans E et G; — FRANKFORT and PENDLEBURY, *The City of Akhenaten*, Part II, 1933, p. 5 et pl. III [le soi-disant mur sinueux, cité p. 5, n. 1, peint dans la tombe thébaine 81 (BOUSSAC, *Tombeau d'Anna* = WRESZINSKI, *Atlas*, pl. 60), est un mur droit dont la crête seule est ondulée]. — Voir aussi JÉQUIER, *Manuel d'archéologie égyptienne*, t. I, 1924, p. 64; — CLARKE and ENGELBACH, *Ancient Egyptian Masonry*, 1930, p. 213, fig. 259.

⁽¹⁾ *The Excavations of Medinet Habu*, vol. I : U. HÖLSCHER, *General Plans and Views*, 1934, pl. 35.

CHAPITRE II.

LE TEMPLE D'AMENHOTEP, FILS DE HAPOU,

À LA FIN DU RÈGNE D'AMÉNOPHIS III.

Emplacement : pl. IV. — Étude chronologique : pl. V. — État actuel : pl. X. — Restauration : pl. XI. — Perspectives : pls. XIX, XX, XXI et XXII. — Vues de chantier : pl. XXVII, 8 et 9; pl. XXVIII, 10 et 11; pl. XXIX, 12 et 13; pl. XXX, 14 et 15; pl. XXXI, 16 et 17; pl. XXXII, 18 et 19. — Bas-relief : pl. XXXIII. — Peintures : pls. XXXIV et XXXV.

Le temple d'Amenhotep est aujourd'hui très ruiné (pl. III). Les pierres de la superstruction et même des dallages ont été pour la plupart extraites. Tous les matériaux utilisables ont été enlevés. Les murs de briques ont souvent disparu et on ne peut alors en reconnaître l'emplacement que par leurs tranchées de fondation taillées dans le rocher.

La porte du premier pylône ne comporte plus que deux blocs de grès de son soubassement. Les deux massifs encadrant l'entrée sont presque totalement détruits. De l'aile droite du pylône, il reste quelques briques posées sur une couche de sable dans une tranchée de fondation (pl. XXVII, 8) qui présente en son milieu un décrochement. L'angle E. du mur formait un saillant; il n'y avait pas en ce point de dépôt d'objets.

Le bassin de la première cour n'a pas été complètement fouillé, faute de crédits. Seuls ses bords ont été dégagés, ainsi que son double escalier dont les marches sont taillées dans le rocher (pl. XXVII, 9). Nous n'avons trouvé aucun canal d'amenée d'eau, mais du côté de l'entrée du temple, une rampe avait été ménagée pour faciliter l'évacuation des déblais, lors du creusage (fig. 6). Ces déblais durent servir à l'établissement d'une esplanade devant le temple d'Amenhotep, car un sondage effectué à 8 mètres en avant de la grande porte (pl. X) a donné une coupe de terrain de remblais. A la fin du creusage, on combla cette rampe avec du sable, probablement maintenu par un mur de briques sur le bord S.-E. du bassin. La question de l'alimentation du bassin ne pourra être résolue que par une fouille complémentaire.

Les vingt puits pour arbres du jardin percent la couche rocheuse et atteignent le sable sous-jacent à 3 ou 4 mètres de profondeur (fig. 7). Bien qu'étant de forme cylindrique, ces puits remplis de terre végétale présentaient en surface une bordure carrée en briques. Les procédés de culture en pots des jeunes arbres (pl. XXVIII, 10 et 11) seront étudiés dans le catalogue des objets.

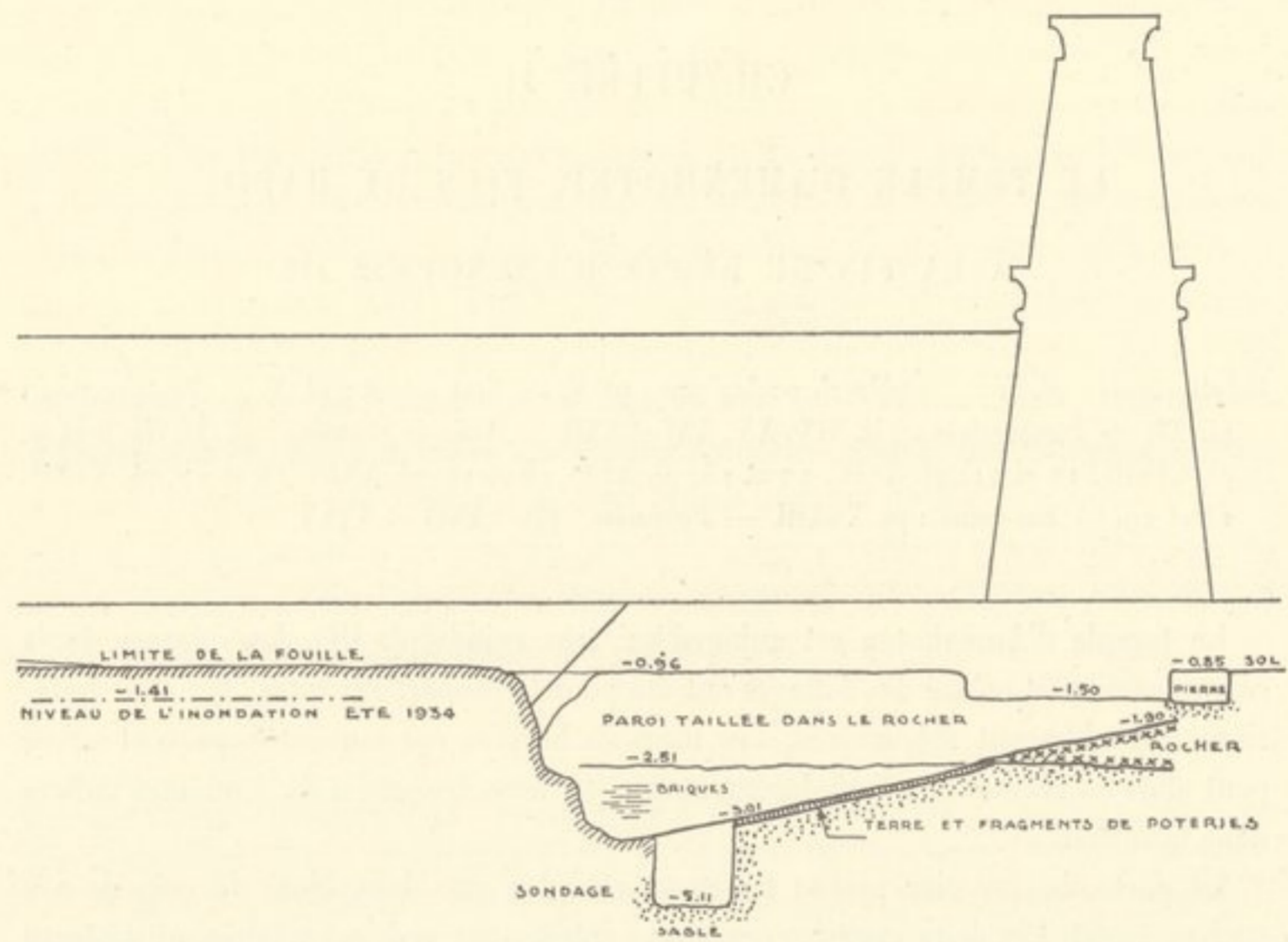


Fig. 6. — Coupe suivant l'axe du temple (premier pylône).

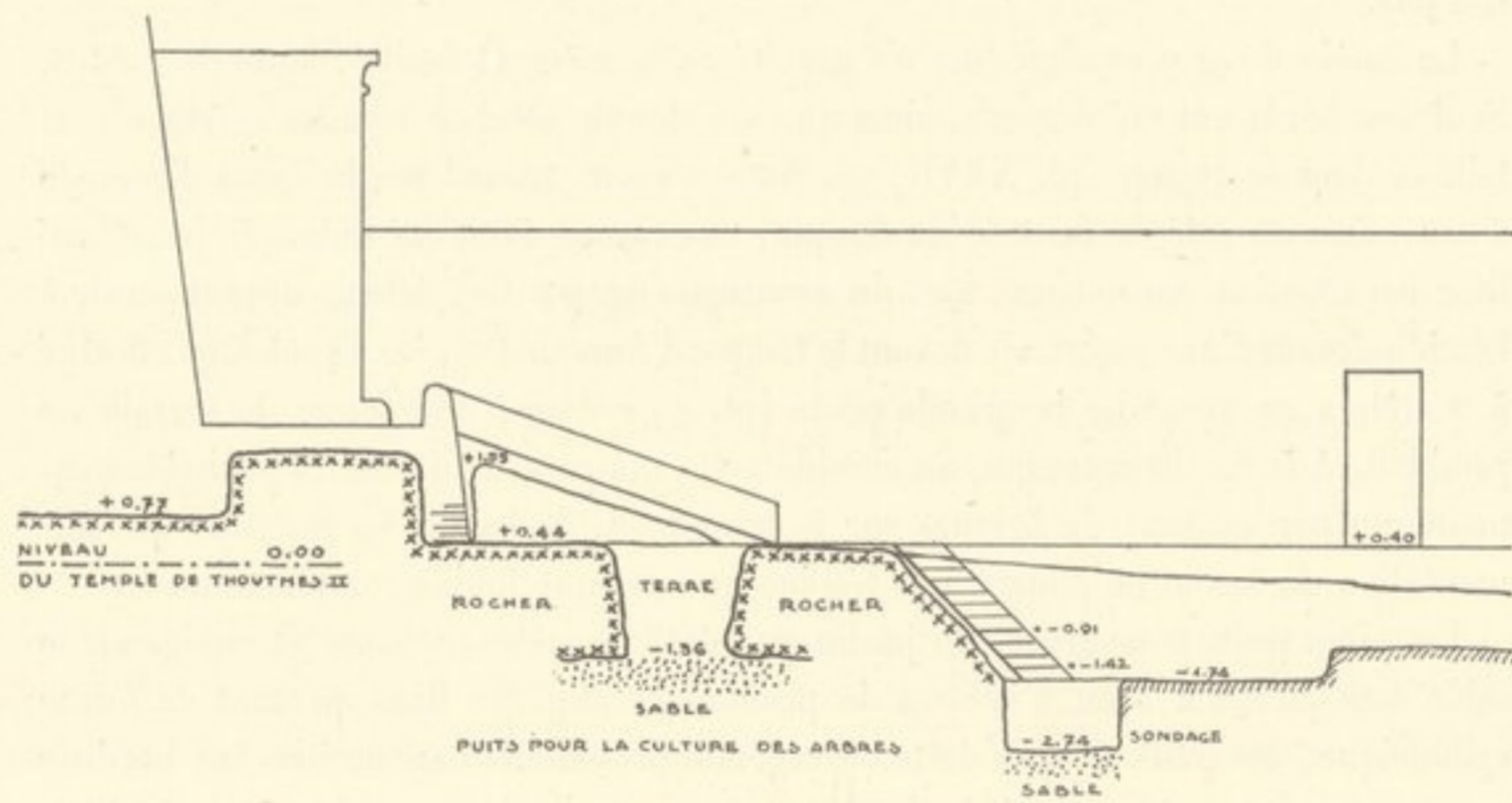


Fig. 7. — Coupe suivant l'axe du temple (second pylône).

Le mur N.-E. du jardin, fondé sur une couche de poudre de granit provenant des ateliers voisins, était percé d'une porte au seuil très usé. On devait entrer par là dans le logement du personnel qui s'adossait aux constructions d'Aménophis III antérieures en date au temple d'Amenhotep et précédemment décrites (pl. V). Encore en ce point, l'extension de la fouille permettra la compréhension des couches supérieures de constructions et leur démolition pourra éclaircir certaines questions.

Le jardin était limité au N.-O. par une terrasse taillée dans le rocher et bordée d'un petit mur de soutènement. On accédait à cette terrasse par trois rampes, faisant toutes partie du plan primitif de l'édifice. La rampe centrale était taillée dans le rocher avec deux revêtements latéraux de briques. La rampe gauche, accotée au mur d'enceinte était entièrement en briques, à cause du mauvais état du rocher en cet endroit. La rampe droite, taillée partiellement dans le rocher, se continuait en remblai maintenu par un mur.

Les briques du second pylône étaient posées dans une tranchée assez profonde sur une mince couche de poudre de granit. Cette couche atteignait presque un mètre d'épaisseur à l'emplacement de la porte pour supporter ses fondations de pierre. La façade de ce pylône n'avait probablement reçu qu'un badigeon blanc. Par contre une ornementation de pierre était appliquée sur la face intérieure puisqu'une petite tranchée a été prévue pour la fondation d'un revêtement. Un très beau fragment de bas-relief (pl. XXXIII) pouvait appartenir à la décoration de la face intérieure de l'aile gauche du second pylône.

La seconde cour, pavée de grès, était bordée latéralement de portiques dont le sol était surélevé de quelques centimètres. Des trous taillés dans le rocher indiquent l'emplacement des bases de colonnes. Des fragments de fûts cannelés ont permis de reconstituer le type des colonnes (fig. 8) : elles étaient peintes en blanc et présentaient une bande verticale d'hiéroglyphes bleus gravés en creux.

Tous les côtés de la cour étaient ornés d'un revêtement de pierre. Comme devant la face intérieure du second pylône, une petite tranchée pour l'assise d'un revêtement suit les murs des galeries et du fond de la cour. De nombreux fragments d'inscriptions, soigneusement gravées sur grès et rehaussées de couleur ocre, faisaient partie de cette décoration.

Deux cachettes étaient ménagées dans le sol de la cour. Celle de gauche n'est plus qu'une cavité taillée dans le rocher. Celle de droite a conservé son revêtement de pierre, bien ajusté. La fermeture de la cachette devait comporter une trappe de bois, tournant dans deux crapaudines semblables à celles des portes, et venant s'appliquer contre une poutre glissée dans une sorte de coulisse,

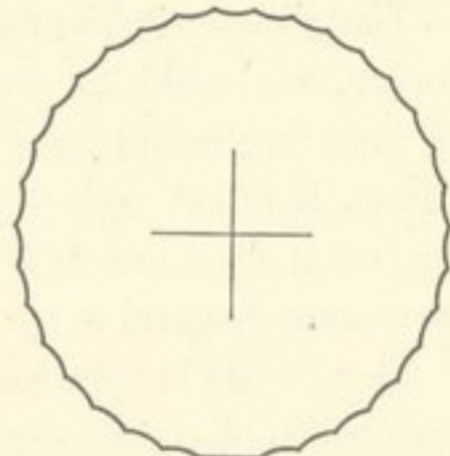


Fig. 8. — Colonne du temple d'Amenhotep. Un pan avec inscription. Diamètre 0 m. 86.

de coupe rectangulaire (pl. XXXI, 16.) Étant donné le niveau du système de fermeture, la trappe en bois était probablement cachée par des dalles de pierre qui se confondaient avec le reste du pavage de la cour.

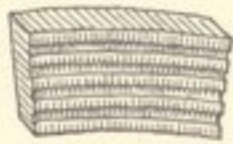


Fig. 9. — Brique de voûte d'Amenhotep. Largeur : 0 m. 40 en haut; 0 m. 37 en bas. Hauteur : 0 m. 19. Épaisseur : 0 m. 06. Quatre gorges d'un seul côté.

Sous chaque péristyle, quatre portes donnaient accès à des chapelles voûtées (fig. 9). Celles de gauche ont été presque entièrement détruites par l'établissement d'un chantier tardif pour la fabrication des briques (pl. XLII, 32). Les chapelles de droite sont un peu mieux conservées; les briques ont été extraites des murs, mais celles du sol sont restées en place (pl. XXX, 15). Dans la troisième chapelle latérale un important morceau de la voûte tombée subsiste (pl. XXXII, 18). De cette chapelle nous avons pu sauver une grande quantité de petits fragments de peintures sur un enduit décollé des briques qui le supportaient. Tous ces fragments ont été trouvés au même endroit. Leur étude a permis la reconstitution du fond de cette troisième chapelle latérale droite (pl. XXXIV) et l'évaluation approximative de sa hauteur.

De la quatrième chapelle latérale droite, dont le dallage est fait de briques plates presque carrées, on passait par une porte sans vantail dans les salles longues disposées en enfilade autour de la partie la plus réservée du temple. Au milieu de la première de ces pièces, deux pierres trouvées sont encastrées dans le sol de briques (pl. XXXI, 17); ce dispositif, qui devait servir de support à un objet cultuel, contenait au fond de chacune de ses deux cavités un peu de charbon de bois. Dans cette même salle, un important morceau de voûte, décorée de rosaces, était tombé sur le dallage (pl. XXXII, 19).

Tout l'angle extérieur nord du temple a disparu. En ce point le niveau actuel du rocher, très érodé, est inférieur à celui du sol antique. Le tracé du fond du temple ne peut être restitué que par son angle O. bien conservé, mais sans dépôt de fondation. Dans cet angle O., les briques étaient posées sur une mince couche de sable, contenant des débris de matière calcinée, qui les séparaient d'une couche sous-jacente de poudre de granit.

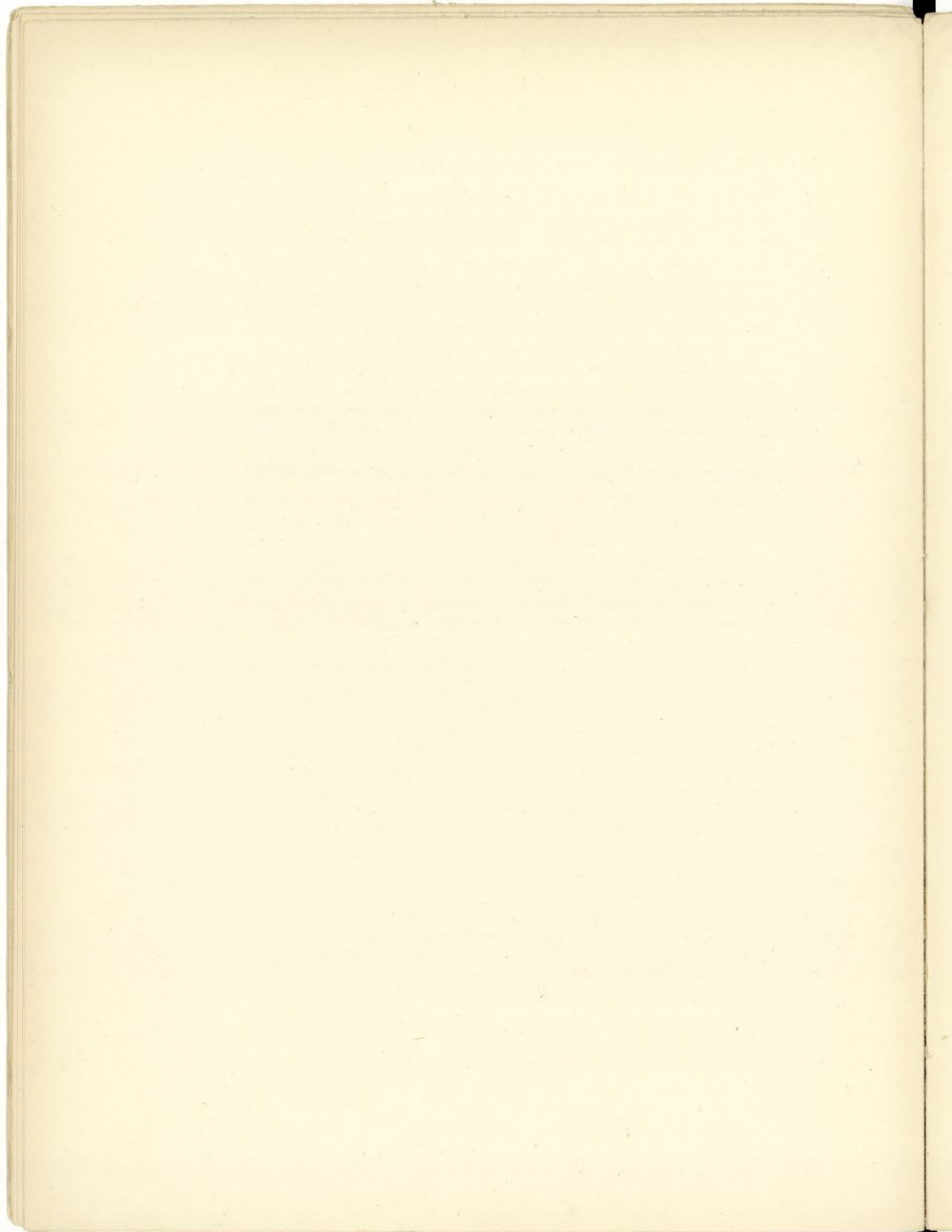
Le cœur du temple comprenait le rectangle formé par la salle large et les trois sanctuaires. A chacun des angles O. et E. se trouvait un dépôt de fondation dans un trou circulaire. Les angles N. et S. sont détruits. Le dépôt de l'angle E. était violé; celui de l'angle O. était intact et renfermait plusieurs objets au nom du « scribe royal Houi », titre principal et surnom d'Amenhotep, fils de Hapou.

La salle large était décorée de peintures sur enduit, dont plusieurs fragments importants sont encore en place à l'Est. Devant ces peintures une partie d'un sol de briques est conservé, sur lequel était tombé un fragment de voûte décorée de damiers.

Au fond de la salle large, trois portes encastrées dans les murs de briques donnaient accès aux sanctuaires. Les fondations de la porte centrale ont été enlevées;

celles des portes latérales sont formées d'une seule assise de grès. Un bloc de fondation de la porte latérale gauche présente une marque de carrier peinte en rouge, au nom du « noble Amenhotep ». Les montants des portes étaient décorés, extérieurement et intérieurement, de colonnes verticales d'hiéroglyphes gravés en creux et peints en bleu. La porte latérale droite a gardé la première assise en grès de ses deux montants; Lepsius les signala sur son plan et copia une colonne de texte du pied-droit intérieur gauche (voir p. 25, fig. 3). De nombreux fragments appartenant à la décoration de ces trois portes ont été trouvés dans leur voisinage immédiat.

Le sol du sanctuaire latéral gauche était formé d'un lit de briques posé sur remblai et recouvert d'une mince couche de terre battue (pl. XXIX, 12). Toute trace de sol a disparu dans les autres sanctuaires (pl. XXX, 14). Le sous-sol du sanctuaire central était rempli de poudre de granit, ce qui laisse supposer un dallage de pierre. Quatre blocs rectangulaires de grès, trouvés aux angles de ce sanctuaire central (pl. X), peuvent être les restes des fondations d'un revêtement de pierre appliqué contre les murs de briques.



CHAPITRE III.

LES CONSTRUCTIONS POSTÉRIEURES

AU TEMPLE PRIMITIF D'AMENHOTEP, FILS DE HAPOU.

A. — LE TEMPLE ANONYME NORD.

Emplacement : pl. IV. — Étude chronologique : pl. V. — État actuel : pl. XII. — Restauration : pl. XIII. — Vues de chantier : pl. XXXVI, 20; pl. XXXVII, 21 et 22; pl. XXXVIII, 23.

Sur les ruines des installations d'Aménophis III situées au Nord du jardin d'Amenhotep, on édifia un nouveau temple, plus petit que celui du scribe royal qui lui servit de prototype.

Du premier pylône de briques blanchi extérieurement, on entra dans une cour pavée de grès et de calcaire, bordée latéralement par deux pièces attenant l'une à l'autre. Le sol de cette cour est légèrement en pente; au fond, on remarque dans le dallage l'amorce d'une rampe montant au second pylône, dont la façade était ornée d'un revêtement de calcaire.

Dans la seconde cour, dallée comme la première, les bases de grès d'une colonnade sont pour la plupart conservées (pl. XXXVII, 21). Les traces d'un revêtement sont encore visibles au fond de la cour (pl. XXXVII, 22), ainsi que le départ d'une rampe donnant accès à une salle large devant les trois sanctuaires.

Le sanctuaire central devait être dallé en pierres, car il s'y trouvait une couche de sable assez épaisse, comme sous le pavage de la seconde cour. Un chemin dallé conduisait probablement de ce sanctuaire principal à la cour, car il y avait sur le trajet du sable et quelques pierres en place.

Le rectangle formé par les trois sanctuaires et la salle longue était probablement bordé, à droite et à gauche, par une pièce s'ouvrant dans chacune des dernières chapelles latérales de la seconde cour.

Quelques fragments de poutres en bois, trouvés pendant le dégagement du monument, appartenaient peut-être à sa couverture; le temple n'était certainement pas voûté, étant donnée la faible épaisseur de ses murs.

Les briques du temple sont sans cartouche. Il n'y avait pas de dépôt de fondation aux angles du monument. Le dallage de la seconde cour comprenait bien quelques blocs réemployés, mais ils ne présentaient que des restes très minimes de décoration dont il est impossible de fixer la date. Quatre fragments ramessides trouvés sur le terrain demeurent un indice d'époque très insuffisant.

Tout espoir de dater le temple anonyme Nord n'est cependant pas perdu. En effet, à la limite septentrionale de la fouille, s'étend une vaste construction, partiellement établie sur le temple Nord. C'est probablement aussi un temple, dont subsistent des dallages, des seuils de porte avec montants et des murs assez bien conservés. L'angle O. de ce monument était intact, mais sans dépôt de fondation. Les briques sont sans cartouche. Une fouille complète de l'édifice permettra peut-être de l'attribuer à quelque pharaon, et par contre-coup de placer la date du temple anonyme Nord entre ce roi et Aménophis III.

B. — L'AGRANDISSEMENT DU TEMPLE D'AMENHOTEP.

Étude chronologique : pl. V. — État actuel (détails) : pl. X; pl. XII; pl. XIV; pl. XV. — Vues de chantier : pl. XXXVI, 20; pl. XXXVII, 21; pl. XXXVIII, 23; pl. XXXIX, 25 et 26; pl. XL, 27 et 28.

Le temple d'Amenhotep subsista plus longtemps que ses voisins; à une époque où le temple de Thoutmès II, le temple anonyme Nord et l'édifice qui lui succéda étaient complètement détruits, le monument d'Amenhotep fut entouré d'une grande enceinte rectangulaire de briques (pl. V).

Le premier pylône d'Amenhotep fut alors repris à partir de ses fondations; on l'engloba dans la nouvelle enceinte, en supprimant le ressaut primitif (pl. X). La façade du temple fut ainsi considérablement élargie. L'angle E. était intact, mais sans dépôt de fondation (pl. XII).

Au N.-E., un tronçon de ce gros mur passe sur les dallages du temple anonyme Nord et sur le bord gauche de l'édifice plus récent dont nous n'avons pas terminé la fouille (pl. XII).

Le tracé de l'enceinte derrière le temple d'Amenhotep a totalement disparu. On peut en déterminer cependant l'angle O., grâce au trou d'un dépôt de fondation violé (pl. V).

Le retour S.-O. de l'enceinte est marqué par trois tronçons. Nous avons démonté celui qui passait sur le temple funéraire de Thoutmès II (pl. XV; pl. XL, 27 et 28) pour étudier ses briques et les tracés qu'elles recouvraient. La plupart des briques enlevées ne portaient aucune marque. Les autres, soit environ un vingtième de la totalité, étaient estampillées aux noms d'Aménophis III, de Thoutmès IV, d'Eye et de Ramsès II; certaines provenaient du Ramesseum (fig. 10).

Au programme d'agrandissement du temple d'Amenhotep devaient appartenir des constructions à l'intérieur de la nouvelle enceinte. Malheureusement ces installations ont beaucoup souffert, à cause de leur niveau élevé. Au N.-O. du temple d'Amenhotep, il reste quelques murs de dépendances (pl. XIV; pl. XXXIX, 26) qui devaient se continuer au-dessus des ruines du temple anonyme Nord, sur un terrain uniformément nivelé (pl. XXXVIII, 21). A cette époque, la petite porte latérale du

jardin d'Amenhotep était située trop bas pour être utilisée; aussi devait-on passer du temple d'Amenhotep dans ses nouvelles dépendances par les extrémités de sa terrasse, seul point où les sols se trouvaient au même niveau. A gauche du temple d'Amenhotep, derrière le magasin moderne, quelques murs minces peuvent être aussi contemporains des précédents.

Il est difficile de dater cette importante modification du temple d'Amenhotep. Sans doute fut-elle assez tardive, car deux couches de constructions séparent les fondations de l'enceinte des installations d'Aménophis III. En attendant l'attribution d'une de ces couches à quelque pharaon par une extension de la fouille, l'élément pour dater le plus sûr reste les briques estampillées. Leur variété semble montrer qu'elles furent enlevées aux édifices ruinés, voisins du temple d'Amenhotep. Le grand temple d'Aménophis III était situé devant celui d'Amenhotep; ceux de Ramsès II et Thoutmès IV étaient des voisins de droite; celui de Eye un des voisins de gauche. Mais, comme nous ignorons presque tout des dates de la ruine des temples funéraires thébains⁽¹⁾, la présence de ces briques ne permet de tirer qu'une seule conclusion, celle que l'enceinte d'Amenhotep fut construite après le Ramesseum.

Quoi qu'il en soit, aucun fragment de décoration, nettement postérieur à l'époque ramesside, n'a été trouvé à l'intérieur de l'enceinte. Encore dans ce cas, l'extension de la fouille vers le Nord permettra, en précisant la date des temples anonymes, de circonscrire celle de l'agrandissement du temple d'Amenhotep.

C. — LES TOMBES DE BASSE ÉPOQUE.

Étude chronologique : pl. V. — États actuel (détails) : pl. VIII; pl. X; pl. XII; pl. XIV; pl. XV. — Vues de chantier : pl. XXIX, 13; pl. XLIV, 35 et 36; pl. XLVI, 37 et 38; pl. XLVII, 39 et 40.

Le temple d'Amenhotep, son enceinte et ses dépendances étaient très ruinés, quand le site servit de cimetière. Les tombes sont en effet souvent établies au-dessous du niveau des fondations du monument d'Amenhotep.

Ces tombes peuvent être classées en quatre groupes : (I) des caveaux familiaux en briques, (II) des caveaux individuels en briques, (III) des tombes pauvres en briques, (IV) des tombes pauvres creusées dans le sol.

I. — CAVEAUX FAMILIAUX EN BRIQUES (FIG. 11, I).

Ce type de sépulture comprend un caveau voûté avec, à l'une de ses extrémités, une porte basse s'ouvrant dans un puits rectangulaire. Après chaque enterrement, on murait la porte et comblait le puits.

⁽¹⁾ Les planches IV et XIX n'ont donc pour but que celui de donner une idée de l'emplacement respectif des monuments représentés.



Fig. 10.
Brique du
Ramesseum
remployée.

Deux tombes de ce modèle furent construites dans l'ancienne salle longue d'Amenhotep (pl. X et pl. XXIX, 13). Elles renfermaient des corps momifiés dans des

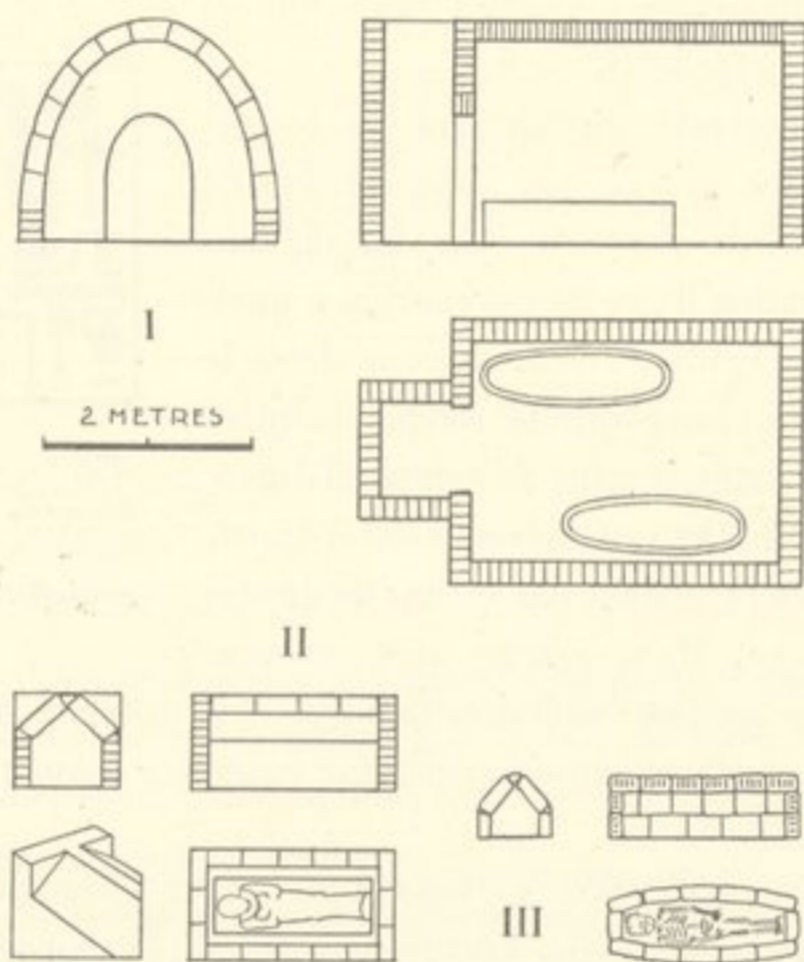


Fig. 11. — Tombes de basse époque.

sarcophages de terre crue; sur chaque couvercle, une silhouette humaine était très grossièrement ébauchée. Près de ces deux tombes, une construction de briques avec un seuil de pierre servait peut-être de logement à un gardien.

Une tombe analogue fut trouvée sur les ruines de la grande enceinte d'Amenhotep, à l'endroit où elle passe sur le dallage du temple anonyme Nord (pl. XII; pl. XLIV, 35 et 36). Les corps momifiés étaient placés dans des sarcophages, de même forme que les précédents, mais en terre cuite; les couvercles avec silhouette humaine (pl. XLV) étaient semblables à ceux de terre crue. Dans un de ces sarcophages, moins

brisé que les autres, se trouvaient quelques petits fragments de linceul décoré, non attaqué par les termites (pl. XLV); le texte hiéroglyphique très court permet de dater la tombe de l'époque ptolémaïque et prouve par suite que l'enceinte d'Amenhotep était alors en ruines.

De très nombreuses tombes de ce type et de cette époque ont été trouvées sur la rive gauche thébaine⁽¹⁾, mais elles n'ont pas encore donné lieu à une étude d'ensemble.

II. — CAVEAUX INDIVIDUELS EN BRIQUES (FIG. 11, II).

Ce type de sépulture, complètement enfouie dans le sol, comprend un petit caveau rectangulaire avec une toiture formée de deux briques s'épaulant.

Une tombe inviolée de ce groupe fut creusée dans le dallage du temple anonyme Nord (pls. XII et XLVI, 37 et 38). Elle renfermait un sarcophage rectangulaire de bois dans lequel se trouvait une momie avec linceul décoré mais sans inscription.

⁽¹⁾ CARNARVON et CARTER, *Five Year's Explorations at Thebes*, 1912, chap. VIII, Ptolemaic vaulted graves, p. 42. — WINLOCK, *Excavations at Thebes in 1912-13*, in *Bull. Metrop.*, vol. IX, 1914, p. 14, fig. 5. — LANSING, *The Egyptian Expedition 1934-35*, in *Suppl. to the Bull. Metrop.*, 1935, p. 5, fig. 2.

Les termites avaient si bien rongé le bois et le linceul que le tout tomba en poussière au moment de l'ouverture. Sur le côté gauche du corps un petit Osiris de bronze était placé verticalement.

Deux tombes analogues devaient exister dans les ruines de la grande enceinte d'Amenhotep, à l'endroit où elle passe sur le dallage de Thoutmès II (pl. XV).

III. — TOMBES PAUVRES EN BRIQUES (FIG. 11, III).

Les corps non momifiés sont entourés d'un seul rang de briques et recouverts de deux briques s'épaulant. Ces tombes très nombreuses sont creusées en terrain de remblais et ne renferment aucun objet (pl. X; pl. XII; pl. XLVII, 39 et 40). Elles devaient ne laisser aucune trace à la surface du sol.

IV. — TOMBES PAUVRES CREUSÉES DANS LE SOL.

Les corps non momifiés sont déposés dans de simples fosses individuelles, le plus souvent creusées dans le rocher. Ils sont recouverts de terre et n'ont avec eux aucun objet. Seul un enfant enterré dans le dallage du temple anonyme Nord, avait sur la figure une coupe de terre cuite. Non loin de là (pl. XII) un corps avait été recouvert de la cuve renversée d'un sarcophage de terre cuite.

D. — CONSTRUCTIONS DIVERSES ET TARDIVES.

État actuel : pl. XVIII. — Vues de chantier : pl. XLIII, 33 et 34.

Au N.-O. du temple d'Amenhotep se trouvent deux fours de potiers. Ils paraissent être en rapport avec des constructions voisines comportant plusieurs pièces, dont deux salles avec dallages en rognons de silex, qui ont pu servir au séchage des poteries. Ces installations sont probablement plus récentes que le cimetière tardif; elles sont situées en contre-bas d'une plate-forme rectangulaire taillée dans le rocher, dont l'utilisation et l'époque sont difficiles à préciser.

La plate-forme est une sorte de grand socle rocheux. Lepsius l'avait relevée sur un plan comme une construction⁽¹⁾. Nous l'avons sondée en tous sens par des tranchées très rapprochées sans trouver quoi que ce soit; le roc est absolument nu. Peut-être ce travail important a-t-il été exécuté pour construire un temple dont le projet fut abandonné; à moins qu'on ait eu pour but de canaliser l'écoulement des eaux venant de la Vallée des Reines. Après avoir relevé l'emplacement (pl. XVIII), nous l'avons recouvert d'une grande partie des déblais de la fouille.

⁽¹⁾ LEPSIUS, *Denkmäler*, Abth. I, Bl. 73, S. XXI.

Cette plate-forme peut être contemporaine du règne d'Aménophis III ou même lui être antérieure, car la tranchée qui la borde au S.-E. semble bien limiter le village de cette époque, dont nous avons commencé le dégagement. Pour éclaircir ce problème, il serait intéressant de continuer la fouille du village qui est assez bien conservé en ce point (pl. XXVI, 6 et 7).

Parmi les installations les plus tardives, sinon modernes, il faut encore signaler un atelier pour la fabrication de briques, avec ses cuves et ses rigoles installées sur le côté gauche de la seconde cour d'Amenhotep (pl. X; pl. XLII, 3₂).

APPENDICE.

LE TEMPLE ANONYME SUD.

Emplacement : pl. IV. — État actuel : pl. XVI. — Restauration : pl. XVII. — Vues de chantier : pl. XLI, 29 et 30 ; pl. XLII, 31.

A une trentaine de mètres au S.-O. du temple funéraire de Thoutmès II, on voyait avant la fouille un dallage à la surface du sol. Un dégagement rapide révéla un temple très ruiné dont la partie antérieure a totalement disparu, car le niveau du sol actuel est inférieur en ce point à celui du sol antique.

Les premières ruines du temple sont celles d'une cour dallée où subsistent les bases de deux piliers carrés. L'emplacement d'autres piliers sur trois côtés de la cour est attestée par des absences de dallage. Des chambres latérales devaient s'ouvrir de chaque côté de la cour. Dans la dernière chambre latérale droite, un fragment du sol de briques est encore conservé. La salle large, qui fait suite à la cour, était pavée dans sa partie centrale, mais le reste de son sol était en briques. Ce chemin dallé (pl. XLI, 30) donnait accès à un sanctuaire principal de chaque côté duquel devaient s'ouvrir deux sanctuaires secondaires. Le sanctuaire central avait un revêtement de pierre (pl. XLII, 31). La salle qui occupait l'angle N. du temple a conservé une partie de son sol de briques, ainsi qu'une petite cachette taillée dans le rocher et revêtue d'un parement de briques posées de champ.

Nous n'avons trouvé aucun élément permettant de dater ce temple. Il n'y a pas de dépôt de fondation à ses angles. Les pierres de ses dallages n'ont pas été remployées. Ses briques sont sans cartouche. Enfin aucun fragment décoré de la superstruction n'a été conservé.

Sous ce temple passent trois murs parallèles assez rapprochés, dont les briques sont également sans cartouche. Peut-être pourra-t-on dater ce monument par ses rapports avec les constructions voisines, lorsque celles-ci auront été dégagées dans leur ensemble.

Le temple anonyme Sud relie nos fouilles à celles de l'Université de Chicago. C'est probablement le seul édifice funéraire établi en bordure des cultures modernes entre celui de Thoutmès II et celui de Horemheb, mais d'autres constructions peuvent se trouver derrière ce monument.

BIBLIOGRAPHIE.

VARILLE et ROBICHON, *Quatre nouveaux temples thébains*, in *Chronique d'Égypte*, n° 20, juillet 1935, p. 237-242 (un plan et deux photographies).

MAYSTRE, *Fouilles d'Égypte, Le temple funéraire d'un sage*, in *Journal de Genève*, 21 octobre 1935.

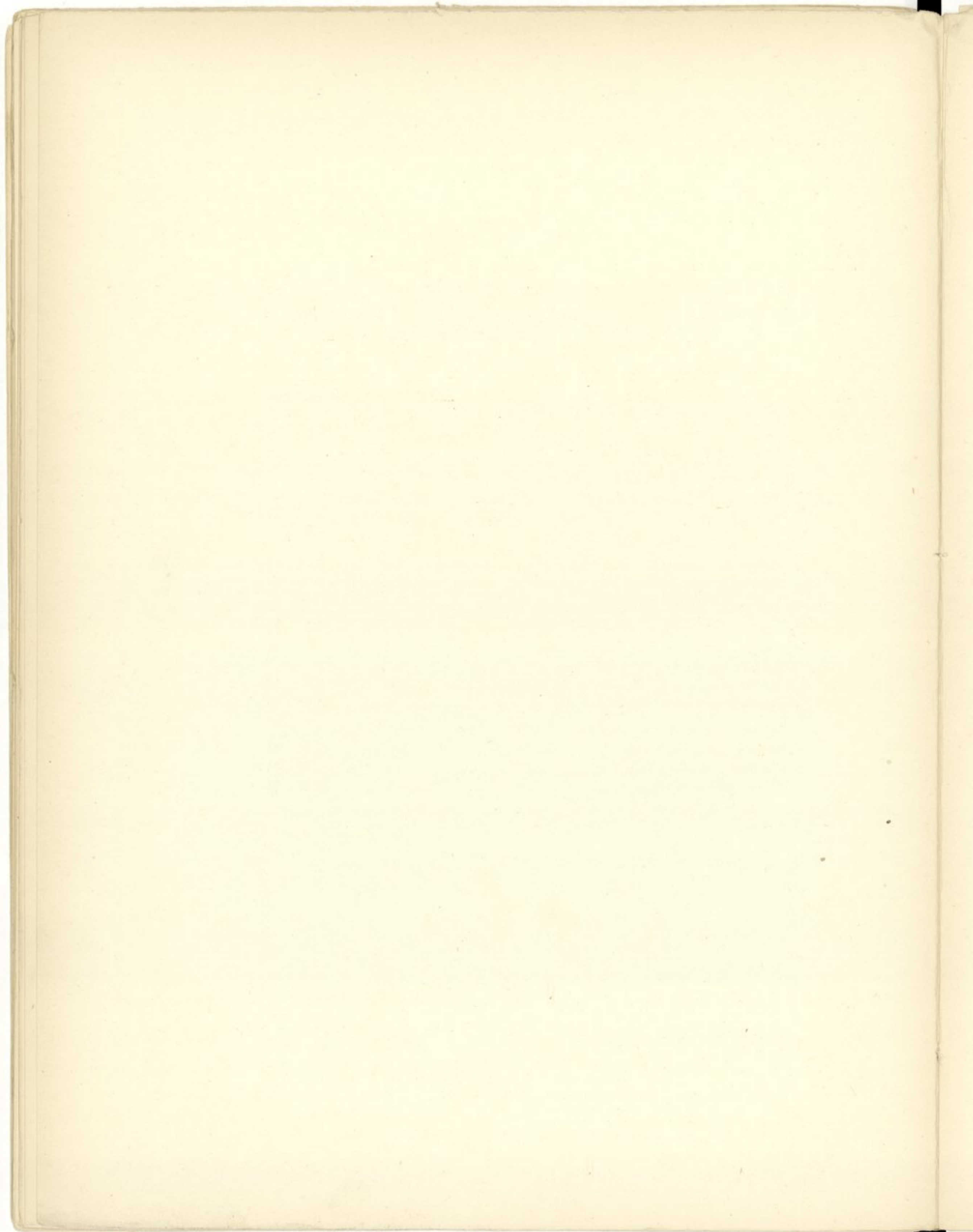
JOUGUET, *Rapport sur les travaux de l'Institut du Caire*, in *Comptes Rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1935. Bulletin d'octobre-décembre, p. 426-428.

VARILLE et ROBICHON, *Nouvelles fouilles de temples funéraires thébains*, in *Revue d'Égyptologie*, t. II, 1936, p. 177-181 et 3 planches (un plan et six photographies).

PERNOT, *Fouilles récentes en Égypte*, in *Revue des Deux Mondes*, 1^{er} avril 1936, p. 680-681.

FIGURES DANS LE TEXTE.

	Figures.	Pages.
Représentations ramessides d'Amenhotep, fils de Hapou :		
Le scribe royal Houi figuré sur l'ostracon 21447 de Berlin.....	1	9
Le scribe royal Houi figuré dans la tombe thébaine 359.....	2	9
Porte au nom d'Amenhotep à Médinet Habou :		
Texte copié par Lepsius sur le montant intérieur gauche.....	3	25
Inscriptions du montant intérieur gauche (état actuel).....	4	25
Colonnes du temple funéraire de Thoutmès II :		
Colonne de Thoutmès II.....	5, A	32
Colonne de Thoutmès III.....	5, B	32
Fouille du bassin du temple d'Amenhotep, fils de Hapou :		
Coupe suivant l'axe du temple (premier pylône).....	6	36
Coupe suivant l'axe du temple (second pylône).....	7	36
Colonne du temple d'Amenhotep, fils de Hapou.....	8	37
Brique de voûte du temple d'Amenhotep, fils de Hapou.....	9	38
Brique du Ramesseum remployée.....	10	43
Tombes de basse époque :		
Caveaux familiaux en briques.....	11, I	44
Caveaux individuels en briques.....	11, II	44
Tombes pauvres en briques.....	11, III	44



PLANCHES HORS TEXTE.

DOCUMENT ANTÉRIEUR À LA FOUILLE.

Stèle 138 du British Museum	Planches. I
-----------------------------------	----------------

PHOTOGRAPHIES AÉRIENNES.

Vue du site en 1914	II
Vue de la fouille en avril 1935	III

PLANS.

Emplacement de la fouille	IV
Étude chronologique de la fouille	V
Temple funéraire de Thoutmès II :	
État actuel	VI
Restauration	VII
Village de l'époque d'Aménophis III :	
État actuel	VIII
Constructions de l'époque d'Aménophis III	IX
Temple funéraire d'Amenhotep, fils de Hapou :	
État actuel	X
Restauration	XI
Temple anonyme Nord :	
État actuel	XII
Restauration	XIII
Agrandissement du temple d'Amenhotep, fils de Hapou :	
Tronçon d'enceinte Nord. État actuel	XIV
Tronçon d'enceinte Sud. État actuel	XV
Temple anonyme Sud :	
État actuel	XVI
Restauration	XVII
Plate-forme et fours :	
État actuel	XVIII

PERSPECTIVES.

	Planches.
Le temple d'Amenhotep, fils de Hapou, et les temples voisins.....	XIX
Le temple d'Amenhotep, fils de Hapou, sous Aménophis III.....	XX
La première cour du temple d'Amenhotep, fils de Hapou.....	} XXI } XXII

PHOTOGRAPHIES DES MONUMENTS.

Temple funéraire de Thoutmès II :	
Vue générale.....	XXIII, 1
Seuil de la porte centrale de l'agrandissement de Thoutmès III.....	} XXIV, 2 } XXIV, 3 } XXV, 4 } XXV, 5
Village de l'époque d'Aménophis III.....	} XXVI, 6 } XXVI, 7
Temple funéraire d'Amenhotep, fils de Hapou :	
Tranchée de fondation du premier pylône et puits pour arbres.....	XXVII, 8
Bassin et rampe centrale donnant accès au second pylône.....	XXVII, 9
Puits pour arbres avec sa bordure de briques.....	XXVIII, 10
Pots pour la culture en puits de jeunes arbres.....	XXVIII, 11
Sol de briques du sanctuaire droit, établi sur des constructions d'Aménophis III..	XXIX, 12
Porte du sanctuaire droit et tombes familiales de basse époque.....	XXIX, 13
Seuil de la porte du sanctuaire gauche.....	XXX, 14
Chapelles latérales droites de la seconde cour.....	XXX, 15
Cachette droite de la seconde cour.....	XXXI, 16
Base d'un support pour objet cultuel (?).....	XXXI, 17
Voûte de la troisième chapelle latérale droite de la seconde cour.....	XXXII, 18
Voûte de la salle longue située à droite du sanctuaire droit.....	XXXII, 19
Bas-relief décorant la face intérieure gauche du second pylône.....	XXXIII
Décoration du fond de la troisième chapelle latérale droite.....	XXXIV
Fragments de peinture murale de la troisième chapelle latérale droite.....	XXXV
Temple anonyme Nord :	
Vue générale.....	XXXVI, 20
Seconde cour coupée par l'enceinte du temple d'Amenhotep.....	XXXVII, 21
Amorce de rampe et tracé du revêtement en pierre.....	XXXVII, 22
Seconde cour et murs de briques postérieurs.....	XXXVIII, 23
Constructions d'Aménophis III derrière le temple anonyme Nord.....	XXXVIII, 24
Agrandissement du temple d'Amenhotep, fils de Hapou :	
Tronçon de l'enceinte passant sur le temple anonyme Nord.....	XXXIX, 25
Tronçon de l'enceinte Nord et murs contemporains.....	XXXIX, 26
Tronçon de l'enceinte Sud passant sur les fondations du temple de Thoutmès II.	} XL, 27 } XL, 28

	Planches.
Temple anonyme Sud :	
Vue générale.....	XLI, 29
Chemin dallé de la salle large.....	XLI, 30
Sanctuaire central.....	XLII, 31
Chantier d'époque tardive pour la fabrication de briques.....	XLII, 32
Fours de potiers.....	{ XLIII, 33 XLIII, 34
Tombe familiale de basse époque :	
Voûte effondrée.....	XLIV, 35
Sépulture ouverte.....	XLIV, 36
Linceul de momie décoré.....	XLV, A
Couvercle de sarcophage en terre cuite.....	XLV, B
Tombe individuelle de basse époque :	
Sépulture inviolée avec sa toiture de briques.....	XLVI, 37
Cercueil en bois et linceul décoré.....	XLVI, 38
Tombes individuelles de basse époque.....	{ XLVII, 39 XLVII, 40
PLAN.	
Points de prise des vues photographiques.....	XLVIII

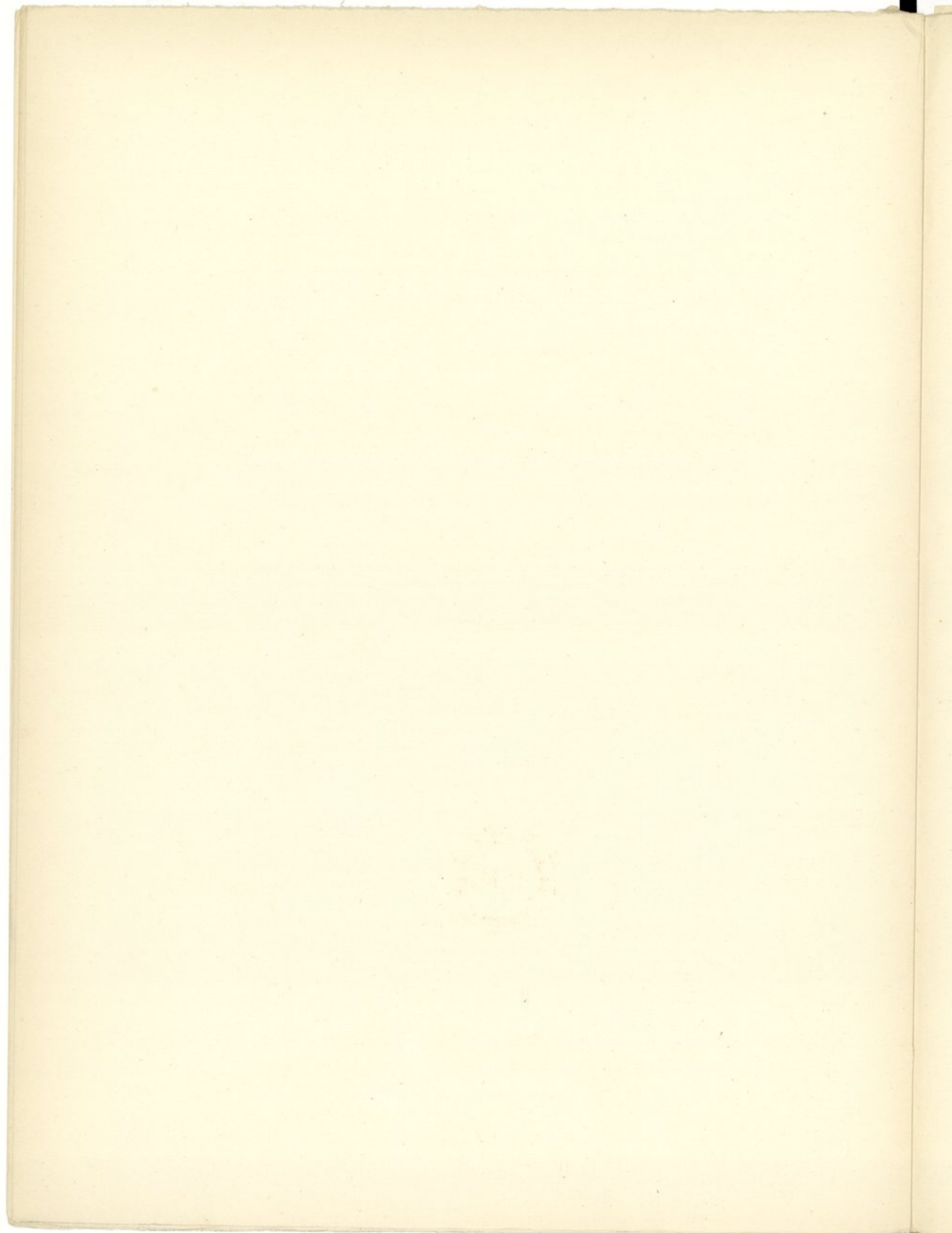
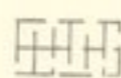


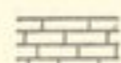
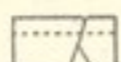

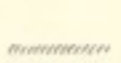


TABLE DES MATIÈRES.

	Pages.
PRÉFACE.....	VII
PREMIÈRE PARTIE : DOCUMENTATION AVANT LA FOUILLE.	
I. — Décret relatif au personnel de la fondation funéraire d'Amenhotep, dit Houi, fils de Hapou..	1
II. — Quelques fonctionnaires du temple de Houi.....	19
III. — Le sanctuaire d'Amenhotep, fils de Hapou, sous Ptolémée III.....	23
IV. — Une porte au nom d'Amenhotep, à Médinet Habou.....	25
DEUXIÈME PARTIE : RÉSULTATS GÉNÉRAUX DE LA FOUILLE.....	27
TROISIÈME PARTIE : DESCRIPTION TECHNIQUE DE LA FOUILLE.	
I. — Les constructions antérieures au temple d'Amenhotep, fils de Hapou.....	31
A. — Le temple funéraire de Thoutmès II.....	31
B. — Les constructions de l'époque d'Aménophis III.....	33
II. — Le temple d'Amenhotep, fils de Hapou, à la fin du règne d'Aménophis III.....	35
III. — Les constructions postérieures au temple primitif d'Amenhotep, fils de Hapou.....	41
A. — Le temple anonyme Nord.....	41
B. — L'agrandissement du temple d'Amenhotep.....	42
C. — Les tombes de basse époque.....	43
D. — Constructions diverses et tardives.....	45
Appendice : Le temple anonyme Sud.....	47
BIBLIOGRAPHIE.....	48
FIGURES DANS LE TEXTE.....	49
PLANCHES HORS TEXTE.....	51



LÉGENDE DES PLANS.

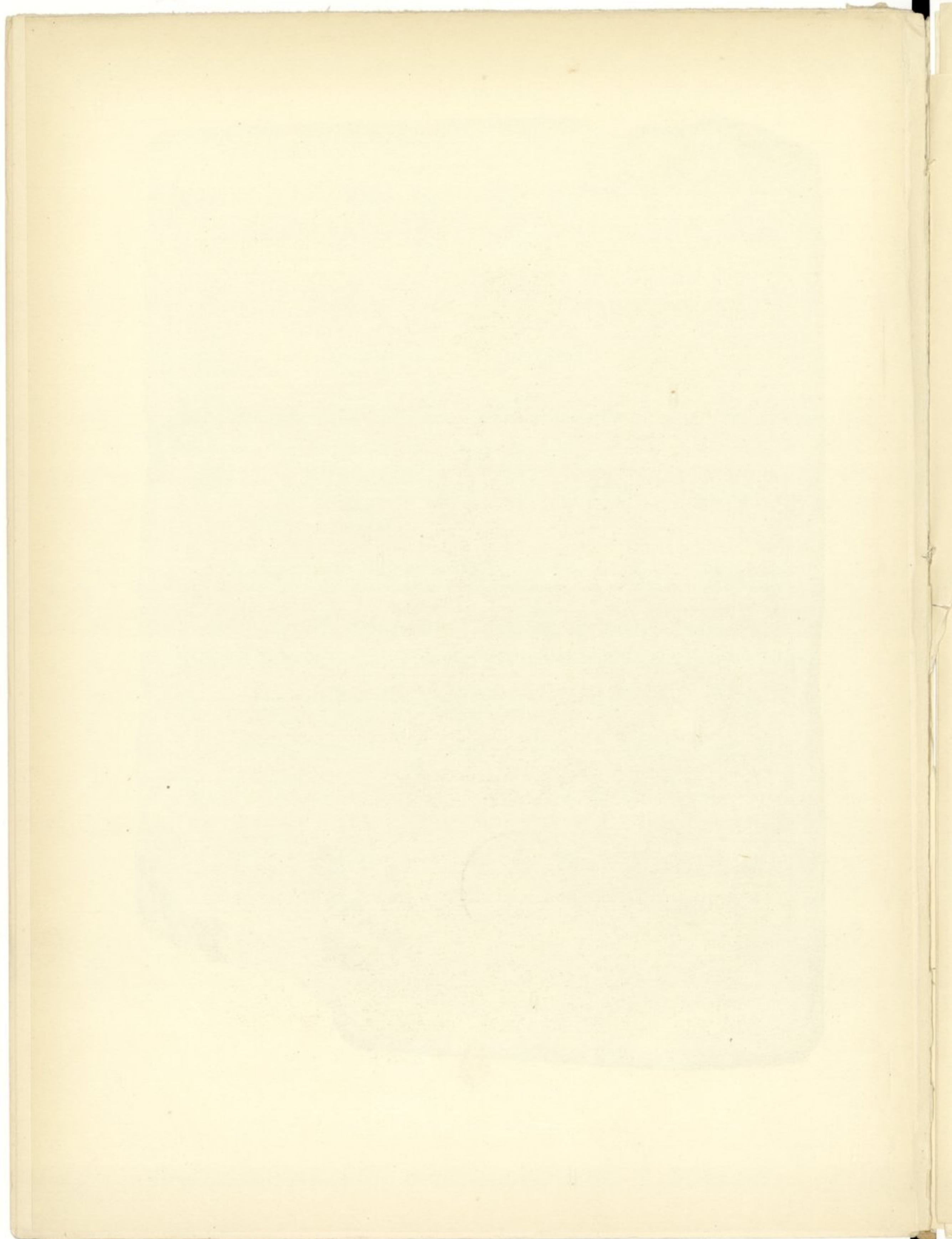
-  Sol de briques.
-  Mur de briques dont il ne reste que les fondations.
-  Mur de briques dépassant le niveau du sol.
-  Voûte.
-  Tracé ancien sur des blocs de fondation.
-  Mur de pierre dépassant le niveau du sol.
- Reconstitution.
-  Limite de la fouille et des sondages (le 31 mars 1935).
- B. T. D. . . . Briques de toutes dimensions.
C. Calcaire.
C. A. III. . . Briques au cartouche d'Aménophis III.
C. T. C. . . . Cuve en terre cuite.
D. Dallage.
D. F. Dépôt de fondation.
E. B. Enduit blanc.
F. C. Fondations en calcaire.
F. G. Fondations en grès.
G. Grès.
GR. Granit.
P. C. A. . . . Puits rempli de terre pour culture d'arbre.
P. G. Poudre de granit.
S. Sable.
S. B. Sol en briques crues.
S. D. Sans dallage.
S. P. Seuil de pierre.
T. Tombe creusée dans le sol.
T. D. R. . . . Tranchée taillée dans le rocher.
T. F. Traces de feu.
V. Voûte.

138



LA STÈLE 138 DU BRITISH MUSEUM.

DÉCRET RELATIF AU PERSONNEL DE LA FONDATION FUNÉRAIRE D'AMENHOTEP FILS DE HAPOU.

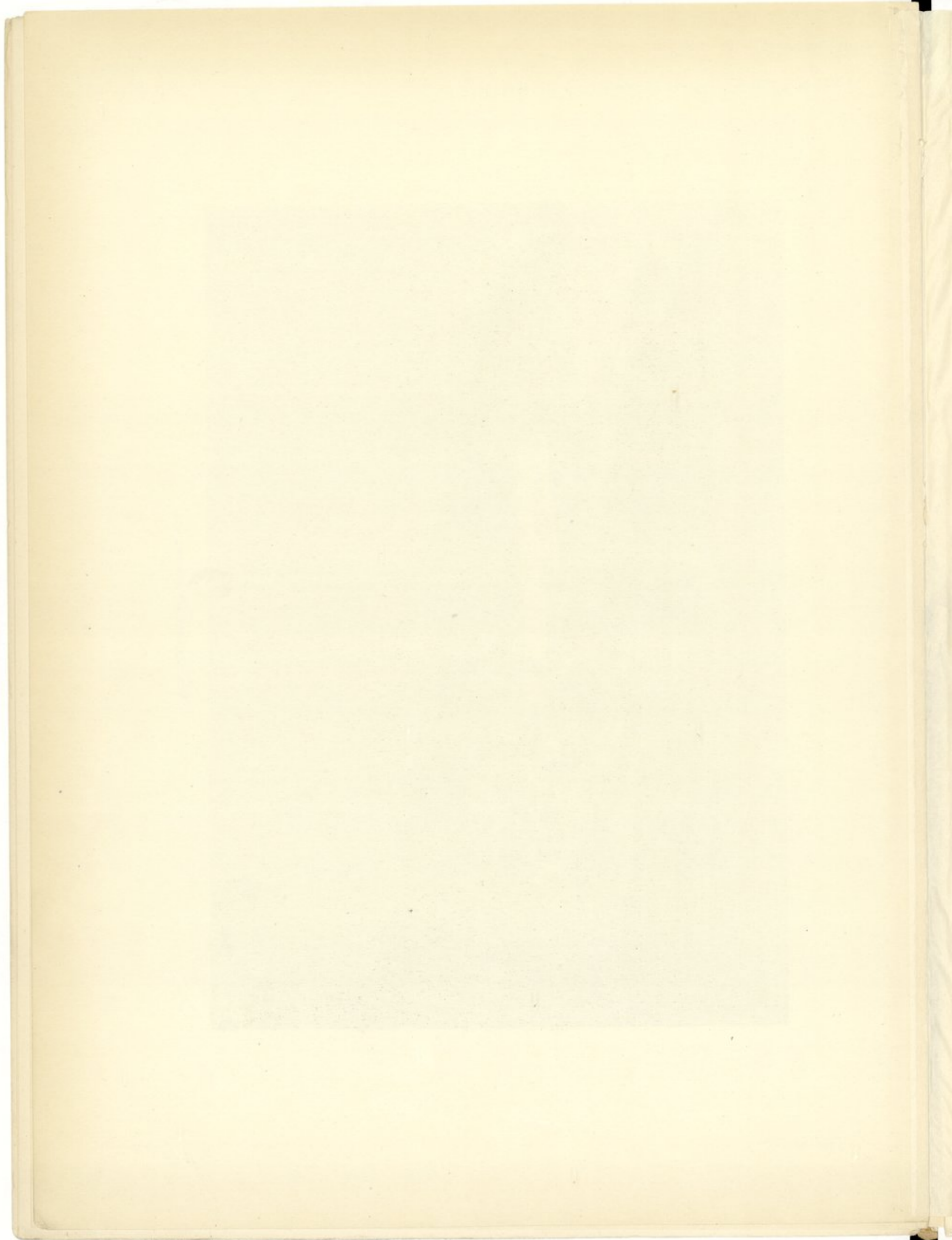


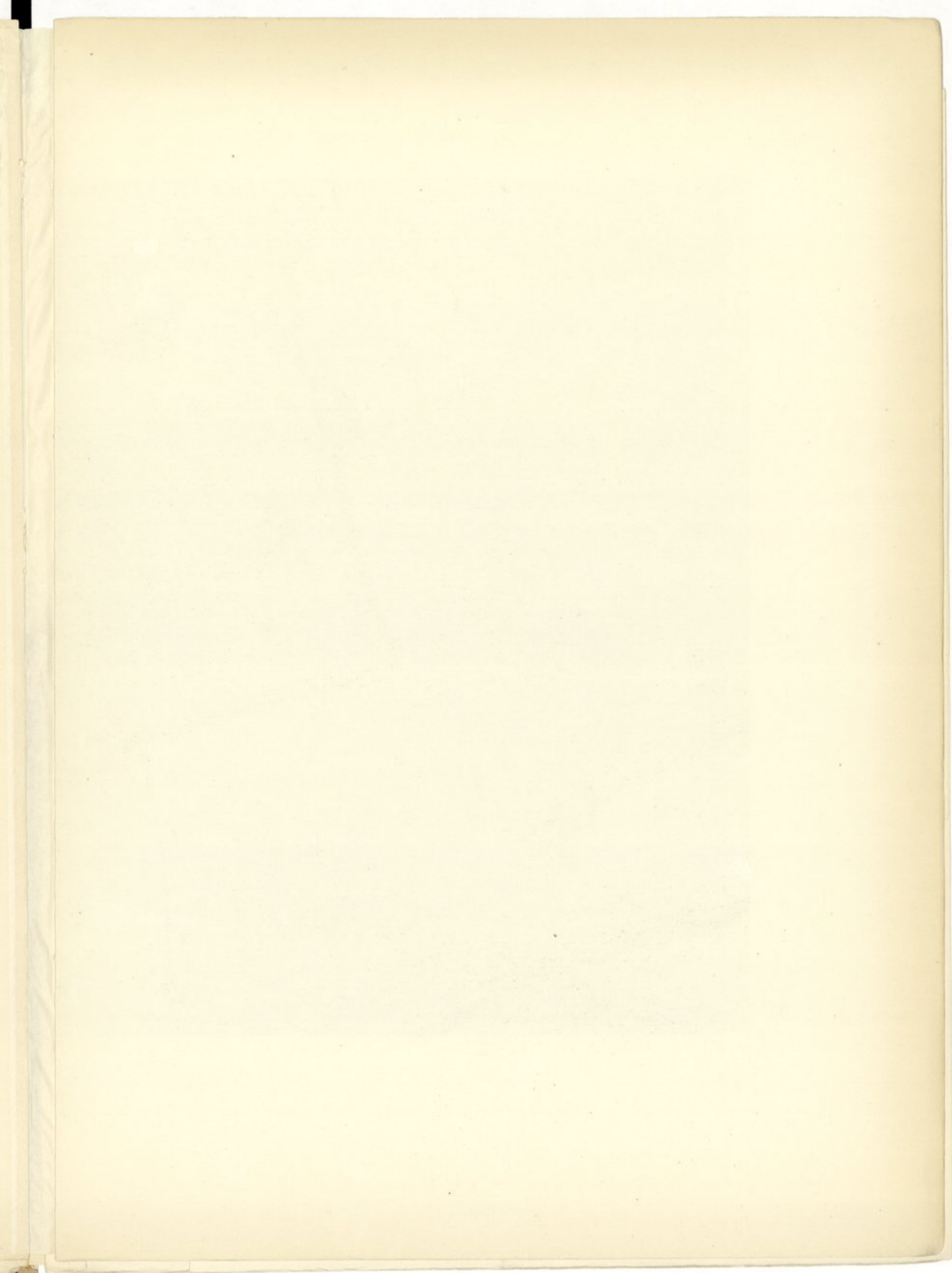


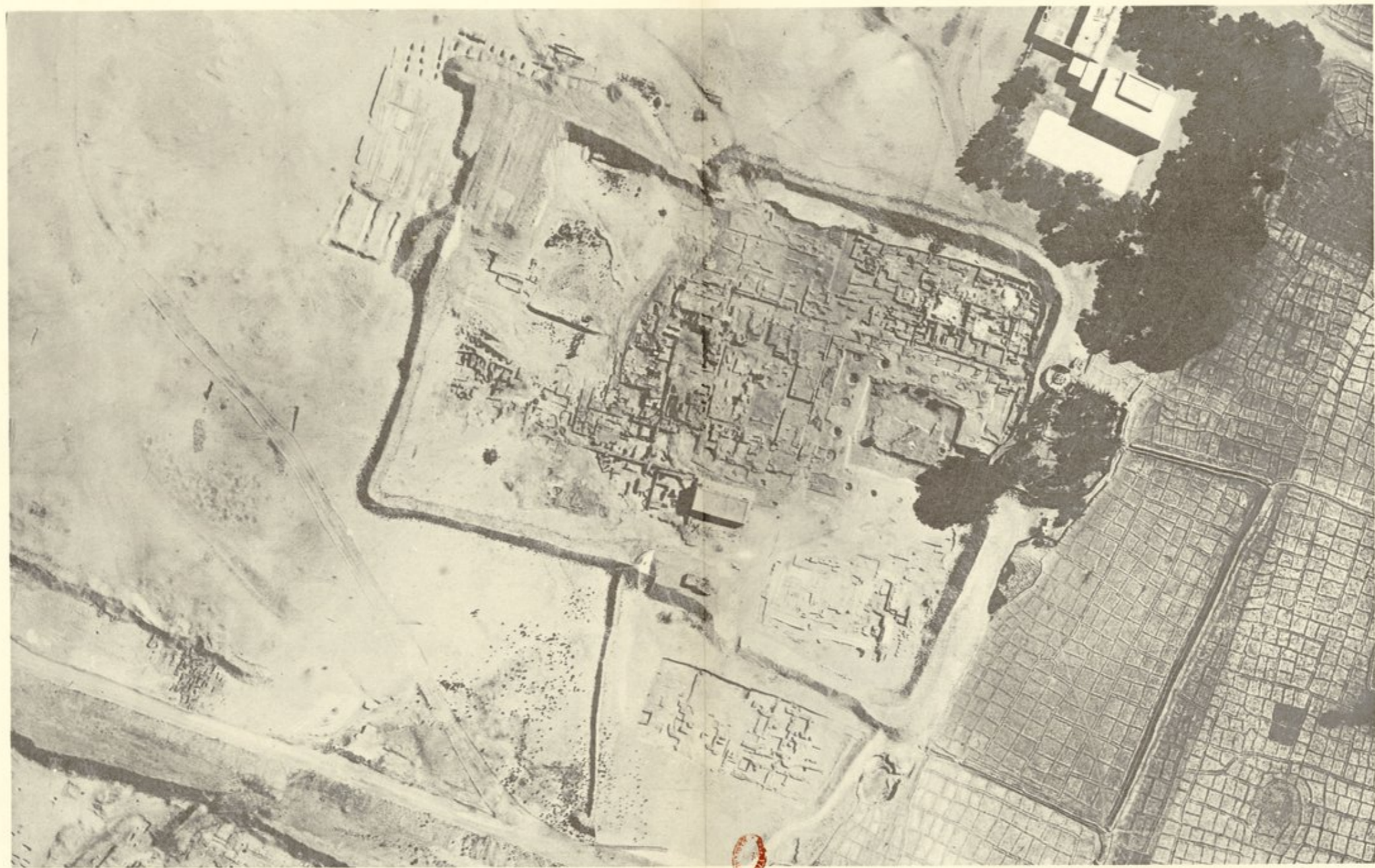
KOFLER
Cairo 1914.



VUE AÉRIENNE DU SITE EN 1914.

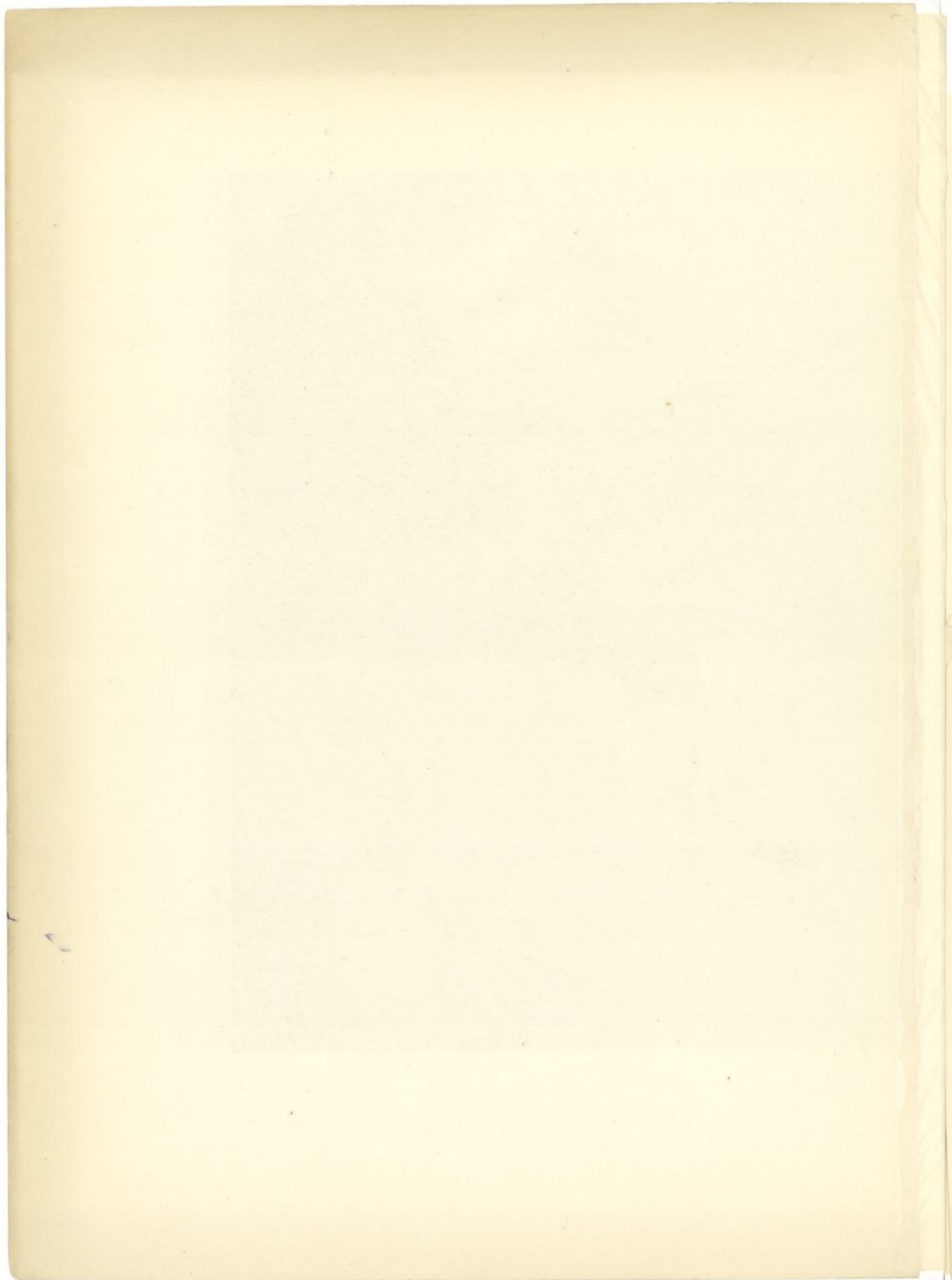




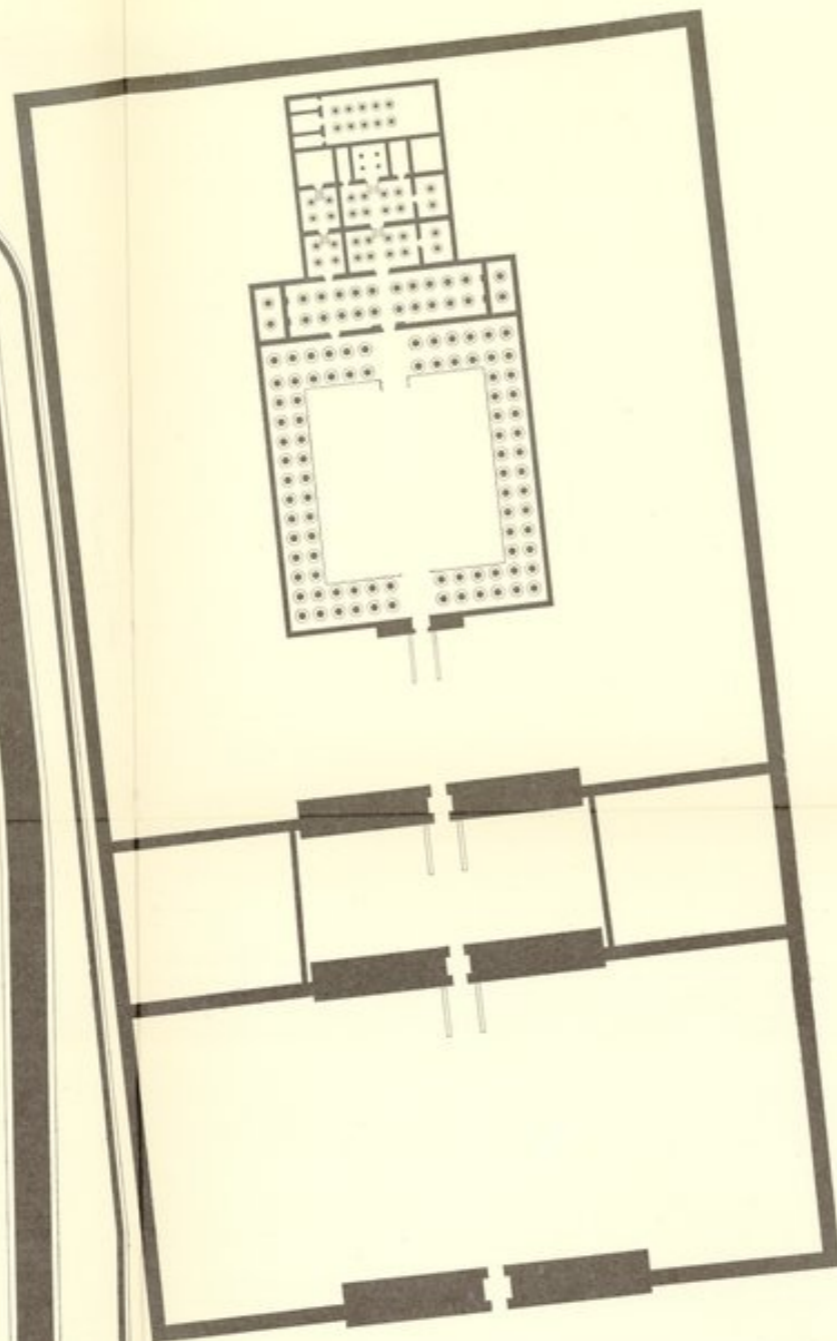
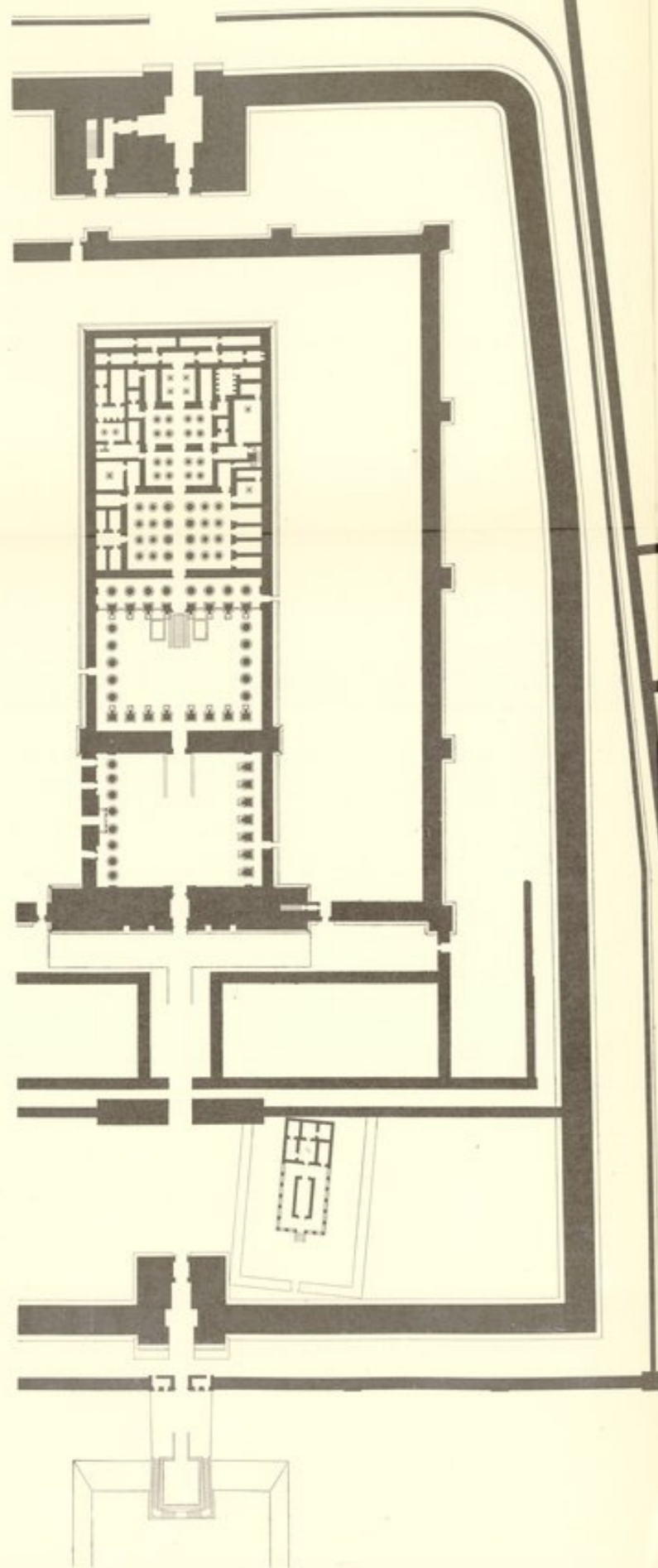


Photograph by the Egyptian Army Air Force.
(By courtesy of the Ministry of War and Marine.)

VUE AÉRIENNE DE LA FOUILLE EN AVRIL 1935.



RAISES III

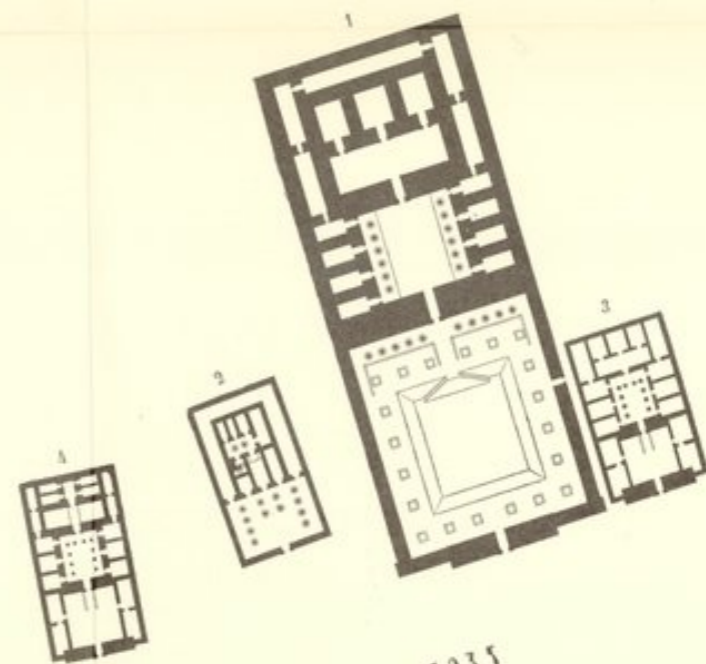


EYE
HOREMHEB

NEED MAGNETIQUE
23 MARS 1935



50 METRES

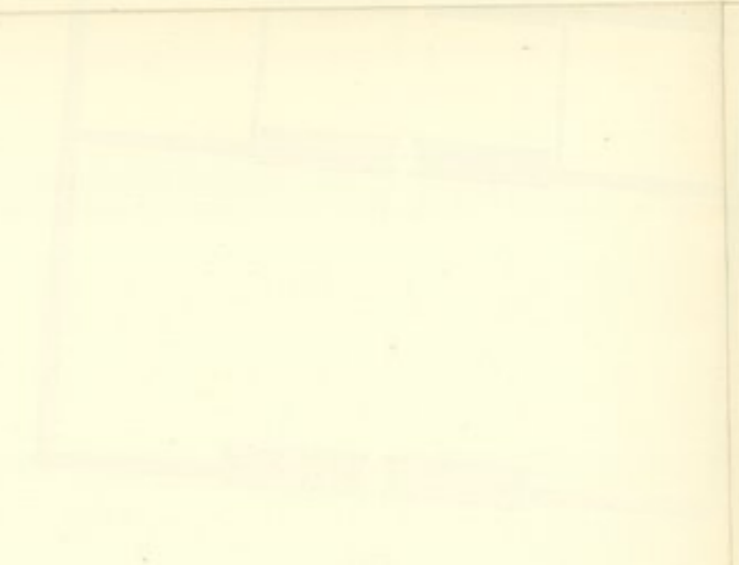


FOUILLE 1935

ENCEINTE PRESUMEE DU TEMPLE FUNERAIRE D'AMENOPHIS III

EMPLACEMENT DE LA FOUILLE.

Temple d'Amenhotep fils de Hapou (1). — Temple de Thoutmés II (2).
Temple anonyme Nord (3). — Temple anonyme Sud (4).



PL. V.

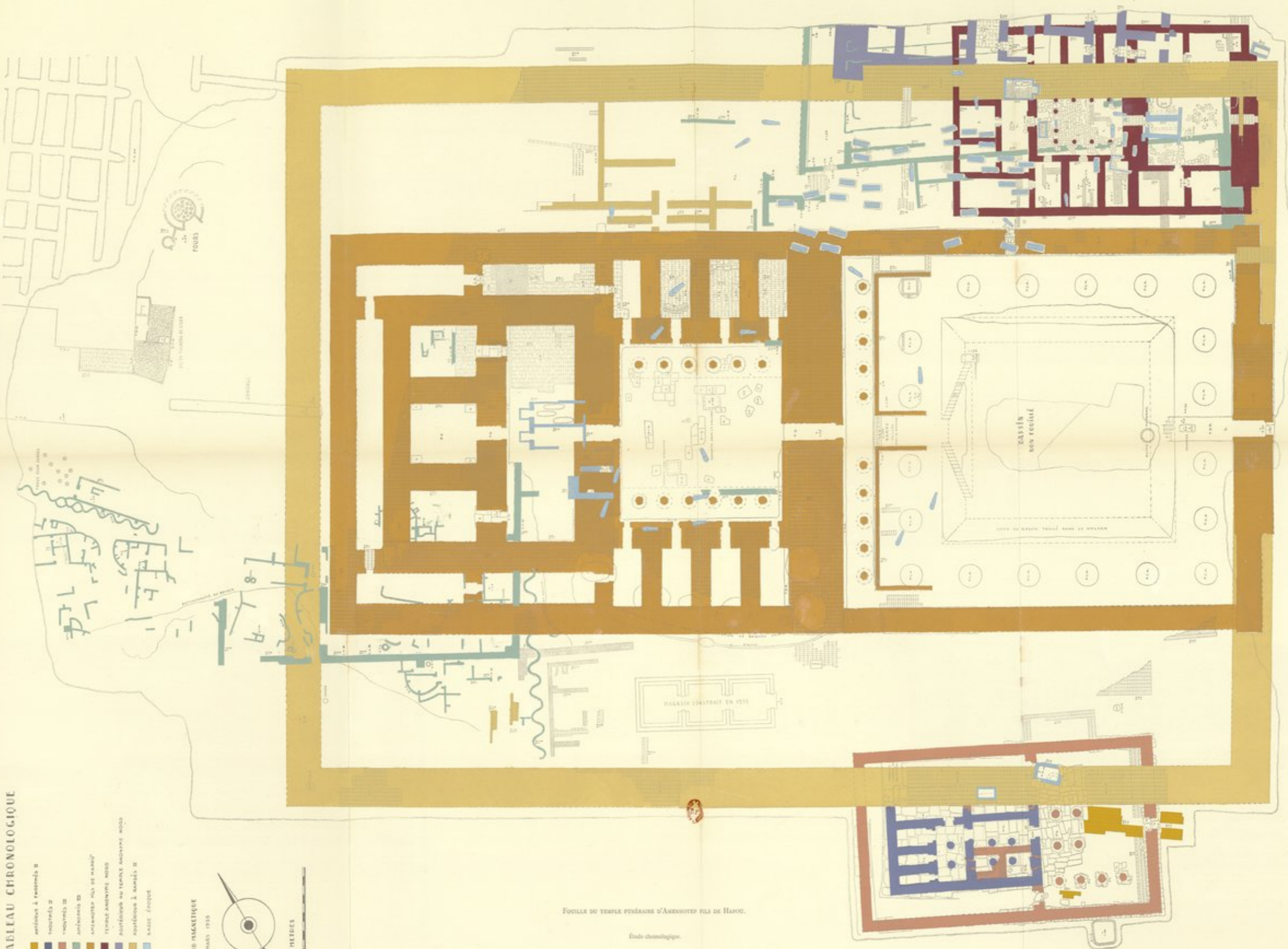
TABEAU CHRONOLOGIQUE

- antérieurs à Ramsès II
- Ramsès II
- Ramsès III
- antérieurs à
- Amenhotep III de Ramsès II
- Ramsès II
- postérieurs au temple Amenhotep III
- antérieurs à Ramsès II
- Ramsès II
- Ramsès II

NEED MAGNETIQUE
25 Mars 1935

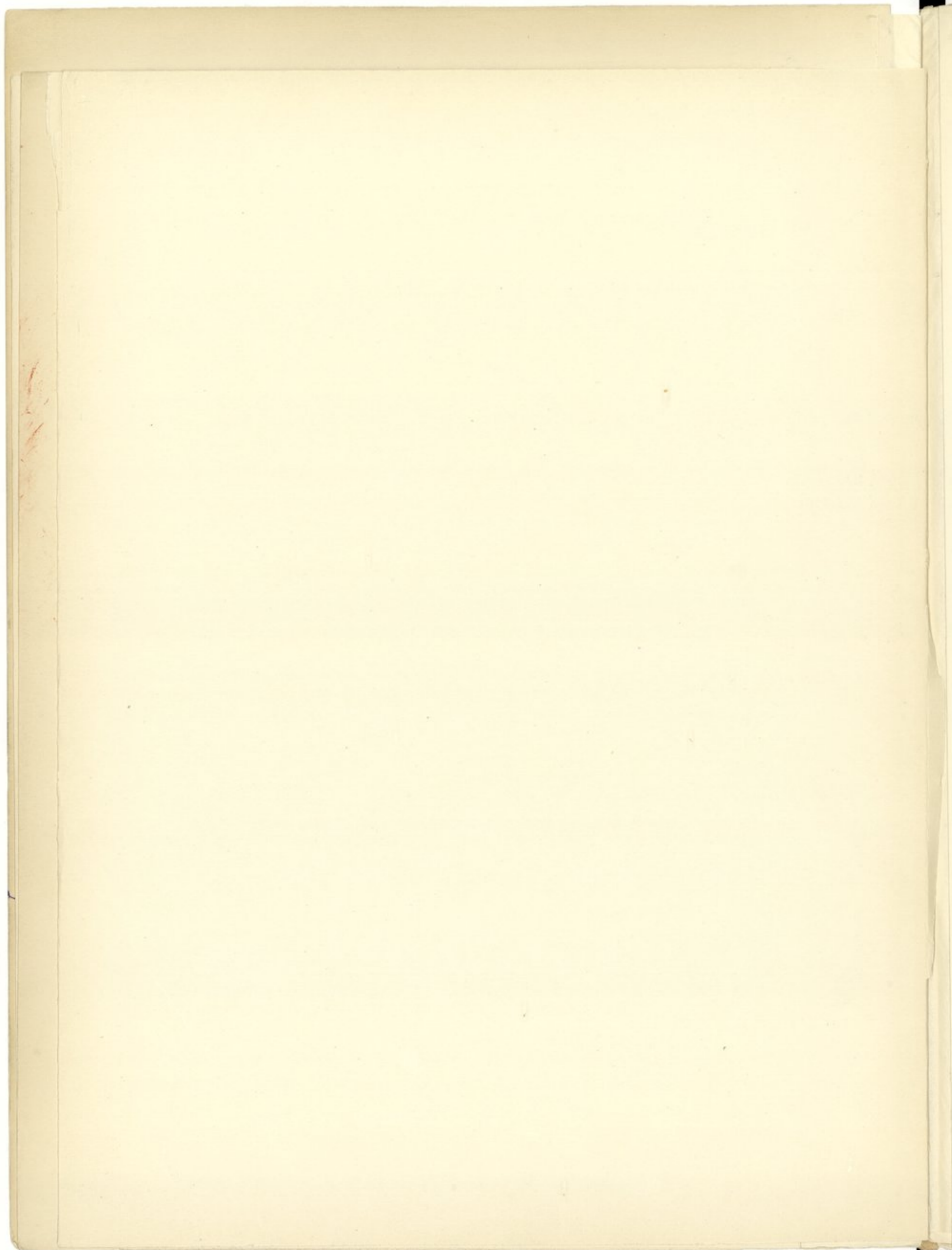


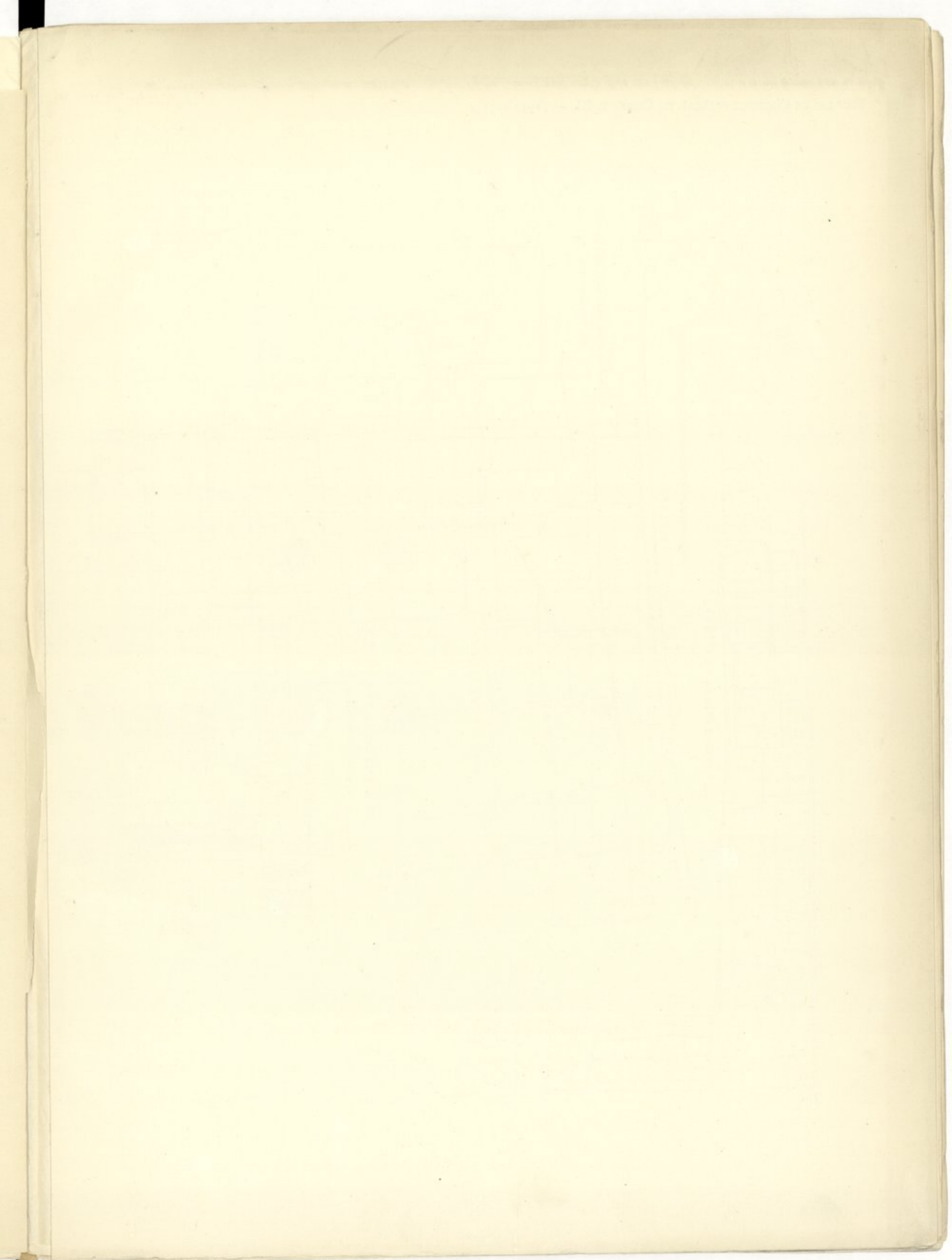
10 METRES

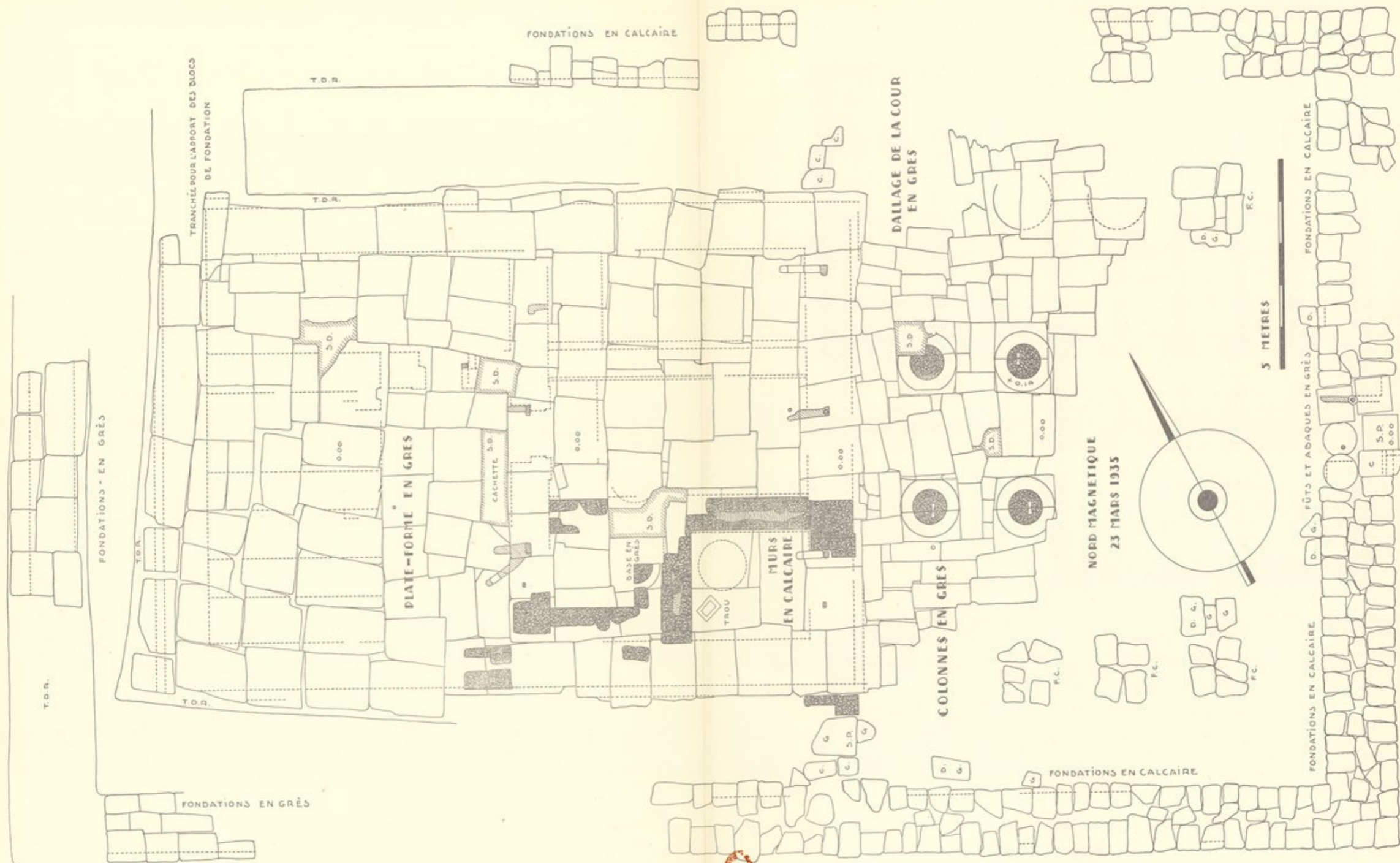


Fouilles du temple funéraire d'Amenhotep III fils de Ramsès II.

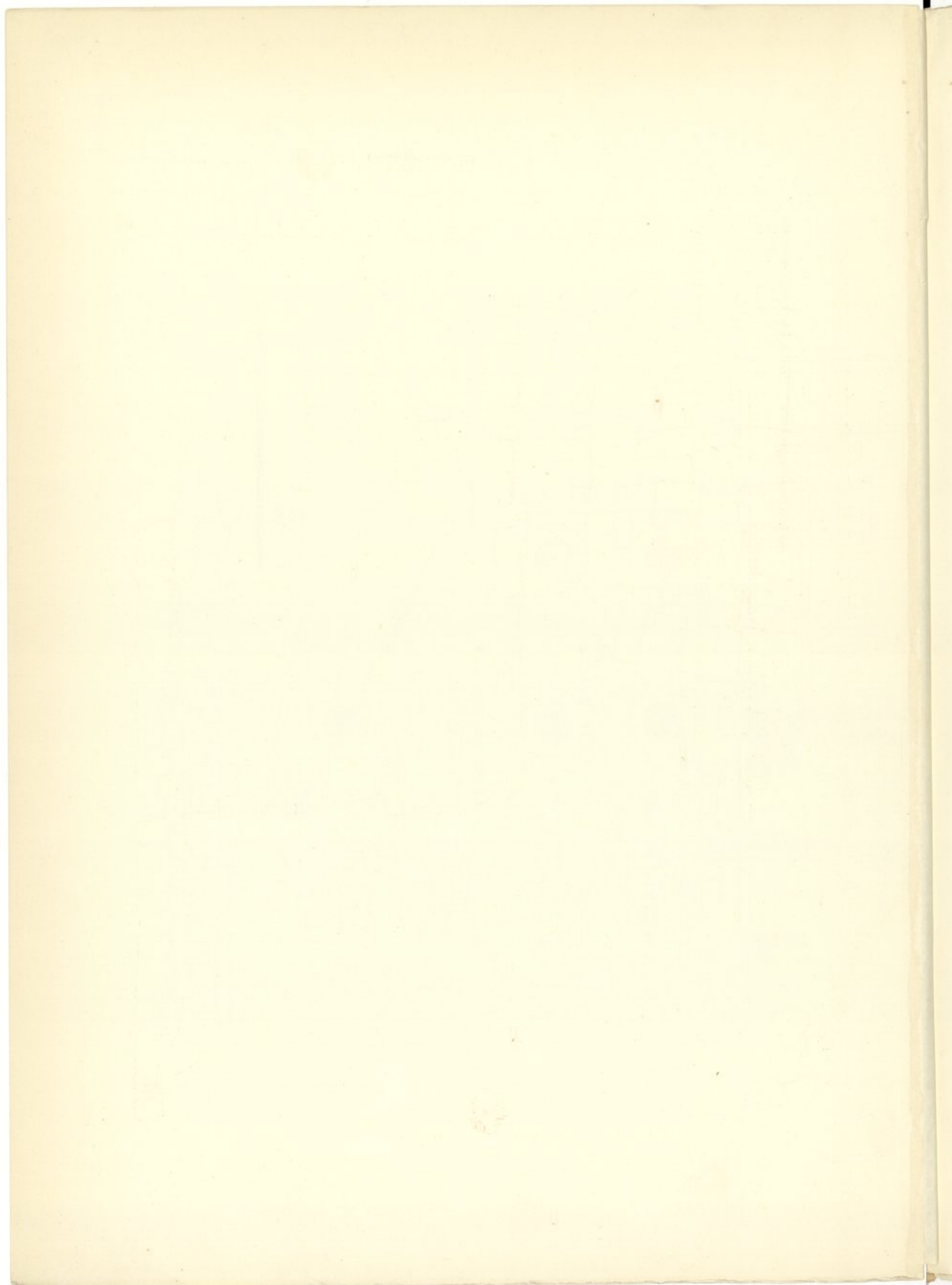
Étude chronologique.

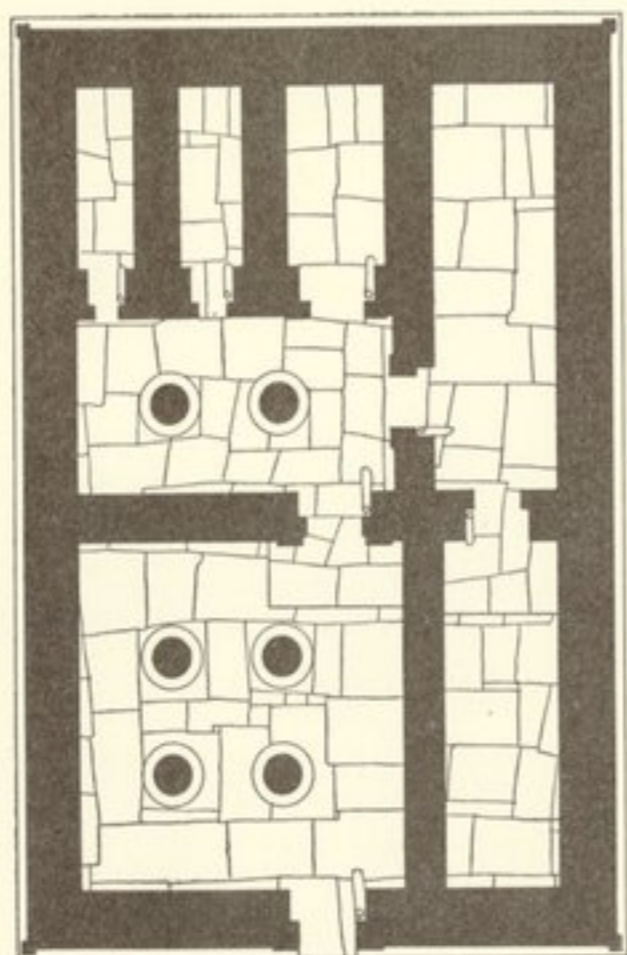




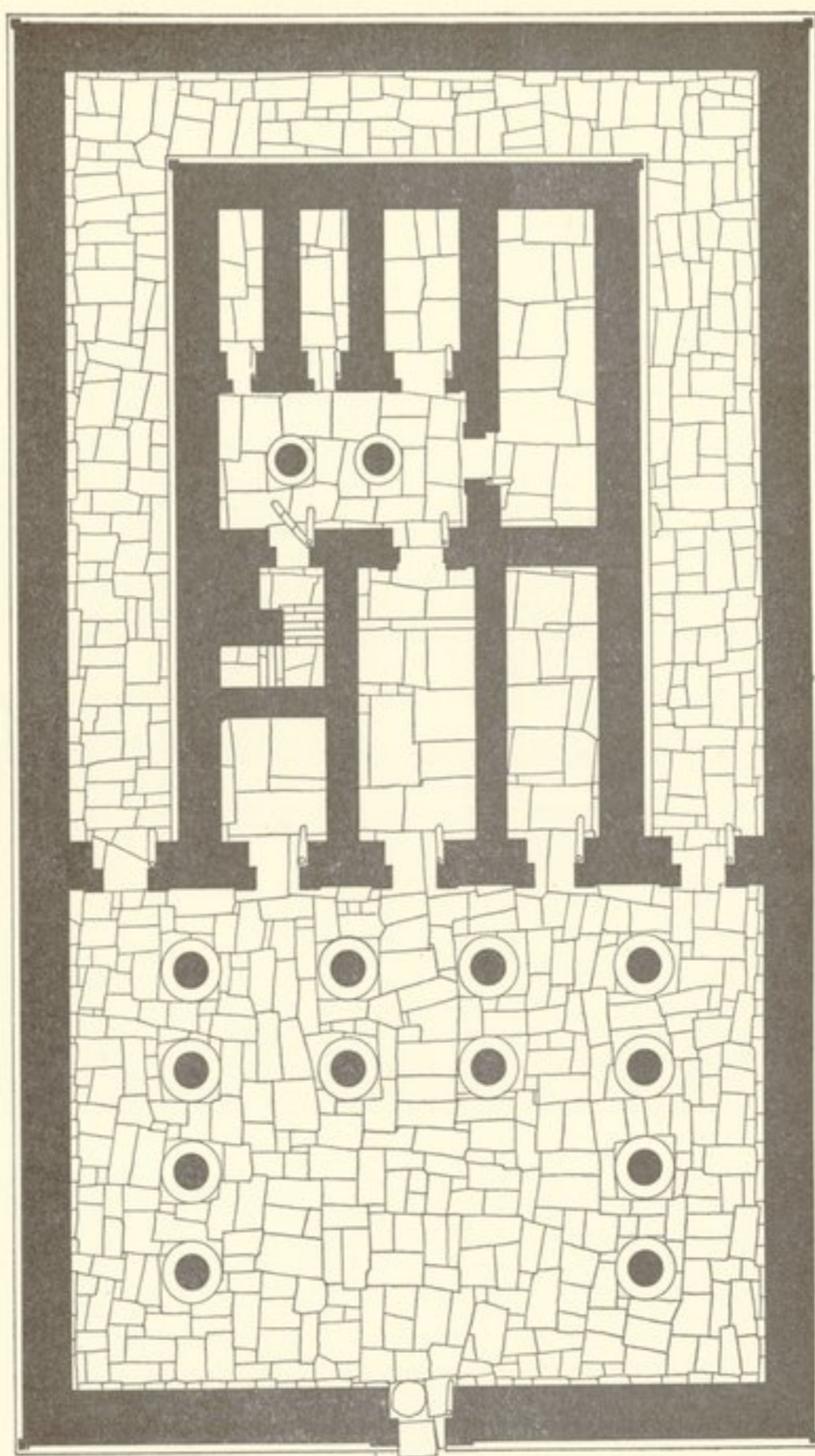


TEMPLE FUNÉRAIRE DE HOUTMÉS II.
État actuel.



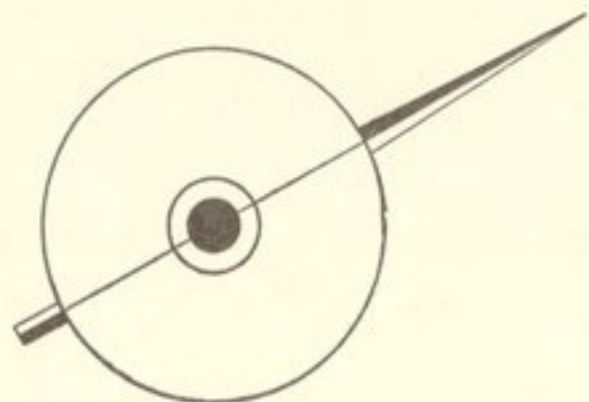


CONSTRUCTION DE THOUTMES II

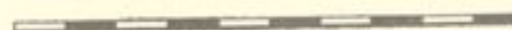


CONSTRUCTION DE THOUTMES II
MODIFIEE PAR THOUTMES III

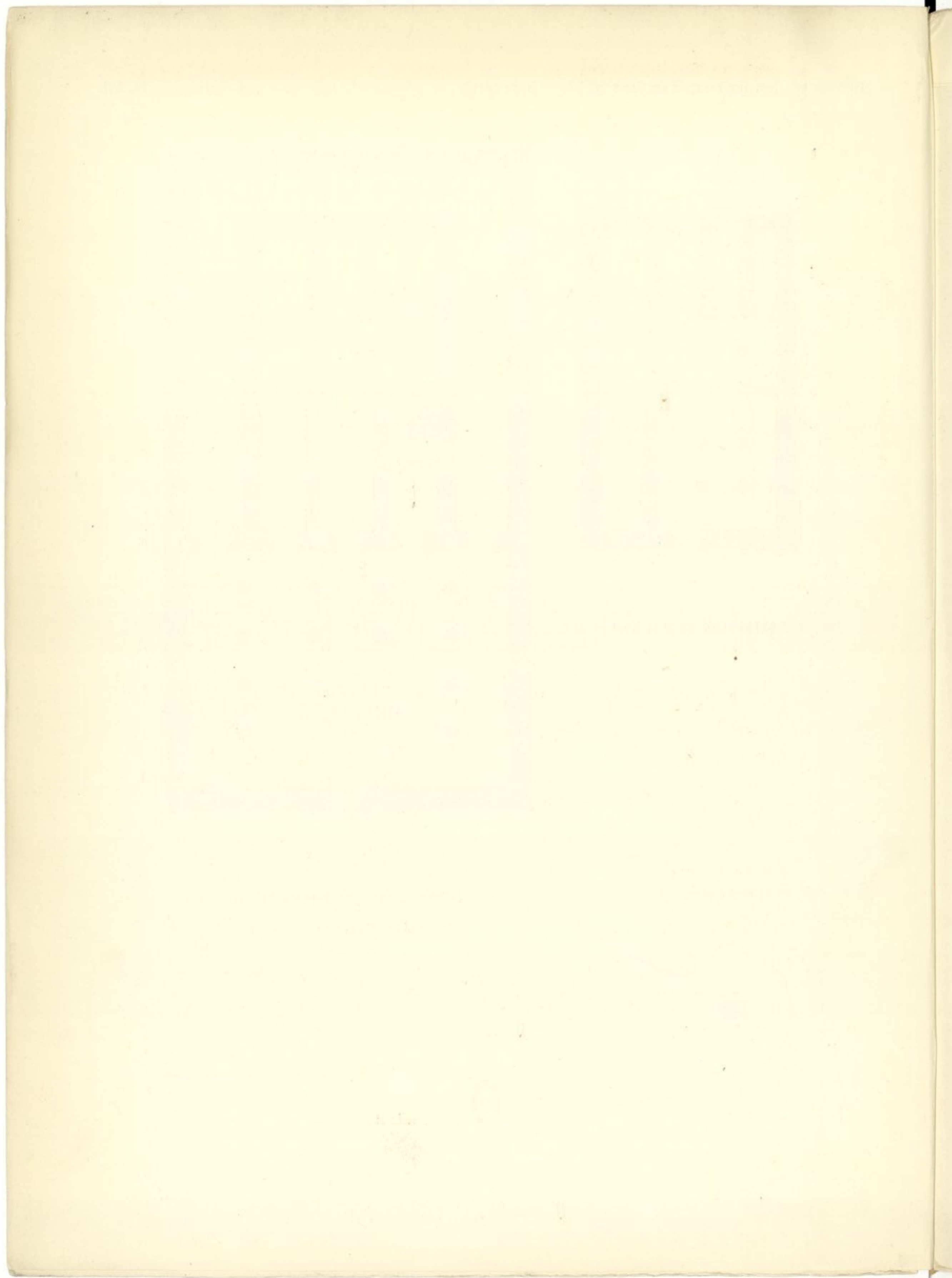
NORD MAGNETIQUE
23 MARS 1935

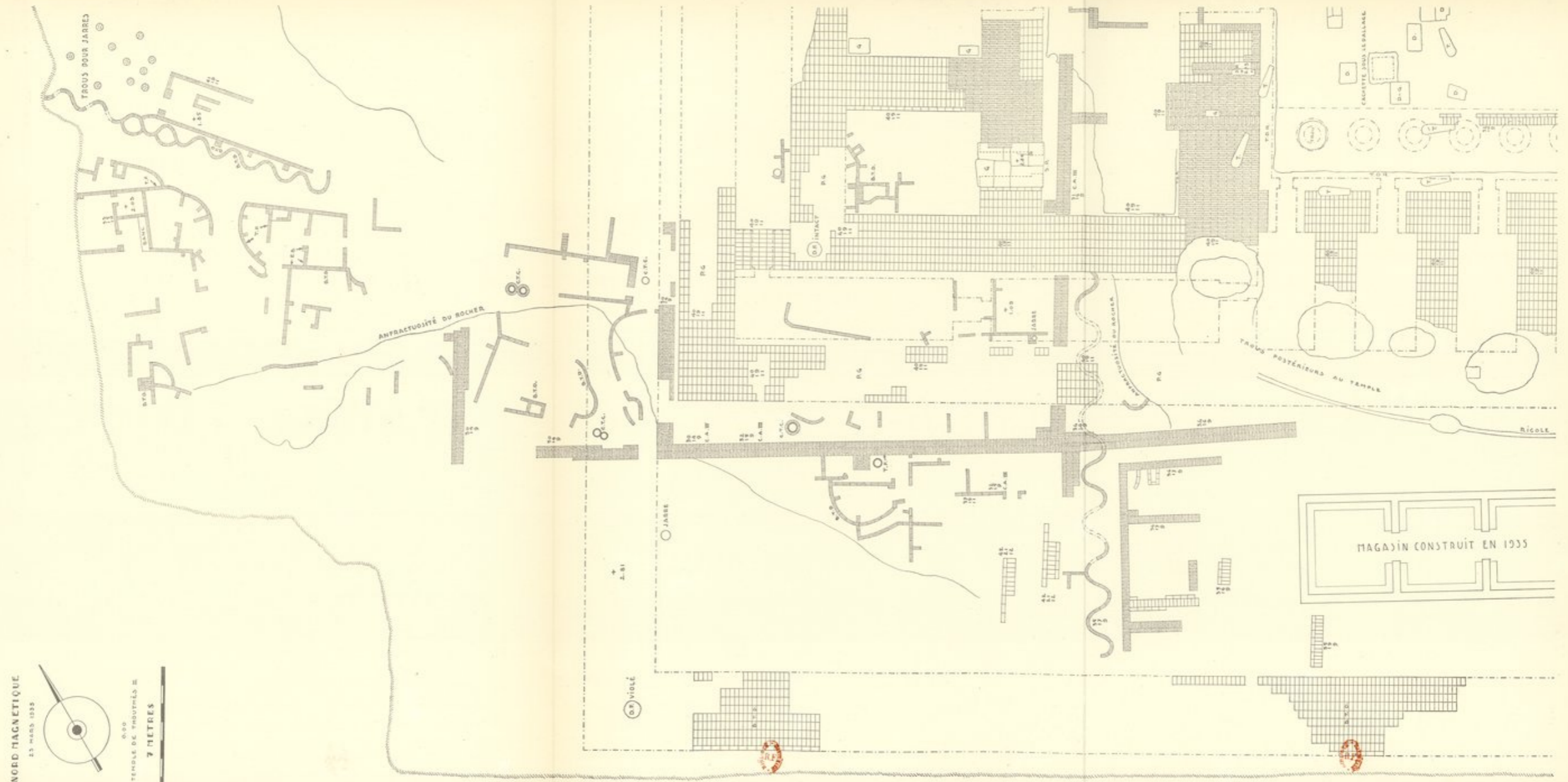


10 METRES



TEMPLE FUNÉRAIRE DE THOUTMÈS II.
Restauration.



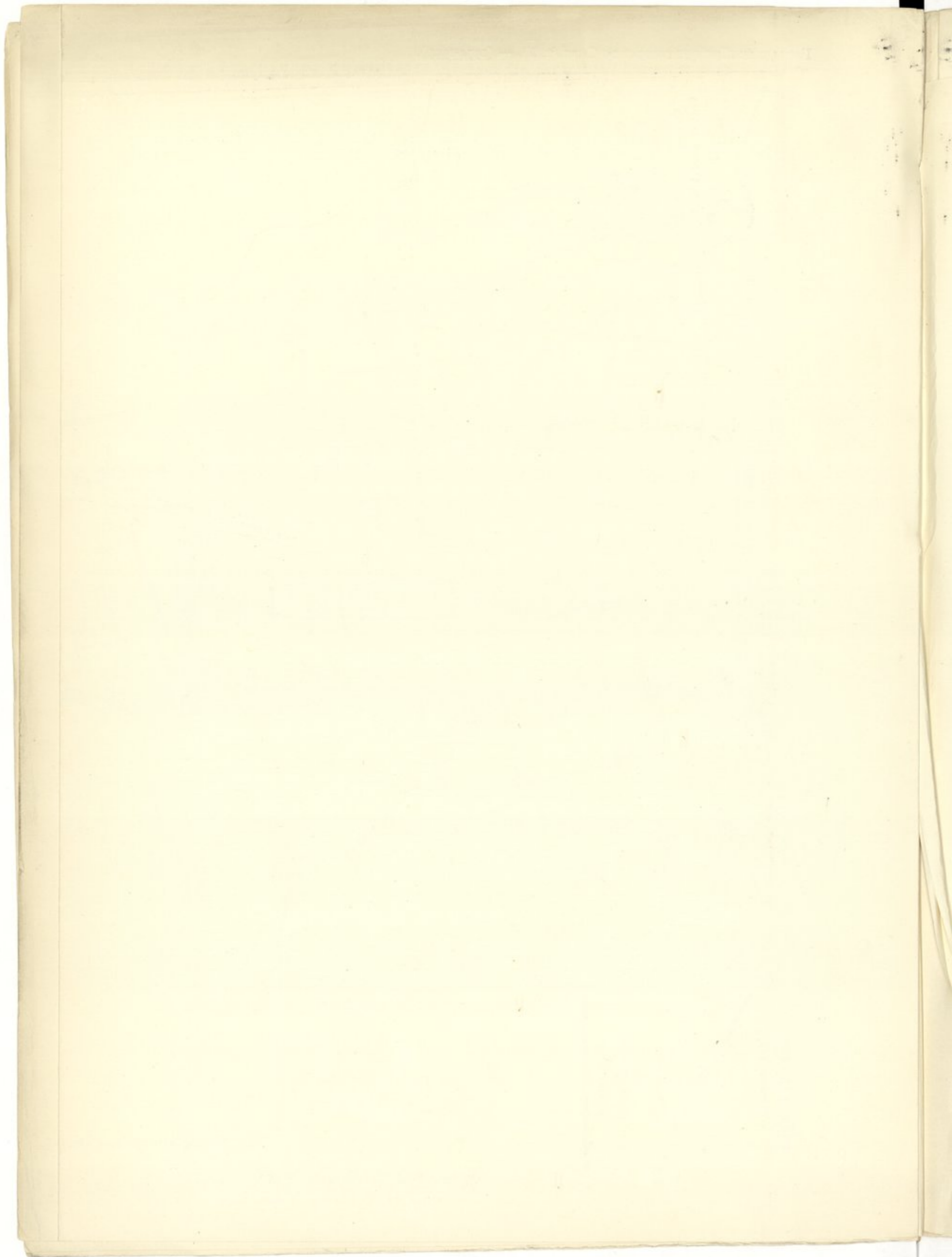


NORD MAGNÉTIQUE
23 MARS 1935

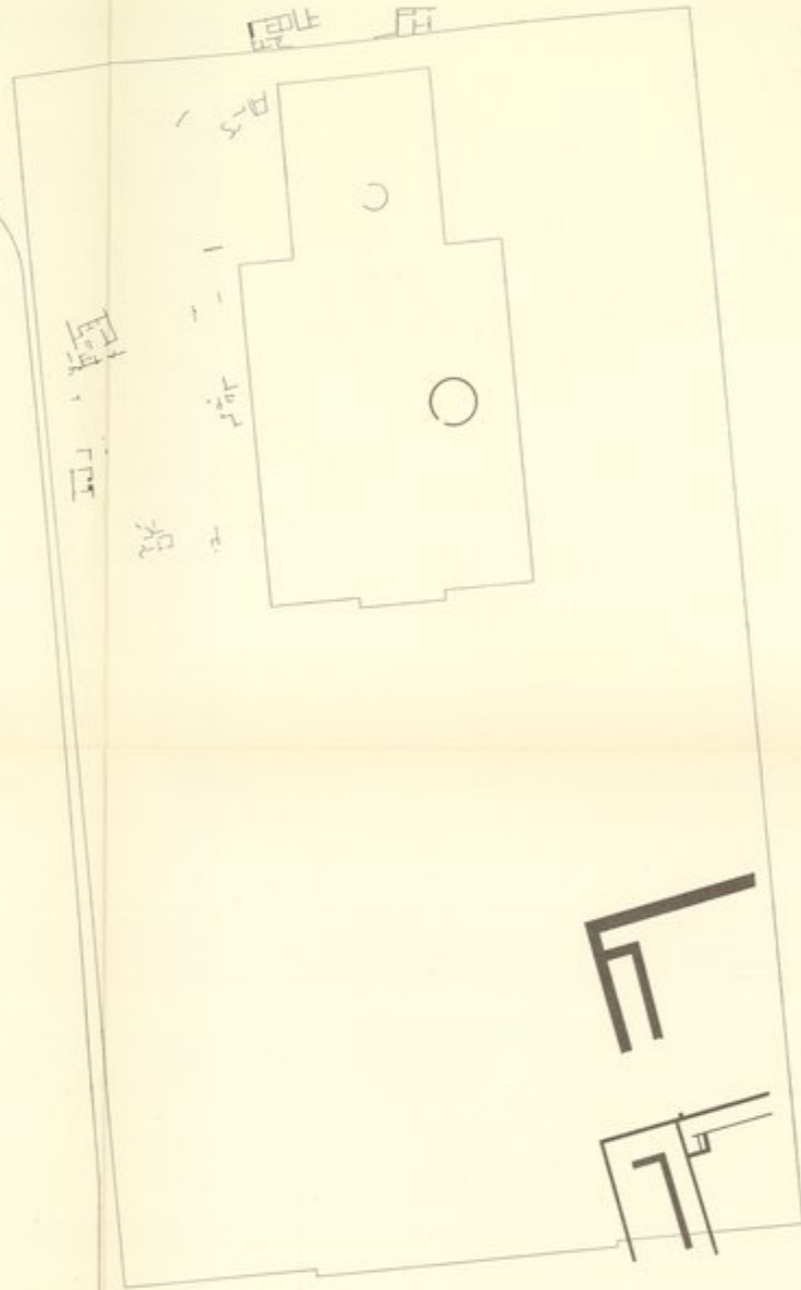
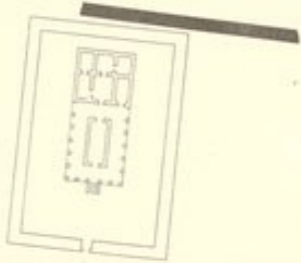


0 50
ÉCHELLE DE LONGUEURS
7 MÈTRES

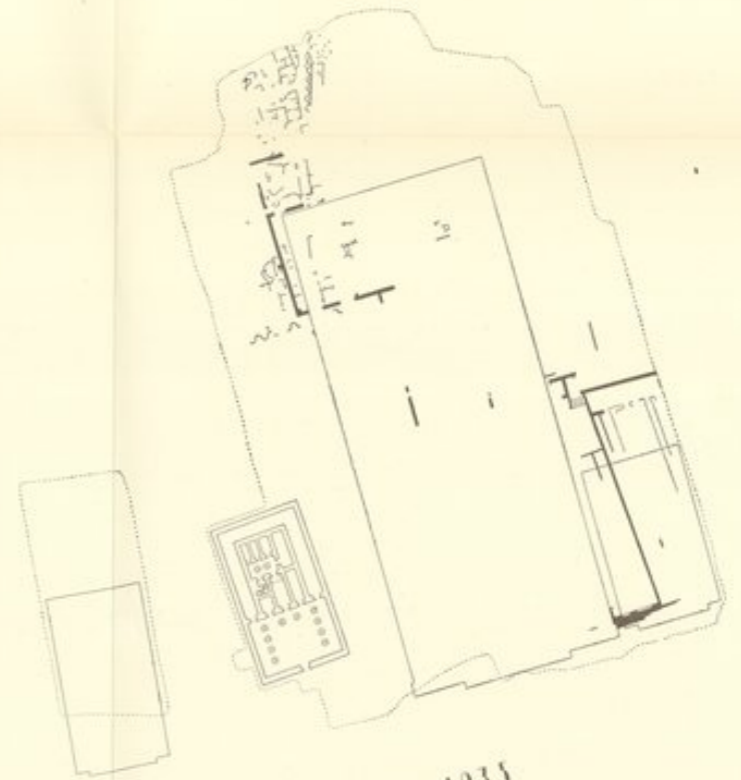
VILLAGE DE L'ÉPOQUE D'AMÉNOPHIS III.
État actuel.



RAMSES III

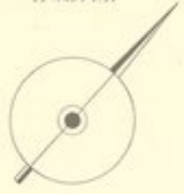


EYE
HOREMHEB



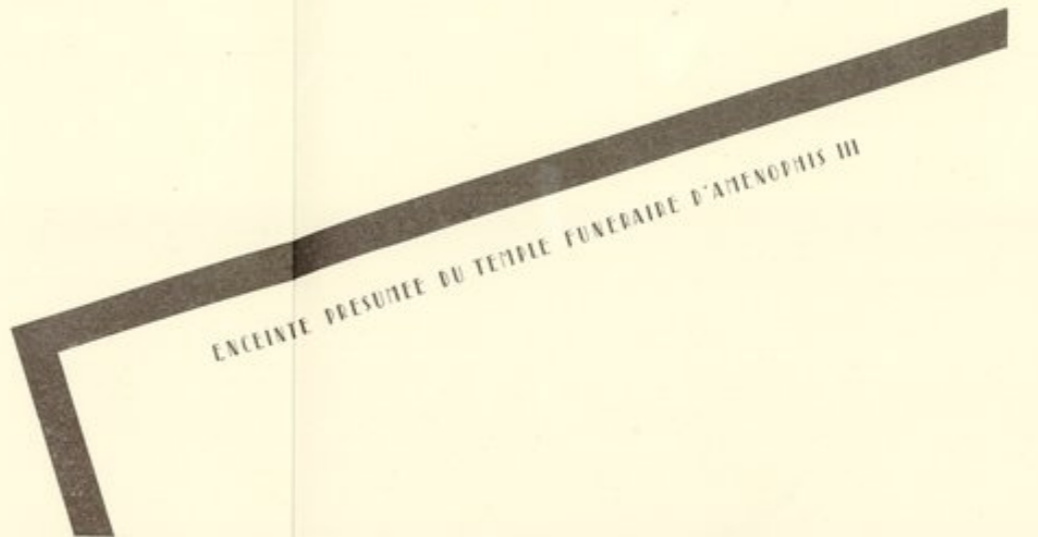
FOUILLE-1935

NOUVEAU PLAN
23 MARS 1935

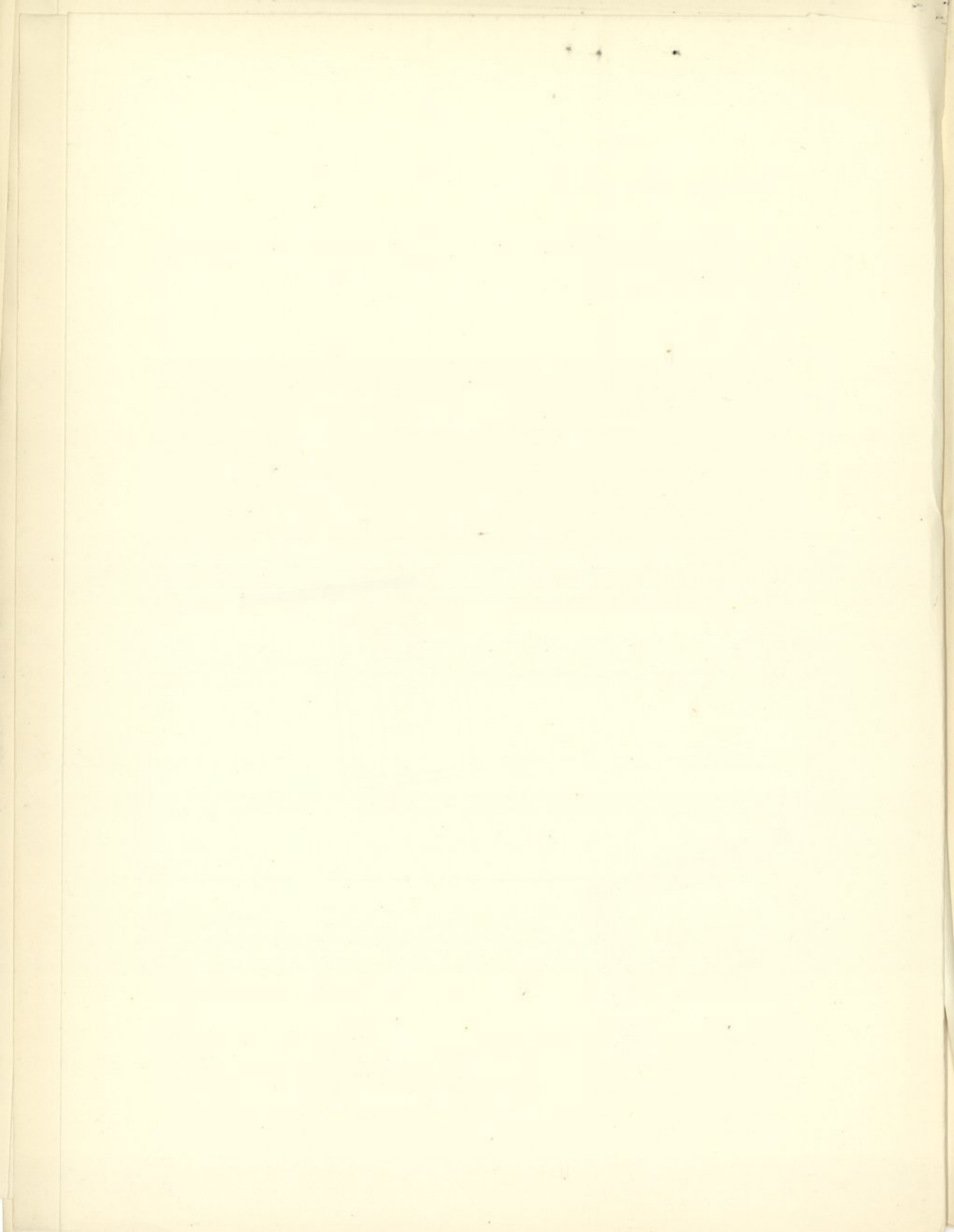


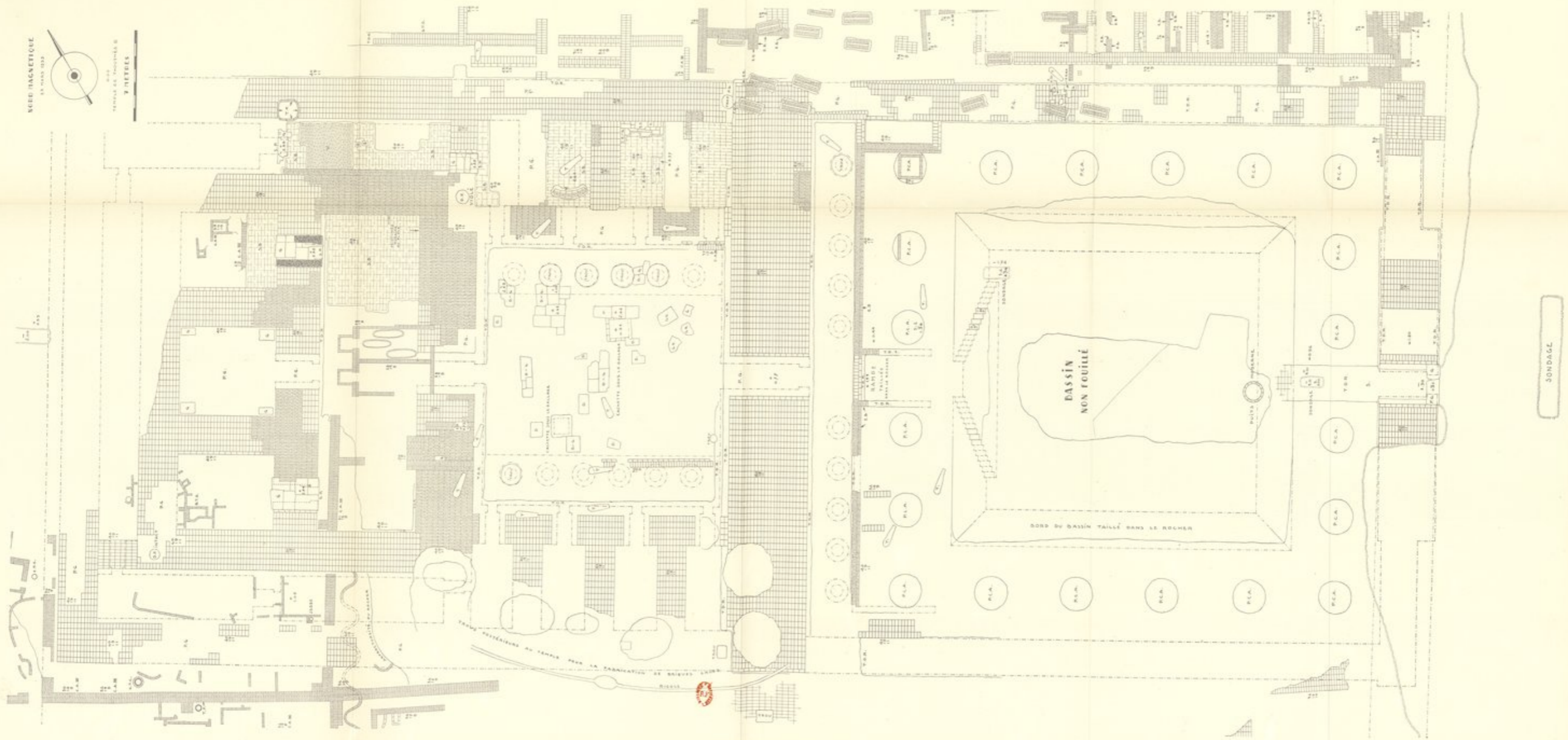
50 METRES

CONSTRUCTIONS DE L'EPOQUE D'AMENOPHIS III

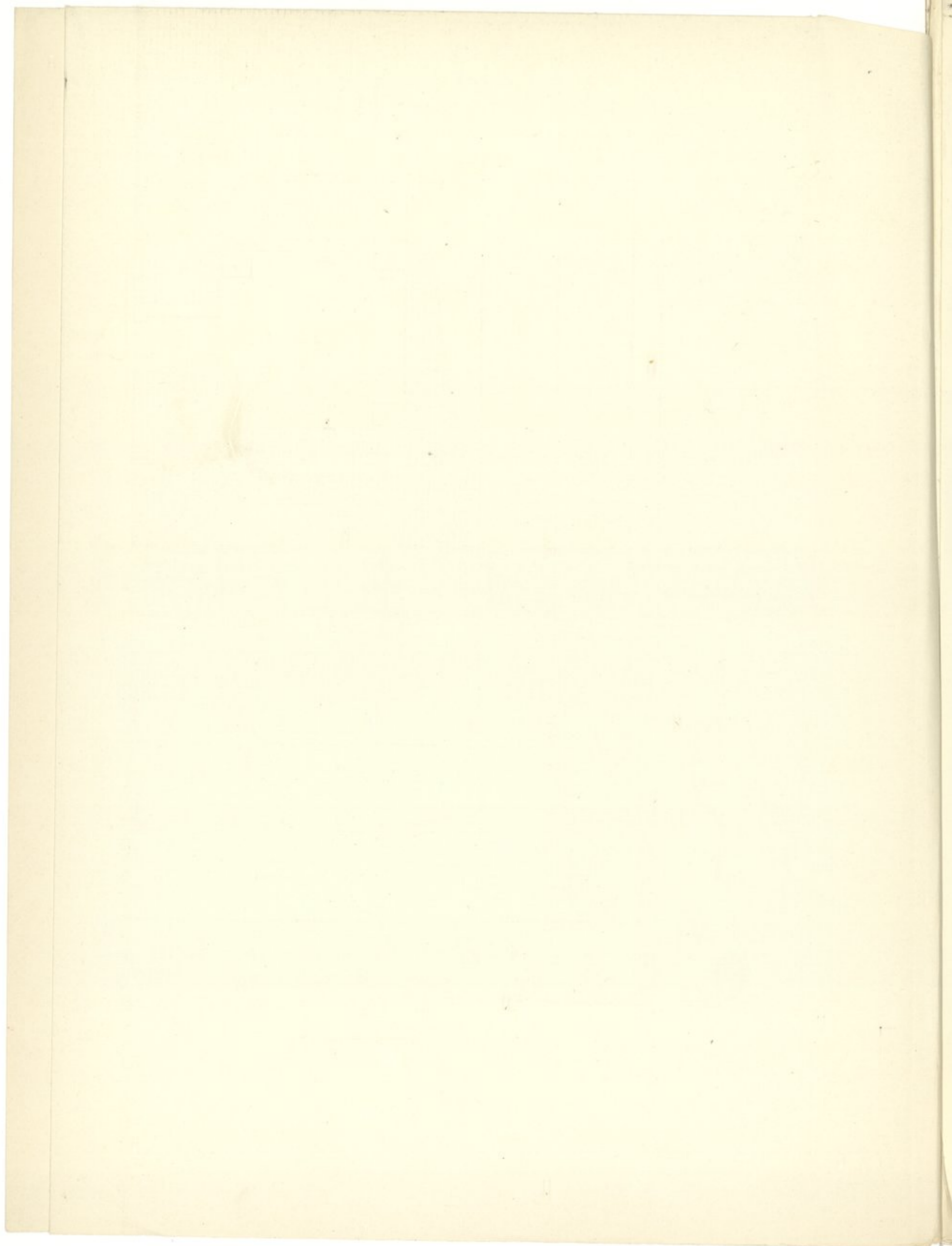


ENCEINTE PRESUMEE DU TEMPLE FUNERAIRE D'AMENOPHIS III



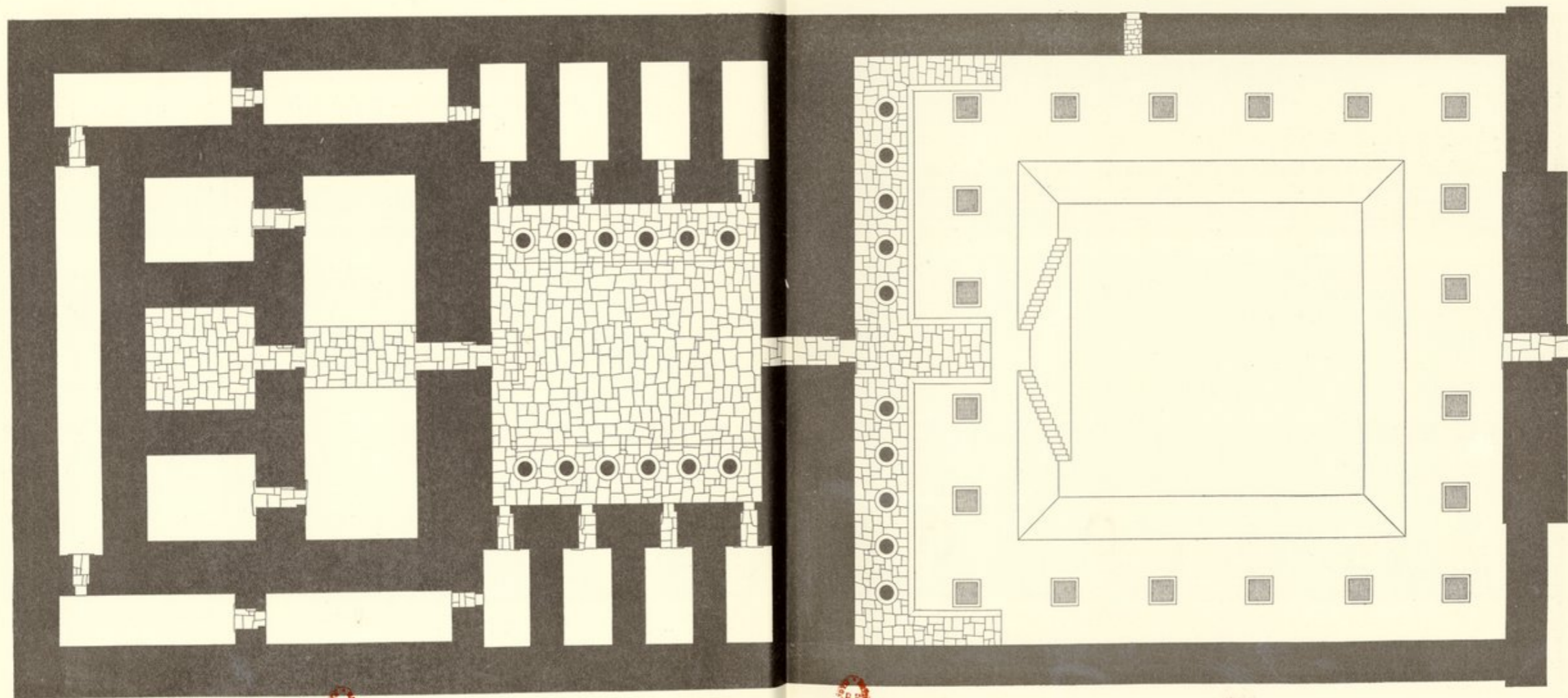
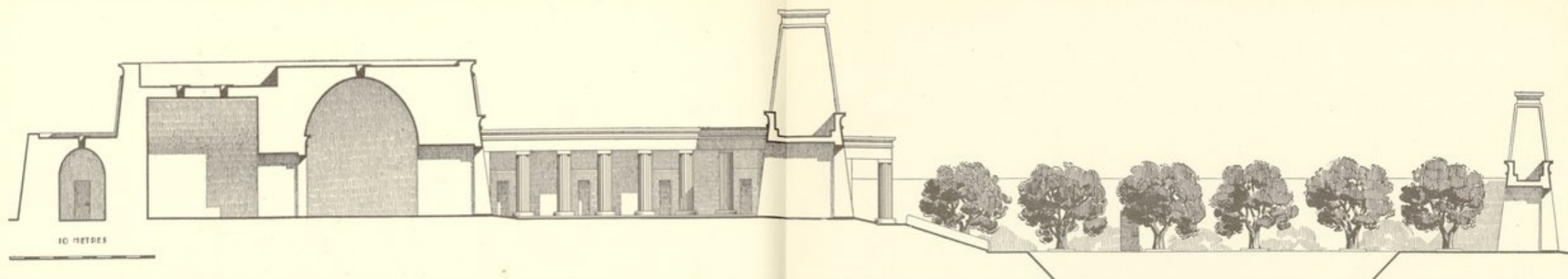


LE TEMPLE D'AMENHOTEP FILS DE RAÏOUC.
Plan actuel.

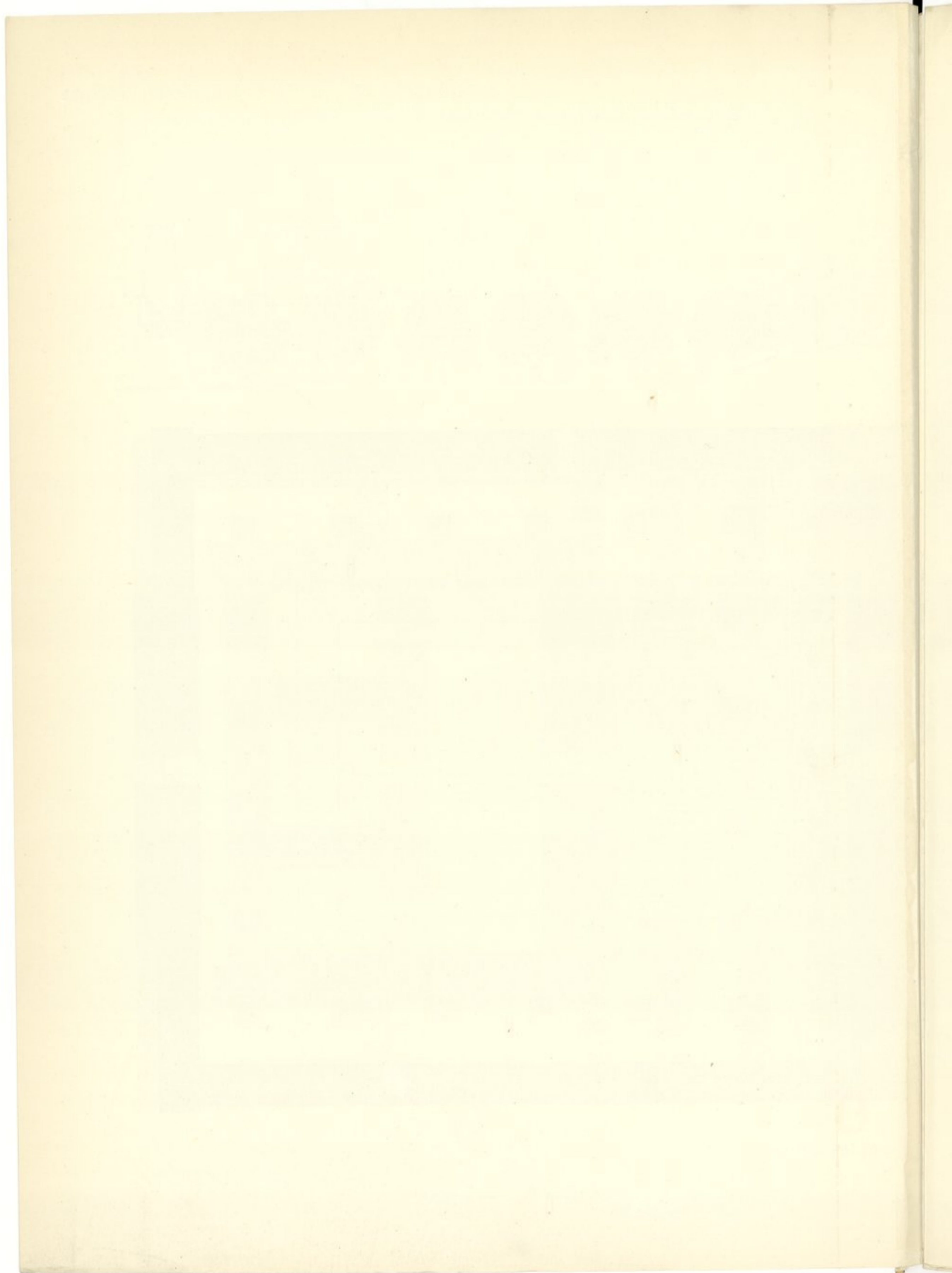


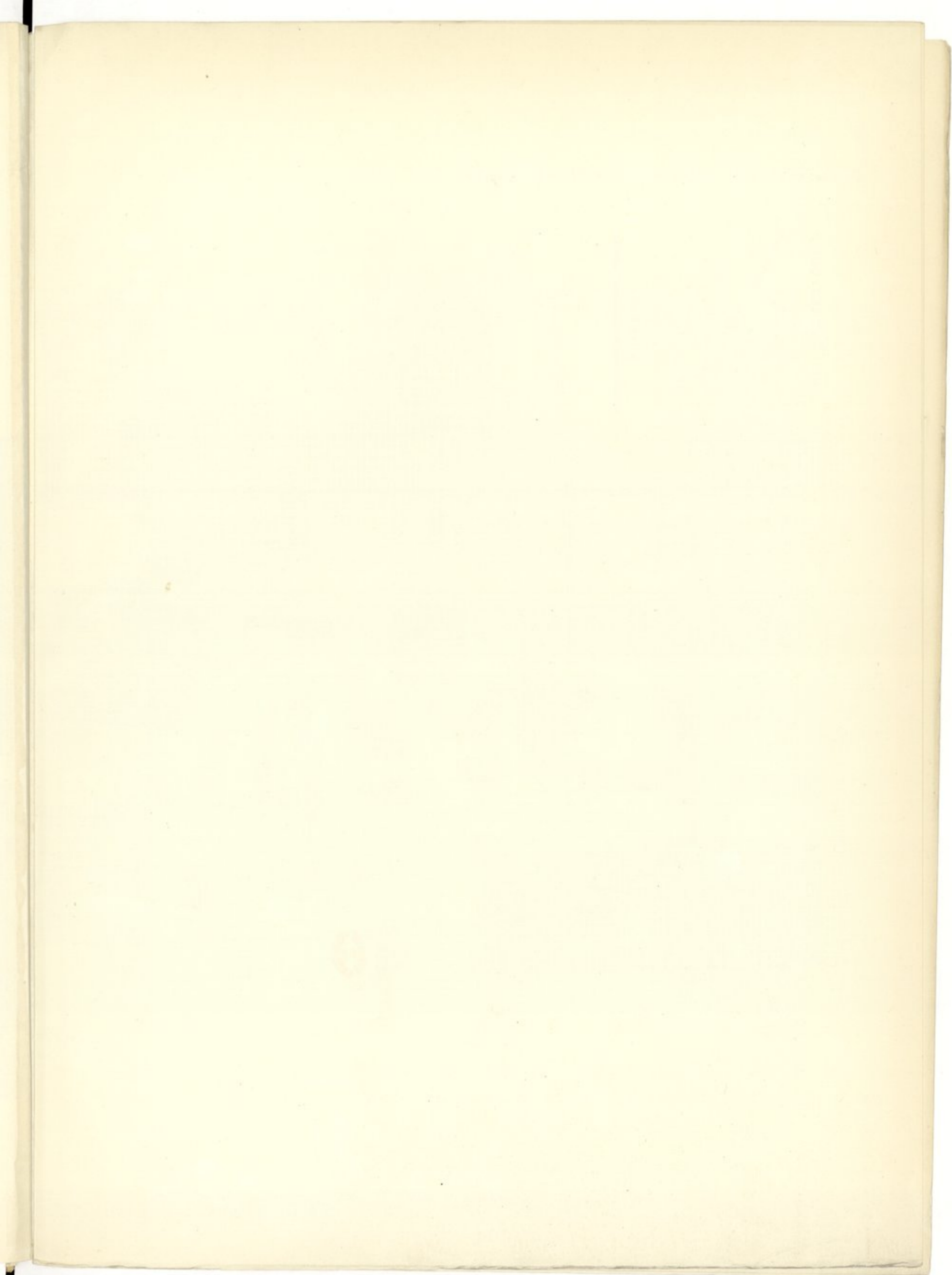
Faint, illegible text at the top of the page, possibly bleed-through from the reverse side.

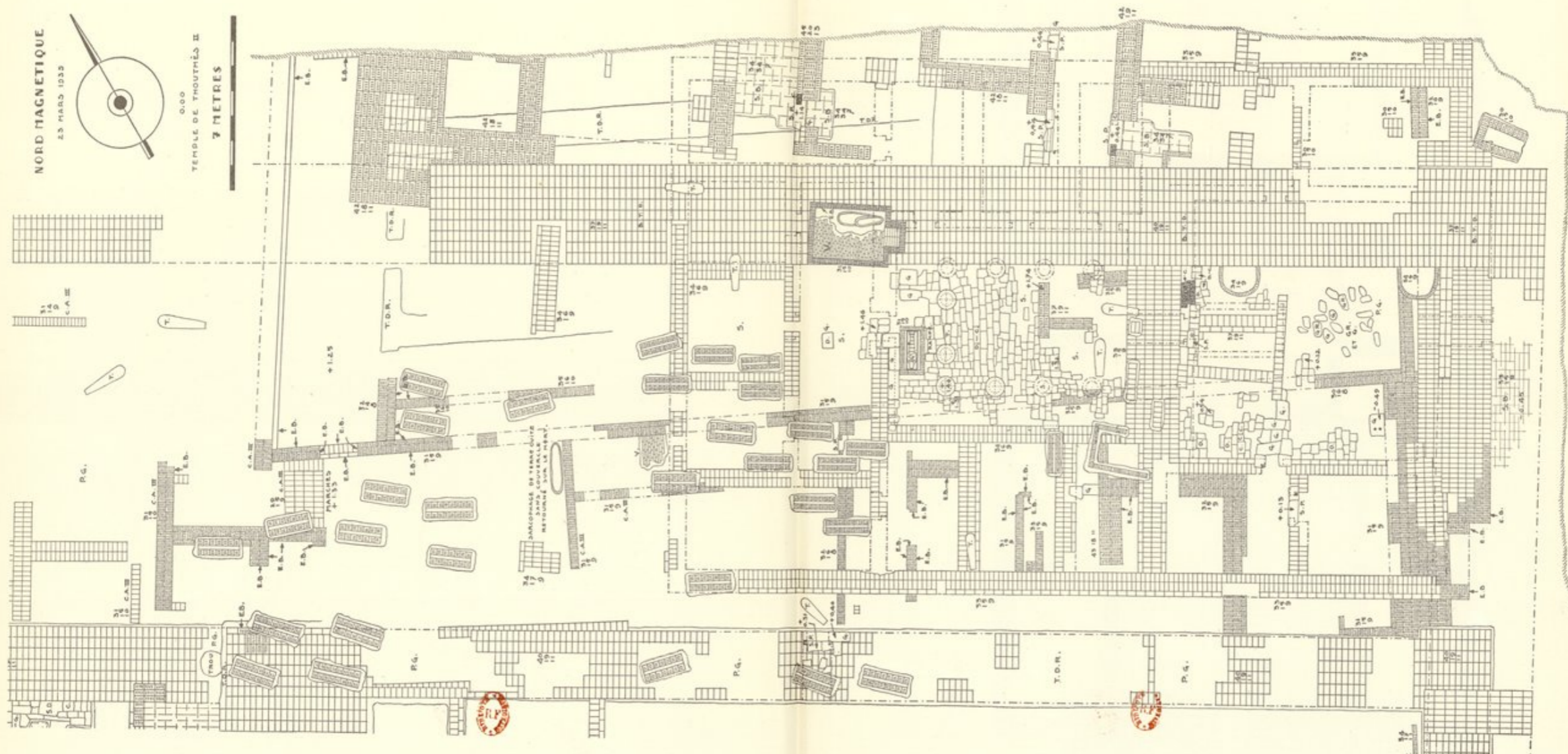




LE TEMPLE FUNÉRAIRE D'AMENHOTEP FILS DE HAPOU.
Restauration.

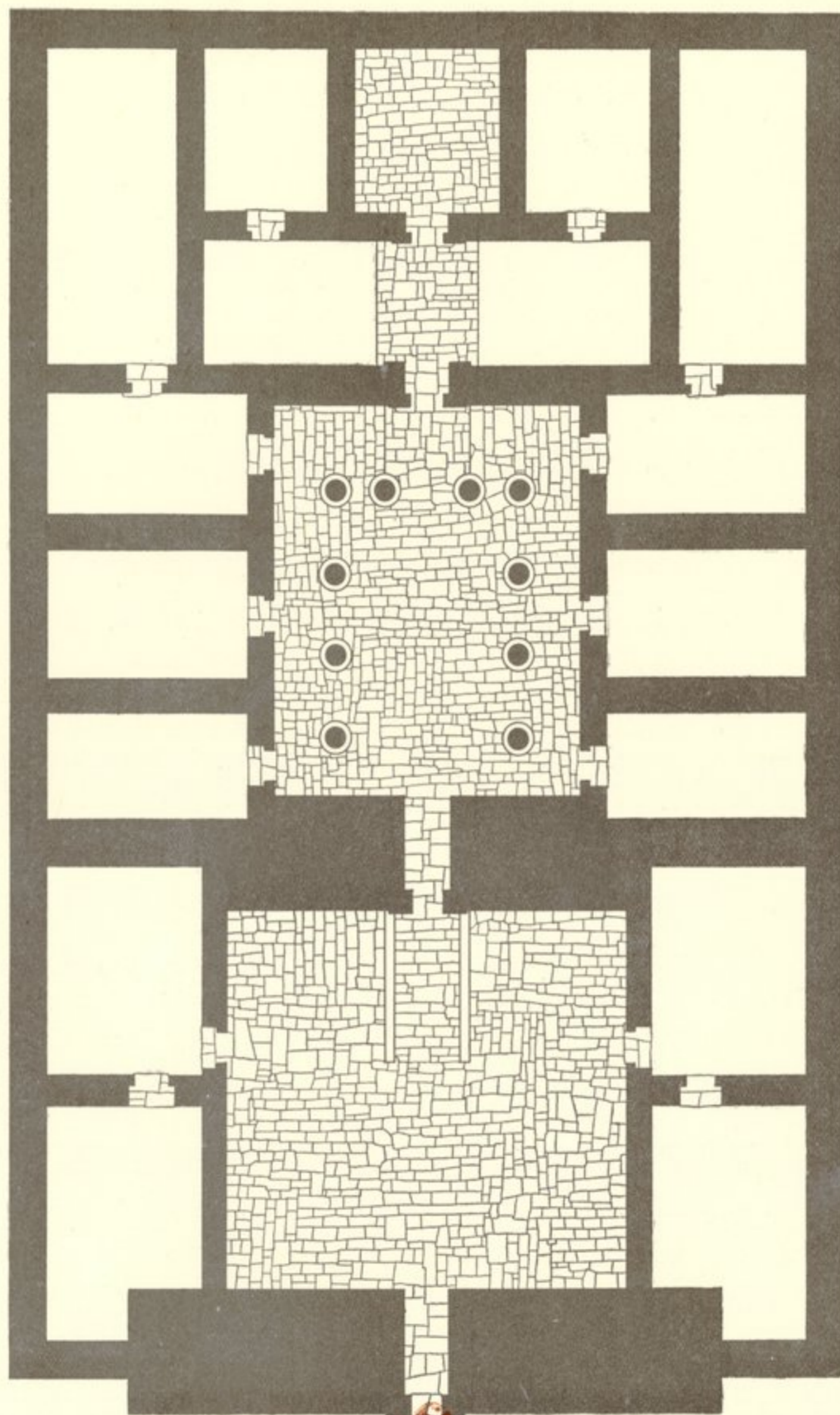






TEMPLE ANONYME NORD.
État actuel.

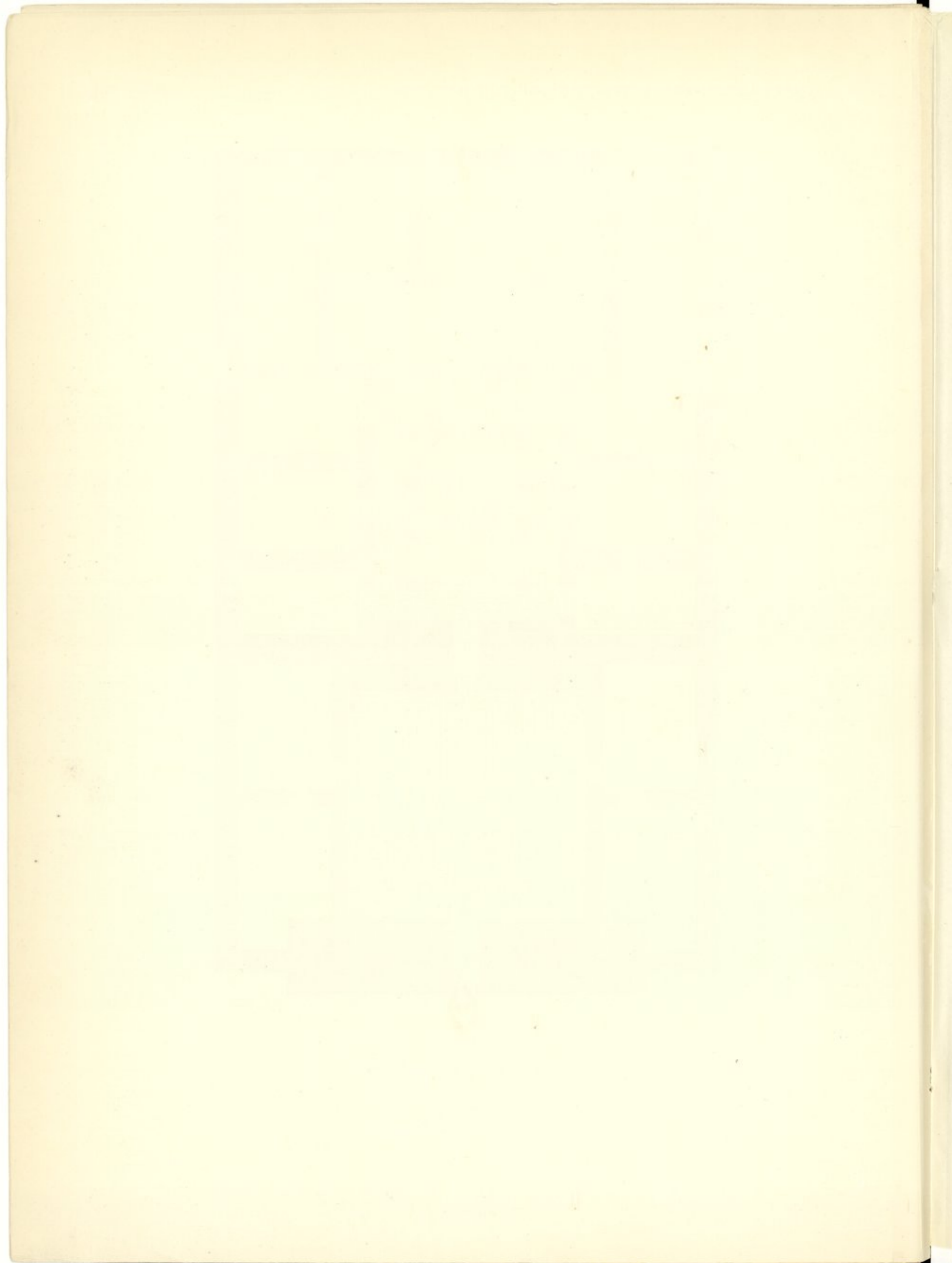


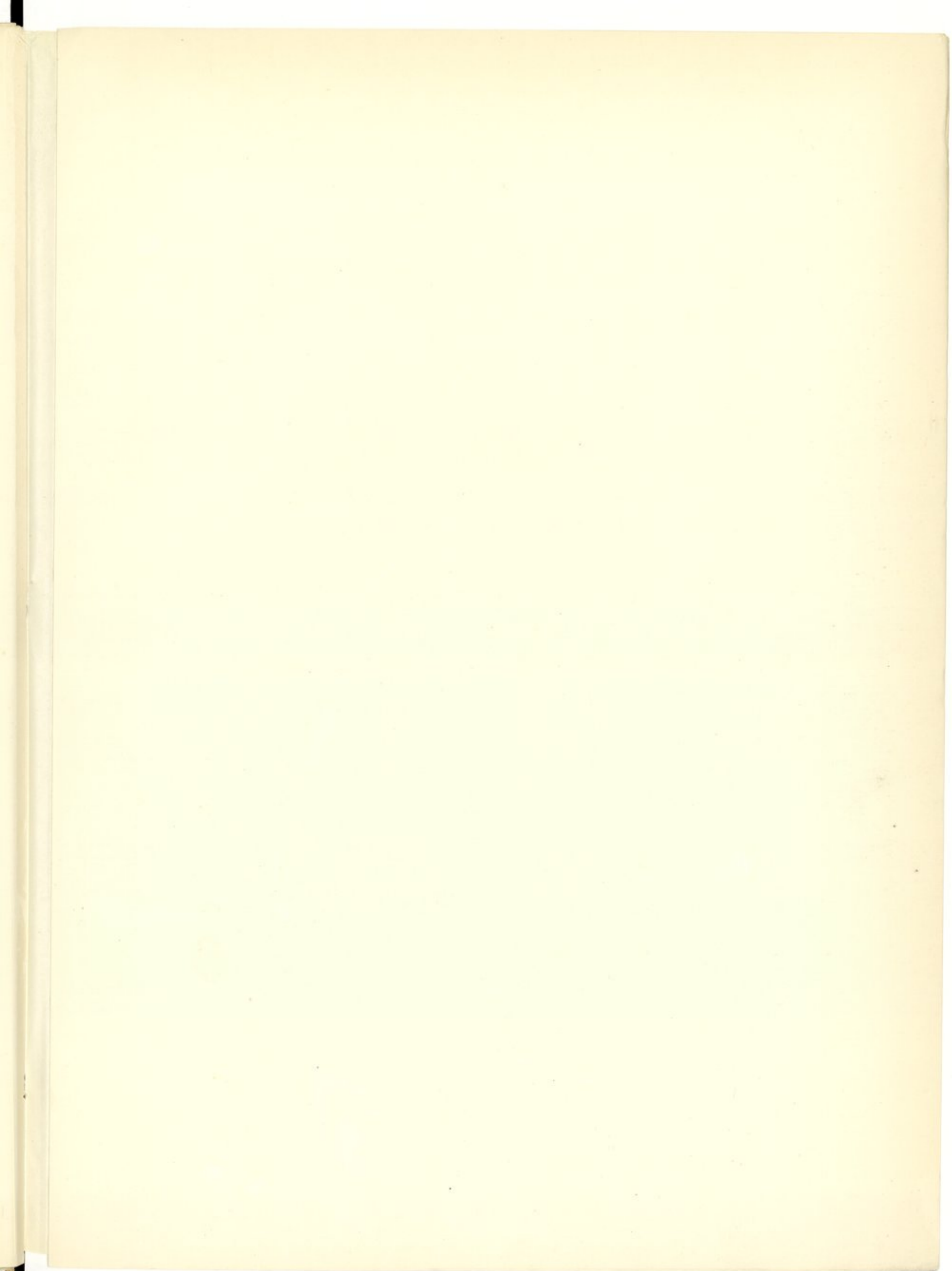


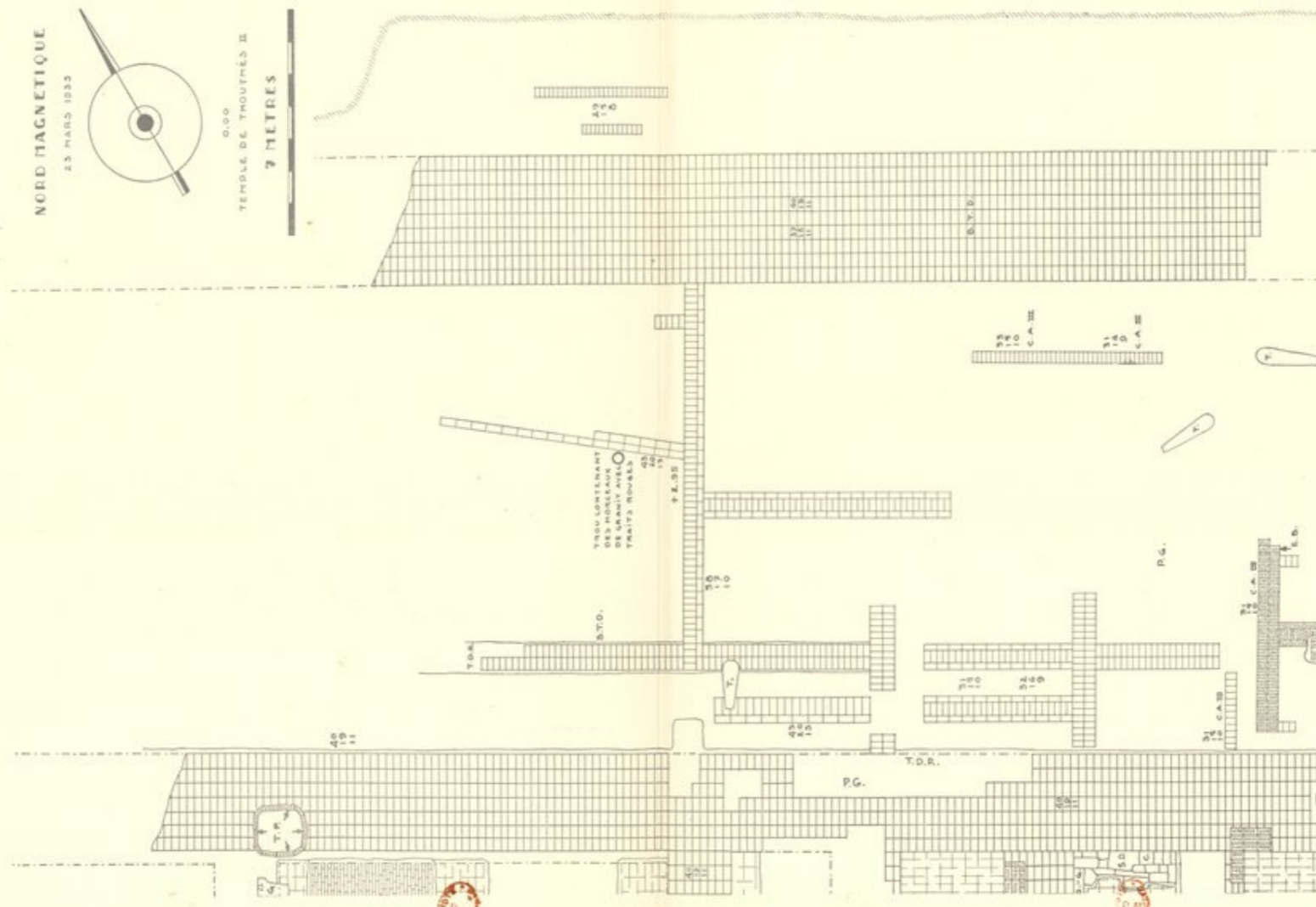
10 METRES



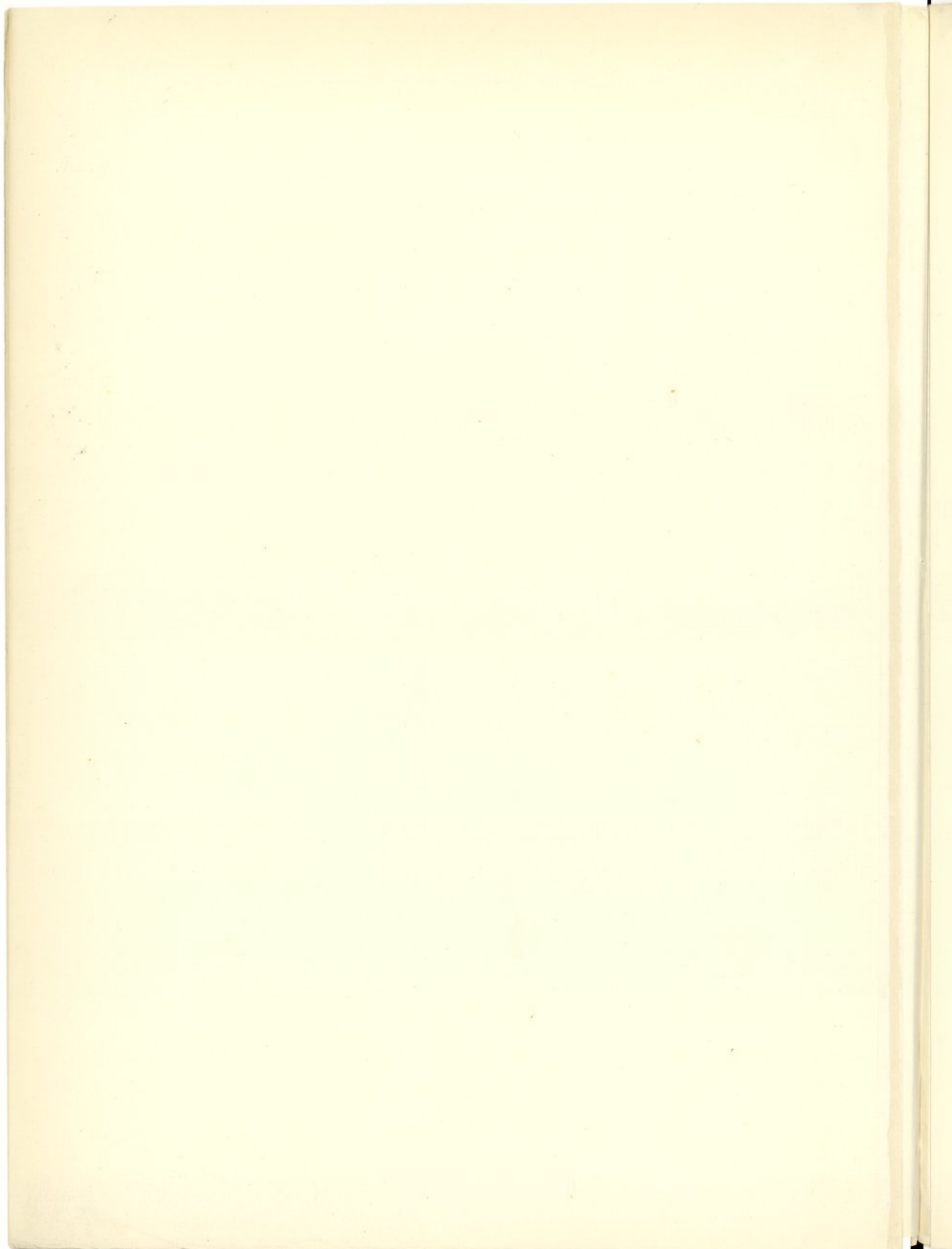
TEMPLE ANONYME NORD.
Restauration.

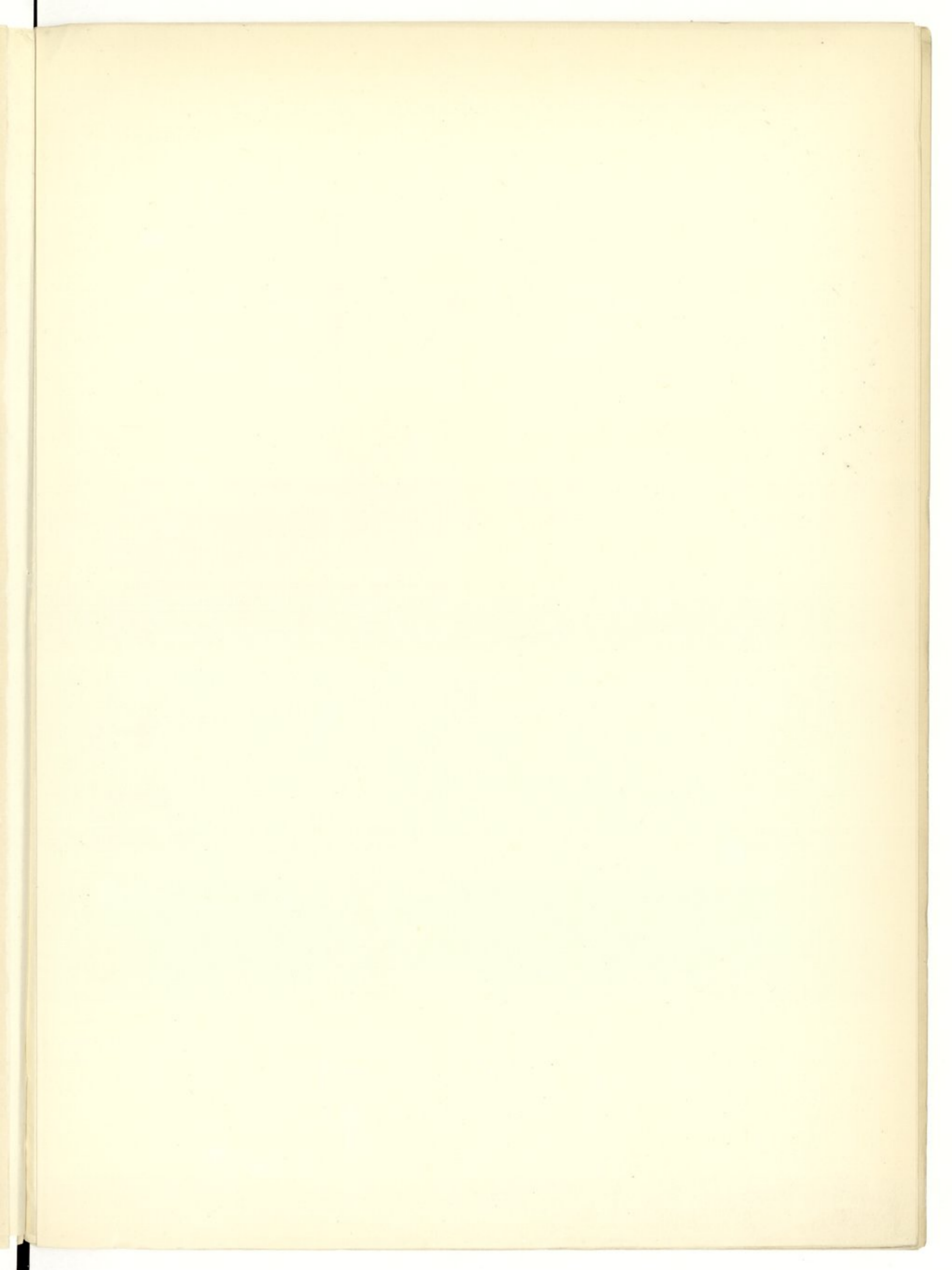


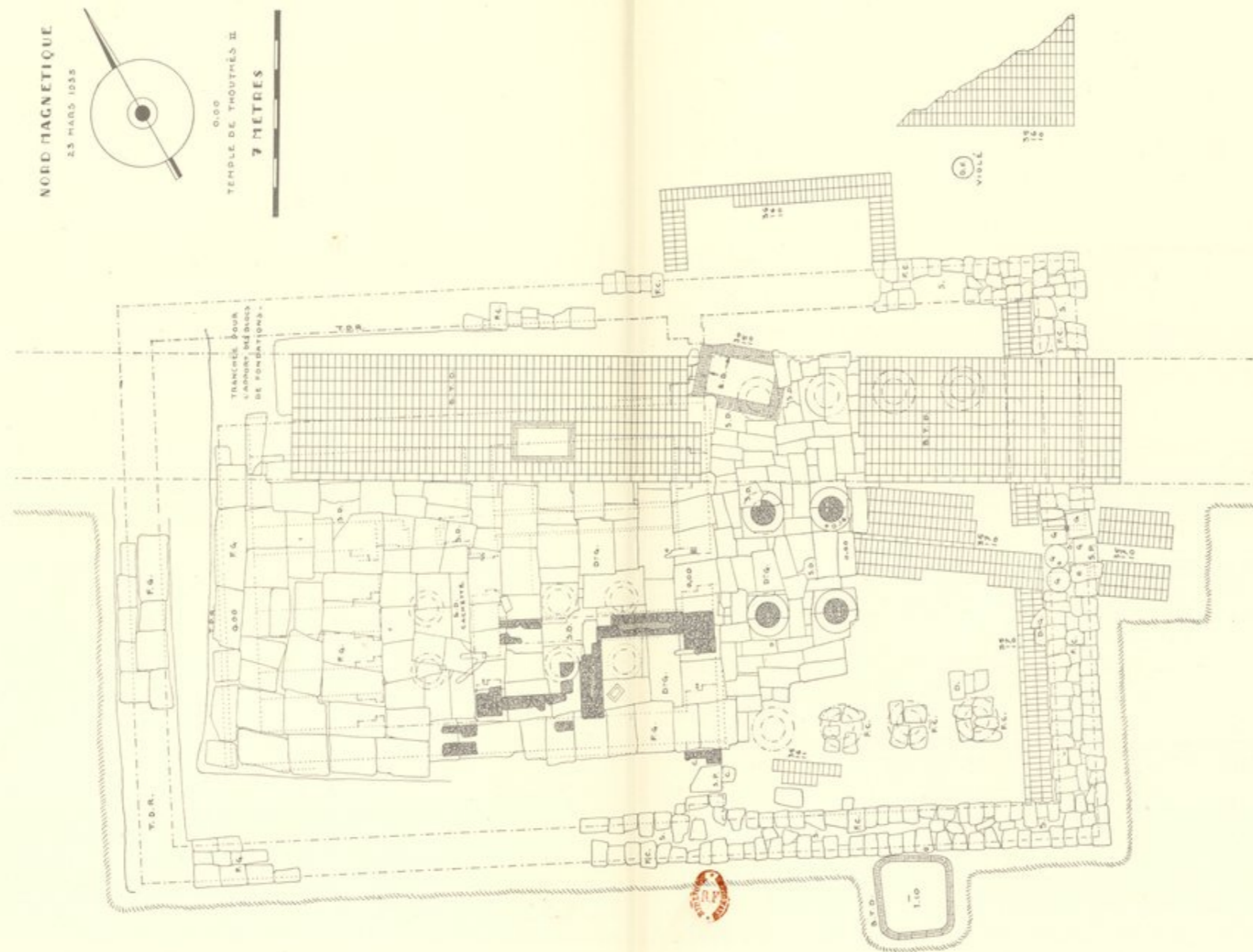




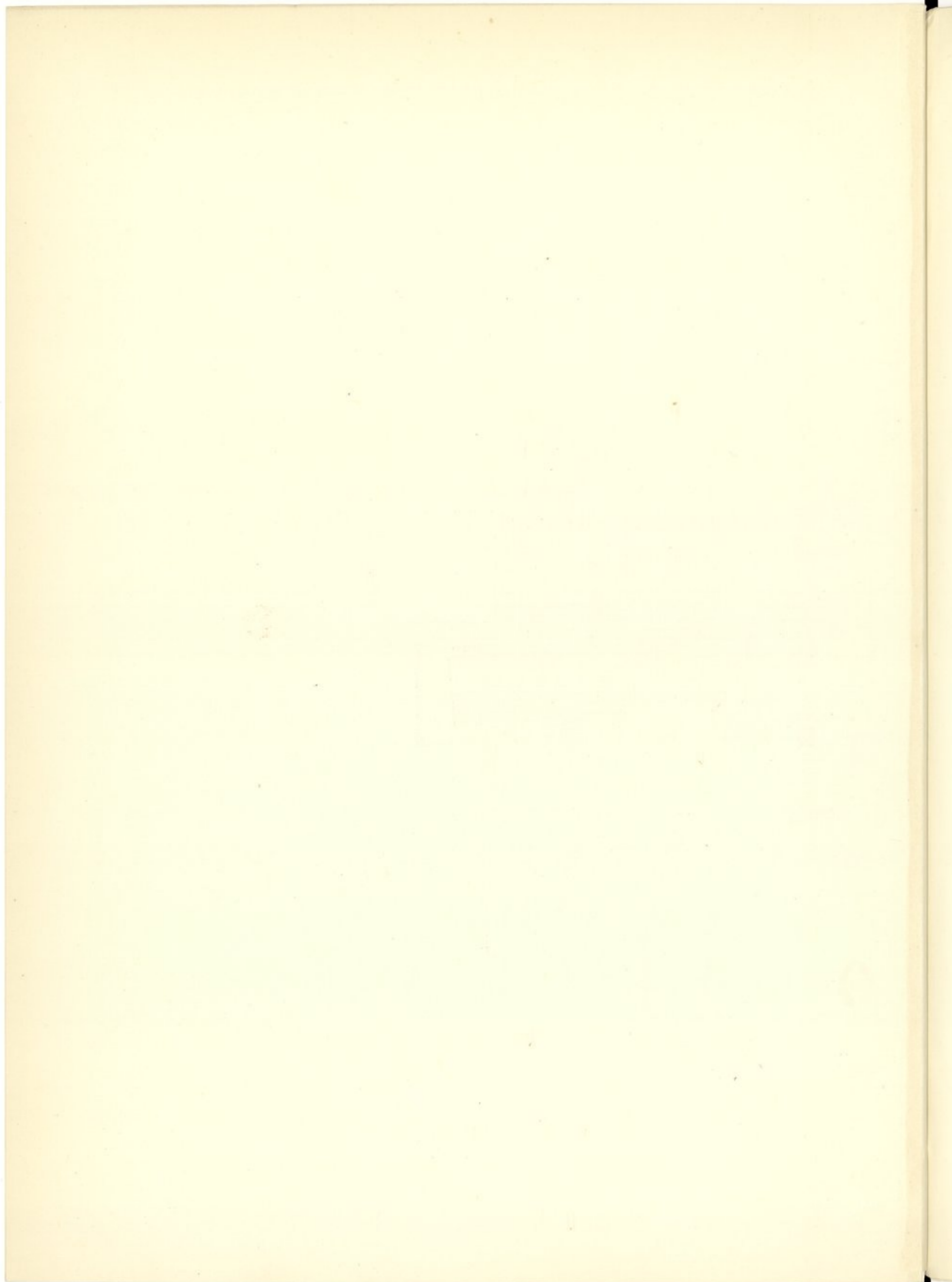
AGRANDISSEMENT DU TEMPLE D'AMENHOTEP FILS DE HAPOU.
Tronçon d'enceinte Nord.

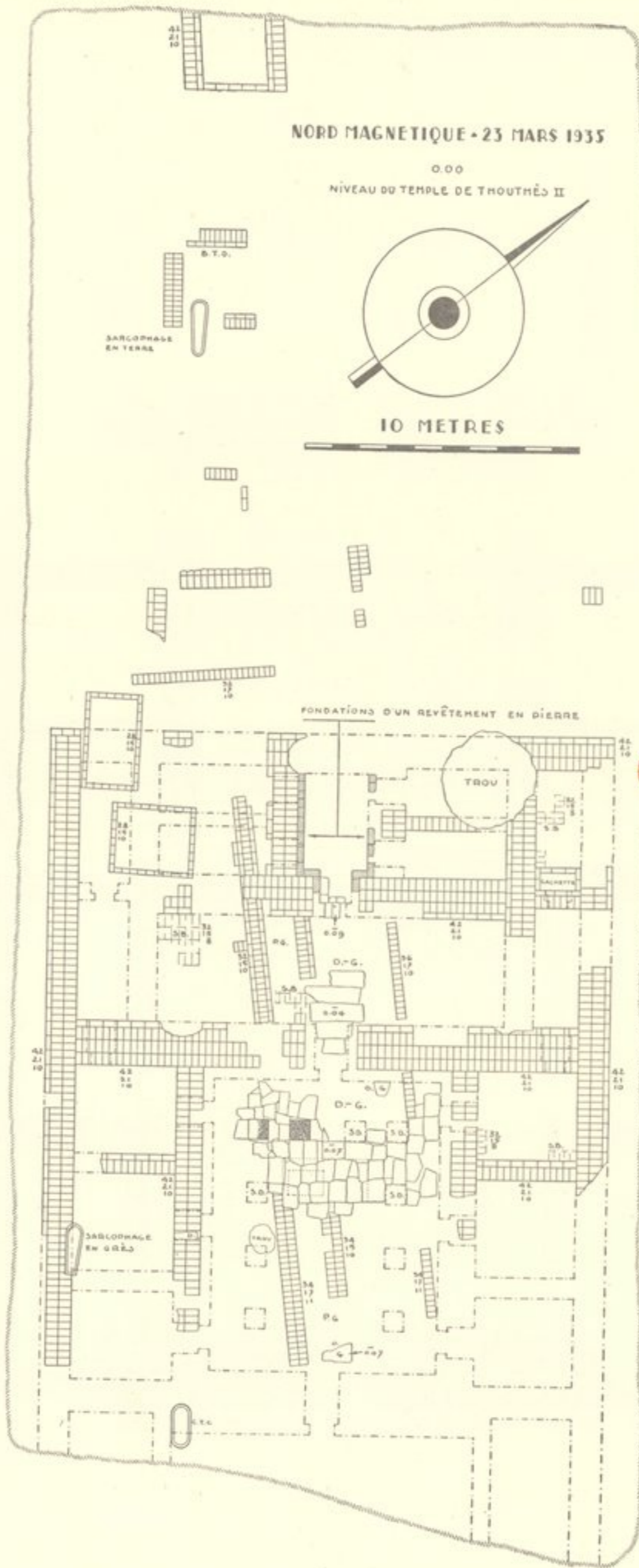






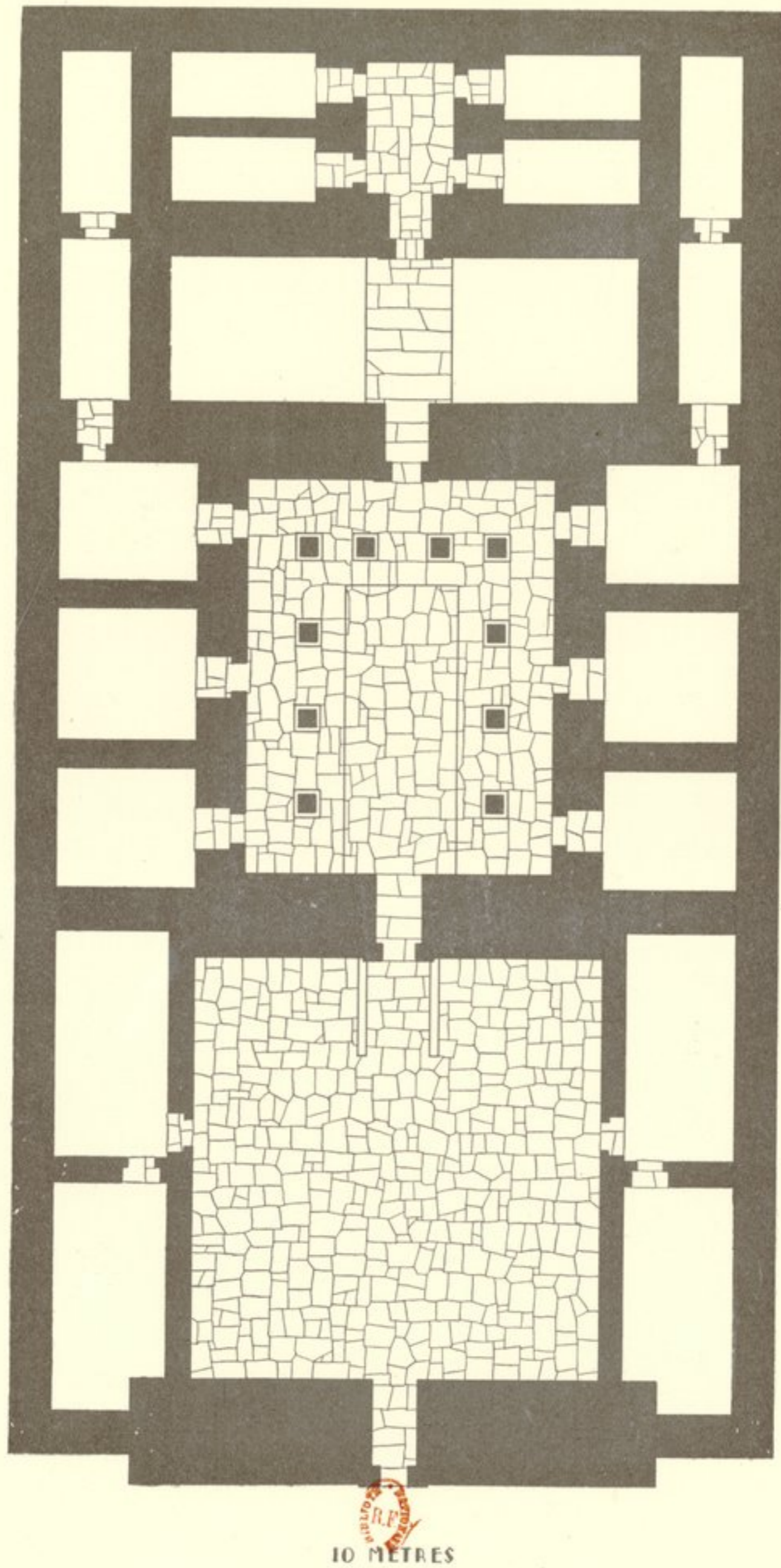
AGRANDISSEMENT DU TEMPLE D'AMENHOTEP FILS DE HAPOU.
Tronçon d'enceinte Sud.



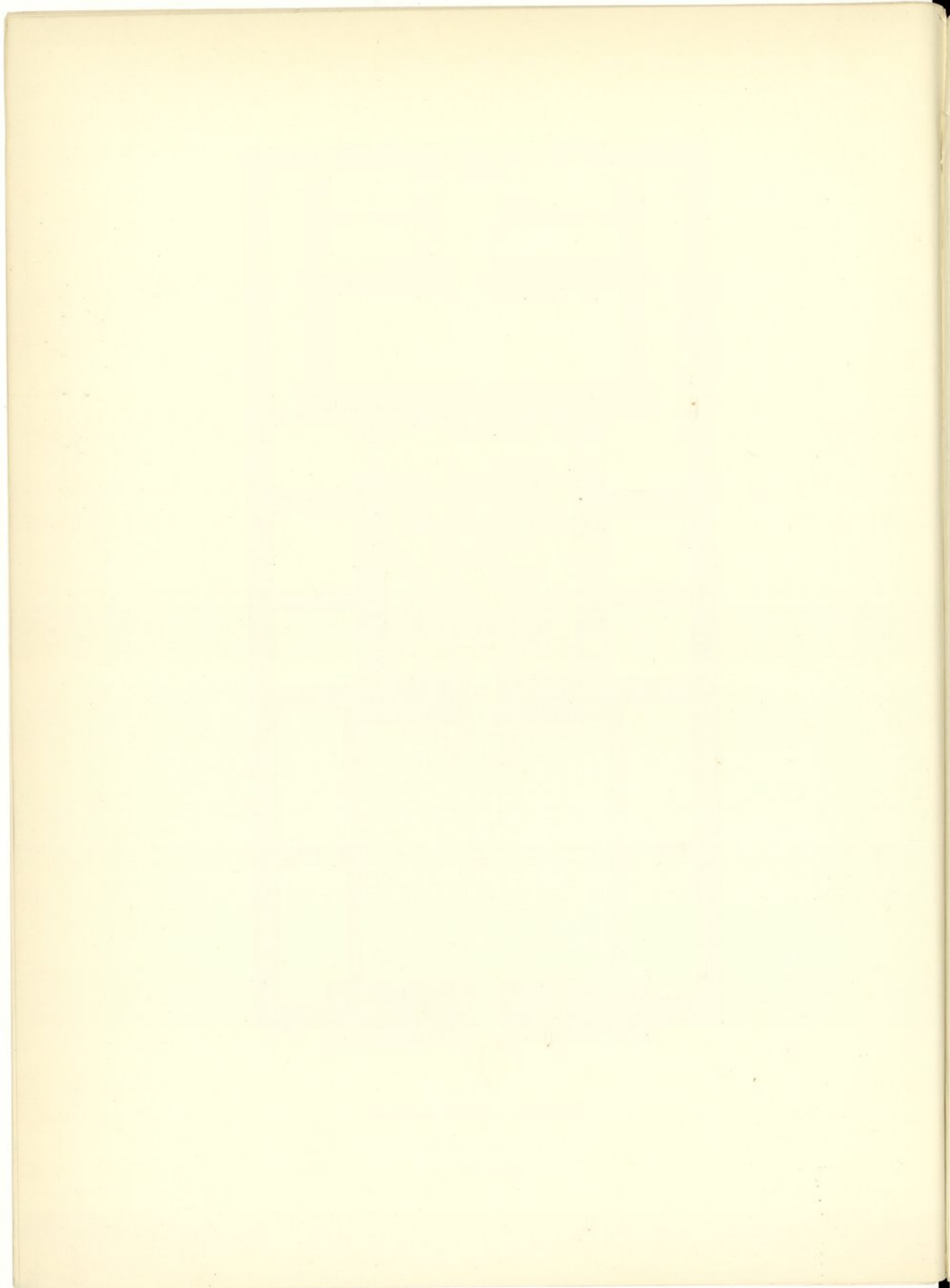


TEMPLE ANONYME SUD.
État actuel.





TEMPLE ANONYME SUD.
Restauration.



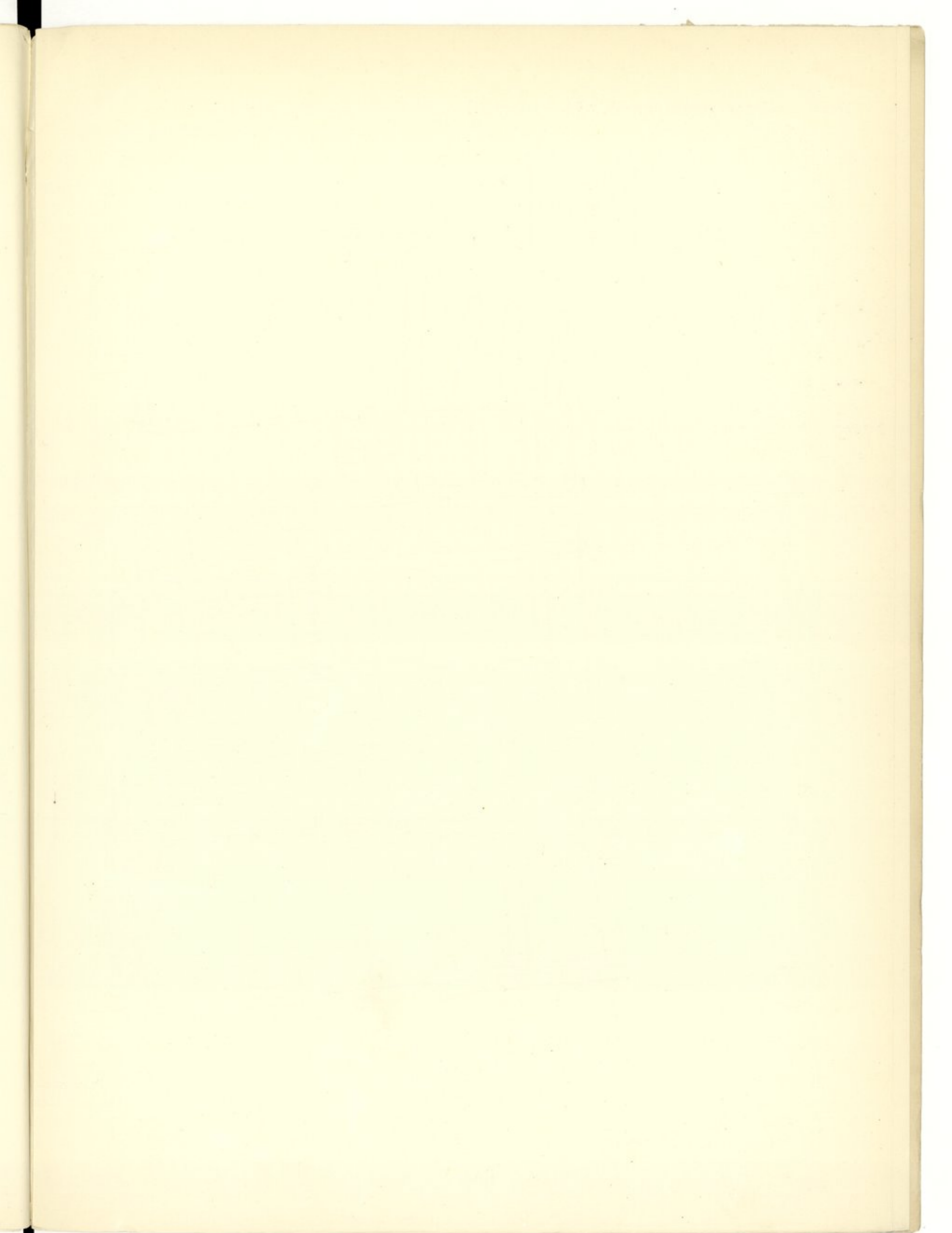
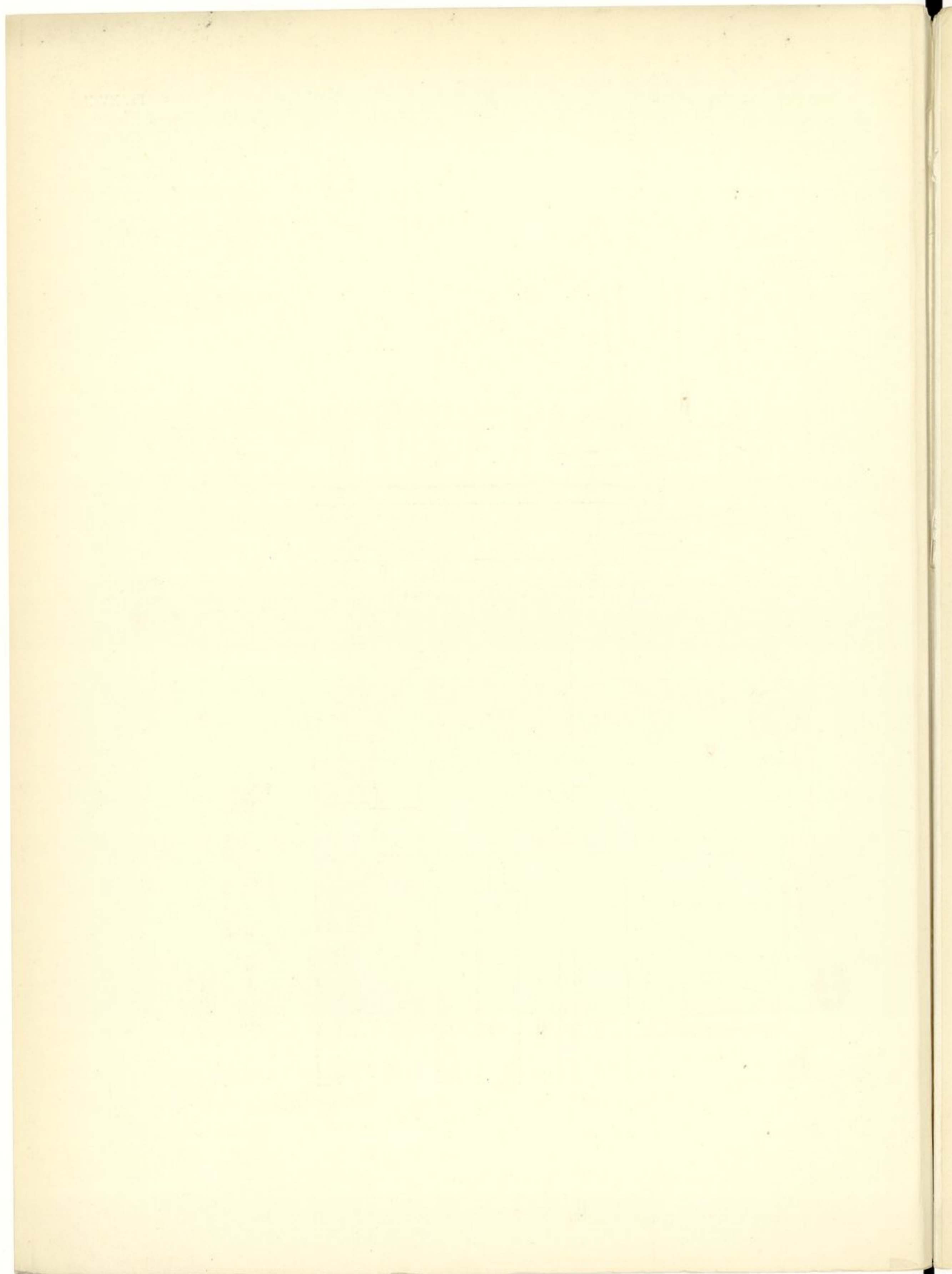
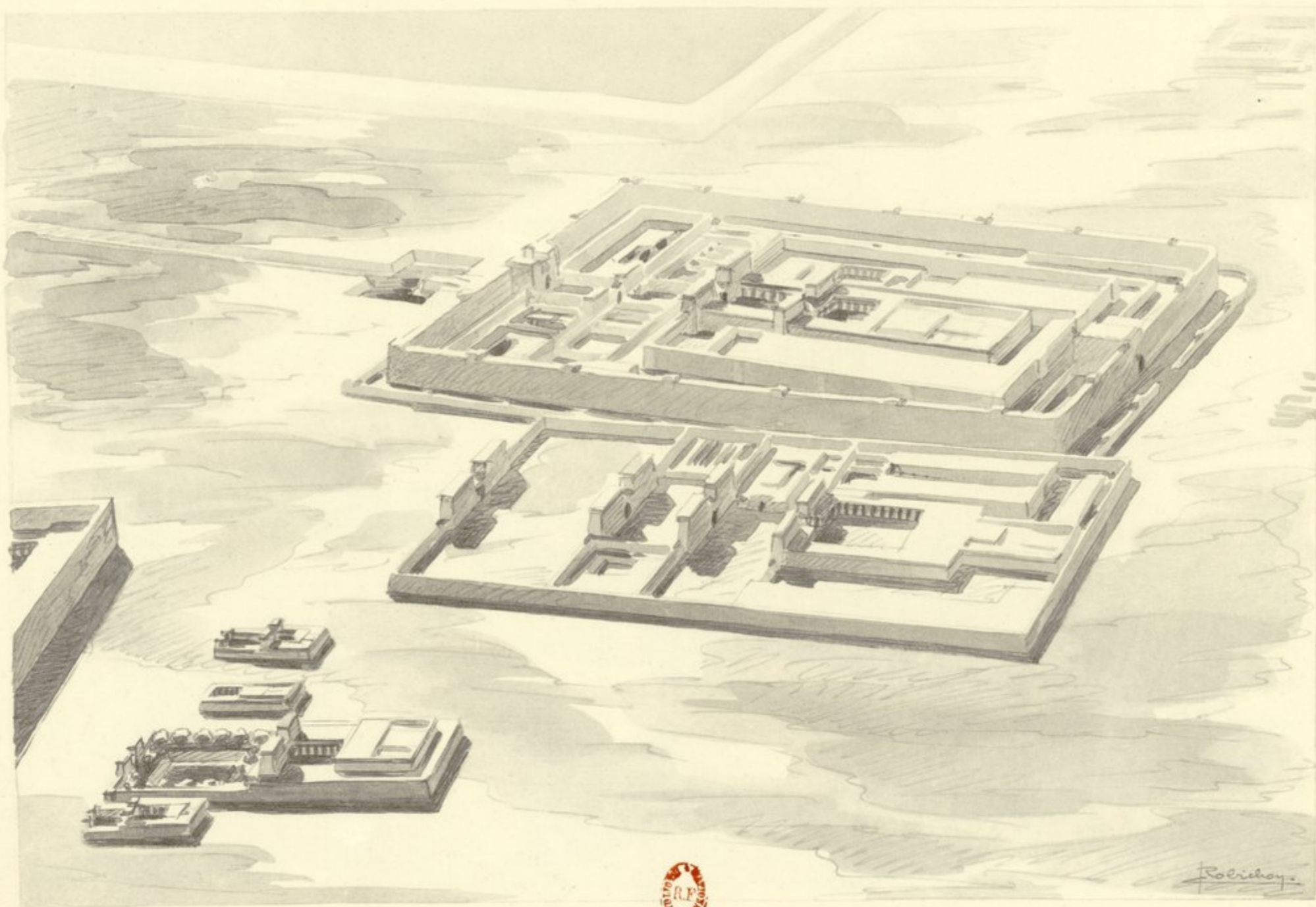


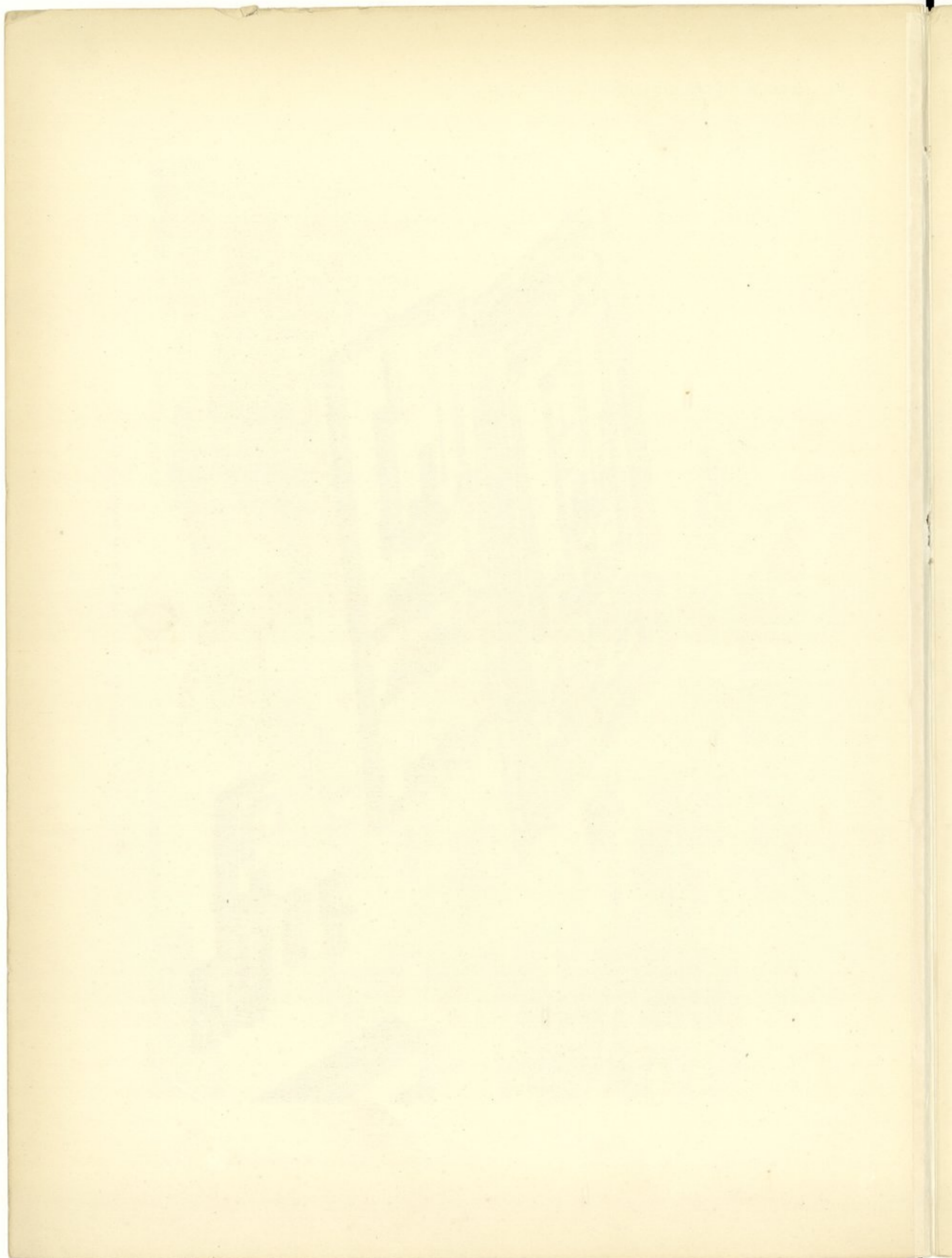


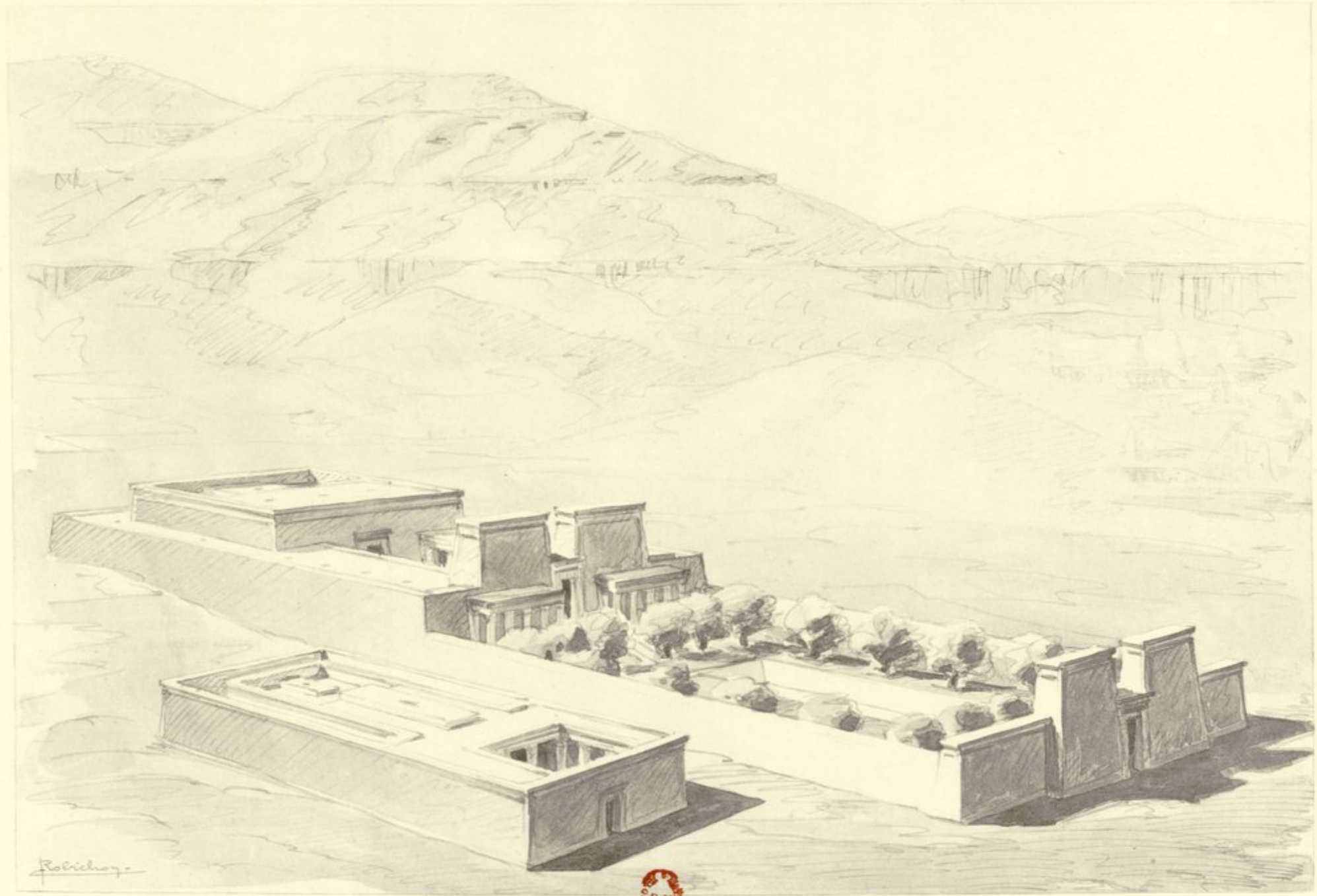
PLATE-FORME ET FOURS.
État actuel.





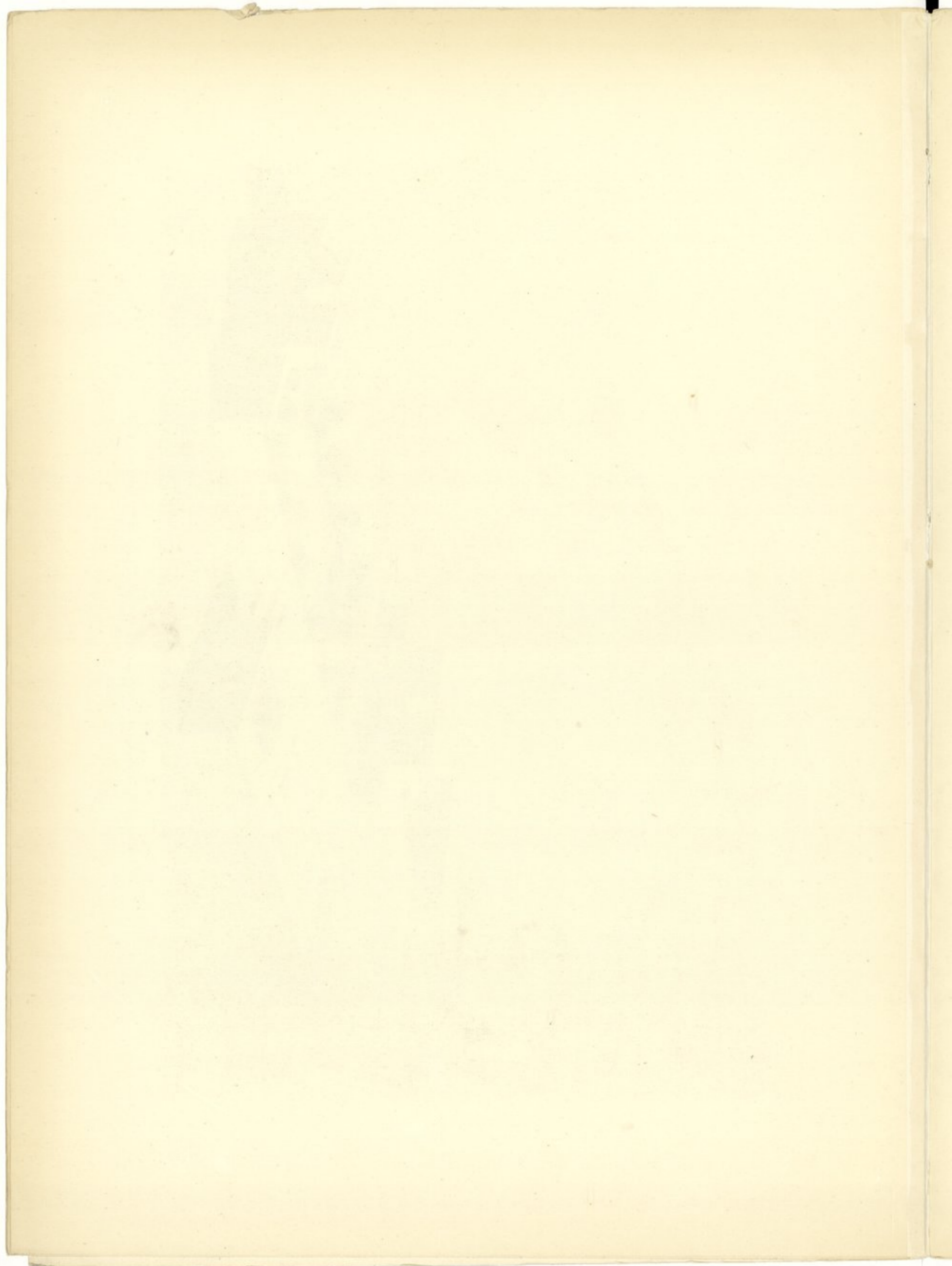
LE TEMPLE D'AMENHOTEP FILS DE HAPOU ET LES TEMPLES VOISINS.





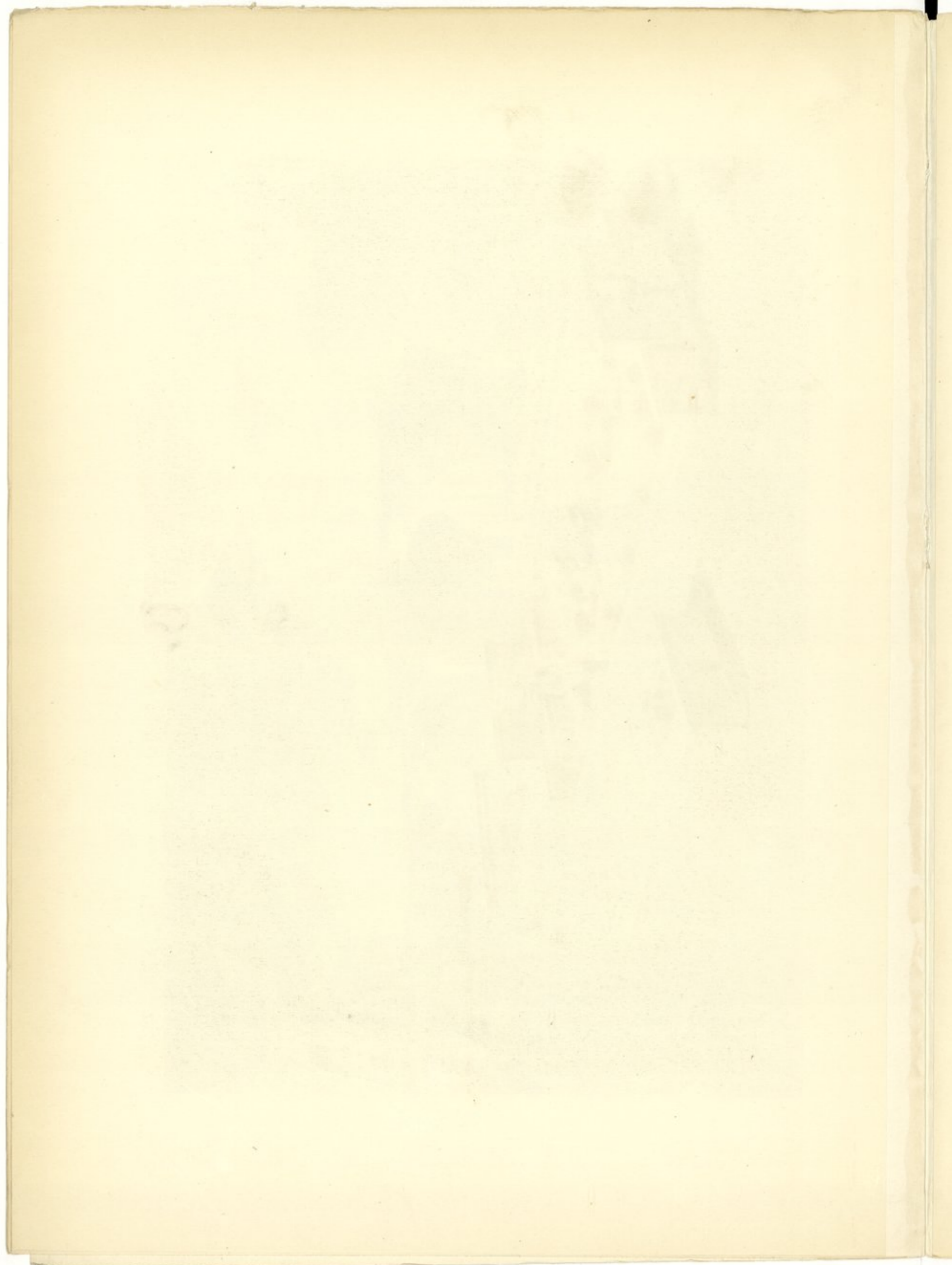
LE TEMPLE FUNÉRAIRE D'AMENHOTEP FILS DE HAPOU SOUS AMÉNOPHIS III.

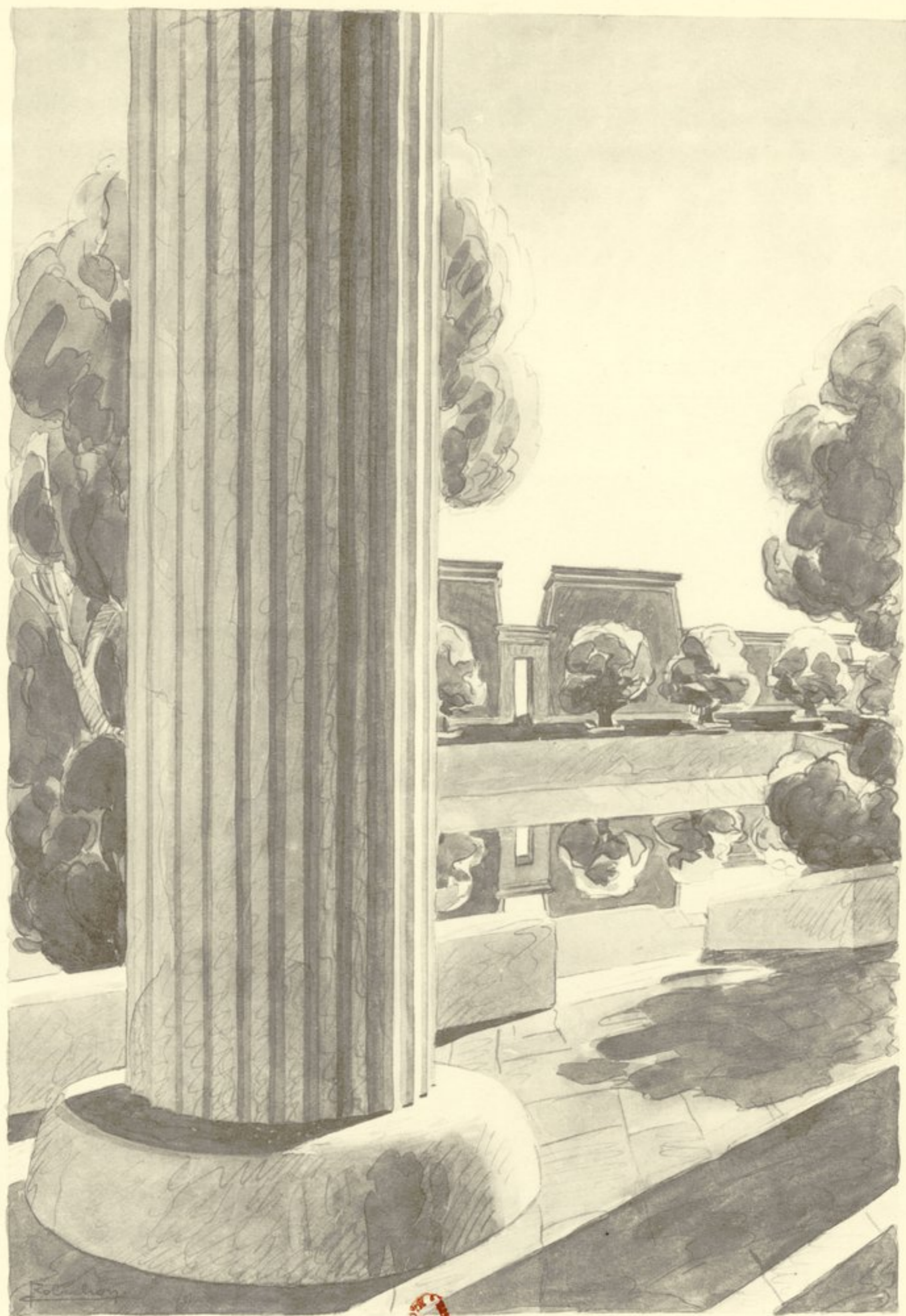




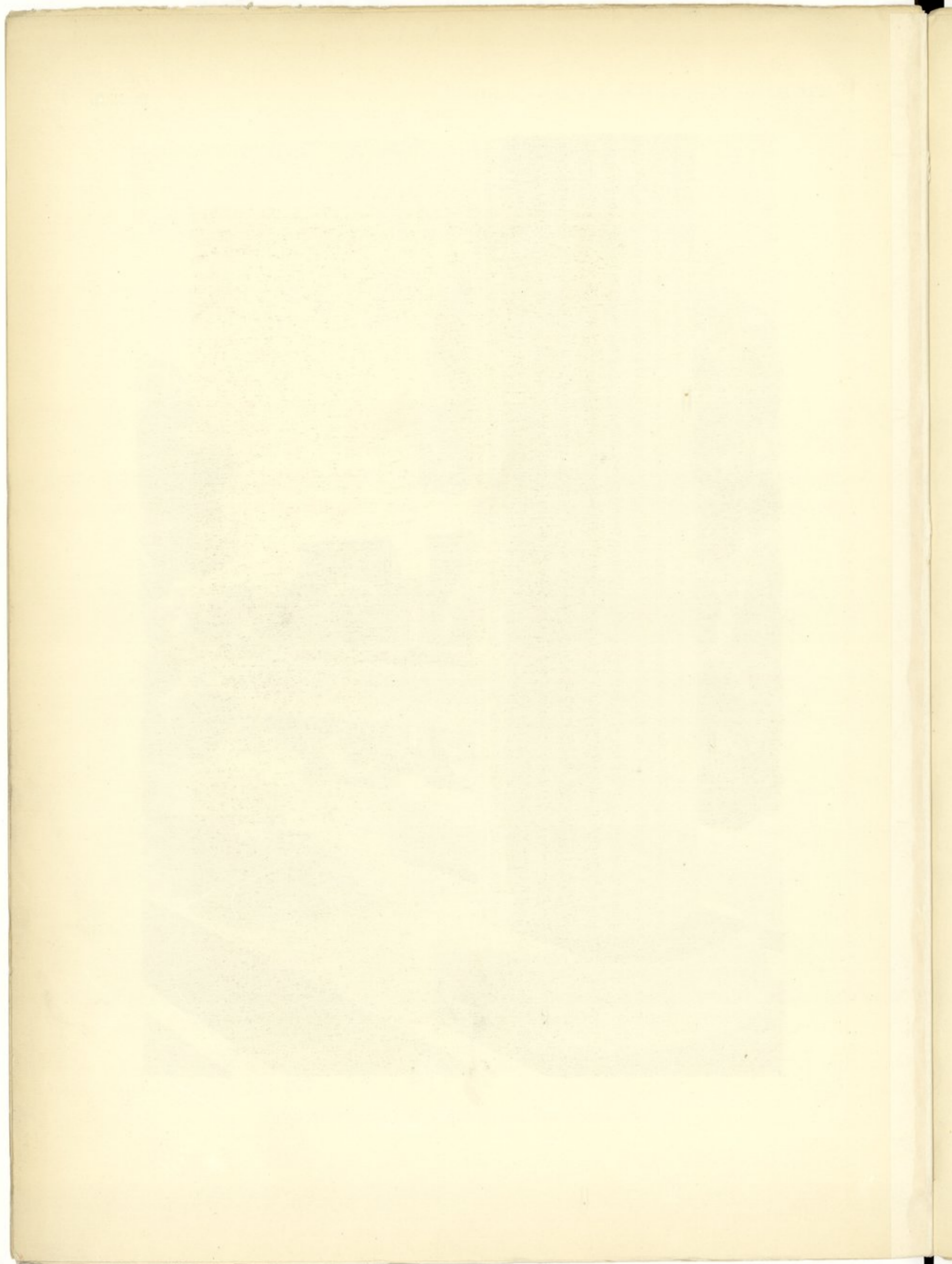


LA PREMIÈRE COUR DU TEMPLE FUNÉRAIRE D'AMENHOTEP FILS DE HAPOU.





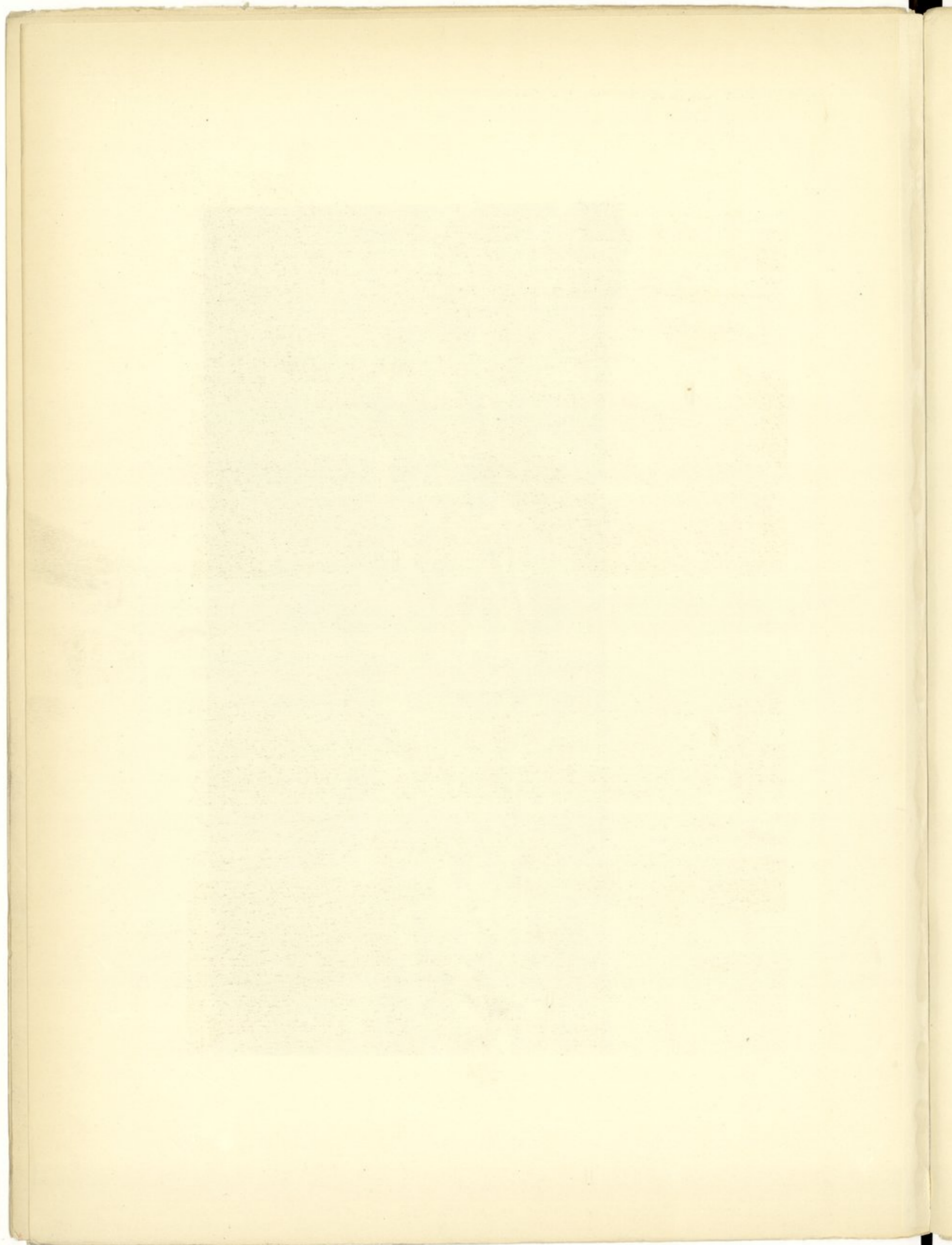
LA PREMIÈRE COUR DU TEMPLE FUNÉRAIRE D'AMENHOTEP FILS DE HAPOU.





vue générale.

TEMPLE FUNÉRAIRE DE THOUTMÈS II.



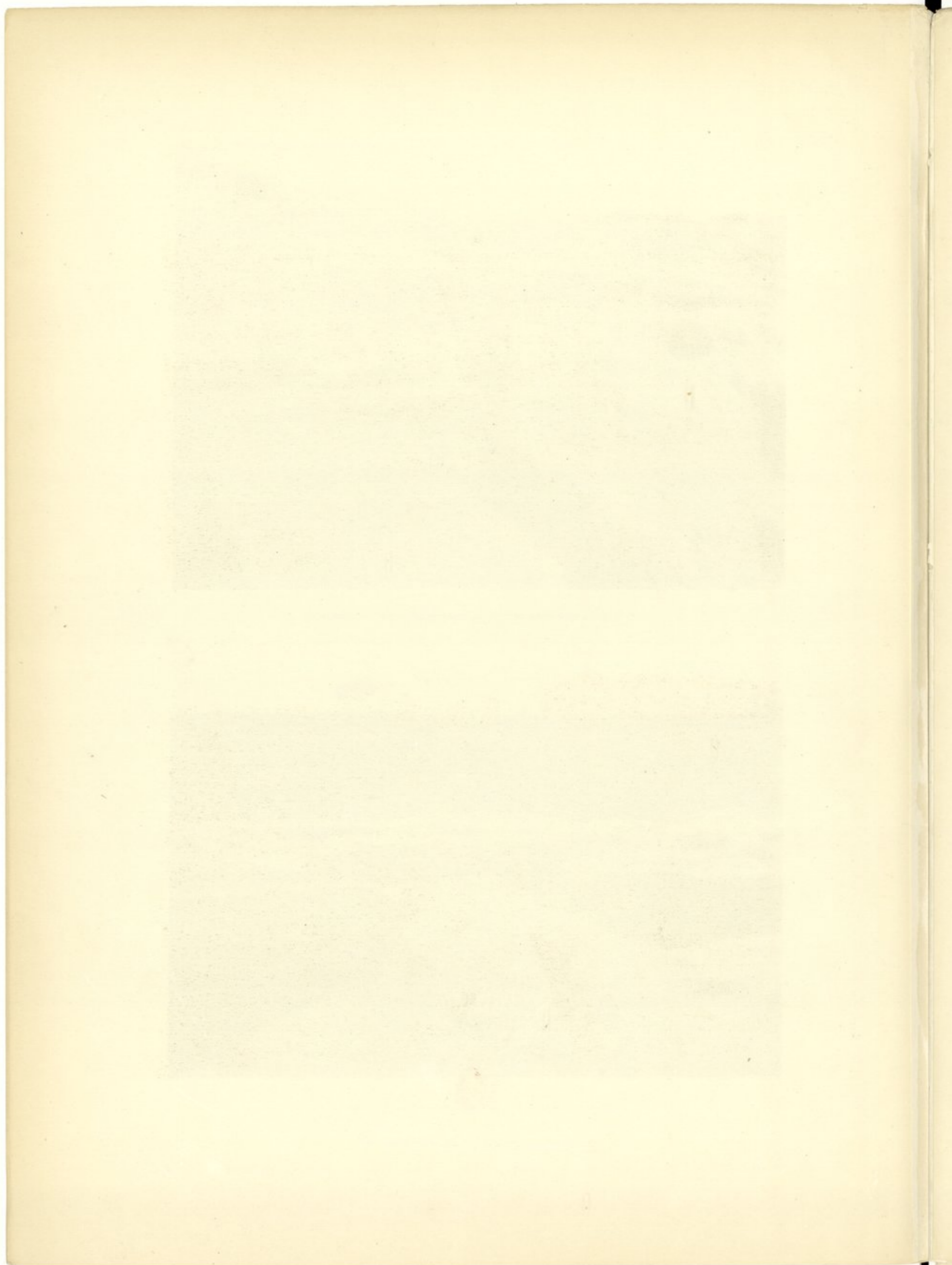


2. — Seuil de la porte centrale de l'agrandissement de Thoutmès III.



3. — Seuil de la porte centrale de l'agrandissement de Thoutmès III.

TEMPLE FUNÉRAIRE DE THOUTMÈS II.





4



VILLAGE DE L'ÉPOQUE D'AMÉNOPHIS III.





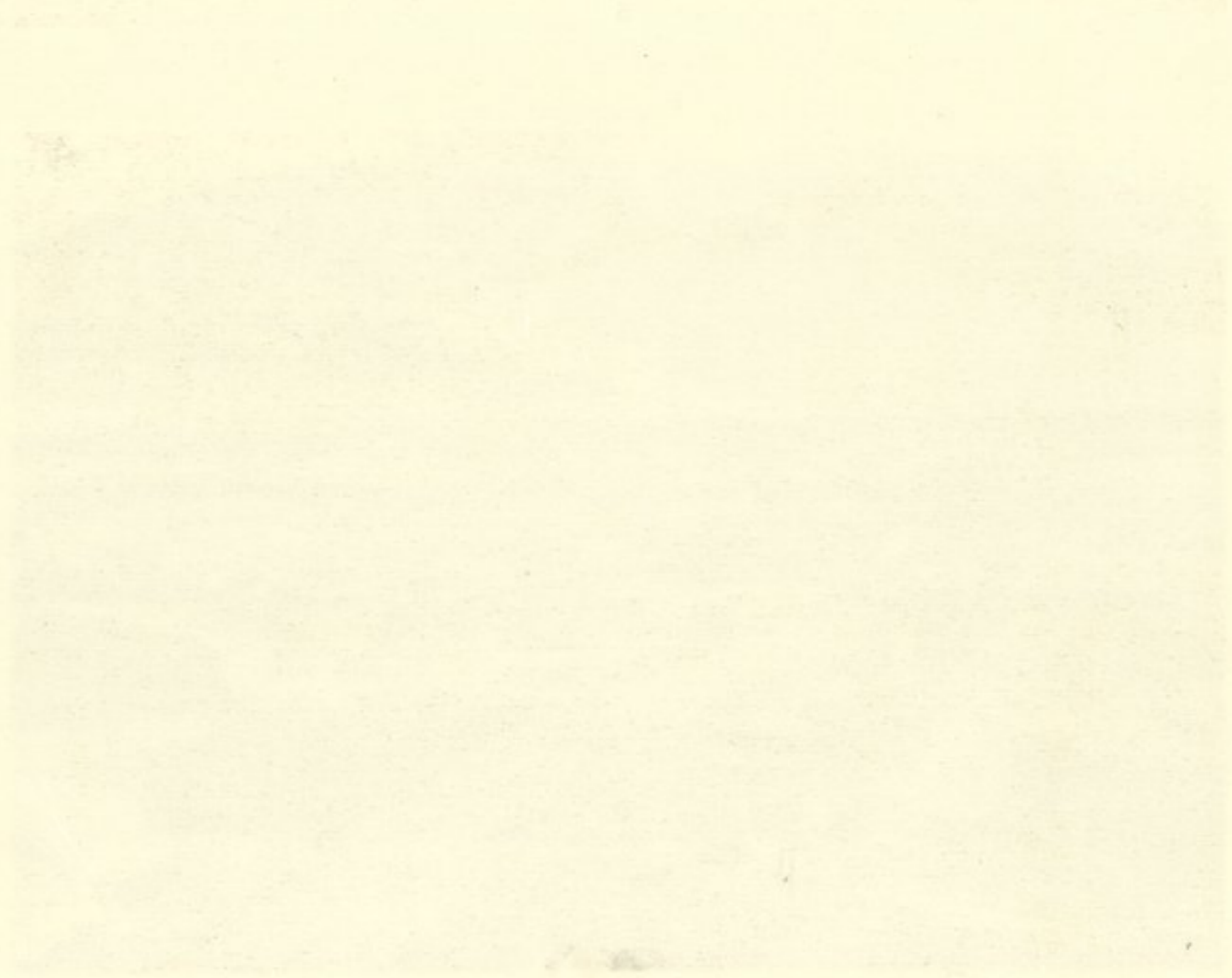
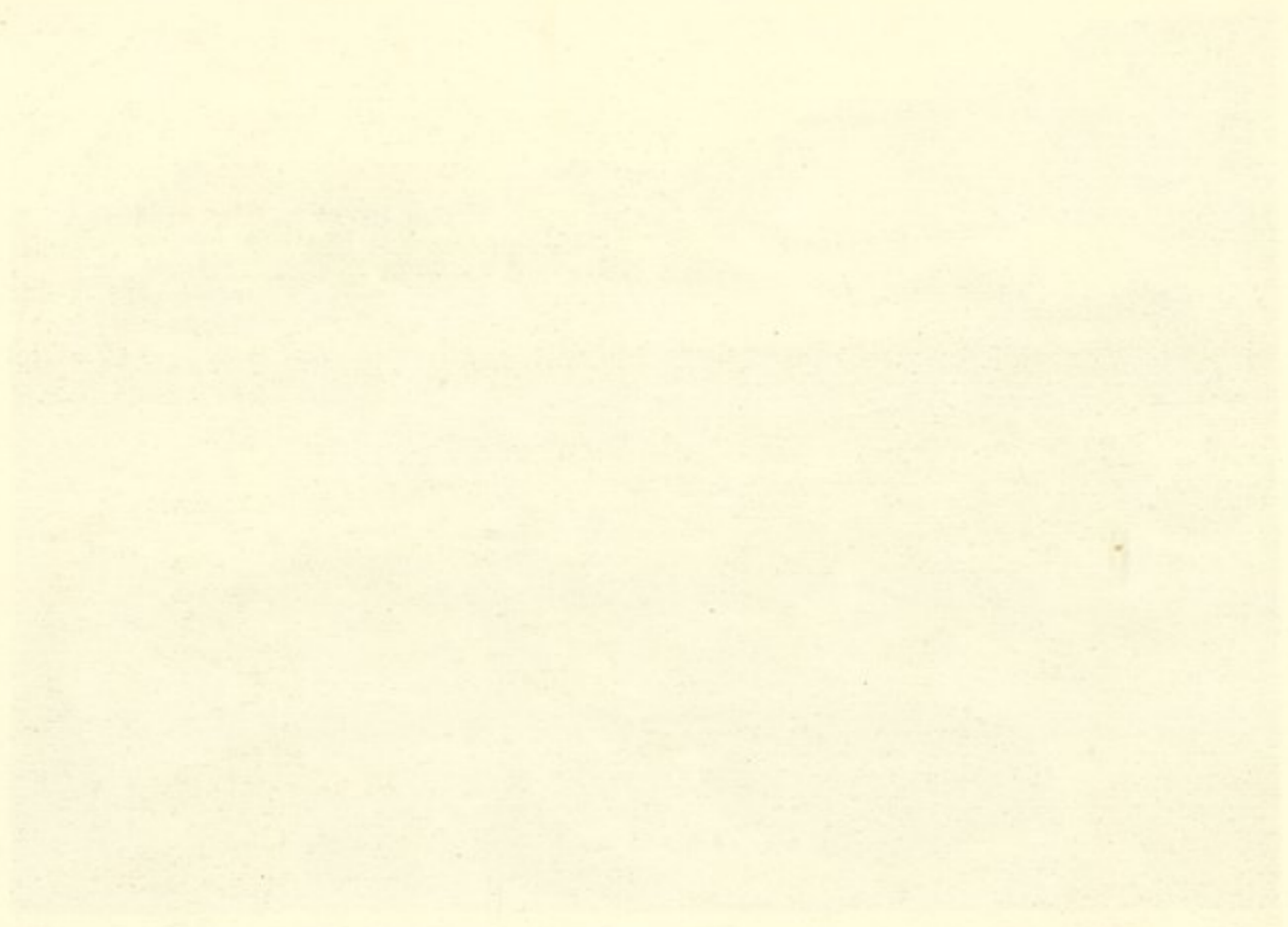
6



7

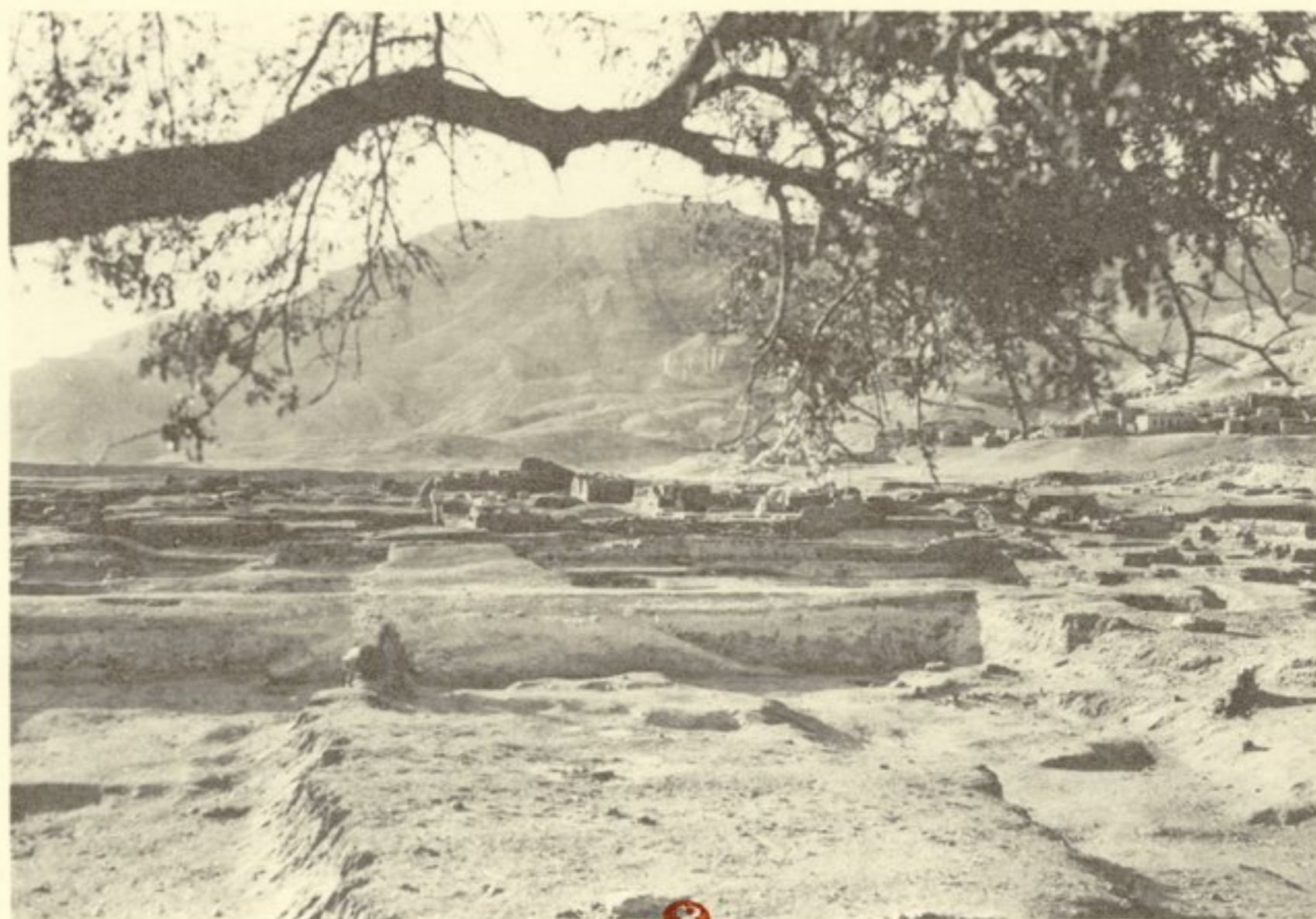


VILLAGE DE L'ÉPOQUE D'AMÉNOPHIS III.



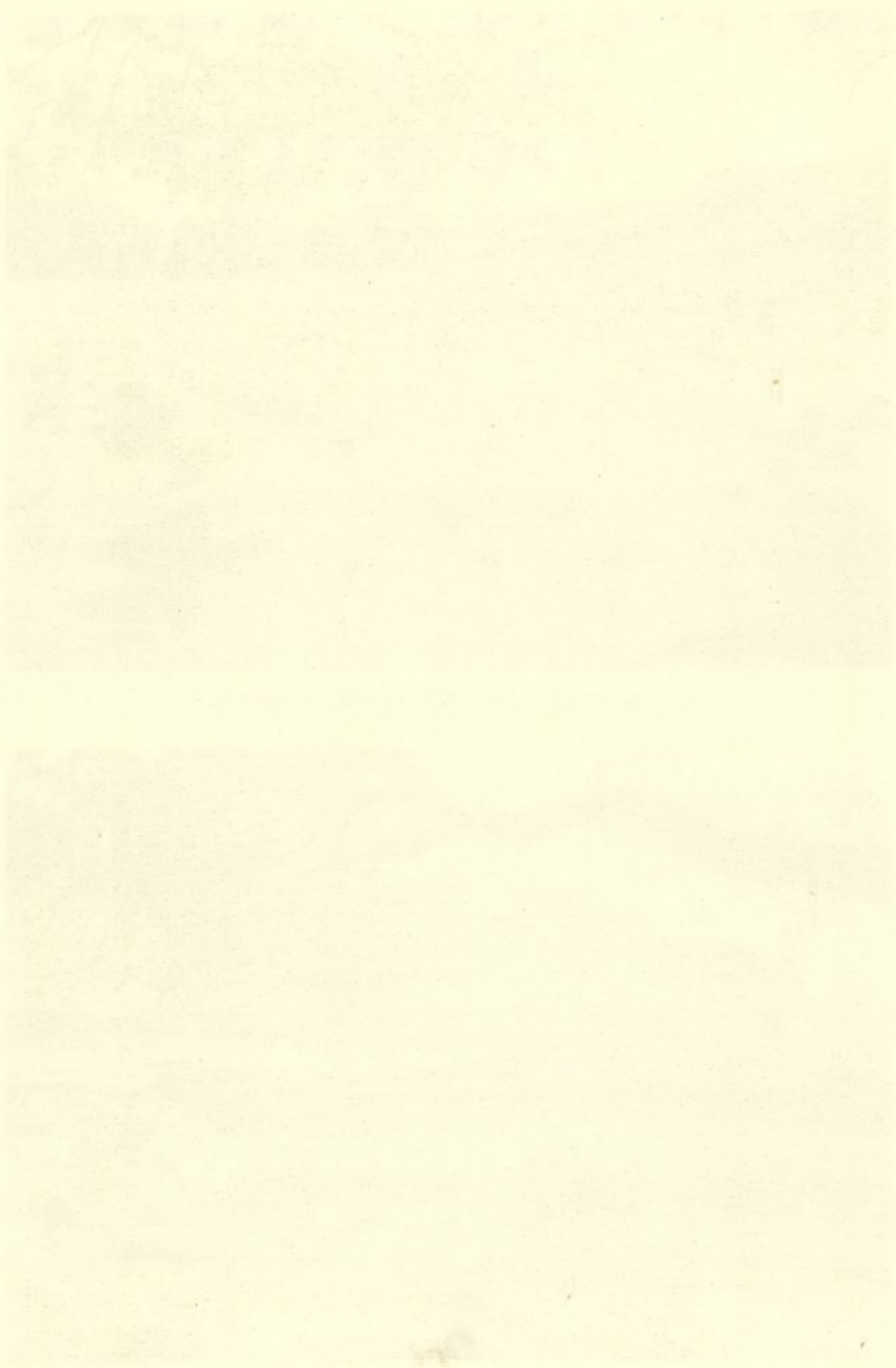


8. — Tranchée de fondation du premier pylône et puits pour arbres.



9. — Bassin et rampe centrale de l'accès au second pylône.

TEMPLE FUNÉRAIRE D'AMENHOTEP FILS DE HAPOU.



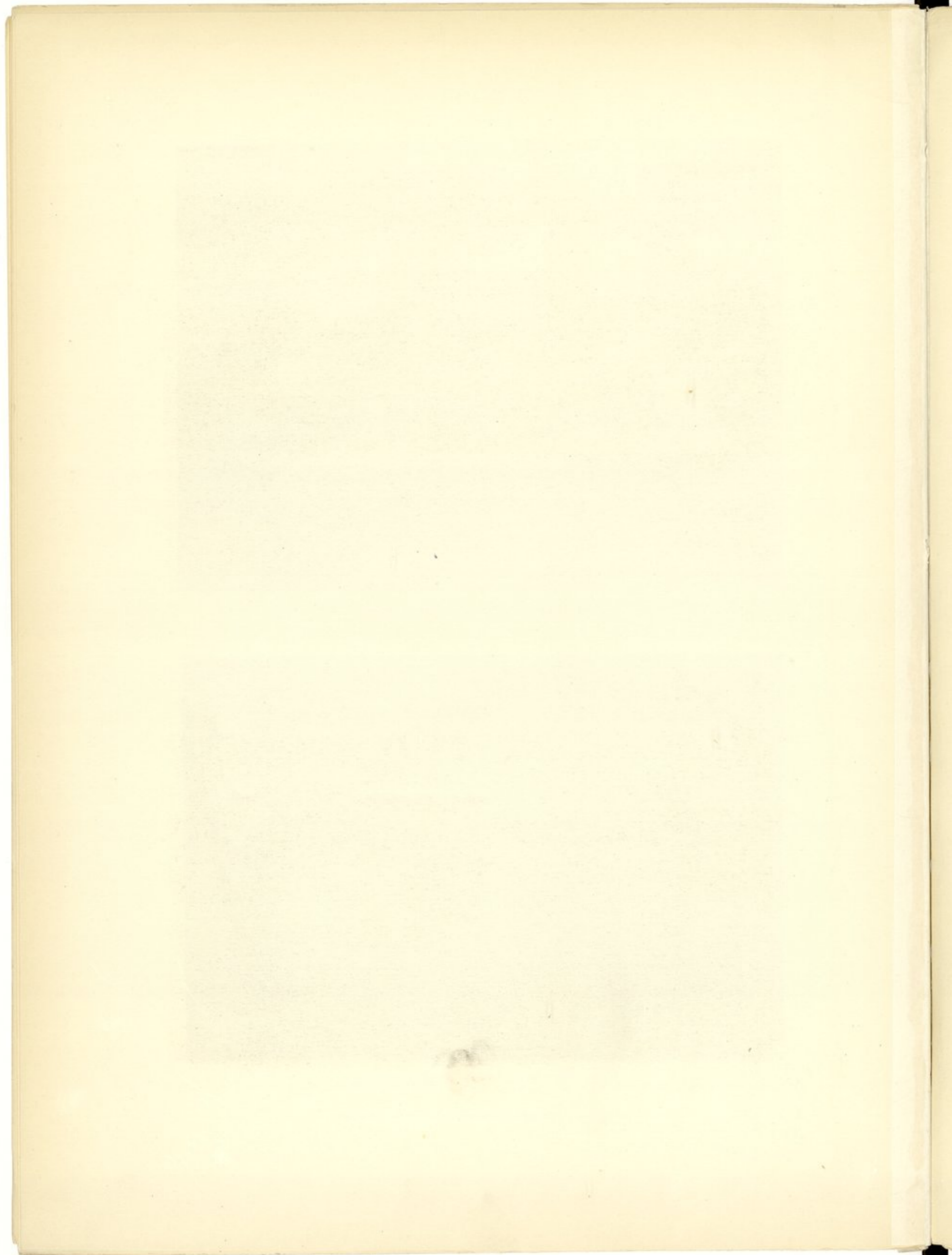


10. — Puits pour arbres avec sa bordure de briques.



11. — Pots pour la culture en pots de jeunes arbres.

TEMPLE FUNÉRAIRE D'AMENHOTEP FILS DE HAPOU.



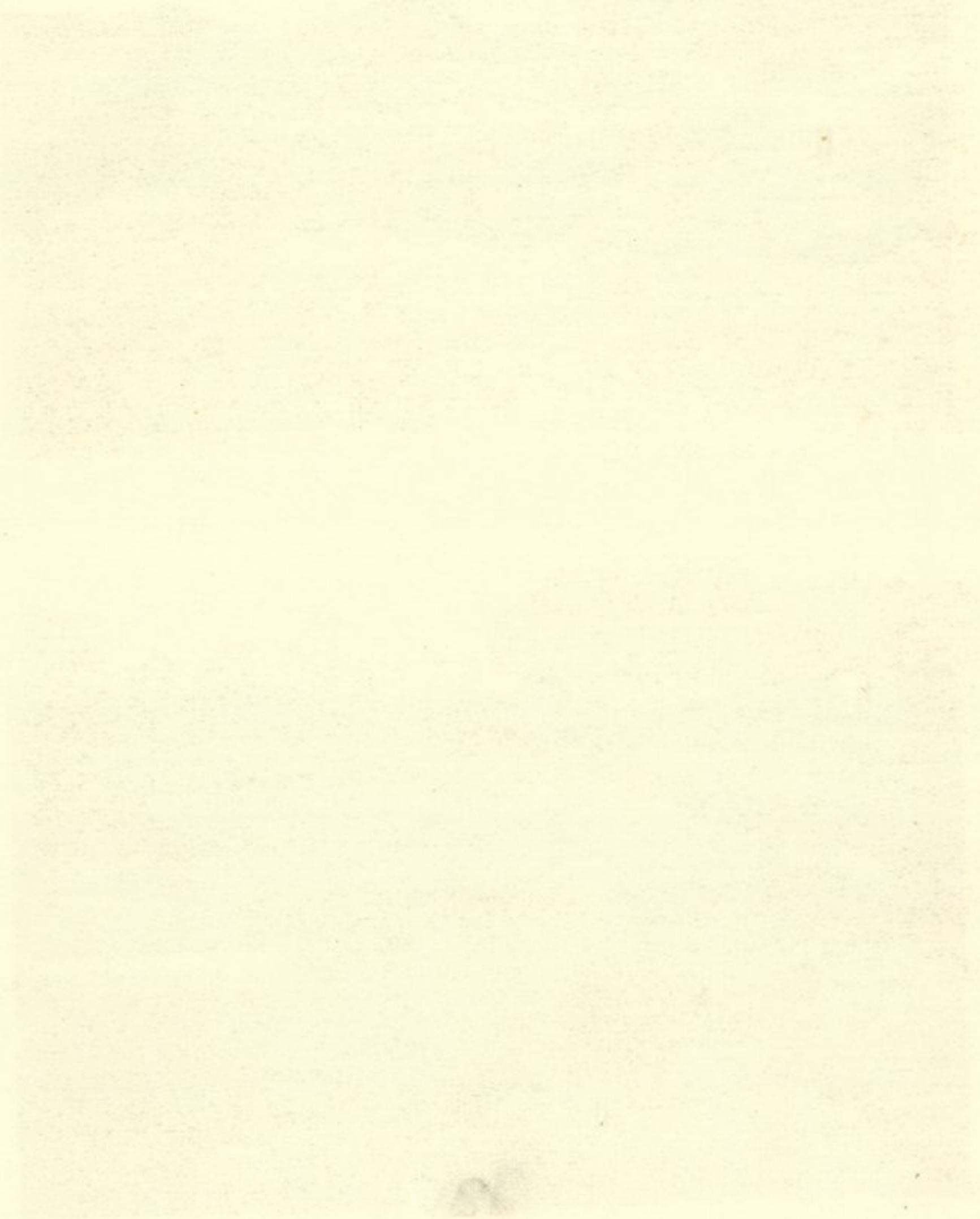


12. — Sol de briques du sanctuaire droit établi sur des constructions d'Aménophis III.



13. — Porte du sanctuaire droit et tombes familiales de basse époque.

TEMPLE FUNÉRAIRE D'AMENHOTEP FILS DE HAPOU.





14. — Seuil de la porte du sanctuaire gauche.



15. — Chapelles latérales des de la seconde cour.

TEMPLE FUNÉRAIRE D'AMENHOTEP FILS DE HAPOU.

18 - 18

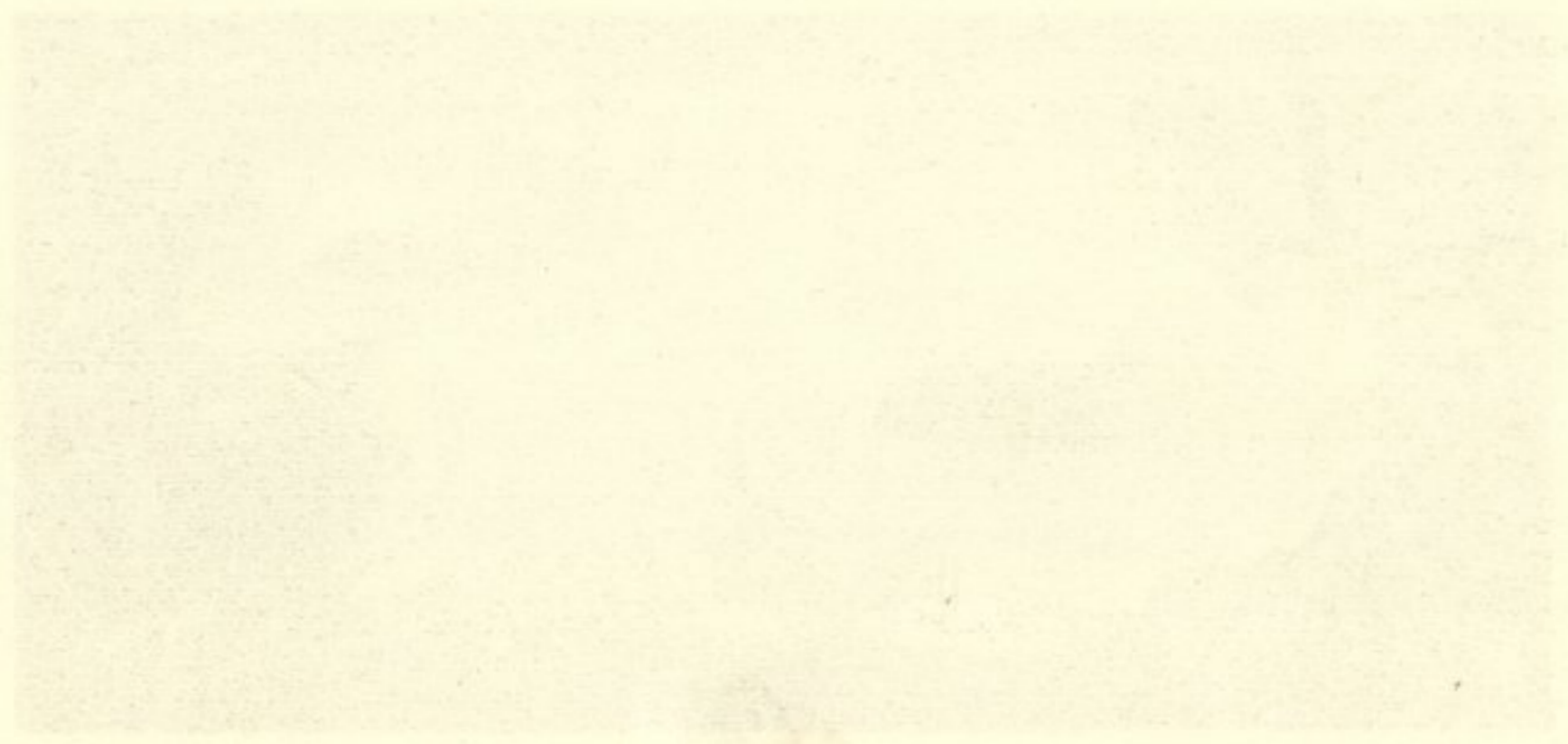
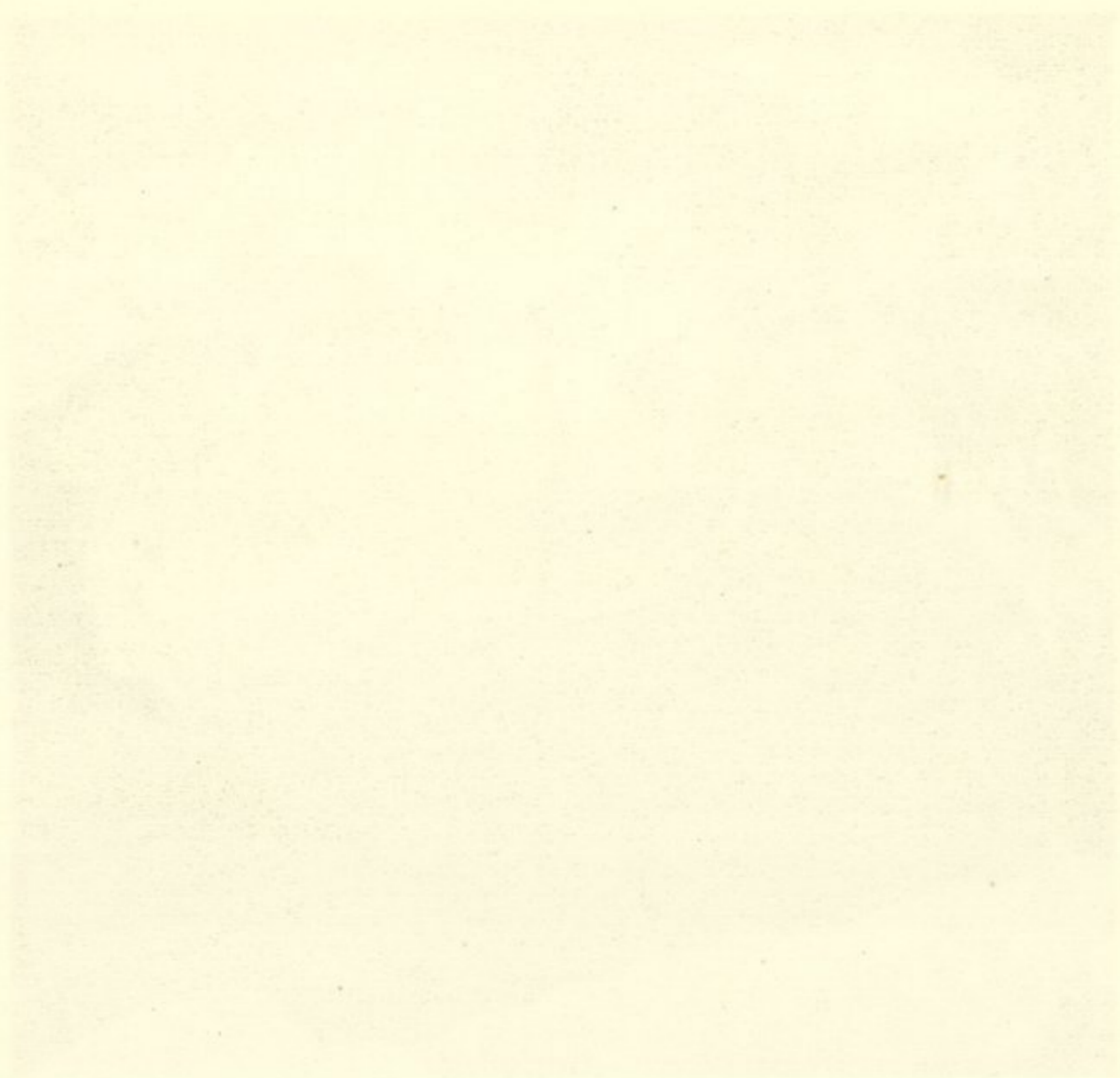


16. — Cachette droite de la seconde cour.



17. — Base d'un support pour objet cultuel (?).

TEMPLE FUNÉRAIRE D'AMENHOTEP FILS DE HAPOU.



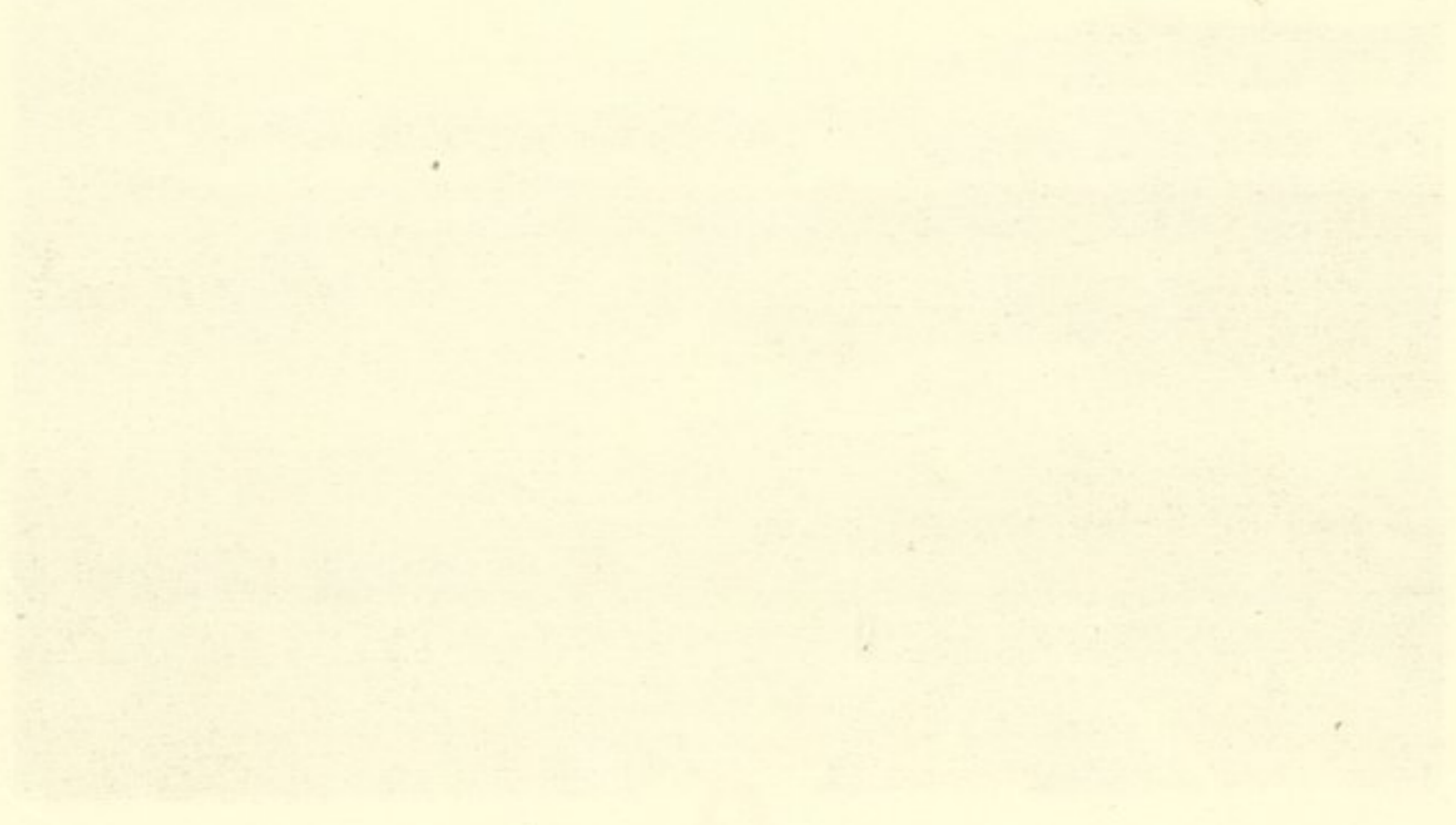


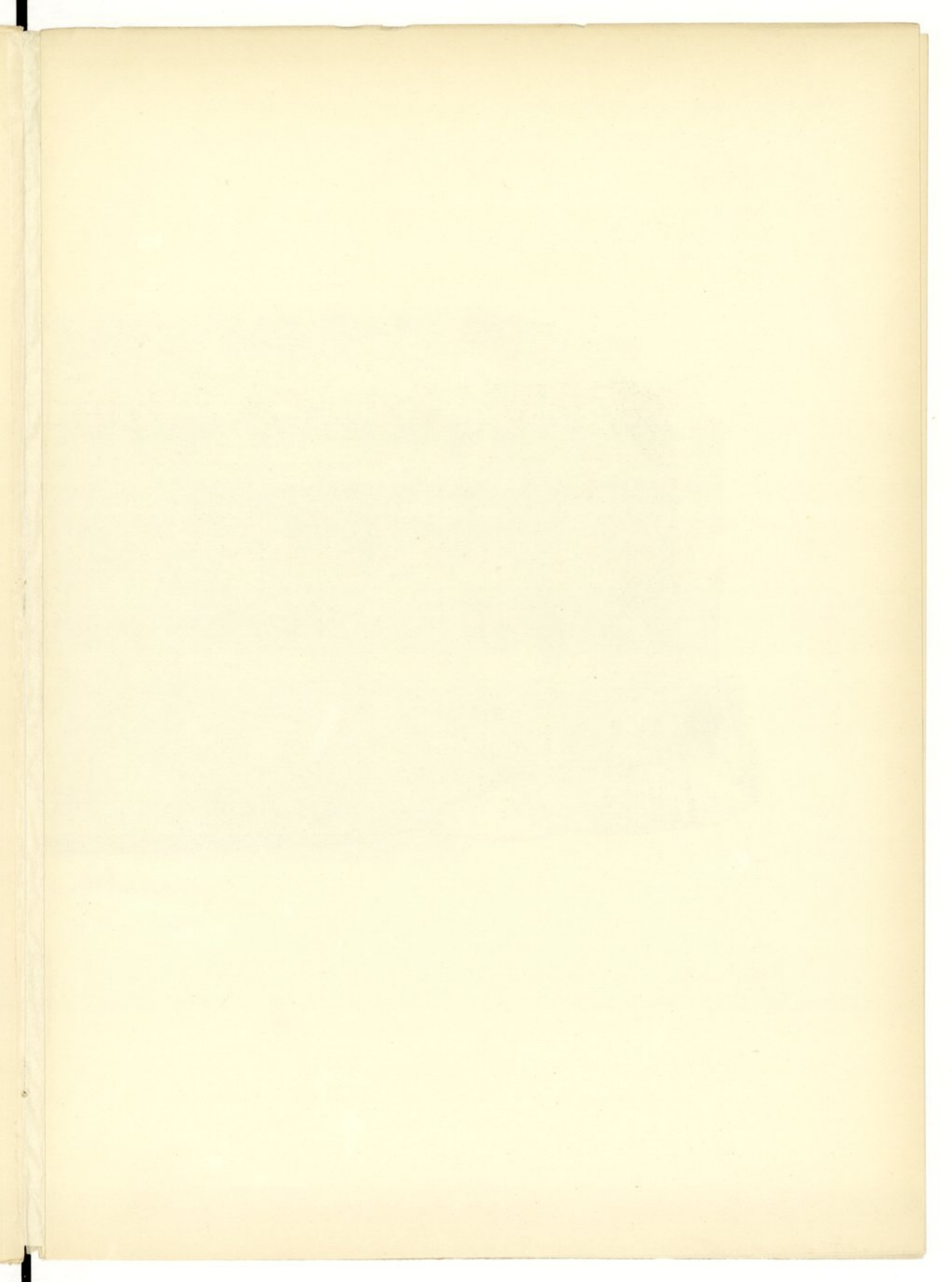
18. — Voûte de la troisième chapelle latérale droite de la seconde cour.



19. — Voûte de la salle longue  à droite du sanctuaire droit.

TEMPLE FUNÉRAIRE D'AMENHOTEP FILS DE HAPOU.

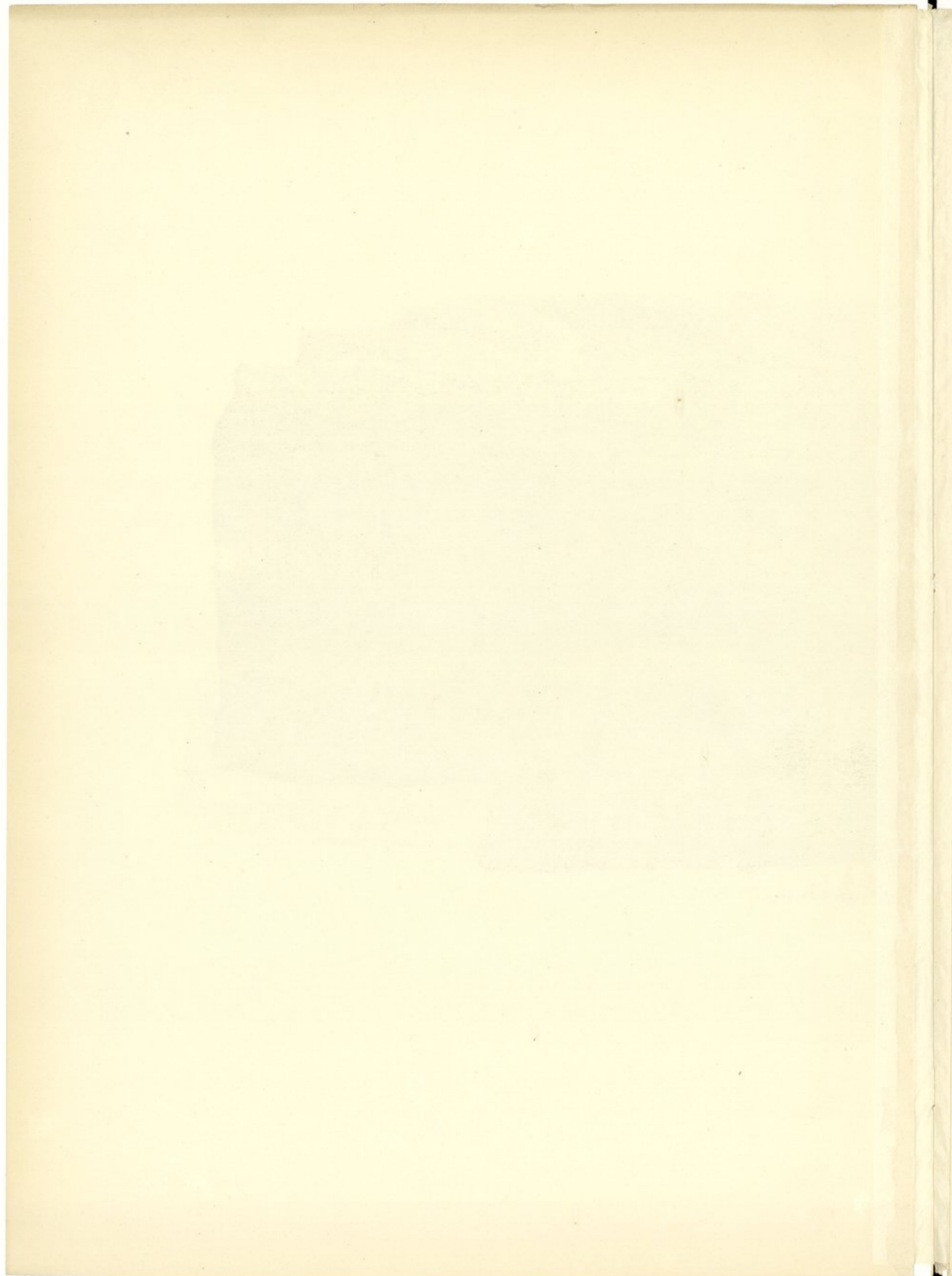


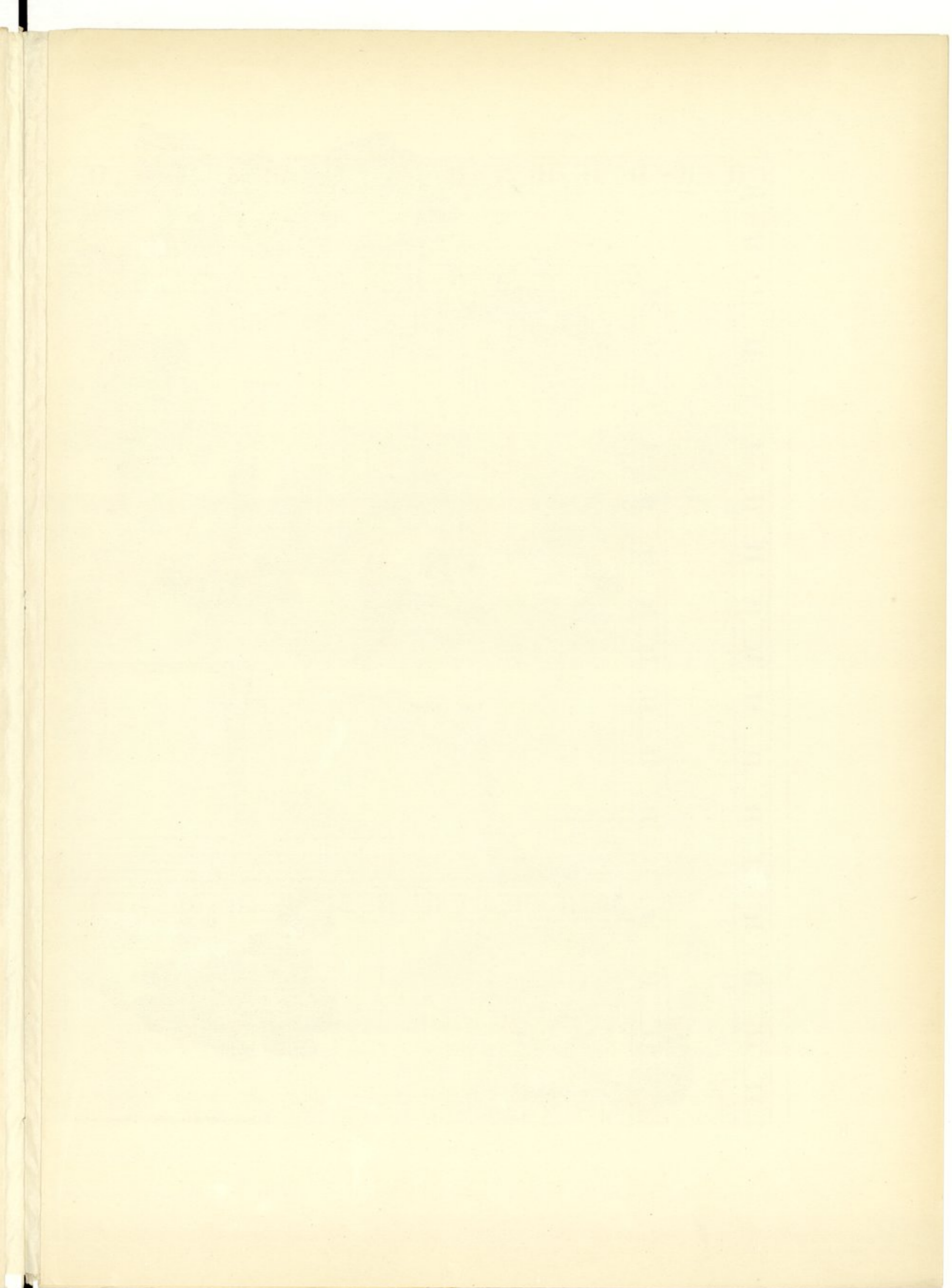




Bas-relief décorant la face intérieure gauche du second pylône.

TEMPLE FUNÉRAIRE D'AMENHOTEP FILS DE HAPOU.

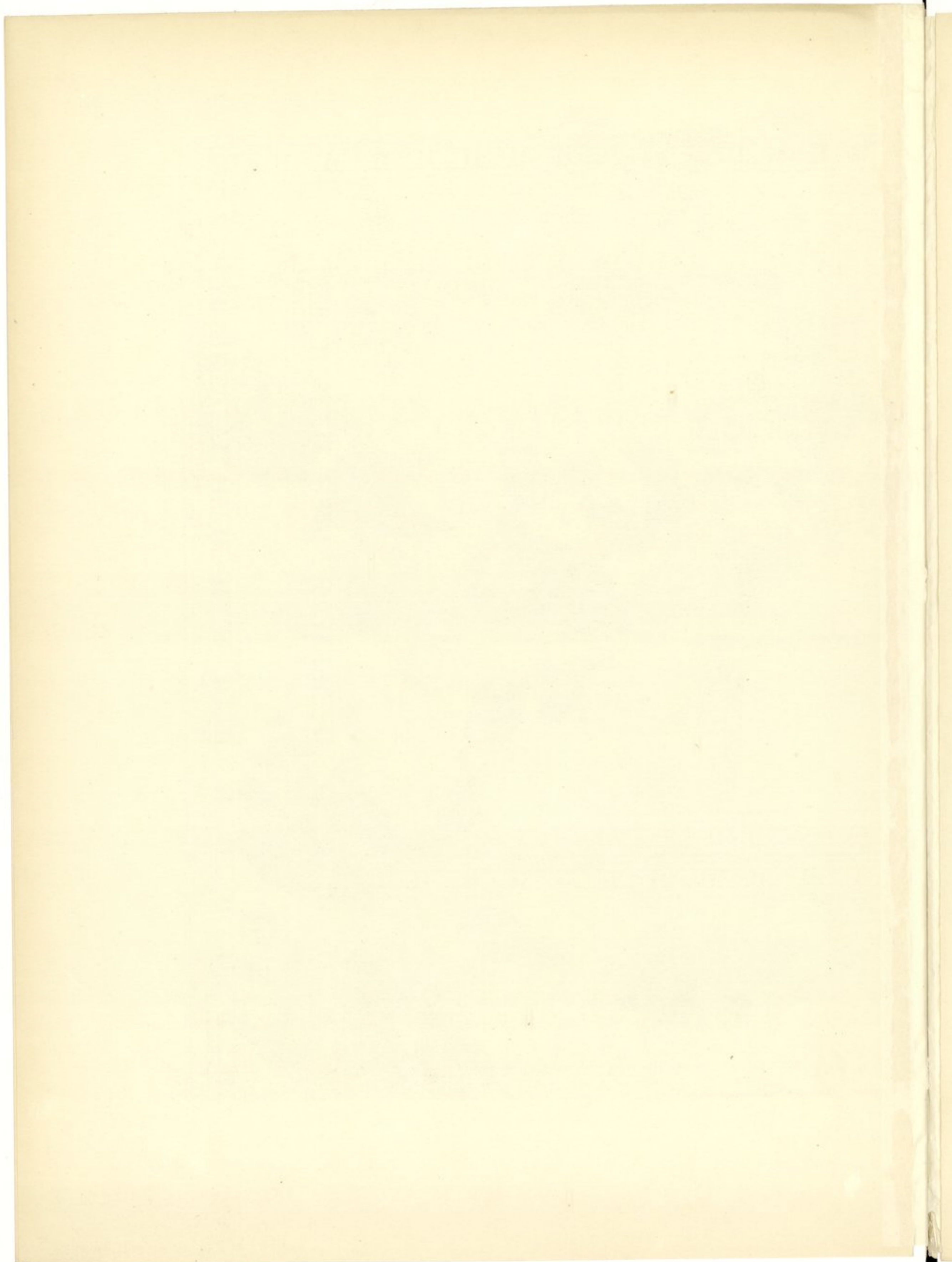


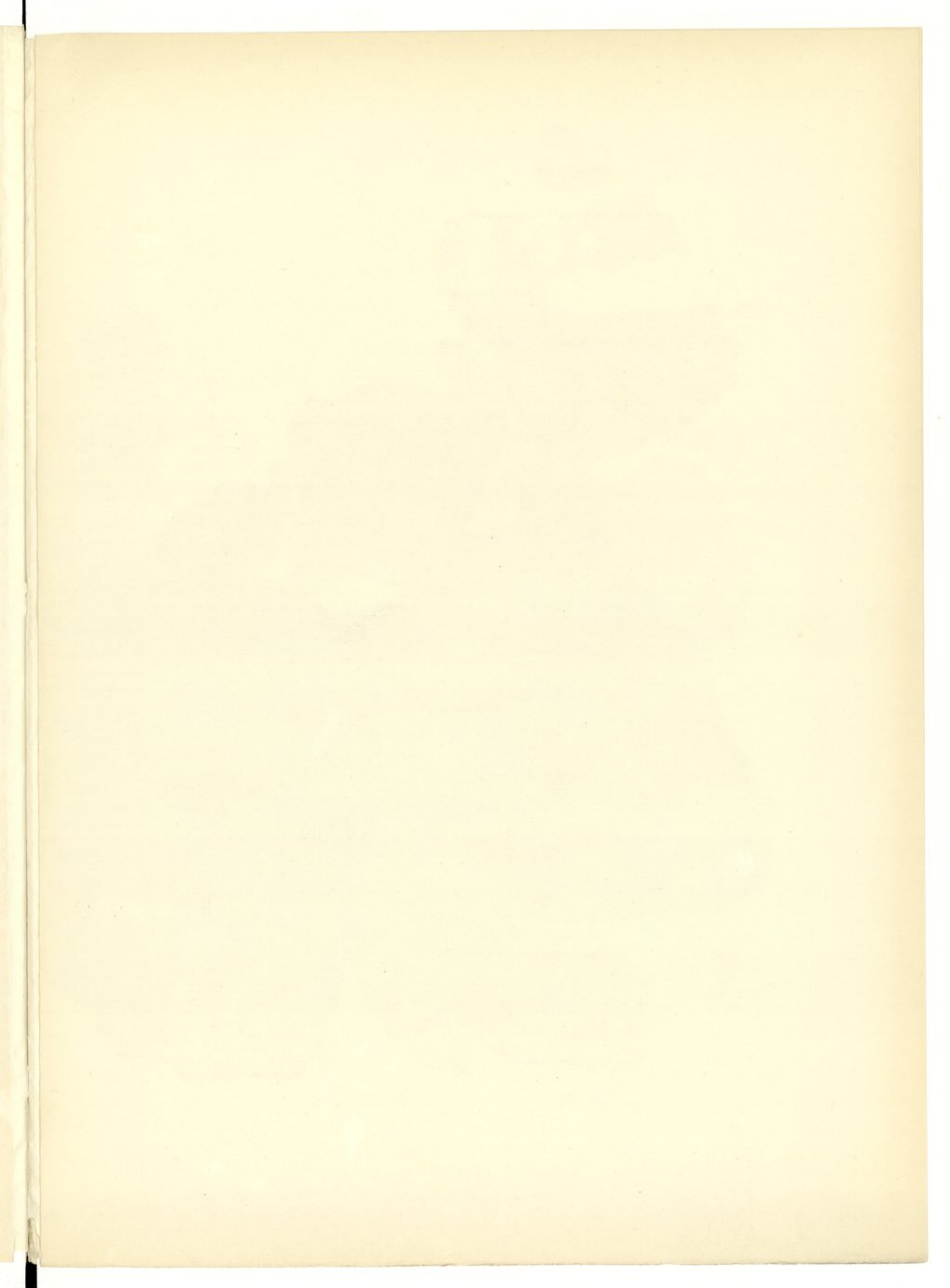




Décoration du fond de la troisième chapelle latérale droite.

TEMPLE FUNÉRAIRE D'AMENHOTEP FILS DE HAPOU.



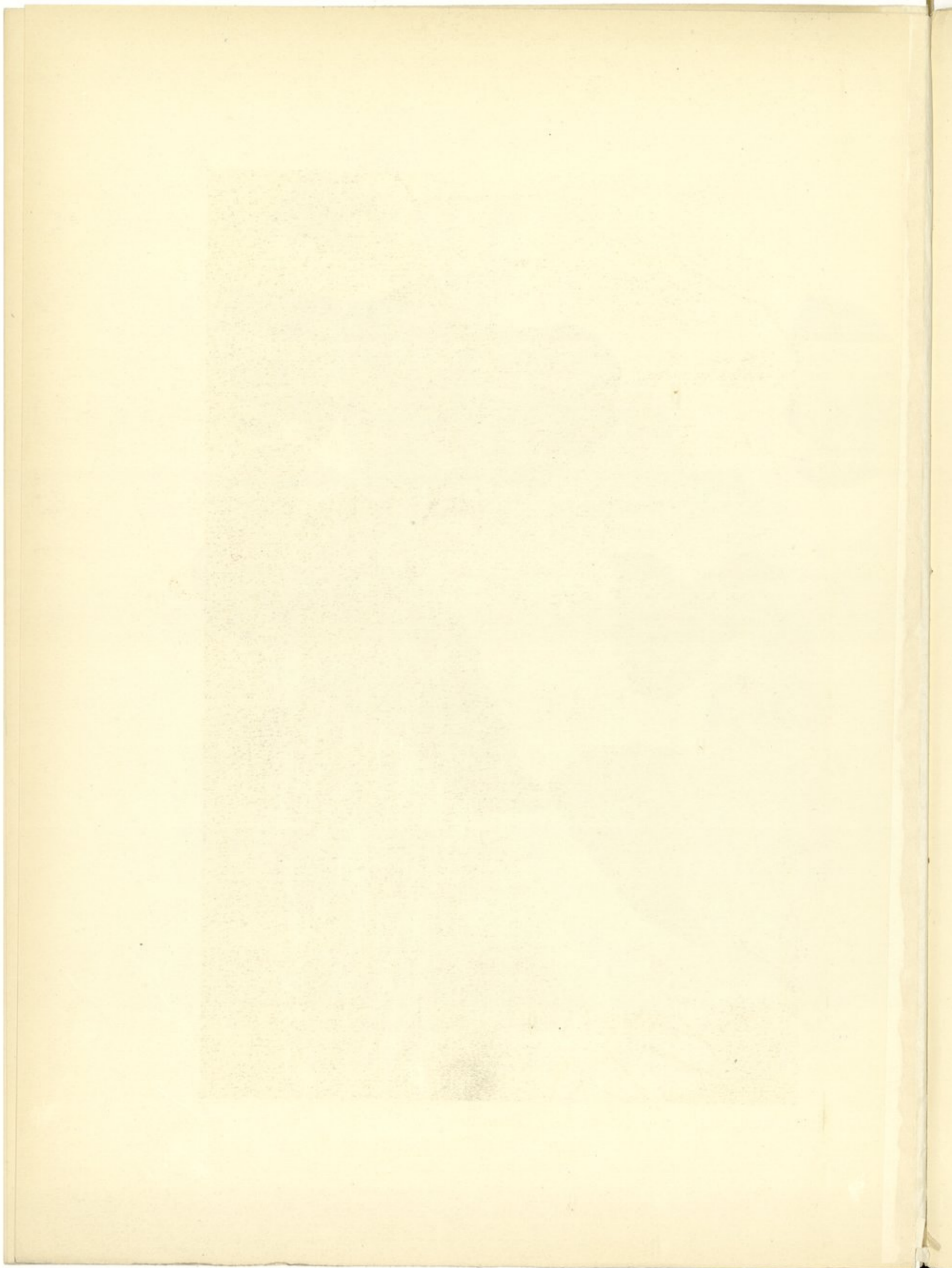




C. Boscov

Fragments de peinture murale de la troisième chapelle latérale droite.

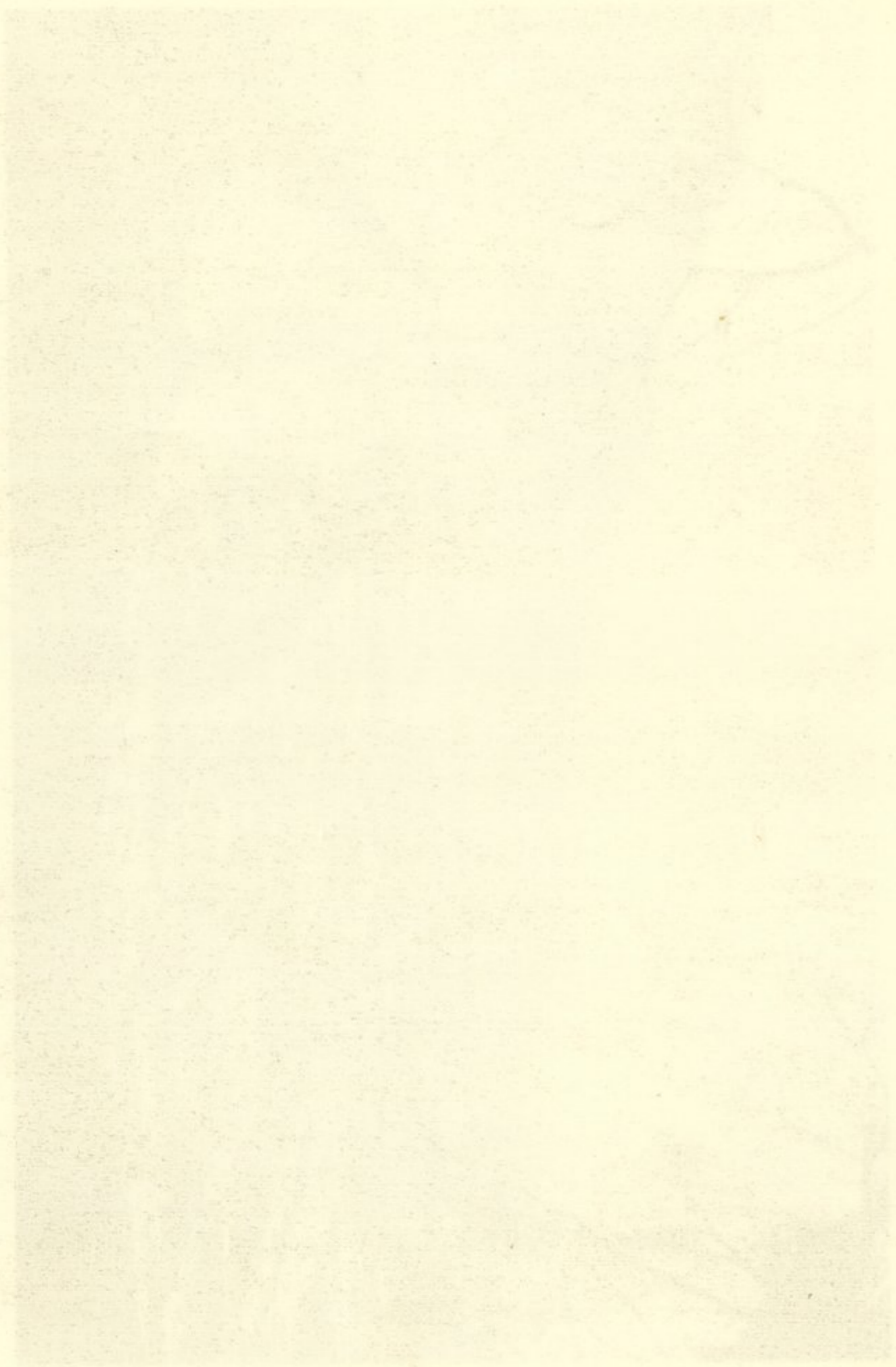
TEMPLE FUNÉRAIRE D'AMESHOTEP FILS DE HAPOU.





20. — Vue générale.

TEMPLE ANONYME NORD.





21. — Seconde cour coupée par l'enceinte du temple d'Amenhotep.



22. — Amorce de rampe et tracé du revêtement en pierre.

TEMPLE ANONYME NORD.

Faint, illegible text, possibly bleed-through from the reverse side of the page.

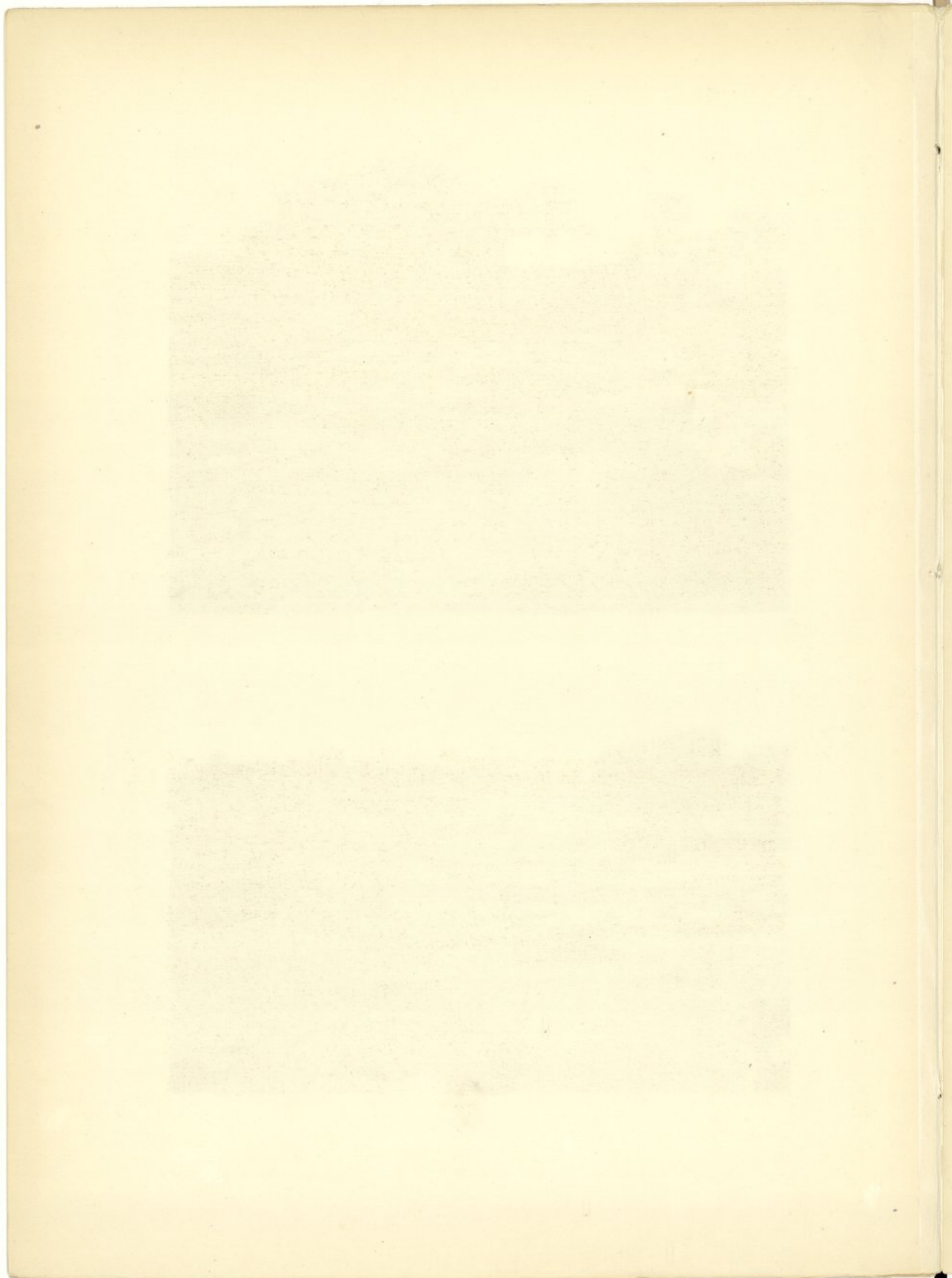
Faint, illegible text, possibly bleed-through from the reverse side of the page.



23. — Seconde cour du temple anonyme Nord et murs de briques postérieurs.



24. — Constructions d'Aménophis III derrière le temple anonyme Nord.



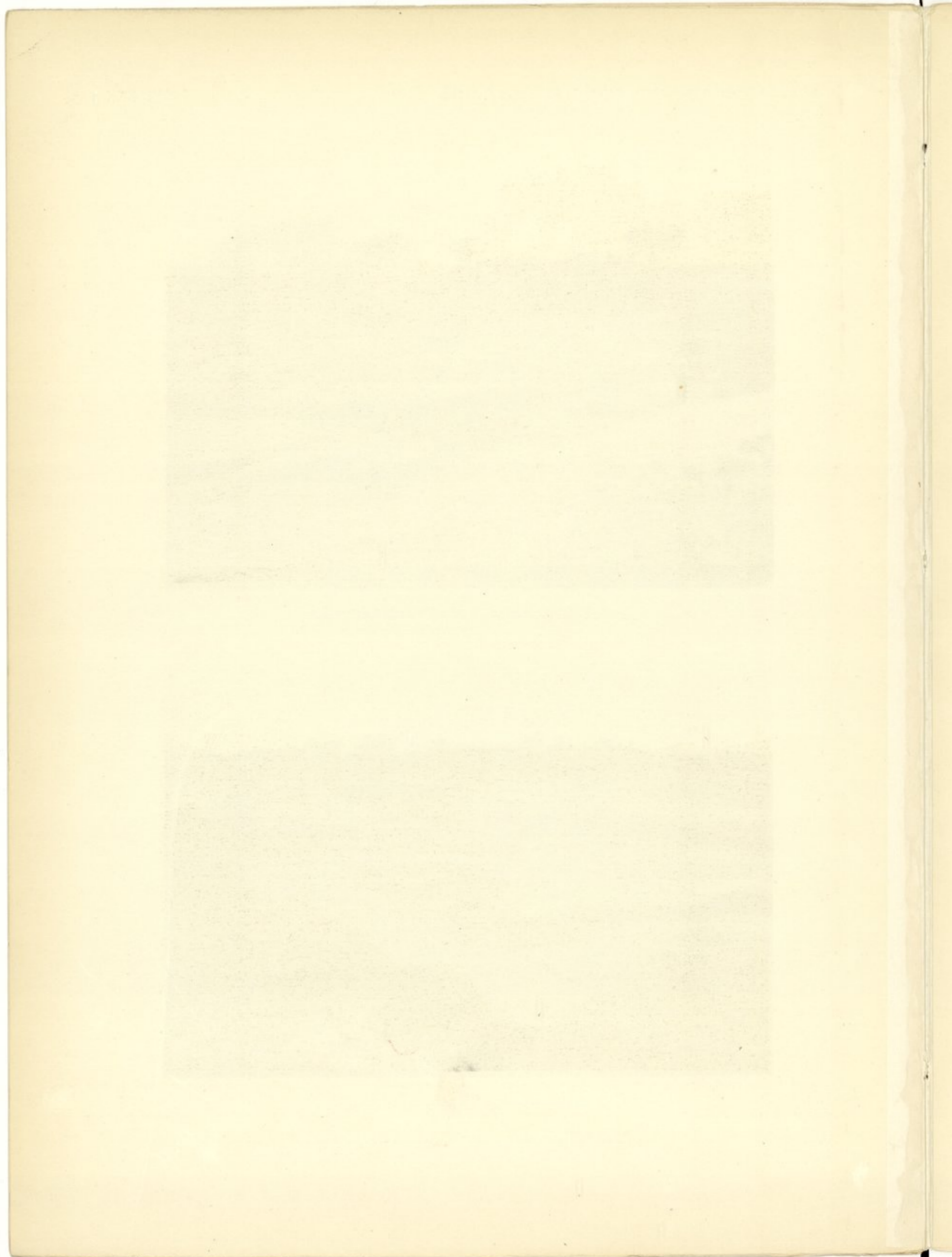


25. — Tronçon de l'enceinte passant sur le temple anonyme Nord.



26. — Tronçon de l'enceinte No. 1 et murs contemporains.

AGRANDISSEMENT DU TEMPLE D'AMENHOTEP FILS DE HAPOU.



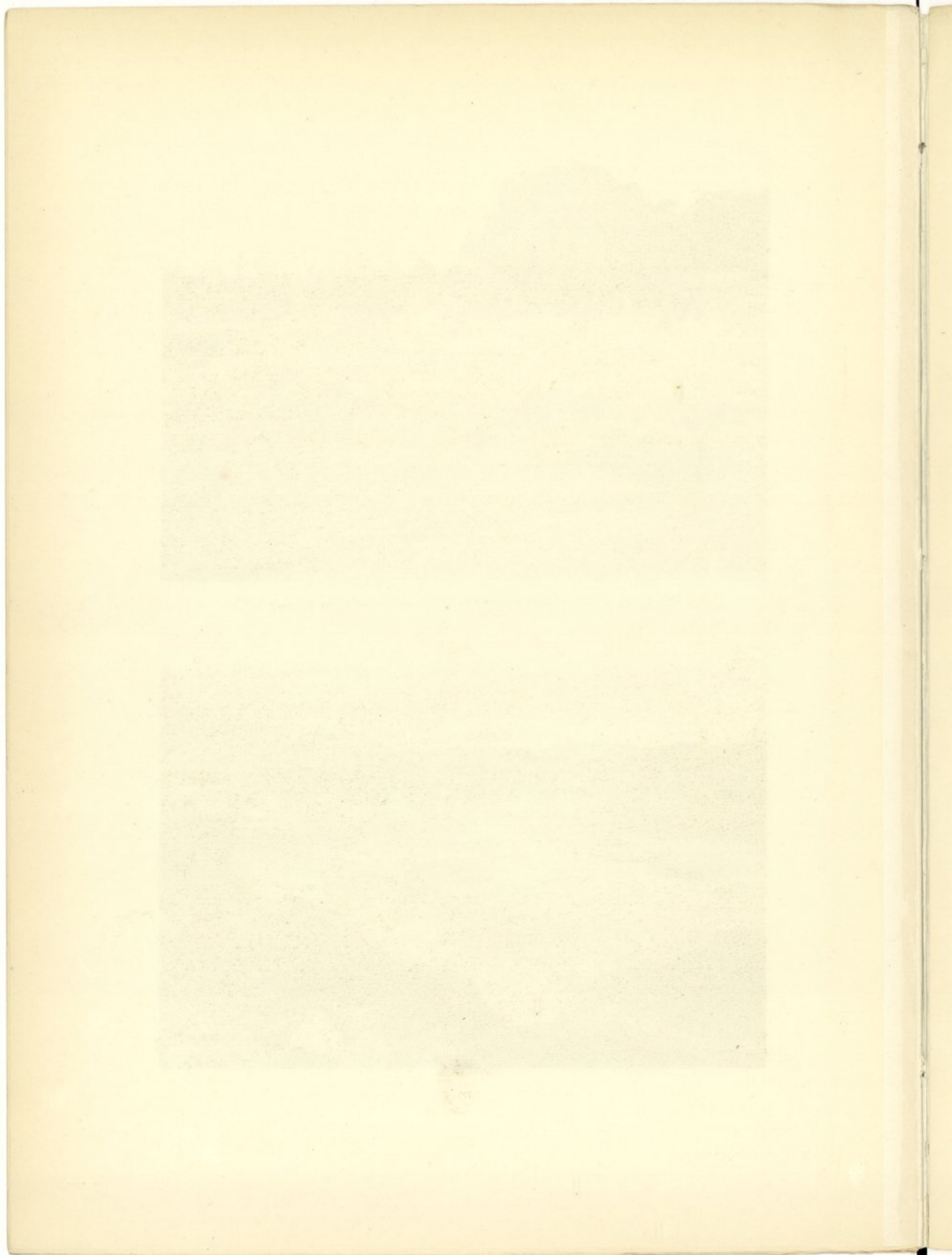


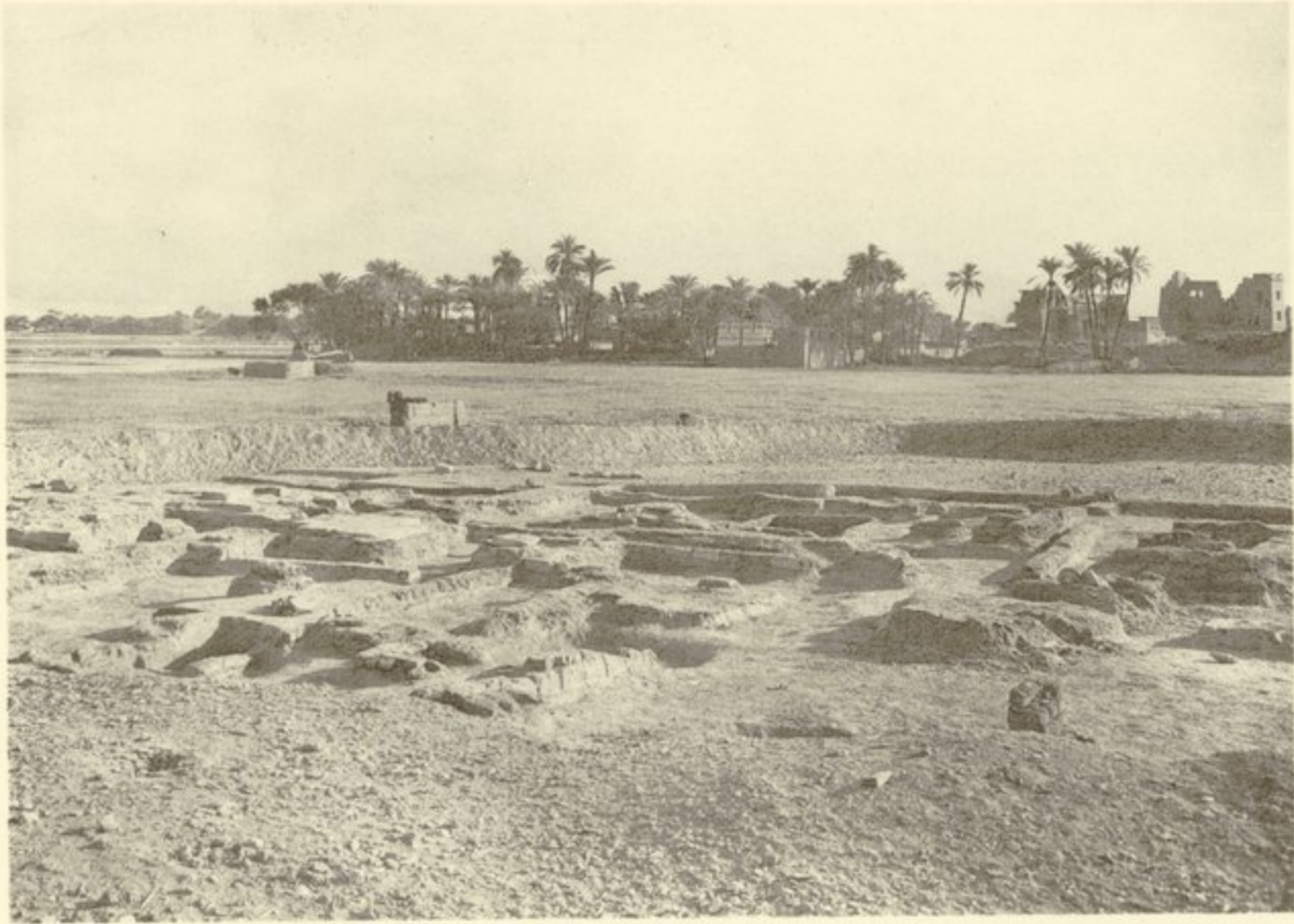
27. — Tronçon de l'enceinte Sud passant sur les fondations du temple de Thoutmès II.



28. — Tronçon de l'enceinte Sud passant sur les fondations du temple de Thoutmès II.

AGRANDISSEMENT DU TEMPLE D'AMENHOTEP FILS DE HAPOU.



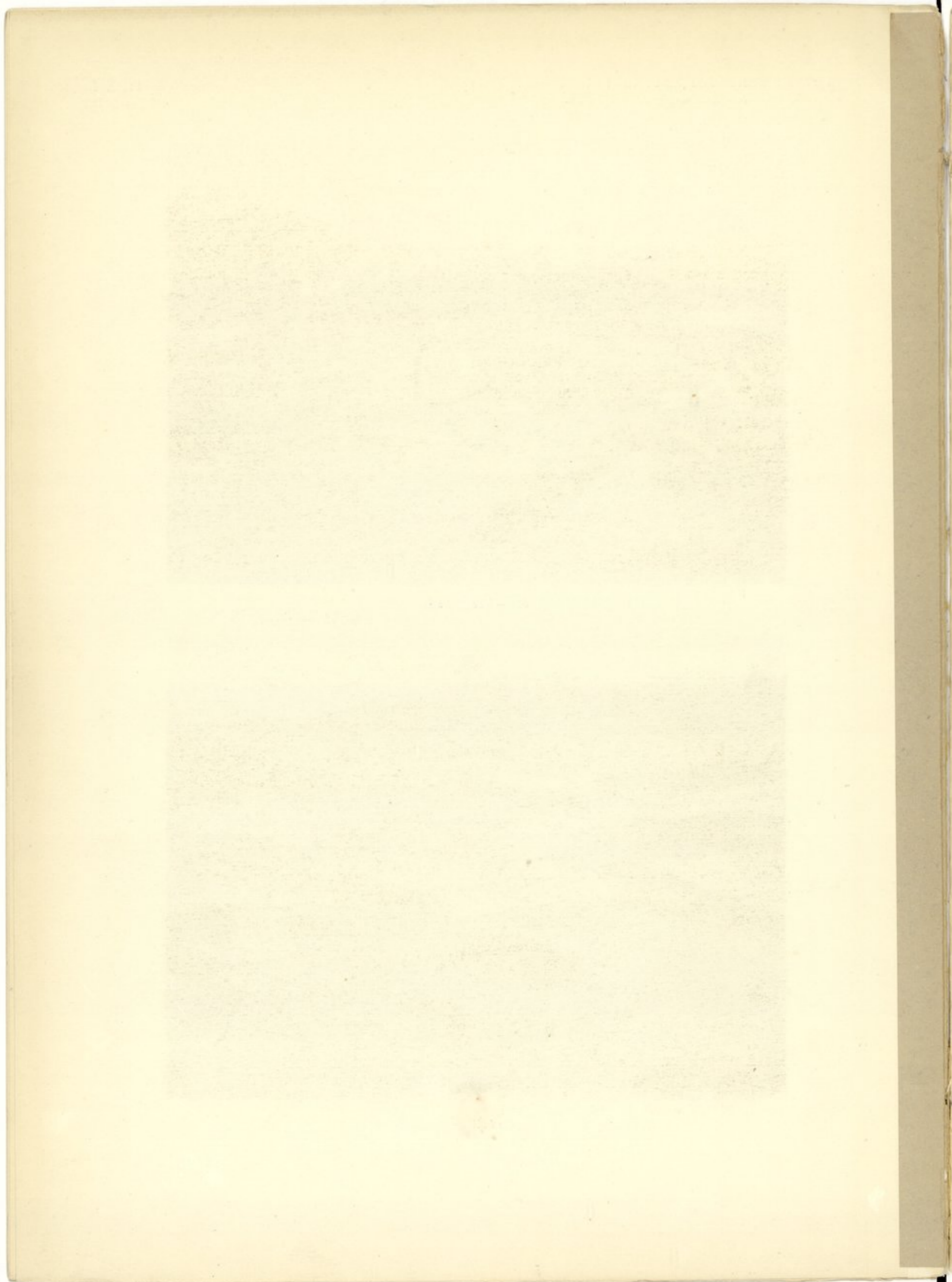


29. — Vue générale.



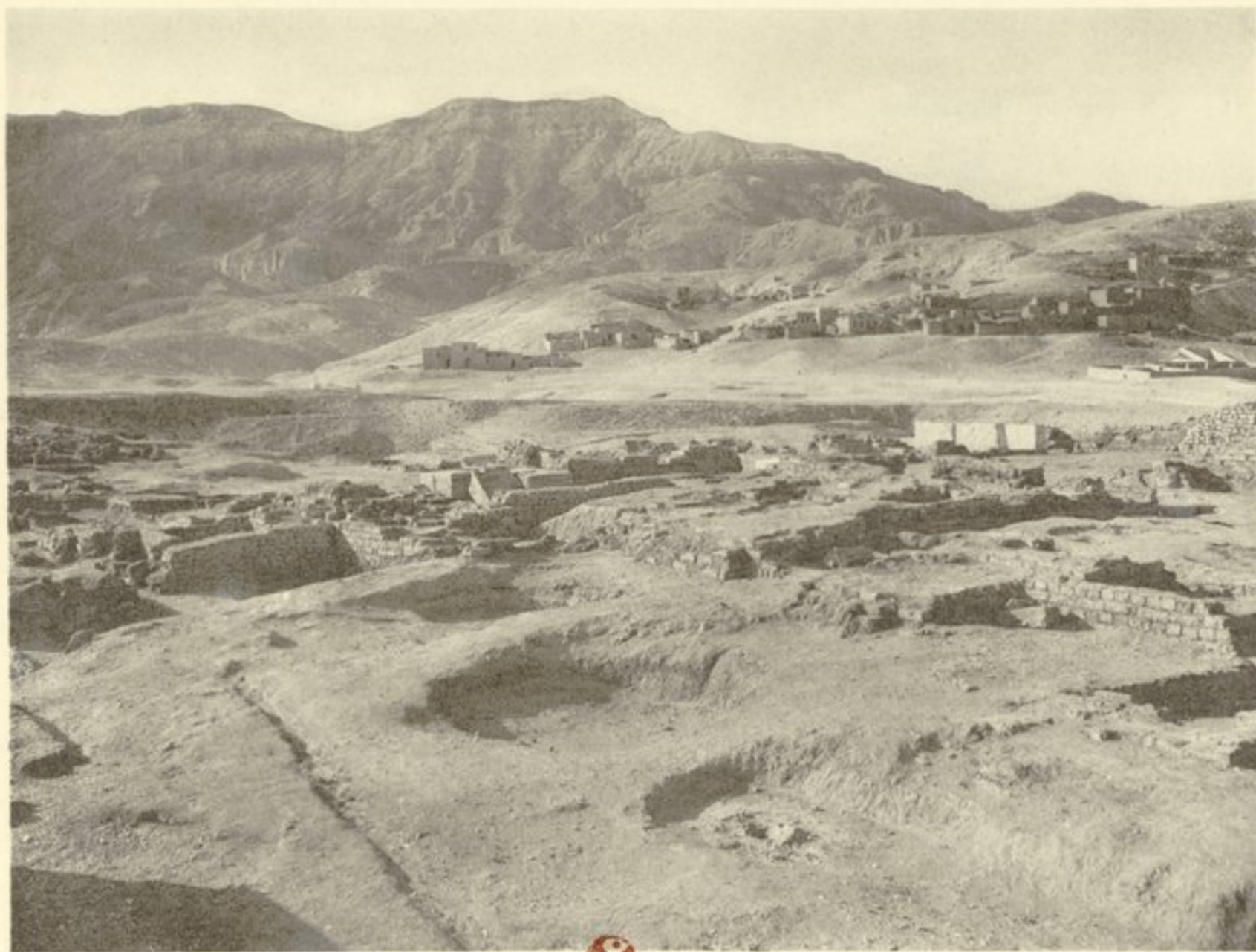
30. — Chemin d'accès à la salle large.

TEMPLE ANONYME SUD.

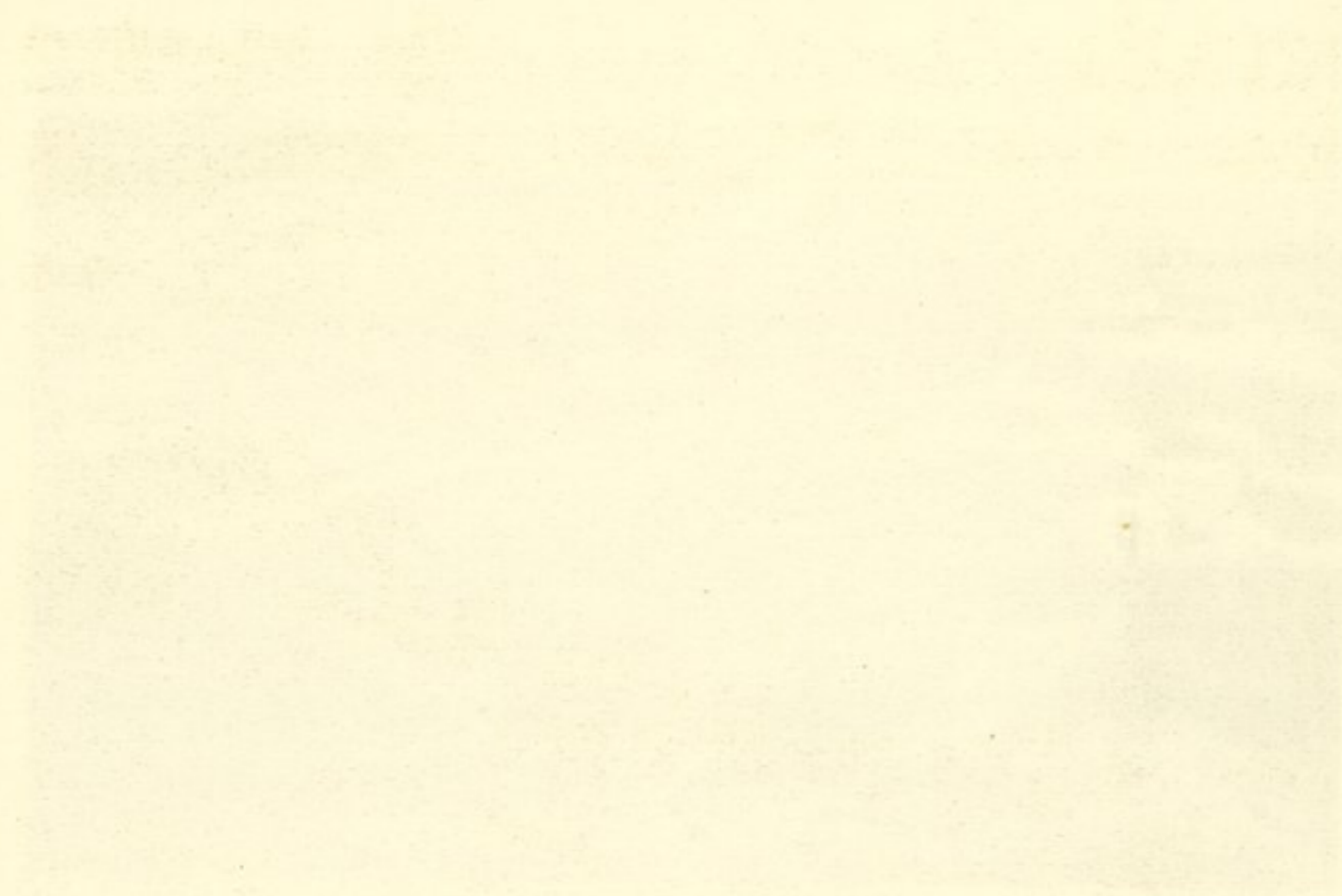




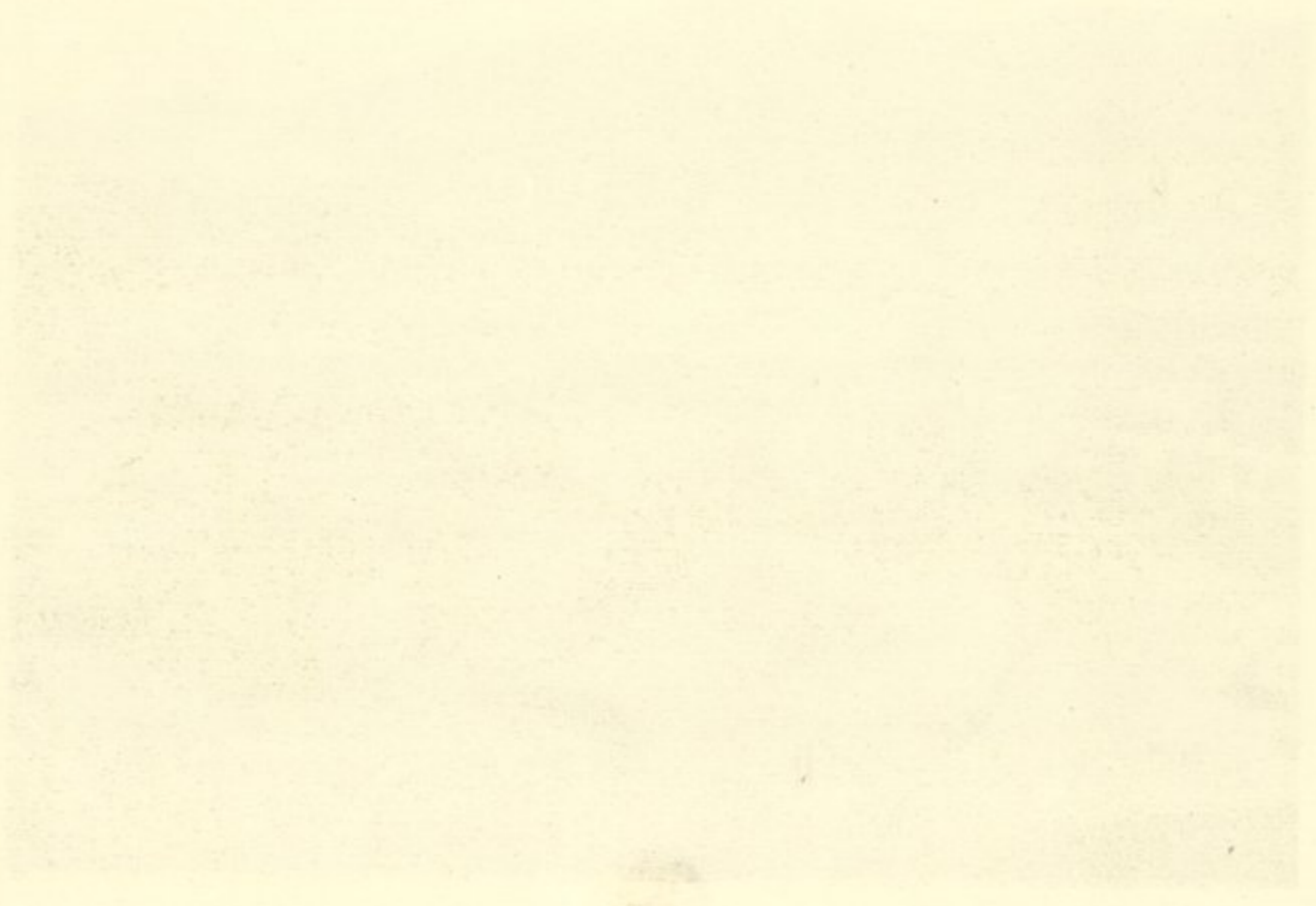
31. — Sanctuaire central du temple anonyme Sud.



32. — Chantier d'époque  pour la fabrication de briques.



Faint, illegible text or markings centered on the page.

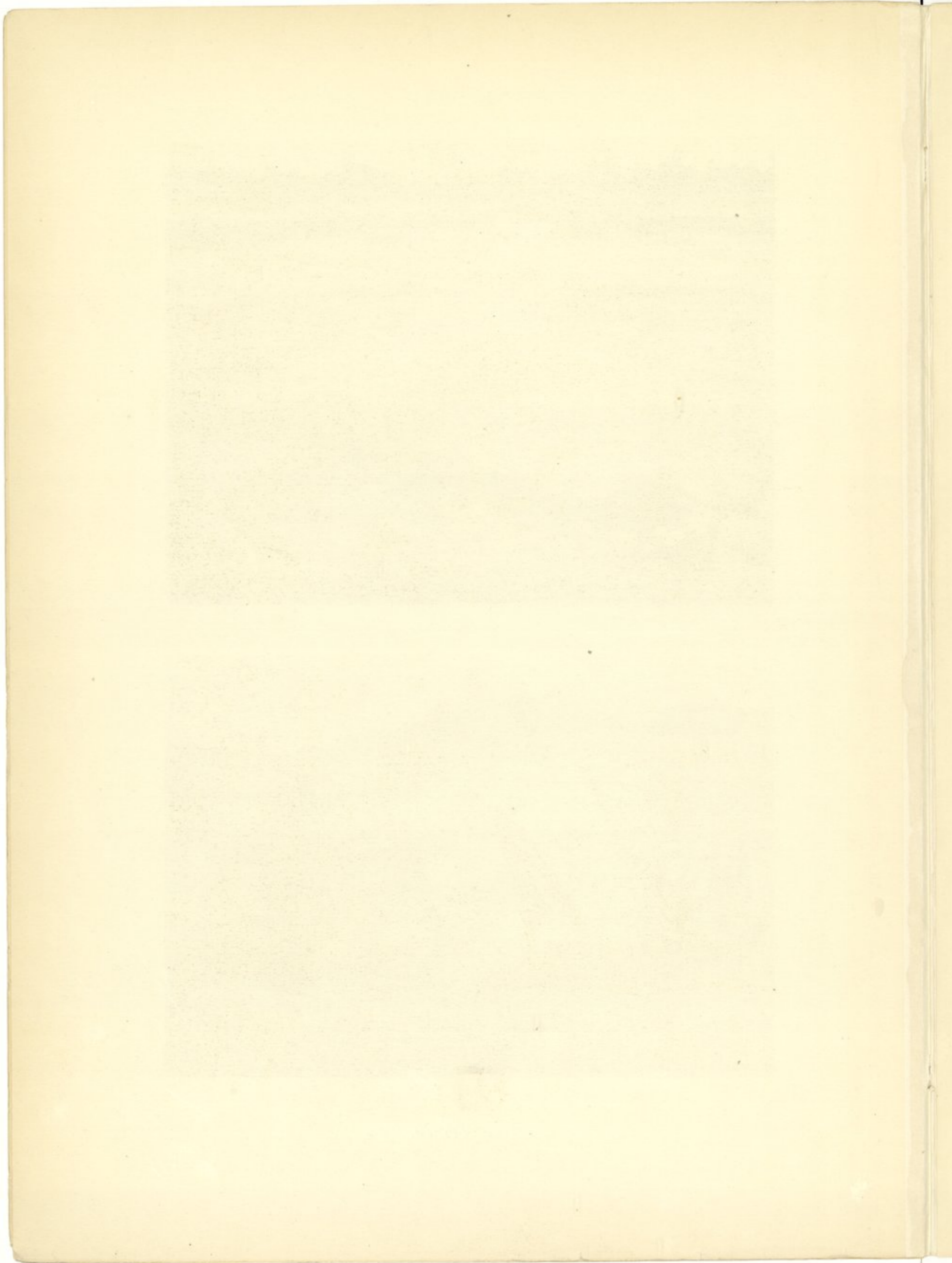




33



FOURS DE POTIERS.



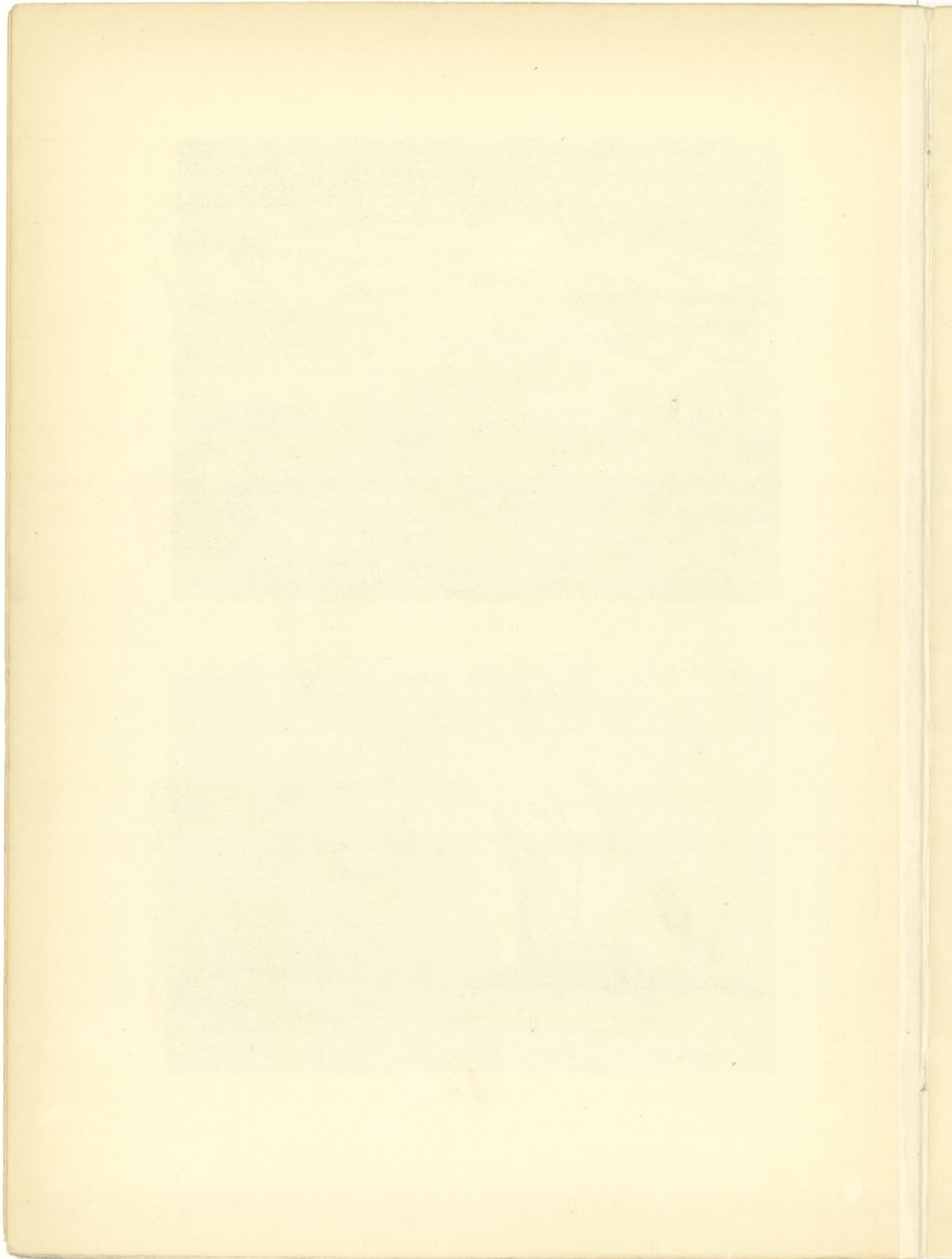


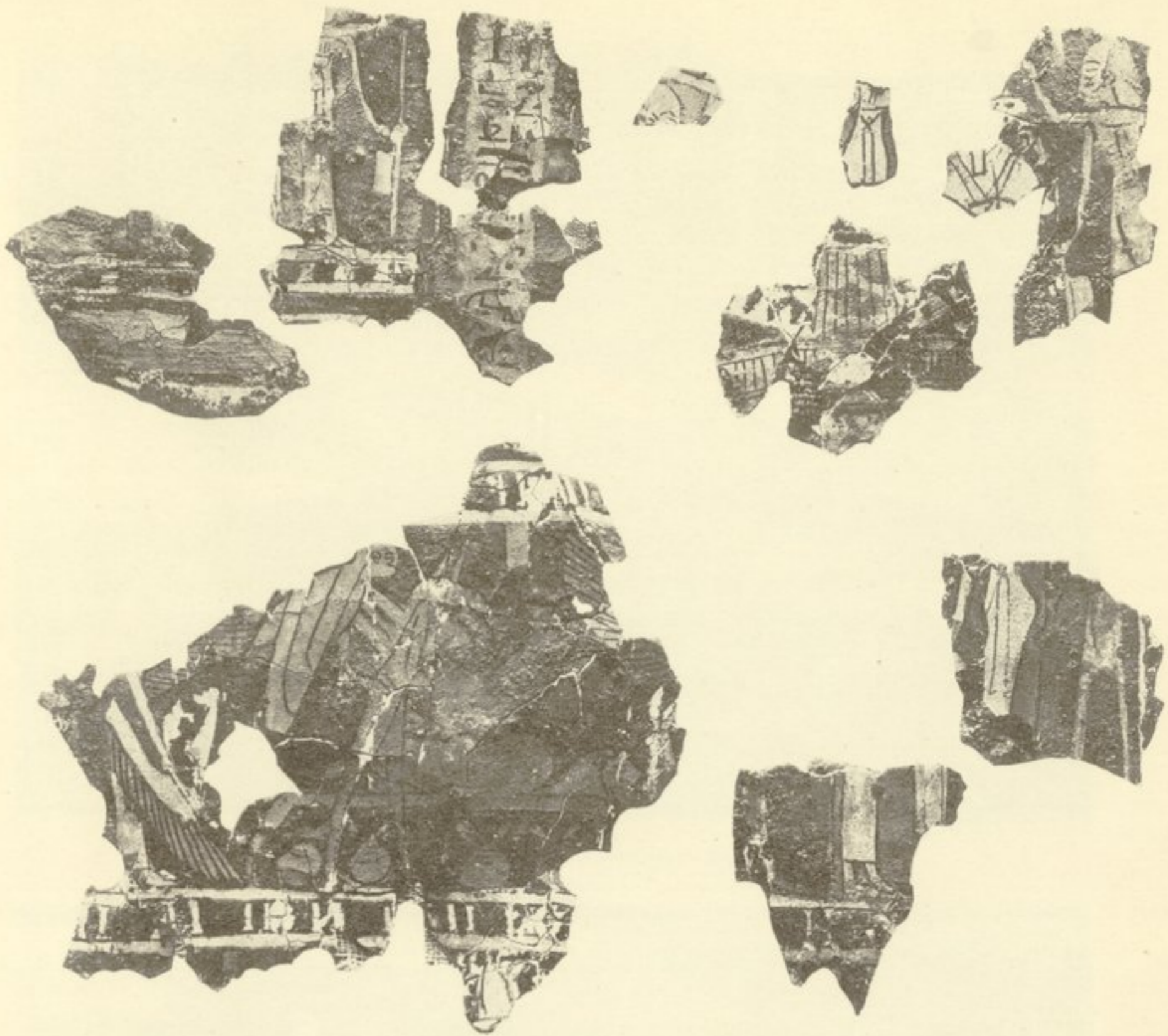
35. — Voûte effondrée.



36. — sépulture ouverte.

TOMBE FAMILIALE DE BASSE ÉPOQUE.



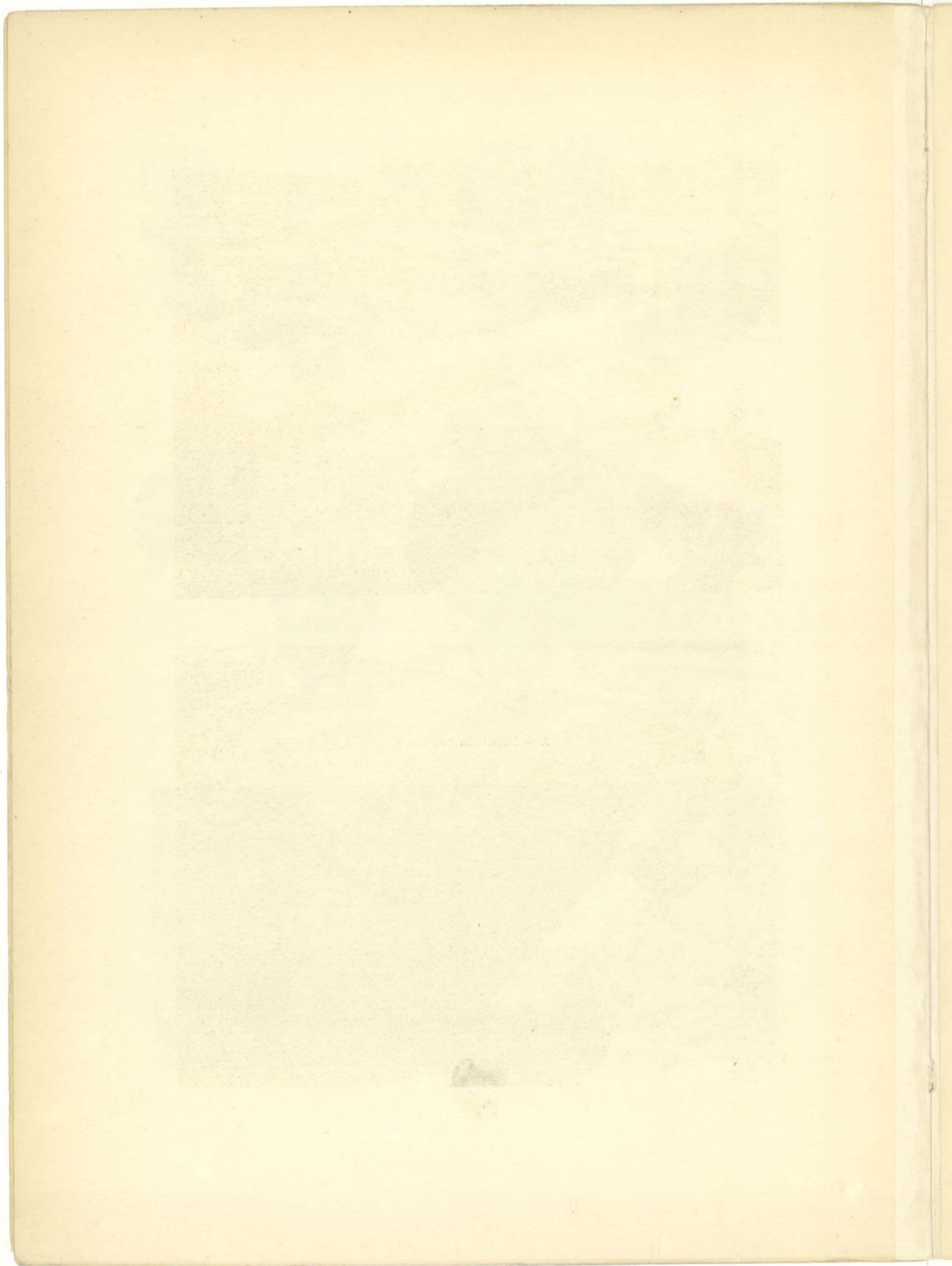


A. — Linceul décoré de momie.



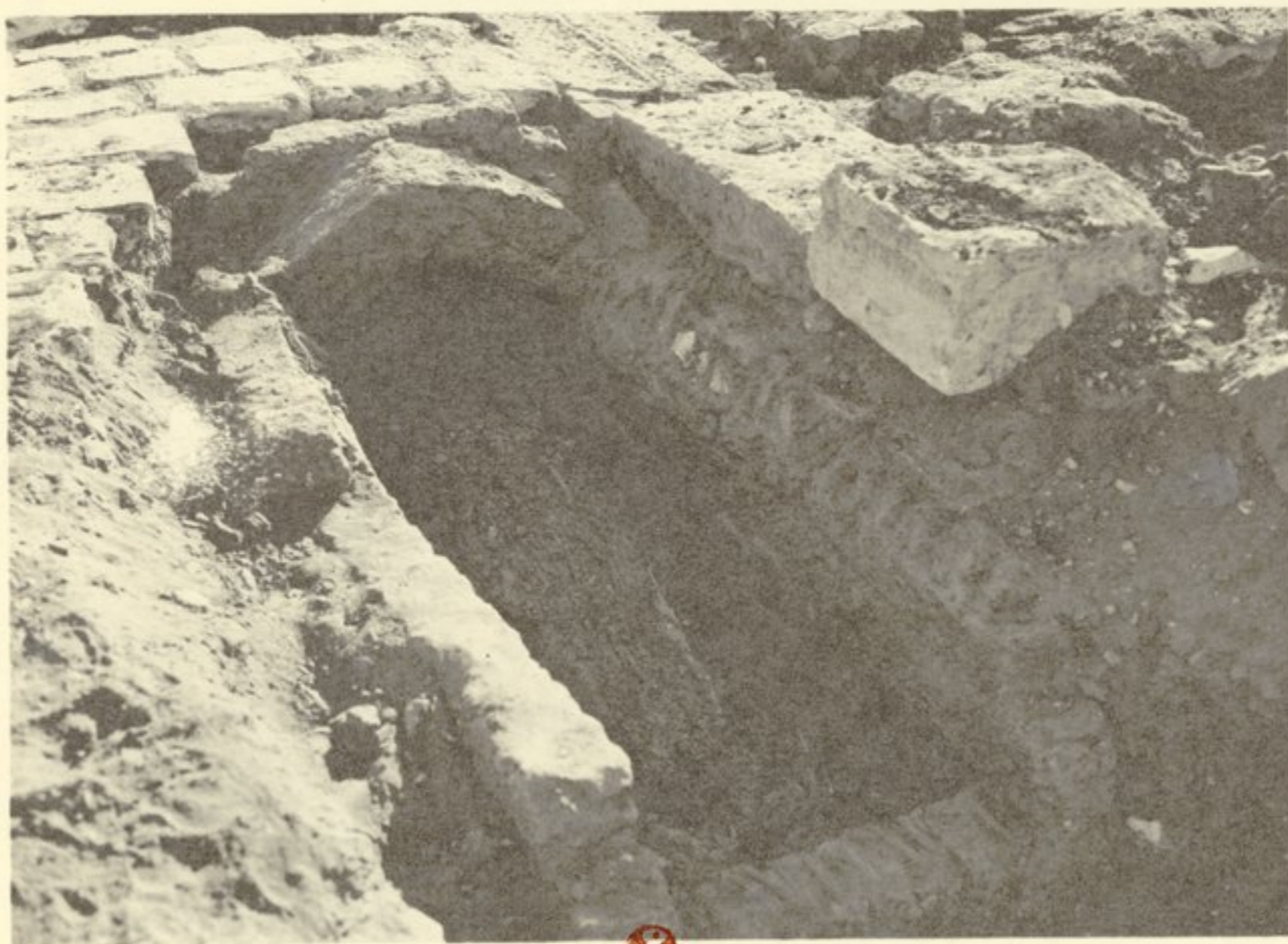
B. — Couvercle de sarcophage en terre cuite.

TOMBE FAMILIALE DE BASSE ÉPOQUE.



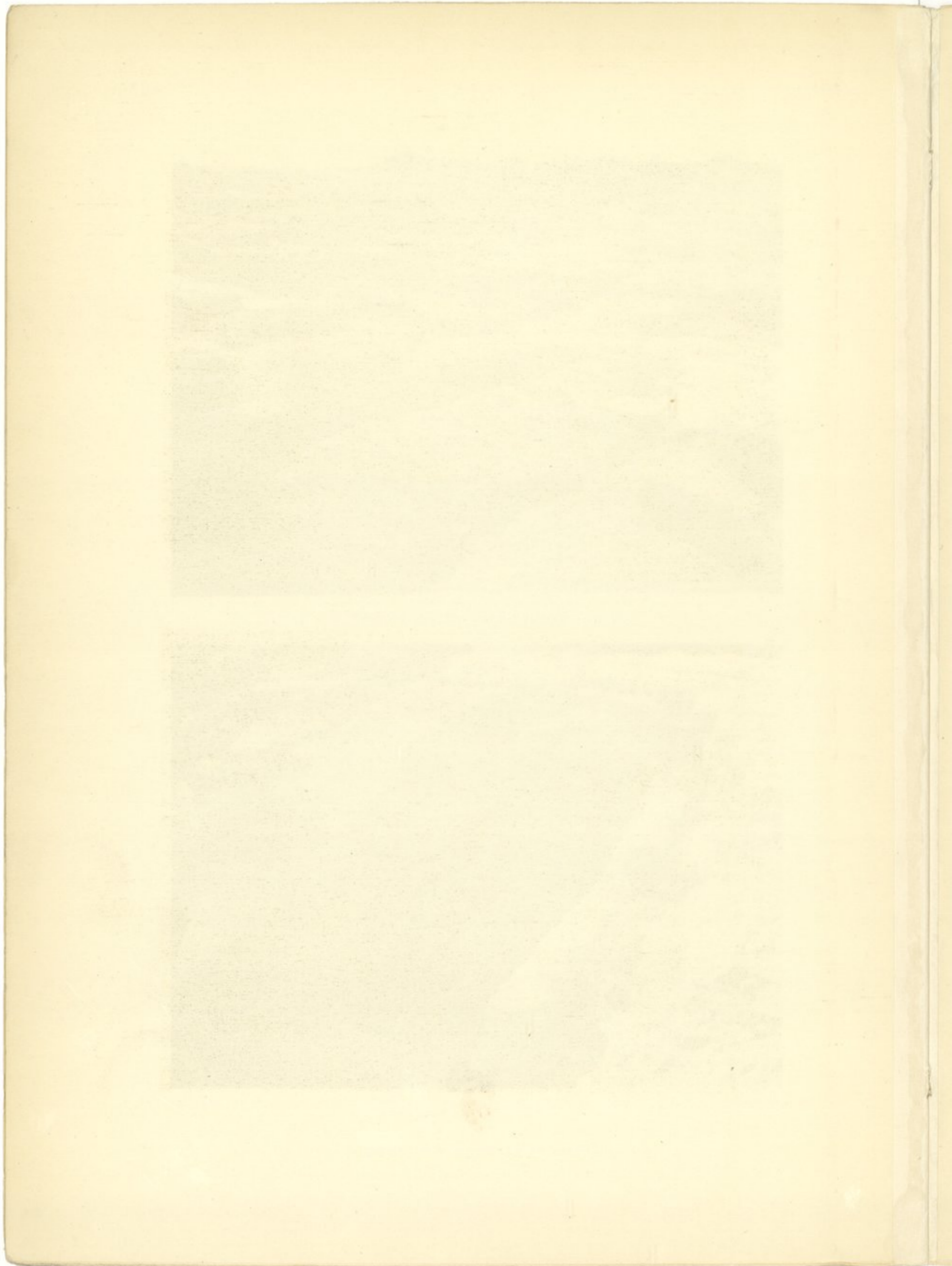


37. — Sépulture inviolée avec sa toiture de briques.



38. — Cercueil en bois et linceul décoré.

TOMBE INDIVIDUELLE DE BASSE ÉPOQUE.

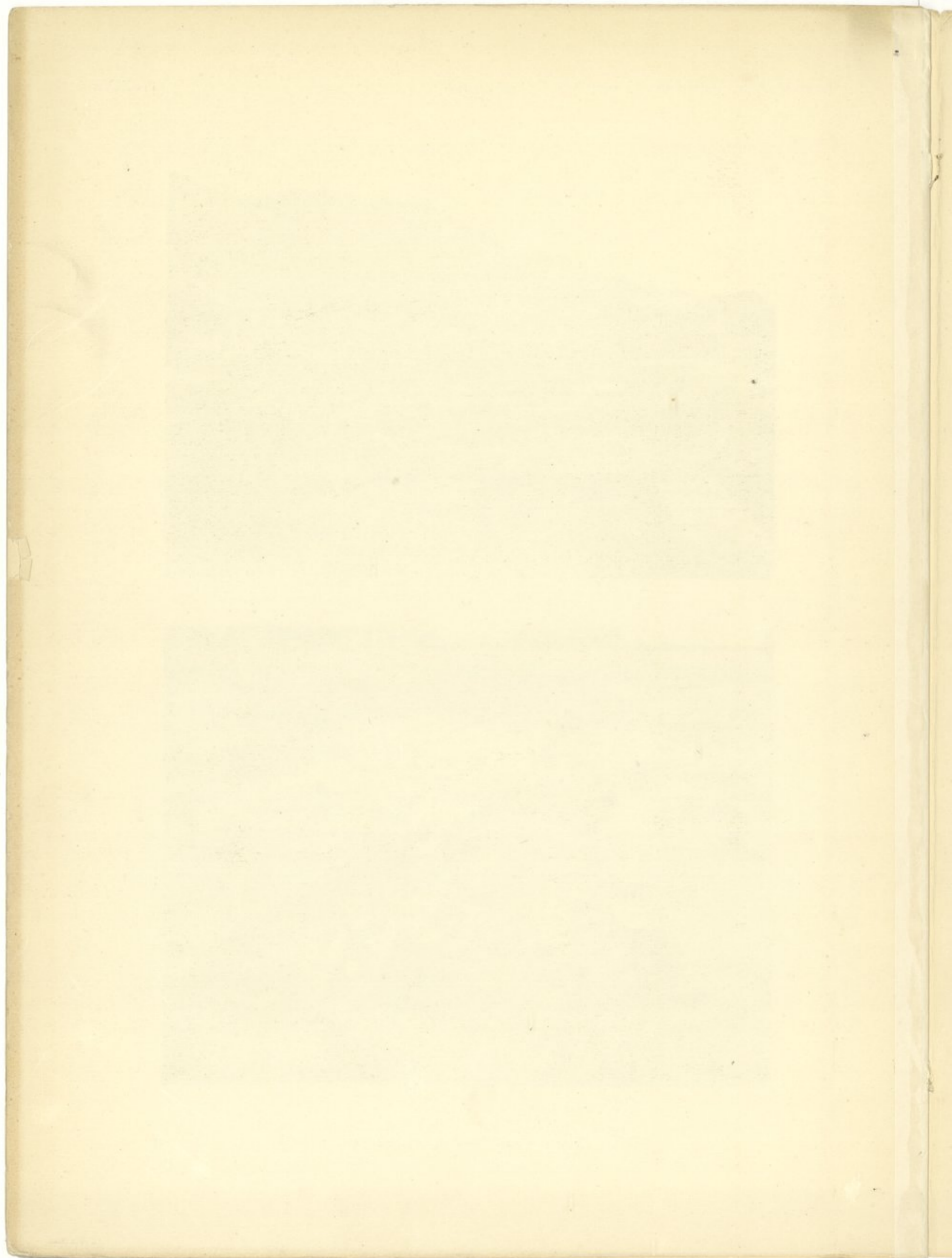


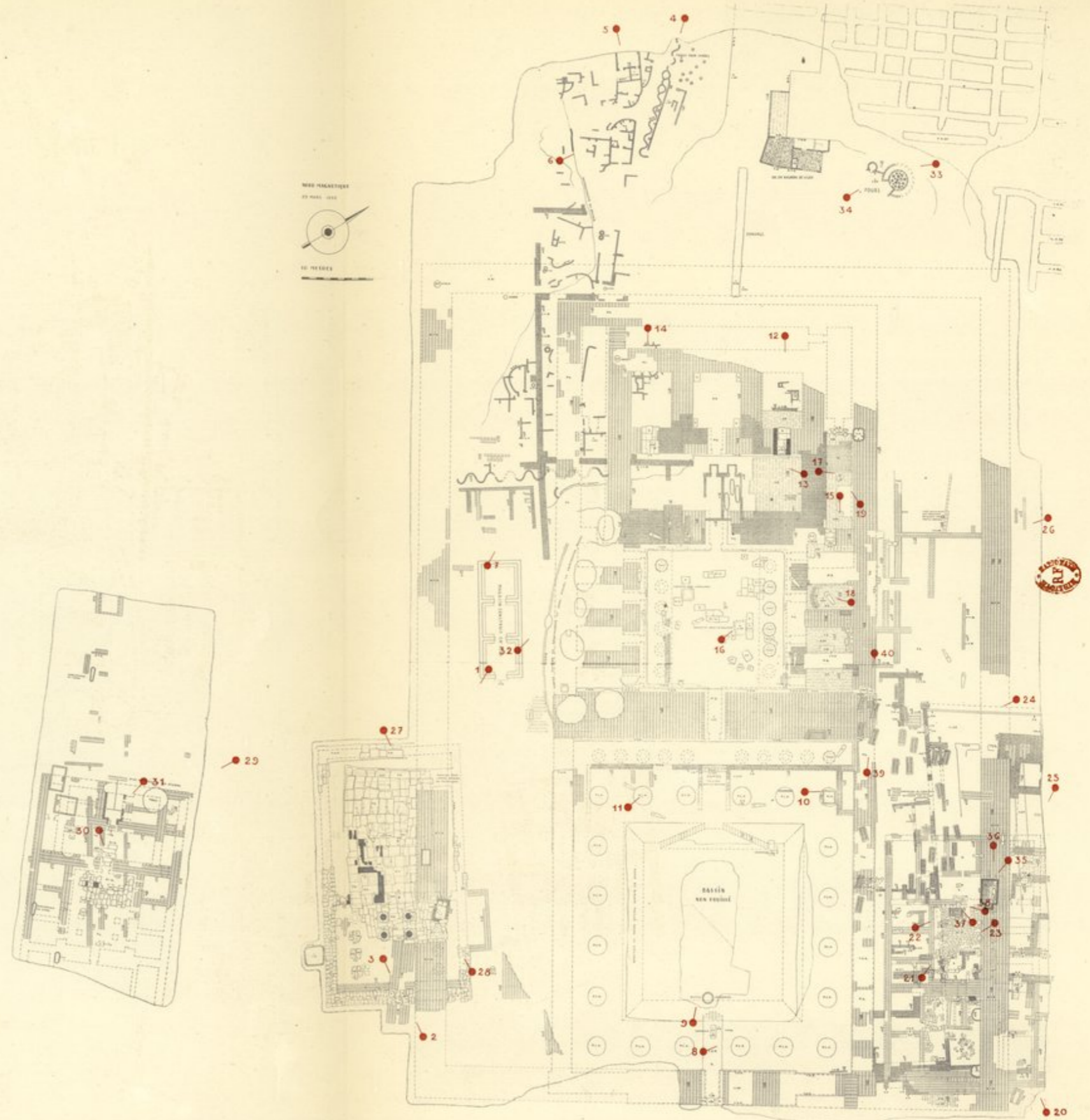


39



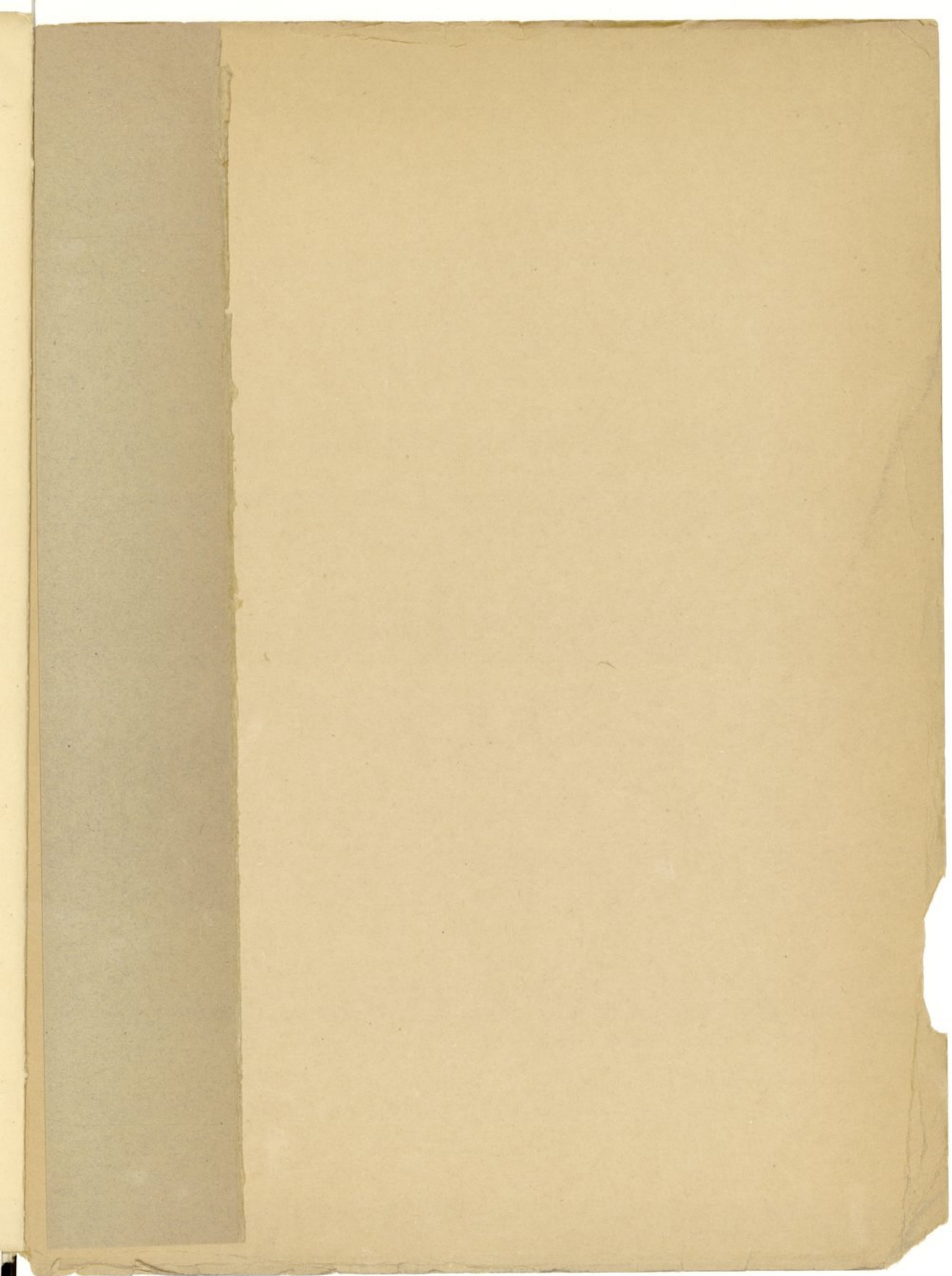
TOMBES INDIVIDUELLES DE BASSE ÉPOQUE.





PLAN GÉNÉRAL DE LA FOUILLE AVEC POINTS DE PRISE DES VUES PHOTOGRAPHIQUES.

Pl. XLVIII.



EN VENTE :

AU CAIRE : chez les principaux libraires et à l'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE, 37, Shareh El-Mounira.

A ALEXANDRIE : à la LIBRAIRIE I. MOSCATO et C^{ie}, ancienne librairie L. SCHULER, rue Chérif-Pacha, n^o 6.

A PARIS : à la LIBRAIRIE ORIENTALISTE PAUL GEUTHNER, 13, rue Jacob;

— chez ADRIEN MAISONNEUVE, 11, rue Saint-Sulpice;

— chez A. FONTEMOING et C^{ie}, E. DE BOCCARD, successeur, 1, rue de Médicis.

A LEIPZIG : chez OTTO HARRASSOWITZ, 14, Querstrasse.

A LONDRES : chez BERNARD QUARITCH, 11, Grafton Street.

